



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

TGV, plein sud

■ Jacques Chirac inaugure le TGV Méditerranée, jeudi 7 juin

■ Entre Valence et Marseille : plus de 500 ouvrages d'art sur 250 km

■ Des rames espacées de 3 minutes grâce à la signalisation numérique

■ Un enjeu économique majeur pour la SNCF

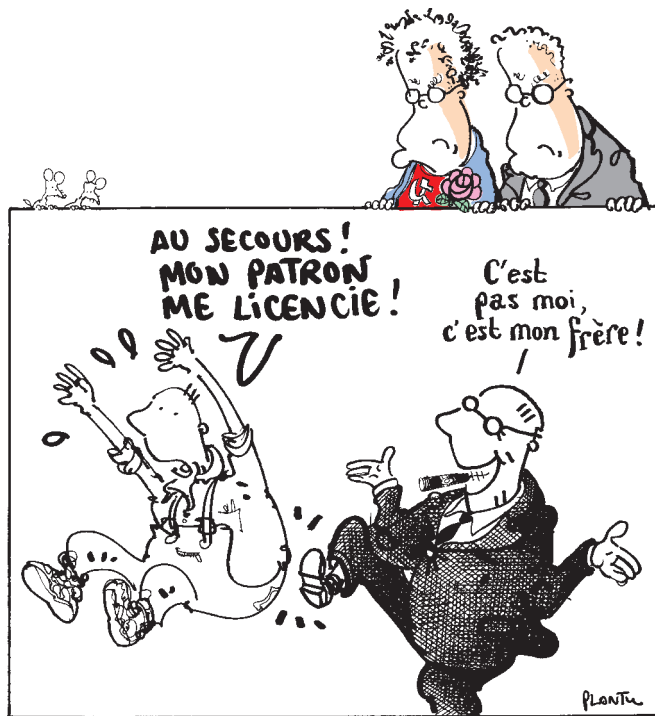
Lire pages 14, 18, 28 et notre éditorial page 17

Trotskisme et PS : la « lente évolution » de Jospin

● Après notre enquête sur son militantisme à l'OCI, le premier ministre a enfin reconnu un engagement qu'il avait toujours nié ● Il admet avoir maintenu ses contacts avec les trotskistes « lambertistes » après son adhésion au PS ● Il parle d'un « processus » qui, selon nos informations, ne s'est achevé qu'en 1987

MARDI 5 JUIN, devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a admis ce qu'il avait jusqu'ici toujours nié. Le premier ministre intervenait peu après la parution en kiosque de l'enquête du Monde détaillant son recrutement à l'Organisation communiste internationaliste (OCI) au début des années 1960, puis son entrée au Parti socialiste au début des années 1970 dans le cadre de la politique « entriste » de cette organisation, et enfin le maintien de ses contacts avec le courant « lambertiste » du trotskisme jusqu'à une rupture totale qui, selon nos informations, n'a eu lieu qu'en 1987.

« Il est vrai que dans les années 1960 j'ai marqué de l'intérêt pour les idées trotskistes, et que j'ai noué des relations avec l'une des formations de ce mouvement, a déclaré M. Jospin. Il s'agit là d'un itinéraire personnel, intellectuel et politique, dont je n'ai en rien, si c'est le mot qui convient, à rougir. » Le premier ministre a revendiqué « l'anticolonialisme et l'anti-



stalinisme » comme les « deux éléments essentiels » de son engagement politique. Enfin, il a précisé qu'il « ne conteste pas » les enquêtes de la presse sur son passé trotskiste. Jusqu'à ce revirement, M. Jospin avait toujours nié avoir été militant de l'OCI, n'hésitant pas à évoquer « des rumeurs ».

Interrogé sur Europe 1, mercredi matin, il a admis s'être « une fois laissé aller à une dénégation ». Tout en affirmant être « entré librement au Parti socialiste », il a reconnu avoir maintenu « des contacts » avec l'organisation dont il était issu, « des discussions individuelles avec très peu de gens pendant une période ». Questionné sur la date à laquelle il a mis fin à ces contacts, M. Jospin évoque « un processus », « une lente évolution ». Il a précisé n'avoir jamais évoqué ce sujet avec François Mitterrand, auquel il succéda en 1981 comme premier secrétaire du PS.

Lire pages 6 et 7



IAN WALDIE/REUTERS

ELECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE Blair vers un second mandat

Tony Blair et le New Labour sont en position extrêmement favorable, selon les sondages, pour obtenir le renouvellement de leur mandat gouvernemental à l'occasion des législatives du jeudi 7 juin en Grande-Bretagne. Le seul véritable enjeu est l'ampleur de la victoire des travaillistes, dont dépendra leur future capacité de réformes, notamment pour rejoindre l'euroland.

p. 2, 15 et 34

www.lemonde.fr/gb2001

Cohabitation à l'américaine

LE SÉNAT américain est passé, mercredi 6 juin, dans l'opposition à la présidence avec le « déménagement » symbolique du pupitre du sénateur du Vermont Jim Jeffords, transfuge du Parti républicain, qui, bien que devenu indépendant, siégera avec les démocrates. Le sénateur du Dakota du Sud Tom Daschle prend le siège de chef de la majorité démocrate, succédant à Trent Lott (républicain, Mississippi) et privant le chef de la Maison Blanche de sa faible majorité au Sénat. Le basculement ouvre la porte à des pratiques d'obstruction. Parmi les dossiers rendus difficiles pour M. Bush, le premier sera le projet de défense antimissile.

Lire page 3

Quatre jours en zone d'attente, à Roissy, pour William, trois ans, et Andy, cinq ans

SERGE W. voulait juste amener à Paris ses deux enfants « pour qu'ils essaient de s'habituer » à sa nouvelle épouse française. Samedi 2 juin, à l'aube, ils ont donc débarqué tous les trois d'un vol de Douala, au Cameroun, pour passer quelques jours de vacances ensemble. Soupçonnant un enlèvement d'enfants, la police aux frontières ne l'a pas entendu ainsi. Le Camerounais de trente-quatre ans, installé en banlieue parisienne et marié à une Française, a dû laisser ses deux petits garçons, William, trois ans, et Andy, cinq ans, en zone d'attente à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Ils y sont restés quatre jours.

Serge W. pensait avoir tout fait dans les règles. Avant son départ, le couple franco-camerounais s'était rendu à la mairie puis à la préfecture, raconte-t-il, pour savoir dans quelles conditions il pouvait faire venir les deux enfants. « J'avais envie de vivre avec eux et on devait essayer pendant leurs vacances scolaires. Si cela ne marchait pas, j'avais pris un billet aller et retour. On m'avait assuré à Bobigny que pour des enfants si petits il suffisait qu'ils soient sur mon passeport », relate le jeune père. Il a donc fait coller les photos de ses fils par la police camerounaise, assure-t-il.

Samedi, à sa sortie d'avion, Serge W. est arrêté par deux agents de la police aux frontières (PAF) doutant de la validité de ses papiers. Au poste du terminal 1 de l'aéroport, la police refuse l'entrée des enfants sur le territoire. Motif : filiation douteuse. « Les photos ont été manifestement rajoutées sur le passeport », assure la PAF. Les policiers proposent au père de les accompagner au Cameroun. Devant son refus, les petits sont retenus au poste de police puis transférés en ZAPI 3, la nouvelle zone d'attente pour personnes en instance de l'aéroport. Seuls, sans parents. Quelques heures plus tard, ils sont finalement installés dans une chambre réquisitionnée de l'hôtel Bleu marine, près de Roissy, avec une nurse.

Mardi 5 juin, ils sont présentés au juge délégué, Raymond Lévy, vice-président du tribunal de Bobigny. Malgré les actes de naissance produits par le père à l'audience, le juge décide de maintenir les deux enfants en zone d'attente. « Le juge a même fait signer à l'ainé de cinq ans la décision de justice. N'y comprenant rien, il a fait un dessin », raconte leur avocat, Emmanuel Itoua. William et Andy sont donc ramenés à l'hôtel proche de Roissy. Quand le père tente de les

voir, quelques heures plus tard, ils n'y sont plus. « Leurs places étaient réservées sur un vol pour Yaoundé mercredi matin », assure M^e Itoua. Alertée, la défenseure des enfants, Claire Brisset, se rend à l'aéroport. « J'ai trouvé les enfants entourés de quatre policiers dans un coin du hall de l'hôtel », dit-elle, outrée. Après une intervention auprès du cabinet du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, les enfants sont finalement admis sur le territoire et placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance.

William et Andy devaient comparaître, mercredi 6 juin, devant le tribunal pour enfants pour vérification de filiation. Avec les certificats de naissance et les lettres de leur mère autorisant le père à les emmener en France. Au cabinet de M. Vaillant, on reconnaît que les deux enfants « n'auraient pas dû être placés en zone d'attente ». « Dès lors que l'épouse de M. W., Française, était domiciliée en France, les vérifications auraient pu être faites ultérieurement. Ces circonstances auraient dû être prises en compte par l'administration », admet-on place Beauvau.

Sylvia Zappi



BORIS HORVAT/AP

JEUNESSE ET MUSIQUE Les raveurs font pression

Le gouvernement devrait assouplir sa position après les protestations suscitées par le vote, au Sénat, d'une disposition permettant la répression des raves libres et clandestines. Les députés socialistes plaident en ce sens, sous la pression des amateurs de musique techno, qui appellent, le 16 juin à des rassemblements « pacifiques et festifs » à Paris et à Marseille.

p. 10

Anne Sinclair hors antenne



ANNE SINCLAIR

DIRECTRICE générale adjointe de l'antenne de TF1 et vice-présidente de la filiale Internet, Anne Sinclair a annoncé, mardi, que le PDG de la chaîne avait mis fin « unilatéralement » à ses fonctions. Anne Sinclair était en discussion sur son éventuel retour à l'antenne.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 607 - 7,50 F



Reverso Gran'Sport

REVERSO
JAEGER-LECOULTRE

21, Place Vendôme Paris 1^{er}
Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1^{er} Paris 8^e
Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

POINT DE VUE

« Risquophiles », « risquophobes » : l'individu selon le Medef

par Robert Castel

L'OFFENSIVE menée par le Medef au nom de la refondation sociale se présente, entre autres, comme une entreprise pour réhabiliter l'individu. Il s'agirait de le libérer des contraintes d'ordre bureaucratique et étatique qui sont autant d'obstacles à son épanouissement afin de retrouver l'esprit d'entreprise, le goût du risque, la volonté d'innover contre les réglementations tatillonnes, les pesanteurs de la loi et le carcan des systèmes de sécurisation dont l'Etat social a été le maître d'œuvre.

Il faut reconnaître que de telles propositions ont bénéficié d'une certaine audience au-delà même du cercle des chefs d'entreprise et des managers dont elles servent directement les intérêts (voir, par exemple, l'attitude ambivalente de certains syndicats comme la CFDT censés représenter des intérêts tout différents).

Cette complaisance tient à mon avis à deux raisons principales. D'une part, dans notre culture démocratique, l'individu est la valeur de référence. Personne, sauf à courir le risque de passer pour totalitaire, ne saurait contester que le respect de l'individu, la défense de son indépendance et la promotion de ses capacités sont, depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, au fondement de notre modèle de société, qui est, comme le disait Norbert Elias, « société d'individus ». D'autre part, les préconisations du Medef traduisent à leur manière une dynamique profonde qui soutient les transformations actuelles de cette société.

Lire la suite page 16

Robert Castel est sociologue, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).



AP

EXPOSITION Hitchcock ou l'art de l'effroi

Rencontre saisissante, au Centre Pompidou, à Paris, entre les arts du XX^e siècle : le cinéma d'Alfred Hitchcock face aux œuvres de peintres, sculpteurs ou photographes qui ont pu inspirer le maître du suspense. Un musée imaginaire où l'on redécouvre la place inquiétante qu'il réservait aux objets dans sa mise en scène de l'effroi.

p. 31

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	10	Culture.....	30
Régions.....	14	Guide culturel.....	32
Horizons.....	15	Carnet.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

GRANDE-BRETAGNE Contrairement aux prévisions, l'Europe et l'entrée du Royaume-Uni dans la zone euro n'ont pas été au centre de la campagne électorale pour les élections

générales du 7 juin, dont Tony Blair reste le grand favori, selon les sondages. L'EURO devrait, en principe, faire l'objet d'un référendum dans les deux ans. Tony Blair a estimé que cette question « n'est pas le problème de cette élection » alors qu'une majorité de Britanniques affirment que l'entrée dans la monnaie unique est « inévitable ».

celier de l'échiquier, avait, en octobre 1997, fixé cinq tests économiques à remplir avant de décider l'adhésion à l'euro. Tout indique que Londres pourra facilement satisfaire aux critères de

Maastricht. ROGER CASALE, député travailliste sortant à Wimbledon, mène un combat difficile contre l'abstentionnisme. (Lire aussi pages 15 et 34.)

Maastricht. ROGER CASALE, député travailliste sortant à Wimbledon, mène un combat difficile contre l'abstentionnisme. (Lire aussi pages 15 et 34.)

Tony Blair prépare doucement les Britanniques à l'euro

À la veille des élections parlementaires, qu'il devrait remporter jeudi 7 juin, selon les sondages, le dirigeant travailliste a laissé entendre que l'adoption par la Grande-Bretagne de la monnaie unique serait une des priorités de son prochain mandat. Mais l'adhésion sera soumise préalablement à un référendum

LONDRES

de notre correspondant

Conscients qu'il s'agit là d'une des dernières grandes lignes de fracture entre eux-mêmes et le « nouveau travaillisme » de Tony Blair, les conservateurs, relayés par une presse populaire essentiellement europhobe quoique « blairiste », ont tout tenté pour en faire le thème majeur des élections générales. Eché sur toute la ligne. Le spectre de l'Europe a traversé la campagne sans jamais réussir à enthousiasmer une opinion qui a constamment placé son sort en lanterne rouge de ses préoccupations. Le premier ministre a certes prononcé un grand discours européen dans lequel il a tenté de redéfinir la notion de « patriotisme britannique moderne », lequel « exige que nous ne tournions pas le dos à l'Europe ». Mais, dans l'ensemble et hors les généralités, M. Blair est brillamment parvenu à éviter un sujet aussi embarrassant pour lui que capital pour l'avenir de son pays et de l'Union proprement dite.

Entre les tories, dont la ligne officielle est de « garder la livre au moins pour la prochaine législature » (cinq ans), et les libéraux démocrates, qui ne sont pas loin de penser que l'intérêt britannique est d'entrer dans la monnaie unique aussi vite que possible, la position de fond du premier ministre n'a pas varié d'un iota depuis sa première élection il y a quatre ans. « Ce n'est pas à l'ordre du jour.



Nous sommes favorables au principe de l'euro et nous déciderons d'appeler le peuple à se prononcer si, dans les deux ans, nous estimons que les critères économiques que nous avons fixés en 1997 sont remplis. Pour l'heure, ce n'est pas le problème de cette élection. Pour des raisons opposées, certains « pros » et « antis » avancent que, une fois reconduits au pouvoir, Tony Blair et son gouvernement d'europhiles entreprendront rapidement – « dans les six mois », avancent certains – de déclarer leur flamme

cachée pour l'euro, de manière à convoquer très vite le pays au fameux plébiscite : « Etes-vous pour ou contre l'entrée de la livre sterling dans la monnaie unique européenne ? »

QUESTION « SIMPLE ET DIRECTE »

En réalité, outre que la question – « qui sera forcément biaisée », accusent déjà les tories – n'a pas été redigée, Robin Cook, le chef de la diplomatie, s'est même fait taper sur les doigts par le « Chancelier de fer », Gordon Brown, pour avoir osé dire

que celle-ci serait « simple et directe ». D'autres sources fiables affirment qu'elle ne sera posée que vers la fin du délai de grâce que s'est donné le gouvernement, soit deux ans. En attendant, dans le silence assourdissant des autorités britanniques sur la question, de curieux mouvements d'opinion se font jour. Jusqu'au 30 mai, les deux tiers des Britanniques (quelquefois plus de 70 %) refusent l'euro. Fin avril, une majorité de nos voisins d'outre-Manche (52 %) étaient même pour le retrait pur et simple de leur pays de l'Union. Et puis, le 31 mai, dans le Daily Telegraph, renversement de tendance. Selon l'institut Gallup, 56 % des sujets de Sa Gracieuse Majesté estiment que le royaume devrait « à terme » rejoindre l'euro si tel est l'intérêt économique du pays. L'explication tient-elle à cette autre question du sondage (68 % des Britanniques estiment cette « révolution » « inévitable » à plus ou moins longue échéance), ou à la baraka de Tony Blair ?

Une chose est sûre : l'Europe que veut le premier ministre n'est pas tout à fait la même que celle rêvée par son homologue français. Non à l'harmonisation des taxes sur des produits comme le tabac ou l'essence. Pour financer ses besoins, la Grande-Bretagne (premier producteur européen de pétrole et champion des carburants les plus chers de l'Union), veut continuer de prélever de fortes taxes sur tout le monde plutôt que d'augmenter les

impôts sur les revenus des plus riches, lesquels sont parmi les plus bas d'Europe (40 % maximum pour le professeur à 380 000 francs de revenus annuels, idem pour le milliardaire). Quant à l'institution d'une taxe sur les euro-obligations, le combat britannique est déjà gagné. C'est non. Pas question non plus de transformer la Charte européenne des droits fondamentaux en un texte légalement contraignant. Pour ce qui est de l'institution d'un « véritable droit social européen », « nous sommes con-

nose jamais répondre franchement à la question mille fois posée de savoir ce « qu'impliquerait pour nous l'entrée dans l'euro en termes d'abandon de souveraineté ? », le concept même de « gouvernement » à plusieurs est anathème. Coïncidence : l'entourage de Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, europhile tendance sceptique – qui s'est institué « gardien » des cinq critères préalables à une éventuelle entrée dans l'euro –, se félicitait, mardi, de la « nouvelle victoire remportée sur Bruxelles » en matière de stabilité

« Tourner la page du thatchérisme »

« Cette élection est vraiment importante parce qu'elle peut marquer un véritable tournant historique, une rupture nette avec la politique des années 80, qui a laissé tant de nos concitoyens sur le bas-côté. Il est temps que la Grande-Bretagne dépasse le thatchérisme », a déclaré Tony Blair, lors de son dernier grand discours de campagne à Yardley, près de Birmingham, mardi 5 juin. « Pour les conservateurs, les années 80 constituent un refuge confortable qui leur évite d'affronter les défis difficiles d'aujourd'hui », a estimé le premier ministre sortant avant d'ajouter : « Ce n'est pas une coïncidence si Margaret Thatcher fait encore campagne pour William Hague », chef de file des tories. – (AFP.)

tre », répond Tony Blair, au grand dam des syndicats.

Inutile enfin d'épiloguer sur le « gouvernement économique » que souhaiterait le premier ministre français, Lionel Jospin, pour les membres de la zone euro. Dans un pays si accroché à son idée de nation libre et indépendante qu'aucun ministre, pas même le premier d'entre eux,

budgétaire. La Commission voulait instituer un plafond aux dépenses publiques intérieures des pays membres. Londres, soutenu, entre autres et comme à l'accoutumée par le gouvernement conservateur espagnol, s'y opposait. Depuis mardi, il n'en est plus question.

Patrice Claude

Londres devrait aisément remplir les critères de convergence du traité de Maastricht

LONDRES

de notre correspondant dans la City

« Nous avons besoin de plusieurs années avant d'atteindre le degré de convergence nécessaire de notre économie avec celle de nos partenaires » : c'était hier, en octobre 1997. Pressé par une soudaine crise boursière à Londres, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, avait posé cinq tests économiques à satisfaire avant toute adhésion à la monnaie unique européenne : le maintien de l'investissement à long terme en Grande-Bretagne, la préservation de la compétitivité de la City, la promotion de la flexibilité, le soutien à la croissance et à la création d'emplois, et, enfin, le rapprochement du cycle économique avec celui de la zone euro. Des con-

ditions des plus floues, sans référence chiffrée, définies, dit-on, dans la précipitation entre deux Concorde et trois réunions de l'assemblée générale du Fonds monétaire international.

« La politique de Blair envers l'euro est identique à la politique d'apaisement de Chamberlain envers Hitler : de la tergiversation magistrale, ni courageuse ni admirable, mais politiquement opportune pour gagner du temps », proteste l'économiste eurosceptique Tim Congdon, directeur général de Lombard Street Research. A l'écouter, les préalables d'il y a quatre ans sont aujourd'hui satisfaisants. Primo, même une livre forte n'a pas fait fuir les investisseurs étrangers, pour qui la Grande-Bretagne reste le pays le plus attractif d'Europe en raison notamment de

coûts sociaux bas. Deuxièmement, les points forts de la première place boursière européenne (savoir-faire, dynamisme des banques étrangères, réglementation libérale, suprématie de l'anglais) sont indépendants du facteur monétaire.

DANS DEUX ANS

Troisièmement, c'est avec envie, selon lui, que les continentaux regardent la performance de la Grande-Bretagne dans le domaine de l'emploi, conséquence d'un modèle basé sur la loi du marché et sur une organisation particulièrement flexible. Enfin, la baisse des taux d'intérêt et la stabilité des taux de change avec la zone euro

– qui absorbe 65 % des exportations britanniques – devraient favoriser l'activité et l'emploi.

Reste l'obstacle le plus important au départ, la convergence des cycles économiques de la Grande-Bretagne et du reste de l'Europe. Lors de l'arrivée au pouvoir du Labour, le contraste était saisissant entre un royaume en plein boom économique, au sommet de son cycle après cinq années de croissance soutenue, et une Europe continentale économiquement fragile. Les taux d'intérêt britanniques, alors, étaient presque le double de ceux de la future union monétaire. Or, aujourd'hui, la zone euro affiche une conjoncture au beau fixe

alors que les nuages commencent à s'accumuler sur une économie britannique qui reste florissante. Quant au loyer de l'argent, il reste certes légèrement supérieur à celui de la Banque centrale européenne. Mais cette différence est du même ordre que celle séparant l'Irlande, voisine des autres pays de l'Euro-land au moment de son adhésion. De l'avis général, l'économie britannique est désormais alignée davantage sur l'Europe que sur les Etats-Unis, ce qui n'était pas le cas lors de l'arrivée de Tony Blair à Downing Street, en mai 1997.

Pour Michael Hughes, de la société Baring Asset Management, si Tony Blair s'en tient à son calen-

drier pour une possible adhésion dans les deux ans suivant les élections, le Royaume-Uni devrait aisément remplir alors – comme au demeurant aujourd'hui – les réels critères de convergence, ceux réclamés par le traité de Maastricht. Et tout indique que, pour faciliter son basculement dans l'euro, ses partenaires européens pourraient se montrer conciliants sur la seule pierre d'achoppement existant à ce jour : l'exigence du respect pendant deux ans au moins par la livre sterling des marges normales de fluctuation prévues par le système monétaire européen, et ce sans dévaluation.

Marc Roche

La bataille du député Roger Casale contre l'abstention

WIMBLEDON

de notre envoyé spécial

J-2 à Wimbledon. Loin du sport central qui a fait la notoriété sportive mondiale de cette banlieue hup-

REPORTAGE

« Puis-je vous dire hello ? Je vous demande de voter jeudi »

pée du sud de Londres, loin du « Village », ce quartier aux riches demeures fleuries à 2 ou 3 millions de livres, fief ancestral du Parti conservateur, le député travailliste sortant, Roger Casale, redouble d'efforts. Wimbledon appartient à la centaine de circonscriptions dites marginales – les plus âprement disputées, celles dont dépendra l'ampleur de la victoire annoncée du New Labour.

La quarantaine énergétique et souriante, Roger Casale nourrit une grosse inquiétude : et si les électeurs fidèles, sûrs du résultat, jaugeaient superflu, jeudi, de se rendre aux bureaux de vote ? Le député est d'autant plus soucieux que son succès en 1997 fut à la fois l'un des moins attendus et des plus spectaculaires. Dans cette circonscription acquise aux Tories depuis 1950, Roger Casale, surfant sur la vague qui rejetait les conservateurs, bénéficia du deuxième plus fort déplacement de voix – 20 % –

en faveur des travaillistes dans la région du Grand Londres. Combien parmi ces déçus du camp tory prolongeront leur fâcherie fratricide ? Pour Roger Casale, ce qui importe avant tout, c'est de faire le plein de ses propres bataillons. Plus la participation électorale sera forte à Wimbledon, escompte-t-il, plus il aura de chances de l'emporter. « Si le taux dépasse nettement 70 %, ce sera bon pour nous, prévoit-il. S'il est inférieur à 70 %, nous aurons des problèmes. »

A Wimbledon, comme dans les autres circonscriptions marginales, la bataille travailliste contre l'abstention, en hausse en Grande-Bretagne, est cruciale. Roger Casale la livre, avec soin, dans un porte-à-porte à l'ancienne, lors des « blitz », les raids électoraux qu'il lance sur les quartiers sensibles. La méthode est toujours la même : il gare son élégante Rover dans l'une des rues coquettes où vivent les classes moyennes de la « Middle Britain », celles qui se reconnaissent dans le néolibéralisme cher à Tony Blair, sort du coffre ses munitions – tracts, affiches, brochures – et commence, carde rouge à la boutonnière, son minutieux exercice, avec l'aide d'un petit commando, qui comprend sa propre mère, chapeau de paille et robe fuchsia. Il sonne aux portes, et lorsqu'elles s'ouvrent, engage le dialogue par la même phrase, qu'il répète des centaines de fois : « Puis-je vous dire hello ? Je suis Roger Casale, votre député. Je vous demande de voter jeudi. Toute voix est importante. Je compte sur vous. »

Les inconditionnels du Labour, ancienne ou nouvelle manière, iront voter, et plutôt deux fois qu'une. Ils sont prêts à afficher leur opinion en plantant dans leur jardin, pendant deux jours, les pieux ornés de l'affiche « Votez Labour » que Rachid, un volontaire d'origine kabyle, transporte dans sa voiture. Mais il y a aussi les déçus du néotravaillisme, les hésitants, ceux qui ne prendront leur décision, avouent-ils, « que mercredi soir ».

SANTÉ, ÉDUCATION, TRANSPORTS « Pourquoi voterai-je à nouveau pour vous ? demande une vieille dame. J'ai besoin d'être opérée. A l'hôpital on me dit d'attendre huit mois. » L'état calamiteux de la santé publique revient souvent dans les conversations. Sur ce sujet, comme sur l'éducation ou les transports, autres thèmes majeurs de la campagne, le député compatit, reconnaît le désastre des services publics mais souligne que les travaillistes ont besoin de temps pour mener à bien le redressement. Il brandit parfois l'argument massif : « Avez-vous envie de revoir les Tories au pouvoir ? Avec eux, vous savez bien que ce serait pire. »

Il y a encore les indifférents, comme ce jeune homme croisé sur un trottoir et qui n'a pas l'intention de voter : « Je ne me sens pas coupable, et vous n'y changerez rien », répond-il à l'élu. Entre eux deux, tout dialo-

gue politique semble impossible. Il y a enfin les plus farouchement hostiles, ceux qui serrent les dents et refusent de lire les tracts, comme cette dame qui balaie sur son palier, chemisier blanc et tablier Vichy, ou ce père de famille qui, accompagnée de sa fille adolescente, se plaint de la pénurie de professeurs et en veut à Tony Blair d'avoir mangé sa promesse de ne pas augmenter les taxes : « J'ai encore le texte de ses discours. Vous voulez que j'aille les chercher ? », lance-t-il au député, qui, avec calme et pédagogie, explique longuement la politique du New Labour.

Retour dans les bureaux du député, au premier étage de l'hôpital Nelson où, justement, le petit Roger est né en 1960. Car ce descendant de lointains immigrants italiens est un enfant de Wimbledon, où son père était professeur, et où il a grandi avant d'étudier à Oxford et d'enseigner à son tour. Roger est du coin, et il ne se prive pas de le répéter, face à un challenger conservateur venu d'ailleurs. Avant de lancer un autre « blitz », à la sortie de la gare, le député signe à la chaîne sa dernière lettre de candidat que des volontaires s'empressent de glisser dans des enveloppes. Trois mille cinq cents lettres personnalisées doivent arriver avant le soir au domicile des électeurs. Elles s'achèvent ainsi : « Sans votre bulletin, je ne peux rien. S'il vous plaît, votez jeudi. »

Jean-Pierre Langellier

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED
*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle. Admissions : janvier, avril, octobre.
ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ « Part-time » sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse
DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ « Part-time » sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse
MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
■ « Multicultural, Part time » sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
■ « Full-time » : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse
e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA
International School of Management : 148, rue de Grenelle 75007 Paris Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08 e-mail : ism.paris@wanadoo.fr http://www.ism-mba.edu Programmes gérés à New York par ISM. Inc USA

Le changement de majorité au Sénat remet en question la politique de George Bush

Le président, contraint à la cohabitation, devra revoir son programme de gouvernement

Le Sénat américain est formellement passé, mercredi 6 juin, dans le camp démocrate, entraînant un changement de paysage important dans la

présidence Bush. A part les réductions d'impôt, déjà adoptées, les autres projets de l'administration risquent d'être contrariés par la cohabitation

qui s'engage, notamment le bouclier antimissile, la relance de l'énergie nucléaire, la nomination des juges et le dossier environnement.

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est par un de ces petits gestes symboliques que le pouvoir a changé de mains au Sénat américain, dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 juin. Après la fin de la session quotidienne dans laquelle le Parti républicain détenait toujours formellement le contrôle de la Chambre haute, des employés du Congrès ont dévissé le pupitre du sénateur Jim Jeffords, qui avait fait défection fin mai, et l'ont transféré du dernier rang de la moitié de l'hémicycle attribuée au Grand Old Party (le Parti républicain) à l'avant-dernier du camp démocrate.

Bien qu'officiellement indépendant, le sénateur du Vermont siégera avec les démocrates. Et il a décidé de voter avec eux pour la réorganisation qui suivra leur prise de contrôle du Sénat.

« COUP D'ÉTAT »

Place donc au sénateur du Dakota du Sud, Tom Daschle, qui succède au républicain du Mississippi, Trent Lott, comme chef de la majorité à la suite de ce que celui-

ci a qualifié de « coup d'Etat d'un seul individu » et un de ses collègues de « mardi noir ». Mercredi, le doyen démocrate, Robert Byrd, âgé de quatre-vingt-deux ans, devait reconnaître le changement de leader et mettre fin à six années de majorité républicaine. Mais la transition risque d'être acrimonieuse, la nouvelle majorité étant des plus ténues : 50 voix contre 49, plus un indépendant. Ce qui explique pourquoi les responsables républicains, et en premier lieu Trent Lott, déboulonné de son poste, pourraient jouer les mauvais perdants.

En revanche, le président Bush, dont l'insensibilité aux états d'âme des républicains modérés est responsable du départ de Jim Jeffords, a voulu montrer son attachement au bipartisme en recevant à la Maison Blanche quatre sénateurs de chaque parti, plus le transfuge. Dans un entretien au *New York Times* de mercredi, il s'est efforcé de faire bonne figure : « Nous sommes devant un paysage différent, a-t-il admis. Mais nous sommes toujours sur le même continent. »

Les démocrates vont donc prendre la présidence des commissions, ce qui leur donnera le contrôle de l'ordre du jour, et en particulier de l'examen des nominations soumises par George W. Bush.

L'ARBITRAGE DES MODÉRÉS

Le président risque d'avoir du mal à remplir les postes vides de son administration. Son programme de gouvernement va s'en trouver complètement chamboulé (lire ci-dessous). Mais, en l'absence d'un nouveau règlement entre les deux camps aux effectifs presque égaux, les règles en vigueur font que les républicains conserveront la majorité dans huit commissions, les démocrates dans une, les sept autres étant à égalité. Ce qui est la meilleure recette pour un blocage du fonctionnement du Sénat.

Tom Daschle et ses collègues ont donc réclamé un siège de majorité dans chaque commission à des républicains qui exigent en échange la promesse que les démocrates ne bloqueront pas les nominations de conservateurs pro-

posées par le président. Les négociations sont en cours.

Mais on a déjà entendu prononcer le mot de « filibustering » (obstructionnisme) chez les républicains. Pour empêcher cette pratique, qui permet d'enterrer un projet à l'issue d'un débat sans fin, une majorité de 60 sénateurs (sur 100) est indispensable. Les modérés – en premier lieu les survivants de l'aile libérale républicaine – devraient donc jouer un rôle charnière.

En attendant, l'ordre du jour a déjà été modifié. Après l'adoption d'une loi sur l'éducation, sur laquelle le démocrate Ted Kennedy a coopéré avec la Maison Blanche, George W. Bush comptait présenter son projet de politique énergétique fondé sur une relance de la production. Le Sénat débatta à la place d'un projet de protection des patients du service de santé présenté par un démocrate associé au républicain John McCain avant de discuter d'une augmentation du salaire minimum.

Patrice de Beer

Les dossiers qui risquent d'être enterrés

WASHINGTON
de notre correspondant

● **Energie** : la première victime sera la législation sur l'énergie – incluant la possibilité de relancer le nucléaire – que le président comptait voir débattre d'ici à l'été. Le nouveau président de la commission de l'énergie et des ressources naturelles, le sénateur Jeff Bingaman, est hostile à une politique visant à privilégier l'augmentation de la production énergétique aux dépens de l'environnement. Ainsi la Maison Blanche doit-elle abandonner l'espoir de voir creuser des puits de pétrole dans la réserve naturelle de l'Alaska, un de ses projets phare. La commission devrait aussi proposer des mesures pour réduire la consommation d'essence des très populaires véhicules 4 x 4.

● **Environnement** : le sénateur James Jeffords devrait être remercié pour sa défection en

troquant la présidence de la commission de la santé, qu'il occupait en tant que républicain, par celle de l'environnement. Les démocrates ont critiqué l'abandon par George Bush du protocole de Kyoto sur le réchauffement

climatique. Le sénateur Jeffords est justement l'auteur d'une proposition de loi pour contrôler les émissions de CO₂.

● **Justice** : le mormon Orrin Hatch va céder la place au libéral Patrick Leahy à la commission

Le projet de bouclier antimissile risque d'évoluer

Le changement de majorité politique au Sénat américain pourrait faire évoluer le projet de l'administration Bush d'une défense antimissile (NMD), a estimé, mardi 5 juin à Paris, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. « Il n'est pas exclu que ce projet évolue compte tenu de novations technologiques ou d'impossibilités technologiques, de problèmes financiers, ou encore du débat politique, puisque le Sénat vient de changer d'orientation et que les nouveaux responsables des commissions-clés n'ont pas tout à fait la même approche », a-t-il déclaré devant l'Assemblée nationale française.

Le chef de la diplomatie française a réitéré les réserves de l'Hexagone à l'égard de cette défense antimissile. « Nous ne sommes pas absolument convaincus par les arguments qui sont mis en avant pour ce projet », a-t-il dit.

Le thème du bouclier antimissile devrait être au centre de la tournée européenne qu'effectuera la semaine prochaine le président George W. Bush.

judiciaire. La première conséquence devrait être le blocage de la nomination d'une centaine de juges conservateurs dont le président Bush comptait obtenir la confirmation. On peut aussi s'attendre que les démocrates bloquent la nomination de juges trop conservateurs à la Cour suprême, ce qui aurait modifié pour longtemps la composition de cette instance, divisée comme on l'a vu lors de l'élection de M. Bush.

Enfin, si l'on ne peut s'attendre pour le moment à de grands changements à la commission des affaires gouvernementales, celle-ci devrait permettre au populaire sénateur Joe Lieberman – le colistier malheureux d'Al Gore et qui pourrait être candidat à la Maison Blanche en 2004 – de retrouver une plateforme politique de premier plan.

P. de B.

La défense antimissile au premier rang des bouleversements

Les démocrates restent attachés au traité ABM et à la stabilité qu'il a instaurée sur la scène internationale

NEW YORK

de notre correspondante

C'était il y a si peu de temps – un mois à peine. Le 1^{er} mai précisément, dans un grand discours à

ANALYSE

Le Sénat va devenir un lieu de débat et non plus une chambre d'enregistrement

la National Defense University, George W. Bush, président des Etats-Unis, lançait son ambitieux projet de bouclier antimissile, proclamait le caractère obsolète du traité antimissile ABM, fondement des relations stratégiques est-ouest, et envoyait ses émissaires poser les jalons de ce grand dessein avec les alliés. Avec un aplomb inattendu pour un président si fragilement élu, M. Bush entendait ouvrir une nouvelle ère stratégique.

L'Histoire et un petit sénateur du Vermont quasi inconnu en ont décidé autrement. Si l'éducation et quelques choix budgétaires sociaux sont les sujets qui ont précipité la défection du sénateur Jeffords des rangs républicains, c'est en fait la politique étrangère de l'administration Bush qui va se retrouver au premier rang des bouleversements provoqués par le changement de majorité au Sénat. Exit Jesse Helms, le pourfendeur des Nations unies : l'éjection de l'ultraconservateur et irascible sénateur républicain de la prési-

dence de la commission des affaires étrangères est sans doute la conséquence la plus visible, mais elle est plus qu'un symbole. La fameuse « humilité » qui, d'après les promesses électorales du candidat George W. Bush, devait marquer la diplomatie de son administration et s'en est en fait révélée singulièrement absente, est finalement imposée aux républicains, par la petite porte.

La défense antimissile (NMD, *national missile defense*), sur laquelle l'administration Bush a misé si tôt et si fort, va évidemment se trouver la première affectée. Les démocrates sont beaucoup moins pressés de mettre en œuvre ce projet auquel ils ne sont pas fondamentalement opposés, mais dont ils pensent que le déploiement est prématuré ; ils sont aussi plus attachés au traité ABM et à la stabilité qu'il a instaurée. Laissant à son successeur le soin de décider de l'avenir de la NMD, le président Bill Clinton avait expliqué à l'automne dernier que la technologie et l'efficacité opérationnelle du système à l'étude n'étaient pas encore assez fiables pour envisager son déploiement.

ESPOIR COMPROMIS

Le successeur de Jesse Helms à la tête de la commission des affaires étrangères, le sénateur démocrate Joe Biden, et son collègue de la commission des forces armées, Carl Levin, ont également des positions différentes de celle des républicains sur la question : M. Biden

a indiqué, il y a quelques jours, qu'il avait l'intention d'élargir le débat sur le bouclier antimissile, qu'il considérait comme « le débat de sécurité nationale le plus important et une décision qui aura de profondes conséquences pour nos enfants et les générations à venir ».

De son côté, M. Levin, tout en se déclarant confiant dans la capacité à la fois financière et technologique, à terme, des Etats-Unis de développer un système de défense antimissile, a sérieusement compromis les espoirs de M. Bush de commencer à déployer un tel système avant l'élection présidentielle de 2004 : « Je ne crois pas que la technologie soit au point assez rapidement, même s'il décide de violer le traité (ABM), a confié le sénateur Levin au *New York Times*. Et nos alliés européens ont manifesté tant de prudence et de préoccupation que le président va être contraint de se replonger dans les complexités de cette question. »

Même si les démocrates n'ont jamais qu'une voix de plus que les républicains au Sénat désormais, l'impact du changement de majorité sur la diplomatie va dépasser le débat sur la NMD, affirme Jim Steinberg, ex-conseiller adjoint de Bill Clinton pour la sécurité nationale. « Bien sûr, on ne va pas se mettre à ratifier tout d'un coup des traités auxquels on n'a pas touché pendant des années, dit-il, mais le Sénat joue un rôle particulier de caisse de résonance en politique étrangère qui fait que ce sera un lieu de débat et non plus une chambre d'enregistrement. Les républi-

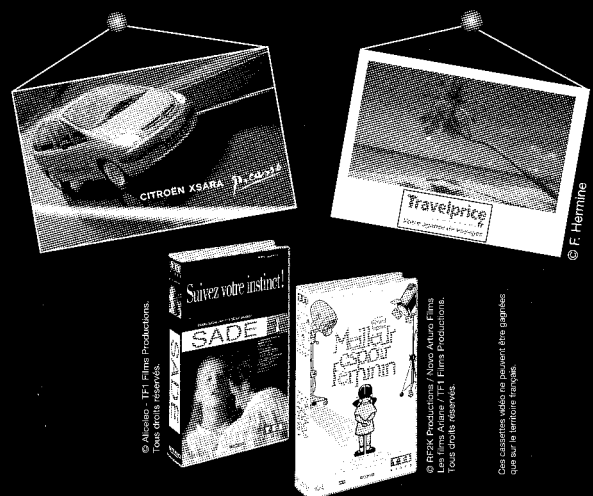
700
0
20
DES
LECTEURS

Le
LIVRE
de
POCHE

GRAND JEU
CONCOURS

Votez
pour votre
livre préféré...
et participez
au tirage au sort !

C.Arnothy / P. Bellemare
J. Boissard / J. Case
M. Chapsal / T. Clancy
P. Coelho / R. Cook
P. Cornwell / C. Cussler
R. Deforges / J. F. Deniau
K. Follett / M. George
J.-C. Grangé
C. Hermary-Vieille
C. Higgins Clark
M. Higgins Clark
Homerick / A. H. Japp
S. Junger / S. King
J. Krantz / R. Ludlum
A. Nothomb / K. Pancol
D. Picouly
P. Poivre d'Arvor
C. Signol / P.-L. Sulitzer
B. Taylor Bradford
D. van Cauwelaert
B. Werber



+ 1000 PRIX
À GAGNER !

Un grand jeu sans obligation d'achat.



handspring magimix L'EXPRESS LIRE

Sylvie Kauffmann

Le pouvoir turc freine la lutte contre la corruption

Le ministre de l'intérieur, Saadetdin Tantan, en pointe dans le combat contre les fraudes, a été relégué à la direction des douanes

ISTANBUL

de notre correspondant

Le ministre Saadetdin Tantan, qui avait lancé une croisade contre la corruption, a été évincé de son poste à la tête du ministère de l'intérieur et relégué à une fonction ministérielle de moindre importance à la direction des douanes. Rüstü Kazim Yücelen, un proche du vice-premier ministre Mesut Yilmaz, reprend le portefeuille de l'intérieur.

Très populaire, Saadetdin Tantan, un ancien chef de police à la réputation intègre, avait récemment été accusé par son chef de parti, le vice-premier ministre Mesut Yilmaz, d'avoir trahi le Parti de la mère patrie (ANAP) en autorisant la gendarmerie à ouvrir une enquête sur des fraudes au ministère de l'énergie, contrôlé par l'ANAP. Plusieurs bureaucrates de haut rang ont été arrêtés à la suite de l'investigation, et le ministre de l'énergie, Cumhur Ersümer, un proche allié de Mesut Yilmaz, avait été forcé de démissionner. L'Assemblée nationale avait néanmoins décidé de ne pas poursuivre une enquête contre Ersümer, qui est protégé par son immunité parlementaire.

La corruption chronique en Turquie est considérée par les institutions internationales comme une des causes principales des crises financières qui ont ébranlé le pays en novembre et février derniers. Un récent rapport de la chambre de l'industrie d'Ankara, cité par la Banque mondiale, suggère que les contrats publics sont souvent attribués aux compagnies qui offrent aux partis politiques des « donations » pouvant atteindre 15 % de la valeur du contrat.

Ces remous politiques contri-

buent à maintenir un climat d'incertitude qui affecte les marchés financiers, en dépit de l'accord conclu le 15 mai avec le Fonds monétaire international. Une délégation du FMI, actuellement en Turquie pour évaluer la mise en application du programme de redressement, s'est plainte que le gouvernement ait déjà dévié des buts qu'il s'était fixés. « Certaines cibles promises ont été dépassées. Il y a un peu d'inquiétude dans ce domaine », a admis le Tunca Toskay, responsable du commerce extérieur, après son entretien avec la délégation du FMI. Pour éviter des troubles sociaux, le gouvernement avait consenti aux employés du secteur public des augmentations de salaire supérieures aux taux décidés avec le Fonds. Sous la pression du Parti d'action nationaliste (MHP), le gouvernement a également fixé pour le blé un prix officiel plus élevé que ne le prévoyait le programme économique.

Bien que les trois dirigeants de la coalition aient signé la lettre d'intention adressée au FMI, afin de permettre à la Turquie de recevoir l'aide financière d'urgence dont elle avait grand besoin, le programme économique, qui prévoit de couper les liens entre les partis politiques et les institutions économiques du pays, rencontre une forte opposition. La semaine dernière, Yüksel Yalova, un autre membre de l'ANAP, responsable des privatisations, avait dû quitter le gouvernement après avoir publiquement émis des doutes sur la privatisation du tabac. Yilmaz Karakoyunlu remplacera M. Yalova.

Nicole Pope

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

« **Tout d'abord, une question plutôt de forme que de fond, comment faut-il s'adresser à vous ? Je demande cela car, pour la grande majorité des Iraniens en dehors du pays, vous êtes le chah.**

– Je suis Reza Pahlavi, je laisse le choix du titre aux autres.

– **Quel jugement portez-vous sur l'élection présidentielle du 8 juin en Iran ?**

– Je ne prévois aucun changement. Une fois encore, le régime fait tout pour manipuler le peuple en prétendant organiser des élections légitimes, alors que les Iraniens savent désormais que ce n'est qu'une farce.

– **Mais, il y a quatre ans, les Iraniens ont massivement participé aux élections...**

– Je pense que les Iraniens ont voté alors contre l'establishment. Mohammad Khatami s'est fait élire car il a promis la réforme, qui était, il y a quatre ans, la seule expression d'un mouvement progressiste. Aujourd'hui la situation est différente, car il n'a pas pu tenir ses promesses. Et, en sa qualité de plus haute autorité gouvernementale, il n'a aucun pouvoir, ni même le contrôle de la radio et de la télévision. Pire, M. Khatami a été incapable de prendre des positions fermes face aux éléments plus durs du régime. A la moindre secousse, il s'est toujours rangé du côté du régime.

– **Vous parlez souvent de la nécessité d'un référendum. Comment l'envisagez-vous ?**

– Je pense que, pour y parvenir, il faut que la communauté internatio-

Prince Reza Pahlavi, fils du dernier chah d'Iran

« Les Iraniens ne soutiennent plus le régime, le moment du changement est venu »

Dans un entretien au Monde, le fils du dernier chah d'Iran, dont le régime a été renversé par la révolution islamique de 1979, qualifie la prési-

dentielle du 8 juin de « farce » électorale. Le prince alerte la communauté internationale sur la nécessité de faire pression sur le régime afin

d'obtenir des réformes. « Les Iraniens sont près de 70 millions à réclamer la liberté », « Ecoutez-les », conclut-il.



PRINCE REZA PAHLAVI

nale commence à faire pression sur le régime. Par exemple, les Américains ne devraient pas envisager de lever des sanctions contre ce régime sans conditions. Les Européens, qui parlent d'une expansion des investissements en Iran, devraient aussi, en échange, réclamer certaines réformes, par exemple : libérer les étudiants, lever la censure sur les journaux et, pourquoi pas, organiser un référendum.

– **Comment convaincre les Occidentaux ?**

– C'est une question de conscience. Mon rôle désormais est d'attirer l'attention sur le fait que les Iraniens réclament une solution démocratique et qu'ils ne croient plus aux réformes promises. En dehors du pays, mon rôle est celui de catalyseur permettant une unité d'action. Aujourd'hui, le moment est venu pour la gauche comme pour la droite, républicains et monarchistes, de trouver une unité d'action.

– **Vous dites que vous ne représentez pas l'ancien régime, que représentez-vous ?**

– C'est vrai, je ne me présente pas comme le représentant d'une institution particulière mais com-

me un catalyseur qui a pour but la démocratie dans son pays.

– **Etes-vous aussi soutenu en Iran ?**

– Je suis en contact permanent avec beaucoup de personnes en Iran, des gens qui sont au sein même du régime, je parle des pas-darans, des bassidjis – des gardiens de la Révolution, des officiers ou des religieux –, à qui je dis : vous n'êtes pas obligés de chavirer avec ce navire qui prend l'eau.

– **Vous dites cela avec beaucoup d'assurance...**

– Je le dis avec conviction car nous savons que les Iraniens ne soutiennent plus le régime. En quatre ans ils ont beaucoup appris désormais avec la haute technologie, il existe un véritable lien entre les Iraniens et le reste du monde. Je pense donc que le moment du changement est venu. Je pense évidemment à une transition sans violence comme nous avons pu le voir récemment en Serbie. Mon inquiétude évidemment est que, dans ce cas-là, le régime opte pour la violence.

– **Quel est votre message à la communauté internationale ?**

– Je dis, écoutez les Iraniens. Pendant vingt-deux ans, vous avez oublié les Iraniens, ils sont près de 70 millions aujourd'hui à réclamer la liberté, qu'on les écoute. Je dis à l'Occident : le pétrole qui coule dans vos oléoducs n'est pas plus important que le sang qui coule dans les veines des Iraniens.

– **Avec le recul, qu'est-ce qui, à votre avis, justifie la révolte du peuple iranien en 1979 ?**

– Il est évident que beaucoup d'erreurs et d'excès ont été com-

mis avant la révolution. Je ne nie pas cela, au contraire. Il y avait évidemment un manque de liberté politique, je ne nie pas non plus que la révolte a été populaire, mais ceux qui ont fait la révolution ne voulaient pas ce résultat, l'Iran a régressé depuis vingt-deux ans. Cela dit je préfère parler de l'avenir, l'Histoire jugera ce qui s'est passé à l'époque.

« **Mon rôle, désormais, est d'attirer l'attention sur le fait que les Iraniens réclament une solution démocratique** »

– **Quel est, à votre avis, le système politique le mieux adapté pour l'Iran d'aujourd'hui ?**

– La question devra être décidée par les Iraniens. Ce qui compte pour moi est le contenu du régime, qui doit être basé sur des principes démocratiques. Dans ce schéma, la forme est secondaire, une république ou une monarchie constitutionnelle, peu importe, ce qui compte est que le régime soit démocratique.

– **Quel serait votre rôle dans une république ?**

– Celui du citoyen engagé. »

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

Le premier ministre israélien traite Yasser Arafat d'« assassin »

LES ÉTATS-UNIS ont noté, mardi 5 juin, une certaine baisse de la violence entre Israéliens et Palestiniens, tout en reconnaissant que la menace de nouveaux attentats à la bombe restait un risque majeur. « Nous avons vu une diminution de la violence au cours des dernières quarante-huit heures et sommes très satisfaits de voir que la situation semble aller dans la bonne direction », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, à quelques heures de l'arrivée du chef de la CIA, George Tenet. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a cependant traité le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, d'« assassin » et de « menteur pathologique », dans un entretien accordé à la chaîne russe NTV, diffusé, mercredi, par les télévisions israéliennes. De son côté, le président Jacques Chirac a lancé mardi soir un appel à « l'arrêt de toutes les initiatives militaires », à l'issue d'un entretien avec le premier ministre suédois, Göran Persson, président en exercice de l'Union européenne.

En dépit du cessez-le-feu annoncé le 2 juin, des incidents ont été signalés dans les territoires occupés. En Cisjordanie, un bébé de six mois d'une famille de colons juifs a été très grièvement blessé par

des pierres lancées par des Palestiniens contre la voiture de ses parents. En outre, trois Palestiniens ont été blessés lors de manifestations marquant l'anniversaire de la guerre israélo-arabe de juin 1967. Un membre du Fatah a été grièvement blessé mardi, dans le nord de la Cisjordanie, par des tirs alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture aux abords du village de Dhanabeh, proche de la ville de Tulkarem. Dans la bande de Gaza, des positions israéliennes ont essuyé des tirs sans faire de victime. Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) est, par ailleurs, revenu sur un communiqué publié le 4 juin liant une trêve au retrait israélien des territoires occupés.

Enfin, le ministre israélien de la défense, Benjamin Ben Eliezer, a annoncé la levée des restrictions à partir de mercredi pour le passage des produits pétroliers, du gaz et des produits alimentaires entre Israël et les territoires palestiniens « à la suite d'une baisse significative des attaques ». Israël avait décrété, vendredi, un « bouclage strict » des territoires palestiniens et imposé un blocus sur les villes autonomes. – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Des meurtres d'étudiants sèment l'épouvante dans le sud-ouest de la Chine

Circulant sur l'Internet, une rumeur impliquant la pègre a enflammé les esprits

NANCHONG (Chine)

de notre envoyée spéciale

Il flottait ce jour-là une odeur de mort sur le stade de Nanchong. Les gradins étaient bondés. Qua-

REPORTAGE

Au Sichuan, la criminalité ordinaire suscite la nostalgie de l'ère Mao

rante mille personnes, badauds alléchés, étaient venus au spectacle de l'hallali. Les quatre camions militaires ont tourné en rond sur la piste. Un véhicule par condamné. Crâne rasé, la nuque empoignée par un soldat de la police armée, écriteau (nominatif) en sautoir, les deux frères Liu Tianbing et Liu Tiannong et leurs comparses, Zhao Xiang et Liu Xiong - âgés de vingt-deux à trente ans - n'étaient plus qu'une humanité en sursis. Trophées vivants exhibés à la foule, ils faisaient mine d'écouter le haut-parleur qui crachait la sentence : la mort. La scène a été diffusée en boucle à la télévision locale. C'était le 29 mai. La troublante affaire des étudiants assassinés de Nanchong (province du Sichuan, sud-ouest de la Chine) venait de connaître son épilogue. Tout rentrerait enfin dans l'ordre.

Cette chronique de la criminalité ordinaire dans la Chine profonde a pour décor une ville du Sichuan d'un million d'habitants, agglomération semblable à toutes les cités du pays avec ses rues bordées de réparateurs de cycles ou de magasins de mode, sa salle de Bourse où les dames tricotent, ses salons de massage où des filles en short s'occupent d'un canapé et ses cybercafés où les étudiants viennent « chater ».

La rumeur était justement partie de là. Elle s'est envolée de l'une de ces petites salles où s'aligne une brochette d'ordinateurs. Elle s'est propagée jusqu'aux universités de Pékin, notamment à Beida dont les forums de discussion se sont enflammés. Les messages tambourinaient qu'une trentaine d'étudiants de Nanchong avaient été assassinés en quinze jours, que ce carnage était

l'œuvre de la mafia locale se vengeant de l'arrestation de son chef dans le cadre de la campagne nationale anticriminalité « Frapper fort ». « Pourquoi le gouvernement cache-t-il au public un événement aussi grave ? » grommelaient des étudiants dans leurs messages de solidarité avec les martyrs de Nanchong. La rumeur enflait au fil des heures. A quelques jours du douzième anniversaire de la tragédie de Tiananmen (4 juin 1989), elle prenait fort mauvais tournure.

Il était temps d'y mettre bon ordre. Les messages Internet furent donc rapidement nettoyés. Les seuls à percer le tamis mettaient en garde contre la désinformation autour de cette affaire orchestrée par les dissidents et la secte bouddhiste-taoïste Fa Lun Gong pour « provoquer le chaos dans le but de renverser le gouvernement ». Très rapidement aussi, on arrêta quatre voyous, des paysans sans foi ni loi, les fameux trophées empoignés dans le stade de Nanchong. On les tua, ces « criminels », mais le plus important était de tuer la rumeur, la sale rumeur.

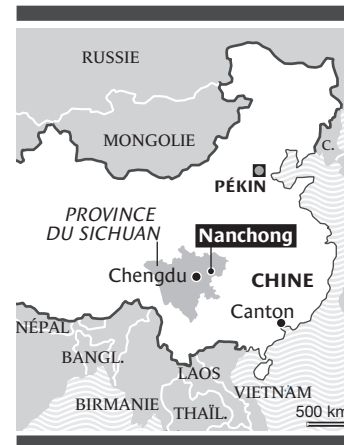
Que s'est-il donc réellement passé à Nanchong ? L'écheveau de la propagande et des fantasmes n'est pas aisé à démêler. Une seule certitude : six étudiants et deux lycéens ont bel et bien été assassinés en deux semaines. Le 26 avril, deux cadavres en état de putréfaction avancée ont été retrouvés dans la colline de l'Ouest, un lacis de promenade florale qui surplombe la ville : il s'agissait d'un couple d'étudiants de l'Institut de médecine. Le 5 mai, sur les mêmes chemins herbeux, un autre couple d'étudiants est assassiné.

Le paroxysme de l'horreur est atteint le 12 mai : un troisième couple d'amoureux est tué non loin de la rivière Jialing. Deux lycéens témoins de la scène connaissent le même sort. Les quatre victimes sont décapitées, leur tête jetée dans la rivière. A chaque fois, les filles sont violées. D'autres viols sont signalés (trois étudiantes dans leur chambre le 4 mai) mais se concluent moins tragiquement. Tels sont les faits établis, reconnus par les autorités. L'autre réalité avérée, c'est le climat d'épouvante

qui a régné à ce moment-là sur la cité. Avant qu'une relative sérénité ne revienne fin mai, les étudiants sont restés claquemurés dans leurs dortoirs. Seuls leurs camarades de la communauté tibétaine du Sichuan, autorisés à conserver leur poignard à la ceinture en tant que « minorité nationale », osaient braver la psychose ambiante.

RESSENTIMENT POPULAIRE

Au-delà, on entre dans l'ordre de l'hypothèse. Cette flambée de violence est-elle liée à l'arrestation du chef de la petite mafia locale, Luo Xiaolin (âgé d'environ trente-cinq ans), un ancien des « camps



de rééducation par le travail » libéré pour bonne conduite ? Il s'était constitué un redoutable gang autour d'une industrie en plein essor aux quatre coins de la Chine : la récupération musclée des dettes. Devant l'inaction de la justice, un nombre croissant de créanciers font appel à des gros bras de cet acabit pour recouvrer leur dû. Chef implacable, Luo Xiaolin régnera une discipline de fer au sein de son groupe. On raconte qu'il a un jour tranché les doigts d'un lieutenant à la loyauté vacillante et l'a forcé à les avaler. A mesure qu'il inspirait la peur, Luo s'est mis à racketter les commerçants en leur promettant sa « protection ». La dérive mafieuse était bel et bien consommée. Mais Luo n'eut guère de soucis jusqu'à ce que le gouvernement central de Pékin décide de

déclencher en avril la campagne « Frapper fort » - qui s'est déjà soldée par un millier d'exécutions.

Selon les autorités, la série d'assassinats d'étudiants n'a strictement aucun rapport avec l'arrestation de Luo, survenue courant avril. Elle serait en fait imputable à deux groupes distincts, vagabonds plus que mafieux, dépourvus de lien avec le « milieu » de Luo. Cette version arrange les autorités car elle dédramatise un événement qui a enflammé l'imagination populaire. Il n'a pas été possible de lui opposer des témoignages contraires. Qu'importe : le principal intérêt de l'affaire n'est pas dans ces certitudes policières.

Les leçons de Nanchong sont ailleurs et elles sont riches. Elles sont dans le ressentiment populaire suscité par la montée de la criminalité dans la Chine de la « réforme économique » au point de susciter la nostalgie de l'ère Mao où « on n'a jamais vu des crimes pareils », regrette un vieux paysan croisé au bord de la rivière Jialing. Elles sont dans le scepticisme de la population face à la campagne « Frapper fort » qui s'acharne d'abord sur les lampistes sans éradiquer les mafias qui « se développent sous la coupe d'officiels pourris » (message internet). Elles sont dans l'extrême émotion soulevée par les questions de sécurité sur les campus qui peuvent aisément nourrir la contestation, même si un gouffre sépare les étudiants pékinois, portés à l'interpellation critique, et leurs camarades provinciaux plus conservateurs.

Elles sont dans la fébrilité paranoïaque des autorités face à ces fermentations d'agitation. Elles sont enfin dans le rôle moteur que joue, aujourd'hui en Chine, Internet dans la circulation de l'information, dont le pouvoir a perdu la pleine maîtrise. L'affaire de Nanchong, c'est tout cela à la fois. Et cette affaire-là ne s'arrête pas aux images pathétiques de quatre vagabonds exhibés à la vindicte d'un stade bondé scandant l'hallali.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chine

COMMERCE GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE

Bac + 2 (DEJG, BTS, OUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Éco...)

3 sessions avril mai juin

Concours d'admission externe

Contactez Marion Maury
8, rue de Lofa - 75116 Paris

01 56 26 26 10
www.isg.fr

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT • ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intensification des combats en Macédoine

SKOPJE. Cinq soldats ont été tués dans des combats qui ont opposé pendant la nuit du mardi 5 au mercredi 6 juin les forces macédoennes à la guérilla albanaise près de Tetovo (nord-ouest), ont rapporté les médias macédoiens, citant des sources militaires. Selon ces sources, les combats, très intenses, ont duré cinq heures sur les hauteurs surplombant Tetovo. Les premiers accrochages avaient éclaté mardi en fin de journée, lorsque la guérilla de l'Armée de libération nationale (UCK) avait lancé une attaque au mortier contre des policiers positionnés à Gajre. Selon la radio macédoienne, d'autres attaques au mortier ont suivi, lancées depuis le village de Lisec ainsi que de Sipkovic et Popova Sapka, dans les montagnes de Sar qui dominent la région.

En mars, l'UCK avaient pris position dans une dizaine de villages des hauteurs de Tetovo, avant d'en être chassés lors d'une offensive militaire. Quelques semaines plus tard, les rebelles s'étaient emparés d'une dizaine de villages des environs de Kumanovo (nord-est) d'où l'armée tente vainement depuis un mois de les déloger. — (AFP.)

Moscou envoie 1 500 hommes de plus en Tchétchénie

MOSCOU. Le ministère russe de l'intérieur va envoyer 1 500 hommes supplémentaires en Tchétchénie pour renforcer sa 46^e brigade à Grozny, la capitale tchétchène en ruines, où soixante personnes ont été arrêtés, mardi 5 juin, lors d'une nouvelle opération de « contrôle d'identité », ont annoncé les autorités russes. Ce renforcement des forces russes en Tchétchénie est le premier annoncé officiellement, alors que les attaques des combattants tchétchènes se multiplient, y compris à Grozny.

En mai, Moscou avait annoncé la « suspension » du retrait progressif de ses troupes de Tchétchénie, promis en janvier par le président Poutine. Seuls 5 000 hommes avaient été retirés, sur un total officiel de 80 000 hommes. Le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, avait estimé, fin mai, qu'il était « impossible de prévoir » une date pour la fin de « l'opération antiterroriste » en Tchétchénie. — (AFP, AP.)

Serbie : des indices sur deux nouvelles fosses communes

BELGRADE. Les autorités serbes ont déclaré, mardi 5 juin, disposer d'indices sur l'existence d'au moins deux nouvelles fosses communes contenant des corps d'Albanais du Kosovo retirés du Danube en 1999. Le ministre de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, a déclaré qu'il « existe au moins deux emplacements potentiels contenant des victimes du Kosovo ». Toma Fila, avocat de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, a déclaré que son client n'avait nullement été au courant de l'affaire du camion et des fosses communes. Lundi, le ministre serbe de la justice, Vladan Batic, avait annoncé que les autorités yougoslaves s'approprieraient à prononcer des inculpations pour crimes de guerre contre leurs propres ressortissants alors que se poursuivaient de difficiles négociations au sein de l'actuelle majorité pour l'adoption d'une loi sur la coopération avec le Tribunal pénal international.

Par ailleurs, la police serbe compte informer l'opinion publique dans deux semaines concernant les dossiers établis sous le régime communiste sur les personnes considérées comme « ennemis intérieurs ». — (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **GRÈCE : la recherche d'une solution en Macédoine et le renforcement de la coopération avec l'Albanie et la Yougoslavie**, étaient à l'ordre du jour de la réunion, mercredi 6 juin, à Salonique, du comité de coordination des ministres de la défense des pays balkaniques (Albanie, Bulgarie, Croatie, Italie, Grèce, Macédoine, Roumanie, Slovaquie et Yougoslavie). Cette réunion se tenait en présence du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld. — (AFP.)

■ **BULGARIE : à quelques jours des élections législatives du 17 juin**, le Mouvement national de l'ex-roi Siméon II (MNS II) obtient 30,8 % des intentions de vote, loin devant la coalition au pouvoir des Forces démocratiques unies (FDU, 19,1 %) et la Coalition pour la Bulgarie autour du parti ex-communiste (9,6 %), selon un sondage de l'institut Nciom. L'ex-roi promet une hausse du niveau de vie à ses concitoyens. La Banque mondiale vient de classer la Bulgarie en queue de liste des pays candidats à l'intégration européenne. — (AFP.)

■ **ROUMANIE : une dizaine de Roumains ont trouvé la mort**, mardi 5 juin, dans l'explosion d'un pétrolier sans cargaison, battant pavillon maltais, qu'ils étaient en train de réparer dans le chantier naval de Constanta sur la mer Noire. — (Reuters.)

■ **ITALIE : le ministère de la justice reviendra à la Ligue du Nord**, a déclaré, mardi 5 juin, le futur chef du gouvernement, Silvio Berlusconi, qui a reconnu que les tractations avec ses alliés pour former le futur gouvernement avaient été perturbées par l'élection de Marcello Pera au perchoir du Sénat. M. Pera, spécialiste des questions de justice au sein de Forza Italia, avait été fortement pressenti comme ministre de la justice. — (AFP.)

■ **JORDANIE : un avion de la compagnie nationale Royal Jordanian** a quitté, mardi 5 juin, Amman à destination de Bagdad lançant le premier vol « charter commercial régulier » entre les deux capitales depuis la guerre du Golfe, en 1990, a-t-on appris auprès de la compagnie. Ce vol a obtenu l'approbation du comité des sanctions de l'ONU. — (AFP.)

■ **LIBAN : le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a protesté**, mardi 5 juin, contre le procès intenté à une journaliste basée à New York accusée de « contacts avec l'ennemi » pour avoir participé à une réunion avec un responsable israélien. Directrice du bureau de New York d'Al-Hayat, un quotidien arabe édité à Londres, Raghida Dergham a été déclarée fugitive par un tribunal militaire libanais pour ne pas s'être présentée à son procès le 1^{er} juin à Beyrouth. Un mandat d'arrêt a été délivré contre la journaliste qui a la double nationalité américaine et libanaise. — (AFP.)

■ **KOWEÏT : le ministère de la défense a annoncé**, mardi 5 juin, que son pays achètera un système de défense antiaérienne à l'Égypte qui le fabrique sous le nom de programme Amon. Cet équipement est composé de radars et de batteries de missiles. L'Égypte a été l'un des pays arabes chefs de file au sein de la coalition internationale qui a, en février 1991, libéré le Koweït de l'invasion irakienne. — (AP.)

■ **INDONÉSIE : quelque huit mille policiers et militaires ont défilé**, mardi 5 juin, près du palais présidentiel de Djakarta, lors d'une cérémonie marquant leur dévotion envers le chef de l'État, Abdurrahman Wahid. Ils s'opposent à la décision prise par Abdurrahman Wahid de limoger le chef de la police, le général Suroyo Bimantoro, et demandent que cette mesure soit confirmée par le Parlement. — (AFP.)

■ **COLOMBIE : Bogota a salué, mardi 5 juin, les premières libérations de prisonniers par la guérilla.** Toutes les radios et les télévisions ont interrompu leurs programmes pour annoncer en direct la libération de quatre policiers par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) dans le cadre de l'accord signé en fin de semaine entre le pouvoir et la guérilla. — (AFP.)

La présidente des Philippines tente de résoudre par la force la prise d'otages du groupe Abu Sayyaf

M^{me} Arroyo ordonne à l'armée d'« écraser » les rebelles islamistes

Un an après la prise d'otages de l'île de Jolo, le groupe islamiste Abu Sayyaf a récidivé en enlevant plusieurs dizaines de personnes, dont une

grande majorité de Philippins et trois Américains. Ceux-ci sont détenus dans l'île de Basilan (sud), un des fiefs du groupe. Refusant de

payer une rançon, la présidente Arroyo a choisi de résoudre la crise par la force, sans toutefois instaurer l'état d'urgence voulu par l'armée.

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Portée à la présidence des Philippines lors de la déposition, en janvier, de Joseph Estrada, Gloria Macapagal Arroyo n'a eu droit à aucune lune de miel. Elle a dû surmonter des émeutes qui ont suivi l'arrestation, le 25 avril, de son pré-décesseur, inculpé de « pillage économique ». Si elle a emporté, le 14 mai, des élections partielles, elle ne dispose que d'une majorité d'une voix au Sénat. La présidente se serait donc bien passée de la nouvelle prise d'otages, le 27 mai, par le groupe Abu Sayyaf, un assortiment de bandits connus pour avoir enlevé et rançonné, l'an dernier, des dizaines de gens, dont des touristes étrangers.

Cette fois, Abu Sayyaf a opéré loin de ses bases traditionnelles de Jolo et de Basilan, situées dans l'extrême sud de l'archipel. Des ravisseurs armés ont enlevé vingt personnes, dont trois Américains, dans une station balnéaire au large de l'île de Palawan (Sud-Ouest). Puis ils ont réussi à traverser la mer de

Sulu à bord de vedettes rapides pour regagner l'île de Basilan, au gré d'une équipée d'un demi-millier de kilomètres qui en dit déjà long sur la montée de la piraterie dans les eaux de cette partie de l'Asie.

AU BORD DE LA RÉCESSION

La présidente Arroyo a exclu, dès le départ, toute négociation de rançon et ordonné à l'armée d'« écraser » Abu Sayyaf. Mais l'arrivée de renforts de troupes à Basilan n'a pas empêché les bandits d'y occuper momentanément une clinique et une église adjacente dans la petite agglomération de Lamitan. A la faveur de la nuit du 2 au 3 juin, ils ont rompu le cordon de sécurité mis en place par les forces de l'ordre, évaluées à trois mille hommes. Neuf otages ont pu s'échapper pendant les combats. Les corps de deux autres ont été retrouvés décapités. Les bandits ont toutefois réussi à se réfugier dans une forêt de montagne en emmenant les trois Américains, dont l'un blessé au dos, ainsi qu'une cinquantaine d'otages supplémentaires capturés sur place. Les otages seraient détenus par un com-

mando d'une centaine d'hommes.

L'armée, avec les 15 morts et 51 blessés que l'affaire a déjà causés dans ses rangs, réclame l'instauration de l'état d'urgence à Basilan. Cette mesure permettrait l'arrestation de toute personne soupçonnée de complicité avec Abu Sayyaf, ce qui peut être une source d'abus. Tout en prêchant la fermeté, le gouvernement a nommé un médiateur qui serait rentré en contact avec les ravisseurs le 5 juin.

L'an dernier, la saga des otages d'Abu Sayyaf avait contribué à discréditer l'administration Estrada et à ternir l'image des Philippines, notamment en raison de l'échange de l'équivalent de dizaines de millions de francs pour obtenir la libération de détenus étrangers. L'industrie du tourisme en avait pris un coup avec une chute de 4,5 % des visiteurs étrangers. Intervenant après une attaque qui a fait deux morts dans une station balnéaire de Mindanao, le raid de Palawan devrait d'autant plus aggraver cette tendance qu'un officier américain serait porté manquant à la suite d'une récente excursion sur le mont Pinatubo, sur l'île

de Luçon. Le groupe auquel il appartenait a été momentanément intercepté par des guérilleros d'obédience communiste.

Outre la sécurité, le principal sujet de préoccupation de M^{me} Arroyo est une économie au bord de la récession, puisque le produit national brut a chuté de 0,5 % pendant le premier trimestre par rapport au trimestre précédent. Le gouvernement a entrepris de gros efforts pour rétablir la confiance, notamment celle des investisseurs étrangers. Il vient de remporter une victoire en obtenant du Sénat, le 4 juin, le vote de la privatisation de l'électricité, seul moyen de mettre fin à des coupures répétées de courant ces dernières années. Mais ce nouveau Sénat sera sans doute plus rétif lors du procès d'Estrada puisque l'opposition y est menée par l'épouse de l'ancien chef de l'État et par Paufilo Lacson, un ancien chef de la police que M^{me} Arroyo avait poursuivi, en mai, pour « complot » avant d'être contrainte d'y renoncer.

Jean-Claude Pomonti

Certaines personnes viennent tout naturellement chez British Airways pour changer leur billet Cathay Pacific. **En faites-vous partie?**



Chaque minute compte et même les agendas les mieux organisés peuvent changer. Si vous avez

besoin de souplesse lors de vos déplacements professionnels, vous apprécierez certainement

nos produits communs en classe affaires - Asia World, Latin World et South Africa World. Vous y

trouverez confort et flexibilité à des tarifs très attractifs. Pour en savoir plus, contactez votre agence

de voyages ou l'une des compagnies membres de l'alliance oneworld.*

Vous êtes au cœur de oneworld

BRITISH AIRWAYS

Aer Lingus

American Airlines

CATHAY PACIFIC

FINNAIR

IBERIA

LANCHILE

QANTAS

Ces avantages sont réservés aux passagers voyageant en classes Affaires des vols réguliers opérés et commercialisés par une compagnie aérienne membre de oneworld. Commercialisé agréé qu'un numéro de vol d'une compagnie aérienne membre de oneworld doit figurer sur votre billet. Aer Lingus, American Airlines, British Airways, Cathay Pacific, Finnair, Iberia, Lanchile. Ces services sont tous des marques déposées de leurs compagnies respectives.

www.oneworld.com

POLITIQUE Lionel Jospin a reconnu en deux temps – mardi 5 juin à l'Assemblée nationale et mercredi matin sur Europe 1 – ses liens passés avec une formation trotskiste, l'Or-

ganisation communiste internationaliste (OCI). ● **INTERROGÉ** à l'Assemblée nationale, mardi, par François Goulard (DL), il a notamment répondu qu'il n'avait pas parlé plus tôt de

son engagement « parce que je croyais que cela n'intéressait personne ». ● **AU PARTI SOCIALISTE**, les membres du bureau national, affichaient un soulagement teinté d'hu-

mour, après le coming out du premier ministre, tandis que la formation trotskiste en question affirme détenir des documents sur ses anciens militants. ● **À L'ÉLYSÉE**, plu-

sieurs conseillers suivaient de près le dossier, convaincus de pouvoir en tirer parti. ● **LES DÉPUTÉS DE DROITE** sont divisés et dénoncent le « mensonge » du premier ministre.

Lionel Jospin a été trotskiste, mais il refuse de dire jusqu'à quand

Le premier ministre a reconnu, mardi 5 juin, à l'Assemblée nationale, qu'il avait « noué des relations » avec l'OCI « dans les années 1960 ». Mercredi, sur Europe 1, répondant à l'accusation d'avoir pratiqué l'entrisme, il a affirmé être « entré librement » et avoir « agi librement » au Parti socialiste

IL Y A d'abord eu l'aveu, mardi 5 juin, à l'Assemblée nationale : Lionel Jospin a bien « noué des relations », dans « les années 1960 », avec l'Organisation communiste internationaliste (OCI). Vite, dans la foulée, Matignon a choisi Europe 1, le lendemain matin, pour que le premier ministre donne de nouvelles explications et, surtout, « boucle cette séquence » délicate, comme disent les communicants.

Le premier ministre veut en finir au plus vite avec ce retour vers un passé « trotskiste » – il prononce deux fois le mot – longtemps nié, avec ce point obscur de son histoire, et ramener l'attention des Français – ou de la presse – vers ce qu'il estime « important aujourd'hui » : « ce que j'ai fait depuis quatre ans », explique-t-il aux députés. Pour tenter, surtout, d'éviter « les trahues, les procès », qu'il n'« aime pas », sur le mensonge, depuis 1995, et sur l'« entrisme » : ses liens avec l'OCI après son adhésion au PS, en 1971.

Lundi, le premier ministre, le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck, et François Hollande s'étaient interrogés, ensemble, sur la nécessité de « parler ». Le premier secrétaire du PS avait d'ailleurs déjà pressé M. Jospin de

le faire, fin avril, mais il s'était heurté alors à une fin de non-recevoir. Lionel Jospin a pris sa décision, mardi, vers 13 heures. Devant les députés socialistes, qui ne savent rien et viennent de gronder, furieux, alors que François Goulard (DL, Morbihan), pose sa question, il ne lit pas les notes qu'il a griffonnées. Le sujet était passé et repassé dans sa tête depuis longtemps.

La ligne arrêtée par le premier ministre et ses conseillers est claire : dédramatiser, d'abord. Dans l'hémicycle, où il apparaît volontairement souriant et soigne sa décontraction, M. Jospin ne résiste pas au plaisir d'un mot : « Je n'ai en rien, si c'est le mot qui convient, à rougir. » Ne rien renier, ensuite : « On a toujours du goût pour sa jeunesse », lance le premier ministre sur Europe 1, parlant de ses rencontres avec « un certain nombre de personnalités, fortes, des militants ouvriers, des autodidactes, parfois des intellectuels », comme d'un « utile contrepoint » – « j'aurais presque pu dire antidote » – à l'« excellente » formation dispensée à l'ENA. Au passage, et en clin d'œil à l'extrême gauche, ajouter que cela lui a donné, au fond, « l'expérience de la radicalité » et une

faculté de la « comprendre mieux que d'autres ». Enfin, reconnaître, d'un bloc, sans entrer dans les détails – ces « questions de datation », balaie M. Jospin devant Jean-Pierre Elkabbach – ni contes-

fauté, parle une fois de « dénégation ». « J'ai d'ailleurs cru de bonne foi, quand les murmures ont été avancés, qu'il s'agissait d'une confusion avec mon frère, parce que celui-ci était un militant ouvert, déclaré

pect du secret, Lionel Jospin estime que son engagement à l'OCI relève « de l'intimité, du privé », et non du public, « deux sphères qui sont différentes, même en politique ». Il invoque aussi, implicitement – une fois n'est pas coutume – son protestantisme : « Il y a peut-être un réflexe psychologique. Je ne suis pas de la culture de la confession. Je n'ai pas de goût pour les aveux et je ne vois pas pourquoi j'aurais forcément à m'expliquer sur des rencontres, des discussions qui ont toujours eu un caractère privé qui était distinct de mon engagement politique public et ouvert dans le Parti socialiste. »

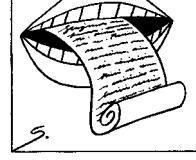
Voilà le point crucial. En 1971, il entre au PS. Quitte-t-il alors l'OCI? « Quand je rentre au Parti socialiste – et particulièrement quand je prends des responsabilités au Parti socialiste [en 1973] –, j'agis comme un militant et comme un responsable socialiste. Je l'ai fait depuis trente ans et je ne vois aucun moment (...) des grands choix de mon action publique au Parti socialiste, de mes déclarations au Parti socialiste, qui aient paru entachés par d'autres préjugés », répond-t-il à Jean-Pierre Elkabbach.

Entrisme? « Je ne sais pas comment c'était pour d'autres. Pour moi, en tout cas, je suis entré librement au Parti socialiste et j'y ai agi toujours librement. Et encore aujourd'hui, je suis un individu libre. J'ai été militant, puis François Mitterrand m'a proposé de rentrer au secrétariat national du PS. Et, de 1973 jusqu'en 1981 (...), j'étais pleinement, et je suis pleinement socialiste. » L'ancien président de la République savait-il? « A mon avis, quelques-uns ont dû lui murmurer, mais nous n'en avons, en tout cas, jamais parlé. Je pense que comme j'agissais, cela lui convenait. » Restent, malheureusement, ces fameuses « questions de datation », le moment où il met fin à ses liens « politiques » ou « intellectuels » avec l'OCI. « A partir du moment où j'ai été un responsable socialiste – donc dès 1973 –, j'ai agi pleinement comme un militant socialiste. Tout le reste relevait de contacts et de discussions, que j'ai pu continuer à avoir, mais de caractère privé, qui n'avaient aucun caractère public et qui, d'une certaine façon, me regarde. Regardez ce que j'ai fait de 1973 à 1981 et, encore après, comme ministre de l'éducation ou autre! Et regardez si ça vous paraît poser le moindre problème! » Lionel Jospin refuse de dater sa prise de distance. « Ecoutez... C'est le processus. Il faut comprendre que vous ne passez pas d'un certain nombre d'engagements ou de tentations de jeunesse à d'autres responsabilités sans que se produise une lente évolution. » Interrogé plus précisément sur les années 1981-1988, alors qu'il était premier secrétaire du PS, M. Jospin n'a pas voulu répondre. « J'ai eu des contacts, des discussions individuelles, avec très peu de gens, pendant une période, et cette démarche intellectuelle était pour moi et intéressante, et stimulante. Elle n'a en rien empêché que j'exerce mes responsabilités. » Le Monde du 6 juin indiquait que les liens de M. Jospin avec l'OCI avaient duré jusqu'en 1987.

Ariane Chemin

« Je pensais que cela n'intéressait personne »

Interrogé, mardi 5 juin, à l'Assemblée nationale, par François Goulard (DL, Morbihan), sur le titre du Monde du 6 juin, « Le secret politique de Lionel Jospin », le premier ministre a répondu :



Il est vrai que dans les années 1960 j'ai marqué de l'intérêt pour les idées trotskistes, et que j'ai noué des relations avec l'une des formations de ce mouvement. Il s'agit là d'un itinéraire personnel, intellectuel et politique, dont je n'ai en rien, si c'est le mot qui convient, à rougir.

J'ai déjà eu l'occasion de dire dans plusieurs déclarations que j'étais un enfant de Suez et de Budapest. C'était une façon de marquer pour moi, dans cette époque des années 1960, très différente de celle que nous connaissons maintenant, deux éléments essentiels dans mon mûrissement politique et dans mon engagement : l'anticolonialisme et l'antistalinisme.

Et, pour moi, je me suis engagé fermement en faveur de l'évolution, notamment en Algérie – et tout le monde ne peut en dire autant, même aujourd'hui –, et, d'autre part, effectivement, pour moi, dans les idées trotskistes, il y avait ce que j'appellerai une amorce des thèmes antitotalitaristes qui ont fait florès plus tard. Je veux rappeler aussi que, dans cette période très idéologique, le Parti communiste n'était pas ce qu'il [est], et le nouveau Parti socialiste ne s'était pas encore formé. Par rapport à cette pensée, ces engagements, qui ont relevé de rencontres intellectuelles, de conversations privées, je n'ai donc à formuler ni regrets ni excuses. J'ai rencontré dans ces contacts quelques hommes remarquables, et cela a contribué à ma formation.

Se pose une deuxième question : pourquoi n'en ai-je pas parlé plus tôt? Eh bien, honnêtement, mesdames et messieurs les députés, parce que je crois que cela n'intéressait personne. Et je ne crois pas d'ailleurs, aujourd'hui encore, même si je trouve légitimes les interpellations ou les enquêtes qui sont faites par les journaux – je ne les conteste pas –, que cela passionne.

Enfin, j'ai toujours considéré

que ce qui relevait des idées, des opinions, du libre débat, à partir du moment où il ne s'agissait pas d'un engagement public, relevait de la liberté d'opinion ; et je ne sache pas que, dans les démocraties, il existe un délit d'opinion. Donc, je ne voyais pas pourquoi j'aurais à en rendre compte.

Enfin, mon engagement dans le Parti socialiste, depuis maintenant trente ans – et nous fêterons cela bientôt –, a été un engagement de nature différente. Il a été constamment public ; il s'est appuyé sur des écrits, des déclarations, des interviews, des débats politiques souvent avec vous et parfois contre vous ; il a relevé, aussi, de mon engagement dans les confrontations électorales. Je l'ai toujours assumé publiquement. J'en ai rendu compte à ses militants comme à l'opinion. C'est ainsi que j'en ai été successivement un responsable, puis le premier secrétaire. C'est aussi en son nom, et parce que j'ai choisi, que j'ai été ministre de l'éducation nationale. C'est encore à l'issue d'une victoire de la gauche, au sein de laquelle le Parti socialiste avait joué un rôle essentiel, que je suis devenu premier ministre.

Eh bien, je pense que ce qui est important, aujourd'hui, c'est ce que j'ai fait depuis quatre ans et c'est peut-être, aussi, ce que nous ferons ensemble. J'invite chacun, sur tout sujet, à donner sa vérité.

Quand « Michel » collectait les « phalanges »

Lionel Jospin, responsable de cellule en octobre 1970, a collecté les cotisations des militants de l'OCI (la « phalange »), contrôlé les ventes d'Informations ouvrières et écrit dans l'hebdomadaire de l'organisation trotskiste : c'est Pascal Colard, 63 ans, qui le raconte à L'Express, dans un article publié sur le site Internet du journal, le 5 juin. Cet ancien technicien du CNRS était l'un des membres de cette amicale (« amic ») dont M. Jospin est devenu l'animateur en octobre 1970 (Le Monde du 6 juin). Le 11 février 1971, M. Colard est agressé par des militants de l'UNEF-Renouveau (proche du PCF). Une lettre est publiée dans « IO », signée « Pascal Colard, 12 février 1971 », qui donne la lecture politique de l'incident. « Je n'ai pas écrit un mot de ce texte, étant hospitalisé et totalement sonné. C'est en fait Lionel Jospin qui l'a rédigé », explique ce témoin.

ter les révélations. « Je trouve légitimes les interpellations ou les enquêtes qui sont faites par les journaux – je ne les conteste pas. » Bref, tenter de clore le débat, au plus vite, dès mercredi.

« Mensonge ? », demande Elkabbach. « Je croyais que cela n'intéressait personne », avait répondu son invité, la veille, devant les députés. Sur Europe 1, M. Jospin récuse la

de cette formation, alors que moi, j'avais simplement des contacts et des relations qui étaient d'une autre nature », avance-t-il. Puis : « Tant que cette question n'a pas été une interpellation publique, honnêtement, je ne voyais pas pourquoi j'aurais spécialement à m'en préoccuper. »

Comme beaucoup de militants lambertistes, qui cultivent le res-

C'était le temps de la « rumeur »

A plusieurs reprises Lionel Jospin a nié son passé.

● **Le 12 avril 1995**, il expliquait au Monde : « Je n'ai jamais été trotskiste, mais la rumeur est née de la confusion avec mon frère Olivier », membre actif de cette organisation jusqu'à la fin des années 1980.

● **Le 18 janvier 1996**, il répétait à Florence Muracciole et Gérard Leclerc, auteurs de la seule biographie qui lui est à ce jour consacrée, Lionel Jospin, l'héritier rebelle (Jean-Claude Lattès) : « A l'UNEF, à l'UGS et au PSU, j'ai rencontré des tas de gens, et notamment des trotskistes, sans que je sache d'ailleurs précisément où ils étaient. Quand, à la fin de 1969, je quitte le Quai d'Orsay, je suis libre au plan politique de toute attache. J'ai eu de bons contacts, je m'en souviens. Mon frère m'a emmené à des réunions, mais ce n'est pas allé au-delà. Ancien fonctionnaire du Quai, professeur et directeur de département dans un IUT, je me posais plus les problèmes à ce niveau-là. Je n'ai donc jamais adhéré au PCI ni payé la cotisation, la « phalange ». » Confronté par les deux auteurs au témoignage d'un ancien militant, Yvan Berrebi,

il ajoutait : « Je n'étais pas au meeting de la Commune de Paris, je n'ai d'ailleurs jamais vu Mitterrand entre sa campagne de 1965 et mon adhésion au PS. Votre témoin fait peut-être une confusion avec mon frère. Je n'en sais rien. Mais le propre des rumeurs, c'est de se perpétuer comme rumeur. Je suis désolé de vous décevoir. » ● **Enfin, début juillet 1997**, alors que Le Monde (daté du 4 juillet) lui opposait Boris Fraenkel, qui affirmait avoir « formé » Lionel Jospin, au tout début des années 1960, le nouveau premier ministre répondait par cette phrase, empruntée à André Malraux : « Un homme n'est pas ce qu'il cache. Il est ce qu'il fait. »

« Tout peut être publié sur tout et sur tous », menace le Parti des travailleurs

DANS l'entrée de 87 de la rue du Faubourg-Saint-Denis, les locaux du Parti des travailleurs (PT), sont pénétrés les derniers numéros d'Informations ouvrières, l'hebdomadaire du parti trotskiste. Lionel Jospin y figure en bonne place dans le numéro daté 30 mai-5 juin, affichant une grimace sur les bancs de l'Assemblée nationale, au côté d'Elisabeth Guigou. « Quinze jours, pour quoi faire ? », titre le journal, après le report du vote de la loi de modernisation sociale à la demande du PCF. Depuis plusieurs semaines, l'hebdomadaire du PT publie des tribunes assassines de Pierre Lambert, fondateur de l'Organisation communiste internationaliste. Mais ce mercredi 6 juin, il n'est pas là. C'est Daniel Gluckstein, responsable des relations avec la presse du PT, et numéro deux, qui prend la parole pour une conférence de presse « décriée avec Pierre Lambert ».

Il s'agit de répondre « au bruit de l'actualité concernant notre organisation et sa relation avec Lionel Jospin ». M. Gluckstein adopte un

ton menaçant, faisant allusion aux « producteurs de cinéma » cités dans Le Monde du 6 juin. « La section française de la IV^e Internationale dispose de l'intégralité des documents liés à cette histoire. Nous pouvons tout publier à tout moment. Ce qui est vrai pour cet épisode est vrai pour tous les épisodes. » Il se fait plus précis : « Tout peut être publié sur tout et sur tous, faut-il le faire ? » Cette menace s'applique-t-elle à M. Jospin ? Il répond que « cela dépend des circonstances », ajoutant que « la section française de la IV^e Internationale n'a pas vocation à la délation », qui est « étrangère à notre mouvement ».

« RÉGRESSION ANTISOCIALE »

Pressé par les journalistes, il finit par répondre : « Si un secret nous lie à Lionel Jospin, je ne vous le dirai pas. S'il n'y en a pas, vous avez le droit de penser le contraire. » Il donne ensuite lecture d'une déclaration de Pierre Lambert, datée du 5 juin, qui reprend les propos du vieux militant trotskiste dans une conférence

donnée, à l'automne 2000, devant le Grand Orient de France sur le thème « La IV^e Internationale et la démocratie ». Il y déclare notamment à propos des militants qui ont quitté la IV^e Internationale : « J'ai gardé des rapports de camaraderie avec ceux qui ont estimé modifier leurs points de vue. D'autres ont estimé devoir voguer vers d'autres horizons ». A eux de « s'arranger avec leur conscience ».

Revenant sur les propos de M. Jospin, qui jugeait que « ce qui est important, c'est ce que j'ai fait depuis quatre ans », M. Gluckstein réplique : « Les travailleurs, la jeunesse peuvent en donner acte au premier ministre. Tout ce qu'il a fait et continue de faire est lourd de conséquences pour des millions d'hommes et de femmes. » Ce bilan, il le juge désastreux, qu'il s'agisse des privatisations ou des 35 heures. M. Gluckstein dénonce ensuite la crise politique et la « régression antisociale et anti-ouvrière » du gouvernement.

Béatrice Gurrey

Les dirigeants socialistes veulent croire que « maintenant, c'est derrière nous »

CE FUT juste une allusion, quasi subliminale. Au début de la réunion du bureau national du Parti socialiste, mardi 5 juin, François Hollande s'est moqué gentiment d'André Laignel qui téléphonait sur son portable : « Je veux savoir qui tu appelles parce que maintenant j'ai besoin de savoir avec qui chacun était en contact depuis l'enfance », a lancé le premier secrétaire en provoquant les rires de l'assistance. Le coming out de Lionel Jospin sur son passé trotskiste n'a donné lieu à aucun débat, seulement à quelques plaisanteries en marge. Avant d'entrer en séance, quelques rocardiens ont ironisé sur cet « entrisme réussi » tandis que, faussement ingénue, la jospiniste Marisol Touraine se demandait « à quoi ça sert de faire

de l'entrisme puisque tout le monde finit social-démocrate ».

D'autres anciens de l'OCI s'en sortaient par des boutades. « Jacques Chirac était communiste. Lionel Jospin était trotskiste. Décidément, même dans leur jeunesse, ils n'étaient d'accord sur rien », lâchait Jean-Christophe Cambadélis, tandis que Jean-Luc Mélenchon tenait à « révéler » que, dans sa jeunesse, il n'avait pas « seulement été trotskiste mais aussi enfant de chœur ». Quelques proches de Laurent Fabius, retranchés dans l'anonymat, jugeaient que « Jospin aurait dû gérer ça autrement depuis le départ. » « Penser qu'avec la masse de témoins qui étaient au courant, confie l'un d'entre eux, ça ne sortait jamais était naïf. Il fallait qu'il

se sorte cette épine du pied, mais l'erreur est bénigne. » Bernard Roman, président PS de la commission des lois de l'Assemblée nationale, en a profité pour faire, lui aussi, son coming out, en indiquant qu'il avait été, à l'âge de dix-sept ans et pendant un an, à Lutte ouvrière...

« UNE AUTOROUTE »

Derrière l'indifférence officiellement affichée, le PS ne cache pas son sentiment de soulagement, en estimant, comme M. Cambadélis, que « maintenant c'est derrière nous ». Les dirigeants socialistes espèrent ainsi que le passé du premier ministre ne « polluera » pas sa campagne présidentielle s'il est candidat. « Tout cela montre que le trotskisme est une voie possible vers

le socialisme. Ce n'est pas un chemin de Damas, c'est une autoroute », nous a déclaré M. Hollande, qui avait conseillé au premier ministre, ces dernières semaines, de s'exprimer sur ce sujet. Le rocardien Alain Bergounioux, commentant la déclaration de M. Jospin à l'Assemblée nationale, observait sereinement : « C'est bien qu'il l'ait dit, les choses se tassent en quelques semaines. »

Au milieu de ces propos convenus et sans surprise, la plupart des socialistes se félicitant, comme Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, des propos du premier ministre et ironisant sur les réactions de la droite, Henri Weber, ancien dirigeant de la Ligue communiste révolution-

naire, proche de M. Fabius, livre une analyse plus globale : « Dans le contexte politique des années 1960, quelqu'un qui voulait faire de la politique à gauche était très embarrassé avec un PCF ultra-stalinien et une SFIO pas présente, chargée des péchés des guerres coloniales. Donc, ceux qui étaient antistaliniens et anticapitalistes allaient à l'extrême gauche, à l'Union de la gauche socialiste (UGS) ou au PSU. C'est pour cela qu'il y a des centaines d'anciens trotskistes au PS. C'est un itinéraire d'un grand classicisme. » « On pourrait faire une amicale », ajoute le sénateur de Seine-Maritime, en qualifiant le trotskisme de « bonne école de formation ».

Michel Noblecourt



L'Elysée se préparait à exploiter le « secret »

AU DÉBUT, cela a un peu surpris les visiteurs traditionnels de l'Elysée. Au sein de l'équipe présidentielle, voilà que plusieurs conseillers se passionnaient pour l'histoire du trotskisme. Des notes circulaient sur d'anciens militants de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) et sur Pierre Bousset, dit Lambert, chef du Parti des travailleurs (PT). Le conseiller et sénateur (RPR) Maurice Ulrich, dont la fille Annie-Michèle, dite « Sonia la rouquine », fut membre de l'OCI, fit soudain figure d'expert de l'extrême gauche.

Le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, assurait aux initiés : « Jospin a été une taupe de l'OCI jusqu'en 1981. » Aux journalistes, on se mit à discrètement demander : « Et vous, vous enquêtez sur le passé trotskiste du premier ministre ? » Bientôt, la rumeur courut, démentie par l'Elysée, d'une rencontre récente entre Jacques Chirac et Pierre Bousset pour évoquer le passé de M. Jospin. Le patron de Force ouvrière, Marc Blondel, dont on avait dit qu'il avait effectivement organisé un semblable rendez-vous en 1995, fut soupçonné d'avoir renouvelé ses services. « C'est l'éternel fantôme, quoi ! »,

assure aujourd'hui M. Blondel.

Lorsque *Le Monde* du 27 avril arriva à l'Elysée, les visiteurs virent M. de Villepin exulter. Un titre barrait pourtant le haut de la « une » sur quatre colonnes : « Le juge Halphen accuse Jacques Chirac ». Mais le secrétaire général n'avait eu d'yeux que pour le petit article, juste en dessous, dans le « ventre » de la page : « Lionel Jospin va-t-il devoir s'expliquer sur ce qu'il cache ? » Un an avant la présidentielle, l'Elysée commença à se persuader que le secret entretenu par le premier ministre sur son passé allait lui exploser au visage.

TROP TARD POUR RÉAGIR

Il semble pourtant que le semi-aveu de Lionel Jospin ait pris de court l'entourage du chef de l'Etat. Car l'équipe présidentielle croyait le premier ministre enferré pour longtemps dans son mensonge. « Dire "c'est mon frère", c'est une défense amusante mais à laquelle personne ne croit », disait M. Ulrich.

Mardi matin, la traditionnelle réunion entre M. Chirac, la présidente du RPR Michèle Alliot-Marie, les présidents des groupes RPR de l'Assemblée et du Sénat, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, n'a pas

eu lieu. M. Debré devant défendre à l'Assemblée, le principe d'un vote solennel sur la proposition de loi révisant le statut pénal du chef de l'Etat. Mais le petit groupe avait déjà depuis plusieurs semaines arrêté sa stratégie sur le sujet : attaquer le premier ministre sur son passé et sur son entrisme supposé au sein du PS. Mais éviter, surtout, de lui offrir une tribune pour s'expliquer.

Mardi, lorsque les chiraquiens ont constaté que le groupe DL posait une question à M. Jospin sur ce sujet, et que ce dernier balayait d'un revers de main ses dénégations passées, il était trop tard pour réagir. M. Debré a seulement passé en extrême un message au député de Seine-et-Marne Jean-Claude Mignon pour que celui-ci, à l'occasion d'une autre question, tente – en vain – de relancer le premier ministre en rappelant ses déclarations antérieures.

L'Elysée n'a pu que battre le rappel pour que l'on continue d'attaquer M. Jospin sur ses « faux aveux ». On sentait, toutefois, une certaine frustration devant l'habileté apparente de la réponse du premier ministre.

Raphaëlle Bacqué

Les explications du premier ministre rassurent à gauche et divisent à droite

DANS l'hémicycle de l'Assemblée nationale, sur les bancs de Démocratie libérale, Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône), le président du groupe, François d'Aubert (Mayenne) et François Goulard (Morbihan) se concertent. Il est un peu plus de 15 heures, mardi 5 juin ; la séance des questions au gouvernement vient de commencer. Les couloirs du Palais-Bourbon bruissent des révélations sur le passé trotskiste de Lionel Jospin (*Le Monde* du 6 juin).

Pourquoi ne pas saisir l'opportunité pour interroger le premier ministre ? Le matin, la question n'a été effleurée ni au bureau du groupe RPR, ni au groupe UDF. En revanche, chez les libéraux, Laurent Dominati (Paris) a évoqué l'idée devant ses collègues, qui l'avaient alors écartée au profit d'une question sur la privatisation d'EDF.

Changement de programme à la dernière minute. Vers 15 h 30, M. Goulard se lance et interpelle Lionel Jospin : « Il est une question que chacun se pose depuis qu'un grand quotidien vient de titrer : « Le secret politique de Lionel Jospin ». Cet engagement [trotskiste], s'il est réel, n'était pas un engagement de jeunesse, c'était un engagement de l'âge mûr. Cette appartenance, vous l'avez toujours niée. » Croyant venir au secours de leur chef, dans un réflexe pavlovien, les députés socialistes protestent. Sur les bancs du RPR, Jean-Louis Debré, Philippe Séguin et Alain Juppé, sourires narquois, se réjouissent à l'avance du spectacle.

L'air détaché, M. Jospin indique à Raymond Forni, au « perchoir », qu'il va répondre. Pendant cinq minutes, sans relire ses notes, il explique qu'il n'a « pas à rougir » de cet itinéraire (lire page 6). Sa conclusion – « J'invite chacun, sur tout sujet, a donné sa vérité » – revivifie les troupes socialistes, qui l'applaudissent longuement. A ce moment-là, Jean-Christophe Cam-

badélis (Paris), ancien de l'OCI, fait son entrée dans l'hémicycle...

Le RPR aurait-il des regrets ? Quand arrive son tour, Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne) revient à la charge avant d'interpeller Daniel Vaillant sur la sécurité : « Mais n'avez-vous pas déclaré au Monde : « Je n'ai jamais été trotskiste » et invoqué une confusion avec votre frère ? » « Vous feriez mieux de nous parler de ceux qui étaient à l'Occident », l'interrompt Didier Boulaud (PS, Nièvre) en faisant allusion, sans les nommer, au passé du président de DL, Alain Madelin, et du conseiller politique du RPR, Patrick Devedjian.

A chacun son histoire. « Madelin avait vingt ans quand il était à

« A moins d'un an de la présidentielle, ça peut arranger Lionel Jospin de mettre à plat son passé » Philippe Douste-Blazy

Occident et, au demeurant, il n'a jamais nié son passé. Jospin, lui, était plus âgé. Ce qu'on pense à quarante ans on le pense encore à soixante ans », plaide M. Goulard après la séance. Star du jour, le maire de Vannes entrevoit déjà les dégâts pour le candidat potentiel à la présidentielle. « C'est gênant pour Lionel Jospin, car l'électorat du centre-gauche est flottant. Les démocrates-chrétiens vont être choqués et, à l'inverse, les partisans de l'extrême gauche vont le considérer désormais comme un social-traitre. » Pas si sûr, craint Philippe Douste-Blazy, le président du groupe UDF, proche de Jacques Chirac « A moins d'un an de la pré-

sidentielle, ça peut arranger Lionel Jospin de mettre à plat son passé », déclare le maire de Toulouse.

La gauche mise, au contraire, sur la sympathie de l'opinion. « Je me sens encore plus proche de lui : si on n'est pas très à gauche quand on a vingt ou trente ans... », s'enflamme André Vallini (PS, Isère). Au passage, certains, dans la majorité, en profitent pour faire eux aussi leur coming out. Eric Besson (PS, Drôme) a été « quatre ans chez les jésuites », et le président du groupe communiste, Alain Bocquet (Nord) a été « enfant de chœur ». La gauche banalise, la droite se divise. « C'est grotesque de lui reprocher son passé. Le président de la République vendait bien l'Humanité à la sortie du métro ! », grince Dominique Paillé (UDF, Deux-Sèvres), proche de François Bayrou, alors que les chiraquiens du groupe centriste dénoncent le parcours du premier ministre. « Pendant plus de dix ans, Jospin a condamné la démocratie parlementaire et l'économie de marché », insiste, le ton grave, Renaud Dutreil (Aisne). Le RPR choisit l'esquive. Le président du groupe se refuse à tout commentaire, alors que M. Juppé s'en sort par une pirouette : « Scoop : je ne suis pas trotskiste ! »

Trotskiste ou pas, ce qui compte c'est « la dissimulation de Lionel Jospin », entonnent les témoins de la droite. Interrogé, mardi, à la tribune Sud Radio-Le Point, M. Bayrou estime que « le trouble » vient du « mensonge ». Mercredi, le RPR sort finalement du bois. Dans *Le Parisien* du 6 juin, Philippe Séguin reproche au premier ministre d'avoir « nié la vérité ». « Jospin se retrouve aujourd'hui dans la situation de Clinton dans l'affaire Lewinski... Monica en moins », dit L'ancien président du RPR ajoute : « Heureusement pour lui, nous ne sommes pas aux Etats-Unis. » Et malheureusement pour la droite...

Elie Barth et Clarisse Fabre



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Scénic



En série : ESP, Assistance au Freinage d'Urgence, ABS et 6 airbags
à partir de 109 500 F* (C'est le seul impact contre lequel vous ne serez pas protégé)

RENAULT OIF

*Prix conseillé Scénic Authentique 1.4 16v. Modèle présenté : Scénic Privilège 1.6 16v, prix conseillé 134 000 F (toit ouvrant en option). Offre valable jusqu'au 30/06/01. ESP (contrôle dynamique de conduite) non disponible sur versions GPL, boîte de vitesses automatique et Scénic RX4.

www.renault.fr

La « Sécu » afficherait un excédent de 8 milliards de francs en 2001

Le déficit de l'assurance-maladie, lui, se creuse

D'UN CÔTÉ, la situation s'améliore ; de l'autre, elle se dégrade. Jeudi 7 juin, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou devrait annoncer, à l'issue de la commission des comptes de la Sécurité sociale, un excédent en hausse. En 2000, les résultats consolidés des quatre branches du régime général des salariés (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail) afficheront un solde positif légèrement supérieur aux prévisions, à 5 milliards de francs. Les projections, pour 2001, sont encore un peu plus optimistes puisque l'excédent global s'éleverait à quel que 8 milliards de francs.

Cependant, du fait de l'accroissement des dépenses de santé, le déficit de l'assurance-maladie, lui, se creuse. Il devrait être compris entre 3 et 4 milliards de francs, au lieu des 756 millions de francs escomptés lors de la dernière réunion de la commission, en septembre 2000. Ces chiffres risquent de relancer la polémique alors que la ministre doit clarifier le financement des 35 heures (Le Monde du 2 juin). Dans une lettre envoyée, mardi, à

Lionel Jospin, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a fait part de sa « grave inquiétude ». « Alors qu'ils assument depuis cinquante-cinq ans leurs responsabilités dans le domaine de la Sécurité sociale, les entrepreneurs s'interrogent sur le devenir du dispositif actuel et doutent de l'utilité de leur rôle. Cette interrogation et ce doute s'amplifient dès lors que vos intentions semblent être de mettre à contribution la Sécurité sociale pour le financement des 35 heures », écrit-il.

Mercredi, sur Europe 1, le premier ministre a justifié la participation de la « Sécu ». « Les 35 heures ont permis de réduire le chômage, d'augmenter les rentrées de cotisations et de baisser les prestations chômage. (...) Il est normal que la Sécurité sociale prenne sa part, pas plus que sa part », a déclaré M. Jospin. Jeudi, M^{me} Guigou devrait également détailler les mesures pour réduire les dépenses de santé. S'agissant des médicaments, elles permettraient d'économiser 4 à 5 milliards de francs.

Isabelle Mandraud

La droite accuse le gouvernement de vouloir présenter un budget 2002 en trompe-l'œil

Le premier ministre assure qu'il ne veut « pas laisser d'ardoise à d'éventuels successeurs »

Le gouvernement a organisé, mercredi 6 juin, à l'Assemblée nationale, le débat d'orientation budgétaire préparatoire au projet de loi de finan-

ces pour 2002. Le ralentissement de la croissance va peser sur les recettes, alors que Lionel Jospin et Laurent Fabius maintiennent leur programme

de baisses d'impôts et de réduction des déficits. La droite estime que la majorité va surestimer les recettes tout en minimisant les dépenses.

2,9 % en 2001 et 3 % en 2002. Les chiffres de l'Insee pour le premier trimestre sont décevants : avec une croissance de 0,5 % sur les trois premiers mois de l'année, le produit intérieur brut (PIB) ne devrait pas progresser de plus de 2,5 % en 2001 (Le Monde du 24 mai). Si l'heure n'est pas au catastrophisme, il n'en reste pas moins que tous les indicateurs conjoncturels confirment, jour après jour, le ralentissement.

A gauche, on se veut rassurant. « 2,5 % de croissance, on en a eu rêvé », estime Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée, qui ne veut pas se laisser affoler par ce « petit freinage conjoncturel ». A droite, on regrette que le gouvernement ait choisi d'attendre la préparation du projet de loi de finances pour 2002, cet été, pour réviser ses hypothèses économiques. « Le discours de Fabius est légitime. Plus personne ne croit aux perspectives économiques du gouvernement », estime Philippe Auberger (RPR, Yonne). « Ce DOB est sans orientation. On met le parapluie car la crois-

sance va nous obliger à un certain atterissage », estime pour sa part Gilles de Robien (UDF, Somme).

Quoi qu'il en dise, le gouvernement aura du mal à respecter ses engagements budgétaires. En 2001, les recettes fiscales, déjà amputées par la baisse des impôts de 57 milliards de francs, seront inférieures d'au moins 15 milliards de francs à ce qui était prévu. Les recettes non fiscales et les négociations entre Bercy et les différentes administrations pour qu'elles dégagent des économies devraient toutefois permettre d'afficher un déficit budgétaire en ligne avec les prévisions (187 milliards de francs).

DEMANDES PLURIELLES

Pour 2002, les choses s'annoncent plus compliquées. Du côté des dépenses publiques, la progression en volume devra être de 0,5 %. Or cette marge est déjà mangée par la hausse des salaires dans la fonction publique et l'augmentation des charges de la dette. Dans ce contexte, même si le gouvernement redéplie, comme chaque année, une trentaine de milliards de francs

entre les différents postes de dépenses de l'Etat, il lui sera difficile de financer ses priorités (éducation nationale, justice, sécurité de proximité et environnement) sans faire déraiper cette norme de dépense. D'autant que la majorité plurielle fait pression. Les Verts et le PCF demandent l'augmentation des minima sociaux. « La fonction publique n'est pas exempte d'un nouveau coup de pouce en matière de salaires », juge M. Emmanuelli, qui considère que, dans un contexte de ralentissement conjoncturel, il faut mener une politique salariale dynamique, « dans le privé comme dans le public ».

En matière de recettes, les perspectives ne sont pas meilleures. Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé, et fait voter par le Parlement, des baisses d'impôts à hauteur de 38 milliards de francs. Quant à l'évolution spontanée des rentrées fiscales, elle risque de subir le contrecoup du ralentissement économique. Dans ces conditions, on voit mal comment le gouvernement pourrait réduire en 2002 son déficit budgétaire de 20 milliards de francs, comme il tente de le faire chaque année, même si Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général du budget, juge que « la baisse du déficit budgétaire doit rester une priorité ».

Pour Pierre Méhaignerie (UDF, Ille-et-Vilaine), « le ministre de l'économie va se trouver pris dans un effet de ciseaux, avec des dépenses de l'Etat qui augmentent plus vite que ses recettes : il lui sera impossible de baisser simultanément les impôts et le déficit budgétaire ». Charles de Courson (UDF, Marne) juge que le gouvernement va, pour le budget 2002, « refaire le coup de Bérézgovoy en 1992 », c'est-à-dire « gonfler les recettes et minimiser les dépenses », laissant à la charge de son successeur le soin d'exécuter le budget... Sur Europe 1, mercredi matin, Lionel Jospin a répondu à ces attaques, affirmant qu'il n'y aurait « pas de politique de gribouille » et qu'il n'était « pas question de laisser d'ardoise à d'éventuels successeurs ».

V. Ma.

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

COMMUNES DE : VILLIERS-SUR-LOIR, NAVEIL, VILLERABLE, SAINTE-ANNE, VENDÔME, THORE-LA-ROCHETTE, MARCILLY-EN-BEAUCE.

AVIS D'OUVERTURE :

- d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant enquête publique sur les conséquences pour l'environnement des travaux d'aménagements routiers de l'axe départemental « EPUISAY - VENDÔME - BLOIS - ROMORANTIN-LANTHENAY - A 85 », notamment le contournement de Vendôme et de Varennes ;
- de mise en compatibilité des P.L.U. des communes avec le classement de la voirie ;
- d'enquête parcellaire en vue de délimiter les propriétés à acquérir au profit du conseil général de Loir-et-Cher.

Le préfet fait connaître qu'en exécution des prescriptions de son arrêté du 28 mai 2001, les pièces du dossier relatives à la mise à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant enquête publique sur les conséquences pour l'environnement, de mise en compatibilité des P.L.U. des communes avec le projet, de classement de la voirie dans le cadre des travaux d'aménagements routiers des RD 957 et 917, notamment le contournement de Vendôme et de Varennes sur le territoire des communes de Villiers-sur-Loir, Naveil, Villerable, Sainte-Anne, Vendôme, Thore-La-Rochette et Marcilly-en-Beauce, d'enquête parcellaire en vue de délimiter les propriétés à acquérir resteront déposées pendant 31 jours, du 25 juin 2001 au 25 juillet 2001 inclus où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public (sauf dimanches et jours fériés), et présenter verbalement, ou par écrit, ses réclamations et observations qui seront recueillies sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les observations peuvent également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête à la mairie de Vendôme (41100) pendant la durée de l'enquête.

Par ordonnance du président du tribunal administratif d'Orléans du 25 mai 2001, il a été désigné une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

- président de la commission d'enquête :
 - M. Jean Autissier, retraité ;
- membres de la commission d'enquête :
 - M. René Favard, retraité,
 - M. Robert Nombret, retraité.

L'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ces observations aux jours et heures suivants :

- le lundi 25 juin 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Thore-La-Rochette,
 - de 9 h à 12 h mairie de Naveil,
 - de 14 h à 17 h mairie de Villiers-sur-Loir,
 - de 14 h à 17 h mairie de Vendôme ;
- le mardi 26 juin 2001 :
 - de 16 h 30 à 18 h 30 mairie de Sainte-Anne ;
- le samedi 7 juillet 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Villerable ;
- le jeudi 12 juillet 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Marcilly-en-Beauce,
 - de 14 h 30 à 17 h 30 mairie de Villerable,
 - de 14 h à 17 h mairie de Villiers-sur-Loir ;
- le jeudi 19 juillet 2001 :
 - de 9 h 30 à 12 h mairie de Marcilly-en-Beauce ;
- le vendredi 20 juillet 2001 :
 - de 16 h 30 à 18 h 30 mairie de Sainte-Anne ;
- le mercredi 25 juillet 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Thore-La-Rochette,
 - de 9 h à 12 h mairie de Vendôme,
 - de 14 h à 17 h mairie de Naveil.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture de Loir-et-Cher et dans chacune des mairies concernées par le projet.

Fait à Blois, le 28 mai 2001
Le préfet,
le chef de bureau des collectivités locales :
Evelyne ROCCHI

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL DIDIER

1 Vous êtes directeur de Rexeco, un institut de conjoncture proche des entreprises. Alors que le gouvernement table sur une croissance de 2,9 % en 2001 et de 3 % en 2002, les signes d'un ralentissement économique en France se multiplient. Comment voyez-vous les choses ?

L'économie française ralentit depuis plusieurs mois. Nos prévisions tablaient sur une croissance d'environ 2,5 % en 2001 comme en 2002. Cette perspective reste la nôtre, mais il est vrai que l'on peut tomber au-dessous. Il reste une menace de récession aux Etats-Unis, et l'Europe a ralenti en même temps que les Etats-Unis. Ce ralentissement n'est pas dû uniquement à l'impact de la conjoncture américaine : l'Europe arrive peut-être aussi à la fin d'une vague d'investissements, plus modeste qu'aux Etats-

Unis, mais qui dure depuis maintenant quatre ans. Il est fort possible que nous finissions 2001 sur un rythme de croissance inférieur à 2 % et que le taux de croissance de 2002 soit inférieur à celui de 2001.

2 Au premier trimestre, la consommation a très fortement progressé tandis que l'investissement et la demande étrangère enregistraient une nette décelération. Cette dichotomie de l'économie française peut-elle durer ?

Je ne pense pas. La consommation devrait se réajuster dans les mois qui viennent au niveau de la croissance, et donc ralentir à son tour. Les ménages français peuvent cependant puiser un peu sur leur épargne, qui reste élevée. Et les baisses d'impôts les inciteront peut-être à consommer.

3 Vous évoquiez, récemment, les difficultés de l'économie française à répondre à la demande. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La situation actuelle est assez comparable à celle des années 1988-1992. L'an dernier, les entreprises ont buté sur des problèmes d'offre. Avec le ralentissement, ils sont aujourd'hui en voie de résorption. Depuis la fin 1996, les entreprises ont beaucoup plus investi. Après une reconstitution des profits, il y a eu un effrètement de l'autofinancement et les entreprises se sont endettées. On a aujourd'hui un niveau d'endettement supérieur au pic de 1992. Cela impose une gestion plus serrée des coûts. Les créations d'emplois vont ralentir – on peut tout de même espérer 350 000 créations nettes en 2001. Les dépenses externes baissent, on le voit avec les dépenses de publicité. Et les dépenses en capital – investissement et constitution de stocks – sont freinées. C'est le mécanisme classique d'un changement de conjoncture.

Propos recueillis par Virginie Malingre

Les Quinze admettent que la croissance sera « moins robuste » en 2001

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

L'heure n'est plus à cet optimisme un peu béat qui, à écouter récemment encore certains des grands argentiers des Quinze, faisait de l'Europe une oasis de prospérité dans un environnement international morose. La réunion, mercredi 6 juin, des ministres des finances de l'Union européenne, après celle, la veille, de ceux de la zone euro, a dissipé cette illusion. L'évolution économique de la zone euro est « moins robuste » que prévu, en particulier parce que les « chocs extérieurs » – la poursuite du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et la stagnation au Japon, ainsi que la persistance de prix pétroliers élevés, sont plus importants qu'envisagé.

En se livrant à ce diagnostic, Didier Reynders, ministre belge des finances, a résumé le climat d'une formule : « réalisme confiant ». Derrière cet optimisme de commande, le constat est désormais partagé : l'« état de grâce » économique dont l'Europe a brièvement bénéficié laisse place à des perspectives incertaines. Le premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, Jean-Claude Juncker, a précisé que « l'optimisme réaliste cède le pas au réalisme ».

De son côté, le Français Laurent Fabius a insisté sur la nécessaire « vigilance » face à un ralentissement « incontestable », tout en soulignant qu'il ne faudrait pas, à ce stade, « surréagir », dès lors que la zone euro conserve son « potentiel de croissance ». Même constat sans fard du secrétaire d'Etat allemand aux finances, Caio Koch-Weser : il a reconnu que, pour la première fois, un doute s'installe sur la possibilité d'atteindre les objectifs budgétaires des Quinze.

GARDER LE CAP DE LA RIGUEUR

Rien de changé cependant s'agissant du constat rituel sur les « fondamentaux » de la zone euro, qui restent bons, tout comme l'important « marge d'appréciation » de la monnaie unique, dont le cours reste apathique. Raison de plus pour garder le cap, ne pas « laisser filer les dépenses », et poursuivre sur la voie des réformes structurelles. En France notamment, a souligné M. Fabius, « ce serait une erreur de partir dans un mouvement de dépenses budgétaires, ou de revenir sur les baisses d'impôt ». Pas question, non plus, de tomber dans l'excès inverse, dans « une austérité qui renforcerait encore le ralentissement de l'activité économique », a insisté M. Juncker.

Pedro Solbès, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, reconnaît lui aussi un ralentissement plus fort que prévu. A ce stade, pourtant, il ne voit pas de raisons de changer les prévisions économiques, qui tablent toujours sur une augmentation de croissance de 2,8 % pour la zone euro en 2001 (2,6 % pour l'OCDE, et 2,4 % selon le FMI), alors que la croissance américaine devrait être inférieure à 1,7 % cette année (contre 5 % en 2000) et la croissance allemande située entre 1,7 % et 2 %.

Ce n'est pas la seule ombre au tableau. La politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) et de son président, Wim Duisenberg, fait l'objet de critiques grandissantes. La réunion de Luxembourg a été l'occasion d'une nouvelle passe d'armes à fleuret moucheté. Alors que M. Duisenberg avait, devant le Parlement européen, mis en doute sa « représentativité », M. Reynders, président en exercice de l'Eurogroupe, a déploré à mots couverts que le vice-président de la BCE, Christian Noyer, ait dû suppléer, une nouvelle fois, l'absence de M. Duisenberg lors de la réunion de l'Eurogroupe.

Laurent Zecchini

Le PS estime que la démocratie sociale doit « franchir un nouveau palier »

PRÉSENTÉ, mardi 5 juin, par Martine Aubry au bureau national du Parti socialiste, le texte sur « une nouvelle ambition démocratique », premier chapitre du « projet » préparé pour 2002, va être adressé aux fédérations afin qu'elles l'amendent avant le conseil national du 30 juin, qui l'adoptera.

Les minorités qui voulaient proposer des textes alternatifs devront se contenter d'amendements. « Nous devons tout à la fois moderniser et démocratiser nos institutions, renforcer encore les libertés locales, dynamiser le dialogue social, et aider enfin à la revitalisation du débat public et de l'engage-

ment citoyen », souligne M^{me} Aubry dans ce document de quarante-huit pages.

Sur les institutions, il s'agit « non pas de changer de Constitution mais de changer la Constitution », et donc de « mettre notre horloge constitutionnelle à l'heure de la démocratie moderne ». Le texte propose d'introduire « un élément de proportionnelle » pour l'élection des députés. Sur 600 députés, 10 % seraient élus à la proportionnelle. Quant au Sénat, il serait élu au suffrage universel direct, selon un mode de scrutin proportionnel à l'échelle régionale. D'autres propositions concernent le rôle du Parle-

ment, la réforme du Conseil constitutionnel, qui devrait pouvoir être « saisi par tous les citoyens », la justice. Paul Quilès a dénoncé la « monarchie institutionnelle » et s'est prononcé pour un mandat unique. La Gauche socialiste a plaidé pour une VIe République tandis que Gérard Le Gall préférerait à la « tentative de la rupture » le « réformisme institutionnel ».

Le texte propose plusieurs réformes pour « une vraie démocratie locale » et « un développement de la démocratie civile », avec le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales et une évolution de la « législation sur les

emplois fermés aux étrangers ». Sur la démocratie sociale, qui « doit franchir un nouveau palier » (Le Monde du 5 juin), M^{me} Aubry préconise que le scrutin de représentativité pour les syndicats ait lieu, tous les deux ans, par l'élection le même jour dans une branche des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise. Alain Vidalies a défendu le financement public des syndicats de préférence au chèque syndical, qui a les faveurs de la maire de Lille, Henri Emmanuelli ayant préparé une proposition de loi dans ce sens.

M. N.

M. Chevènement franchit une nouvelle étape vers sa candidature à l'élection présidentielle

Le président du Mouvement des citoyens a reçu le soutien de cinquante personnalités

Cinquante personnalités, dont Régis Debray, Max Gallo, Raymond Aubrac ou Pierre Dabiez, ont signé un appel intitulé « Jean-Pierre Chevènement doit être candidat à l'élection présidentielle de 2002 ».

Il s'agit d'un appel à la candidature de M. Chevènement. Ils justifient cet appel par l'abondance des réactions de soutien au ministre de l'intérieur depuis sa démission sur le dossier corse, ont décidé de rendre ce mouvement d'opinion plus formel.

Aucun membre du Mouvement des citoyens (MDC) ne figure dans cet appel, qui a pour but de montrer que l'audience de M. Chevènement dépasse le cercle de ce petit parti. L'appel est cependant signé par le nouveau dur de ses amis (Edmonde Charles-Roux, Régis Debray, Max Gallo) et par d'autres intellectuels ayant appartenu au club Phares et Balises (Claude Nicolet) ou par le nouveau président de la Fondation du 2-Mars, le sociologue Pierre-André Taguieff. A ce réseau d'amitiés intellectuelles tissé depuis vingt ou trente ans,

L'ESCALIER que Jean-Pierre Chevènement a entrepris de gravir jusqu'à l'élection présidentielle de 2002 est assez élevé. L'ancien ministre de l'intérieur, qui doit annoncer sa décision à l'automne, en grimpe cependant les marches avec méthode. Une nouvelle étape a été franchie, mercredi 6 juin, avec la publication d'un appel signé par cinquante personnalités, qui forment un vœu à l'énoncé quasi comminatoire : « Jean-Pierre Chevènement doit être candidat à l'élection présidentielle de 2002 » (lire ci-dessous). Lui, bien sûr, n'y est pour presque rien, affirmant ses amis et ses fidèles. Ce sont eux qui, frappés par l'abondance des

réactions de soutien au ministre de l'intérieur depuis sa démission sur le dossier corse, ont décidé de rendre ce mouvement d'opinion plus formel.

Le texte, rédigé notamment par un proche du « Che » et par François Morvan, un des animateurs de la revue *Utopie critique*, ex-membre de la Ligue communiste révolutionnaire, dessine le portrait du candidat républicain qu'« il faut à la France ». M. Chevènement est ce candidat en raison du passé : ses démissions de conviction, sa constance à garder le temple républicain le prouvent. Il est, pour l'avenir, le meilleur garant contre la « mondialisation libérale », com-

me il a été l'homme des « vrais choix » pour la France en matière d'école et de « sûreté ».

Aucun membre du Mouvement des citoyens (MDC) ne figure dans cet appel, qui a pour but de montrer que l'audience de M. Chevènement dépasse le cercle de ce petit parti. L'appel est cependant signé par le nouveau dur de ses amis (Edmonde Charles-Roux, Régis Debray, Max Gallo) et par d'autres intellectuels ayant appartenu au club Phares et Balises (Claude Nicolet) ou par le nouveau président de la Fondation du 2-Mars, le sociologue Pierre-André Taguieff. A ce réseau d'amitiés intellectuelles tissé depuis vingt ou trente ans,

s'ajoutent des écrivains ou des philosophes (Catherine Clément, Pierre Combescot, Robert Colonna d'Istria...). Un autre noyau est constitué par les défenseurs d'une école républicaine « pure et dure », celle des « savoirs » contre la « pédagogie » : Guy Coq, Charles Coutel, Robert Redeker, Danièle Sallenave.

Pour l'histoire, les amis de M. Chevènement ont obtenu les signatures de Lucie et Raymond Aubrac, Pierre Dabiez, un des militaires, gaulliste de gauche, qui a dénoncé la torture en Algérie, ou du général Pierre-Marie Galois. On relève aussi les signatures de l'ancien ministre Henri Caillavet, l'ex-directeur général du CNRS Jean-Jacques Payan, l'ancien grand maître du Grand Orient de France Patrick Kessel, le professeur au Collège de France Jacques Ruffié, l'historien Marc Ferro, l'économiste Gérard Lafay et le président du conseil de surveillance des Presses universitaires de France, Dominique Lecourt.

Le monde des arts et de la création est représenté avec les comédiens Anne Brochet, Bernadette Laffont et Gad Elmaleh, les cinéastes Dominique Cabrera et André S. Labarthe, le plasticien Ernest Pignon-Ernest et le directeur du Musée Picasso, Jean Clerc. Pour la « jeunesse républicaine », a signé David Martin-Castelnaud, l'un des fondateurs de Génération Républicaine. Enfin, parmi les signataires, trois journalistes, dont Dominique Jamet.

Béatrice Gurrey

« Il fera entendre l'exigence républicaine »

Voici le texte de l'appel signé par une cinquantaine de personnalités pour soutenir l'idée d'une candidature de Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle de 2002 :

En 2002, il faut à la France un candidat républicain :
- pour une France juste, qui favorise l'emploi, le travail, le niveau de vie, la protection sociale des Français ;
- pour une France libre, où le peuple souverain décide de son avenir ;
- pour une France forte, où la loi est égale pour tous, où tous les citoyens, quelle que soit leur origine, connaissent l'égalité en droits et en devoirs.

Parce que, devant les choix les plus difficiles, il a mis ses actes en conformité avec ses convictions, parce que sa voix incarne l'intégrité et la volonté face à la résignation, parce qu'il fera entendre l'exigence répu-

blicaine face à toutes les régressions, Jean-Pierre Chevènement doit s'exprimer avec force à l'occasion de l'élection présidentielle. Autour de lui peuvent se réunir des femmes et des hommes de tous horizons, réunis par la volonté de relever la France et la République, l'Etat et le citoyen.

Notre pays est à un carrefour. En acceptant passivement la mondialisation libérale, c'est-à-dire la loi du profit maximum et de la démocratie minimum, il annulerait toute son histoire. Il peut au contraire choisir ce qu'il veut être au XXI^e siècle. Pour cela nous avons la conviction que Jean-Pierre Chevènement saura écarter les faux-semblants et proposer de vrais choix pour la France, comme il a su le faire pour l'École, pour le droit à la sûreté, pour le respect des principes républicains en Corse comme partout ailleurs, ainsi que pour l'avenir d'une Europe démocratique et européenne.

Jean-Pierre Chevènement doit être candidat à l'élection présidentielle.

Le RPR privatiserait EDF pour financer la réforme de l'Etat

PRIVATISER Electricité de France pour financer la réforme de l'Etat, telle est une des principales idées avancées par les dirigeants du RPR dans le cadre de la préparation de leur « projet d'alternance ». Celui-ci doit être validé lors d'une réunion du comité politique, le 30 juin. Après les forums successifs consacrés aux retraites, à l'éducation, à la sécurité, à l'environnement, le parti gaulliste a présenté, mardi 5 juin, ses propositions concernant la réforme de l'Etat.

Rompant avec le discours traditionnel de la droite en la matière – réduction de la dépense et, donc, des emplois publics –, Nicolas Sarkozy a expliqué qu'il faut consacrer à la modernisation de l'Etat les moyens financiers indispensables. « Aucune restructuration ne peut se faire à coût constant. Cela commence par coûter de l'argent en investissement, avant que de dégager de substantielles économies en fonctionnement », a déclaré l'ancien secrétaire général du RPR.

Pour les dirigeants du parti gaulliste, le gouvernement de Lionel Jospin est d'autant plus coupable d'avoir échoué à engager une réforme de l'Etat que le retour de la croissance lui en donnait les

moyens. En outre, il reste des privatisations possibles, au premier rang desquelles celle d'EDF, qui pourrait dégager des recettes exceptionnelles évaluées à 400 milliards de francs. Celles-ci seraient affectées, en tout ou partie, à la modernisation de l'Etat. Autre atout dans l'avenir, quelque huit cent mille fonctionnaires civils de l'Etat doivent partir à la retraite dans les douze ans qui viennent. Ce renouvellement des personnels doit permettre « un redéploiement de grande ampleur ».

MANAGER LA FONCTION PUBLIQUE

Un an avant les élections présidentielles et législatives, le RPR a compris qu'il ne peut se mettre à dos les fonctionnaires. « Nous ne pouvons pas avoir à leur égard le seul discours de l'économie et de la réduction des effectifs. Nous devons leur faire toute leur place dans notre projet politique. Nous ne pouvons nous contenter d'être les représentants privilégiés des chefs d'entreprise, des professions libérales et des commerçants », a affirmé M. Sarkozy. En contrepartie de la maîtrise, voire de la réduction des effectifs, les fonctionnaires pourraient donc bénéficier de meilleures rémunéra-

tions, en fonction de leurs « mérites » personnels.

Le député des Hauts-de-Seine imagine aussi « un statut alternatif », limité dans le temps et accompagné d'une rémunération attractive, pour des actions ponctuelles, telles que l'embauche d'un ingénieur par une commune pendant le temps nécessaire à la construction d'un gros équipement. Enfin, si le RPR reste favorable à une harmonisation des durées de cotisations entre le secteur public et le secteur privé, il n'est pas hostile à ce qu'une partie des primes soit intégrée dans le calcul des retraites des fonctionnaires. Ce « donnant-donnant », M. Sarkozy le qualifie de « gagnant-gagnant ».

« Il faut introduire dans la fonction publique une culture de management, de transparence et de responsabilité, qui implique pour l'Etat une obligation de résultat », résume Jean-François Copé, secrétaire général adjoint chargé du projet. Le RPR propose ainsi que les usagers soient appelés à évaluer eux-mêmes la qualité des services rendus par toutes les structures en contact direct avec le public.

Jean-Louis Saux

DÉPÊCHES

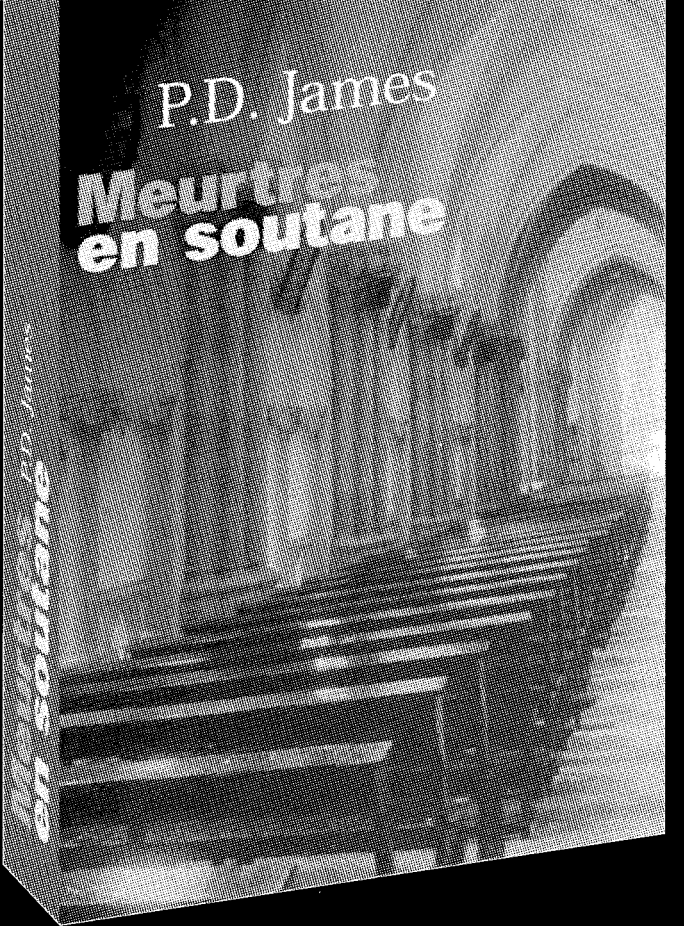
■ **IMMUNITÉ** : les députés se prononceront mardi 19 juin, selon la procédure du scrutin public à la tribune, sur la proposition de loi socialiste concernant l'immunité présidentielle, qui sera examinée en séance publique le 12 juin. Cette décision de reporter le vote d'une semaine a été prise à la demande du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi 5 juin, lors de la conférence des présidents.

■ **PARIS** : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 5 juin, un amendement au projet de loi sur la démocratie de proximité réclamant la suppression de la questure qui gère le budget du Conseil de Paris, et dont une partie échappe, de ce fait, au contrôle de la chambre régionale des comptes. Cet amendement reprend les termes d'une proposition de loi qui avait été déposée par les députés socialistes parisiens.

■ **CORSE** : le chef de file des nationalistes corses, Jean-Guy Talamoni, estime qu'« il convient d'ouvrir au plus tôt de nouvelles négociations sur la phase 2004 » du projet de loi sur la Corse. Dans un entretien publié, mercredi 6 juin, dans *Corse Matin*, M. Talamoni, qui souligne que « l'Assemblée de Corse doit reprendre l'initiative », évoque les questions des « prisonniers politiques, des dangers en matière de spéculation immobilière et de la décorsion des emplois ».

■ **35 HEURES** : les 180 000 agents du ministère des finances sont appelés par l'ensemble de leurs syndicats (FDSU, CGT, FO, CFTD, FSAFI et CFE-CGC) à faire grève, jeudi 7 juin, et à manifester à Paris pour dénoncer le « blocage total des négociations » sur la réduction du temps de travail et obtenir le passage aux 35 heures assurant le maintien des « acquis individuels et collectifs ». Le même jour, les 25 000 agents du ministère de l'emploi et de la solidarité sont eux aussi appelés à la grève par leur intersyndicale.

P.D. JAMES



Un pur régal...

Meurtres en soutane est certainement appelé à devenir un des classiques de P. D. James, on le lit d'une traite pour l'intrigue avant de le relire aussitôt pour le plaisir du style.

Le Monde des livres

FAYARD
www.editions-fayard.fr

e-ART
SUP. INSTITUT

ART + TECHNO = EXPRESSIONS NOUVELLES

ÉCOLE DE CONCEPTEUR-PROMOTEUR DES NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

3 FILIÈRES DE SPÉCIALISATION :
INFOGRAPHIE - MULTIMÉDIA
ANIMATION - EFFETS SPÉCIAUX
NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

e-art sup Institut

Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur
28, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Tel. 01 44 78 88 88 - Fax 01 40 29 00 63
e-mail: contact@e-art-sup.net

SÉCURITÉ Les députés socialistes demandent l'assouplissement, voire le retrait, de l'amendement du gouvernement destiné à réglementer les raves clandestines. Matignon

semble favorable à un adoucissement, mais n'a toujours pas tranché. ● LES RAVEURS, de leur côté, affichent à la fois leur scepticisme et leur volonté de dialogue avec les

autorités. Ils appellent à des rassemblements « pacifiques et festifs » à Paris et Marseille, le 16 juin. ● RESPONSABLE de la mission rave à Médecins du monde, Valère Rogis-

sart justifie la présence de l'association dans les *free parties* par la nécessité de réduire les risques liés à la consommation de drogues. ● EN GRANDE-BRETAGNE, les tra-

vailistes n'ont pas modifié la législation très répressive adoptée par les gouvernements conservateurs, et les *rave parties* ne font plus recette à Londres.

Le gouvernement dans une dernière valse-hésitation sur les raves clandestines

La décision de maintenir ou de retirer l'amendement répressif sur les « free-parties » doit faire l'objet de l'arbitrage de Matignon. Les dispositions prévoyant la confiscation du matériel devraient être abandonnées, mais la notion d'autorisation préalable demeurerait. Les raveurs appellent à un rassemblement « pacifique et festif » le 16 juin

LE GOUVERNEMENT est-il en train de faire marche arrière sur les *free parties*, les raves clandestines visées par un projet de réglementation qui a déclenché polémique et mobilisation ? C'est ce que laissaient entendre, mardi 5 juin, les députés socialistes après le petit déjeuner hebdomadaire entre la direction du PS, les présidents des groupes parlementaires et Lionel Jospin, à Matignon. Forts, selon l'un d'entre eux, « d'un nouvel arbitrage de Lionel Jospin en faveur d'un canevas plus souple en matière de déclaration préalable qui exclut la confiscation du matériel », les députés PS demeurent déterminés à retoquer l'amendement répressif du gouvernement présenté par Daniel Vaillant, le ministre de l'intérieur. A Matignon, la position est plus nuancée : l'assouplissement du projet de réglementation semble acquis mais les arbitrages définitifs n'ont pas encore été rendus.

« A ce stade, il n'y a pas de nouveau texte et pas de retrait des dispositions votées au Sénat », souligne l'un des conseillers de M. Jospin en charge du dossier des raves clandestines. « Le point sensible est la saisie du matériel de sonorisation. La suppression de cette disposition est à l'étude mais la décision formelle n'est pas prise. Il y aura un ajustement une fois que la position des uns et des autres aura été clarifiée et que les différentes réunions prévues

auront permis à tout le monde de s'exprimer. Le gouvernement ne veut pas faire quelque chose de liberticide. Cela n'a jamais été son intention, précise le conseiller de Matignon. De toute façon, le dossier est porté par le ministère de l'intérieur, c'est à lui de faire de nouvelles propositions. »

Place Beauveau, l'adoucissement de l'amendement voté au Sénat semble également à l'ordre du jour. « Le problème pour nous est d'assurer la sécurité de ces réunions, affirme-t-on au ministère de l'intérieur... Dans cette optique, nous souhaitons maintenir la déclaration au préfet ; cette démarche serait entreprise toutefois dans un esprit de dialogue, et non dans un sens coercitif. La question de la confiscation des matériels de son reste en suspens » Cette amorce de retournement intervient après plusieurs semaines de tergiversations et de déclarations contradictoires au sein du gouvernement et le la majorité plurielle.

« AUTORISATION » PRÉALABLE

Le 27 avril, dans le cadre de l'examen de la loi sur la sécurité quotidienne, Thierry Mariani (RPR, Vaucluse), défend son amendement soumettant l'organisation des rave-parties à une « autorisation » préalable et préconisant la confiscation du matériel. Devant une poignée de députés, l'amendement est adopté avec le soutien de deux élus socia-



listes, Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise) et René Mangin (Meurthe-et-Moselle).

Tollé dès le lendemain. Les « raveurs » dénoncent un dispositif « liberticide ». Les Verts et les communistes se rangent derrière les « teufeurs » en stigmatisant une mesure « sécuritaire ». C'est le début d'une affaire qui va mettre à mal la cohésion du gouvernement. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant prépare alors un amende-

ment qu'il compte présenter à l'examen de son projet au Sénat. Il substitue au terme « autorisation » de la version Mariani la notion de « déclaration » auprès des préfets. La saisie du matériel demeure dans cette seconde mouture.

Débuté alors le bal des petites phrases. Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, prône la concertation et met en garde contre l'interprétation d'un amendement qui risque d'être jugé comme trop

rigide. Le 20 mai, Bernard Kouchner affiche, à son tour, sa préférence pour un dispositif moins répressif. L'un des nombreux sites techno reproduit une note interne d'Henri Weber, secrétaire national à la culture et aux médias au PS, en date du 23 mai. « Les raves et les free parties constituent de nouvelles pratiques culturelles de la jeunesse qui ne doivent pas tomber sous le coup de la répression mais faire l'objet d'un contrat moral garantissant la liberté et les droits de chacun », écrit M. Weber.

« LA LIBERTÉ DE LA JEUNESSE »

Pourtant le 30 mai, Daniel Vaillant maintient sa position en proposant au Sénat de « soumettre à déclaration préalable tout rassemblement musical » pour garantir « la sécurité des personnes tant au regard de la tranquillité publique qu'au plan sanitaire ». Le texte est voté à l'unanimité à l'exception du groupe communiste. M. Vaillant prend soin d'annoncer que son amendement « a été arbitré ». Sous-entendu par Matignon.

Dans un entretien au Monde du 2 juin, Bruno Le Roux juge l'amendement de M. Vaillant « inadapté et inapplicable ». Il milite pour sa suppression pure et simple en deuxième lecture à l'Assemblée, le 26 juin, ou à défaut pour « l'abandon de la déclaration préalable au préfet si le gouvernement tient absolument à

légiférer sur les rave parties. » Le lendemain, Catherine Tasca, ministre de la communication et de la culture, demande de ne pas « balancer un texte punitif sans sommation ». M. Vaillant apostrophe dans un entretien au Journal du dimanche du 3 juin « ses amis ministres et parlementaires » : « Je suis, moi aussi, à l'écoute de la jeunesse, assène-t-il. Prévenir les risques, ce n'est pas porter atteinte à la liberté de la jeunesse. »

Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste à l'Assemblée, met en garde, mardi 5 juin, « contre des mesures unilatérales » et préconise « le dialogue ». Le même jour, la commission mixte paritaire émet le désaccord entre sénateurs et députés sur l'ensemble du projet de loi, et les rave-parties. Bernard Roman, président socialiste de la commission des lois à l'Assemblée réaffirme qu'il n'est « pas question de valider l'amendement voté par le Sénat, dont l'interprétation est considérée par les jeunes comme une contrainte. Ou nous le récrivons ou nous nous donnons le temps de la concertation en laissant passer l'été avant de trancher. »

M. Roman trace une piste en imaginant « une liste de 200 ou 300 terrains » destinés à concilier la liberté et la sécurité des « teufeurs ».

Elie Barth et Frédéric Chambon

Partagés entre méfiance et volonté de dialogue, les raveurs appellent à manifester le 16 juin

FACE au projet de réglementation des raves clandestines qu'ils jugent « liberticide », les « teufeurs » maintiennent la pression sur le gouvernement : rencontre, mercredi 6 juin, avec le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, appel à un rassemblement national « pacifique et festif » le samedi 16 juin, pétition sur Internet, recours juridiques contre la saisie des matériels de sonorisation, organisation de fêtes « modèles » en direction des médias et de l'opinion publique. Regroupés en collectifs, les adeptes des *free parties* utilisent avec dextérité toute la panoplie du lobbying et de la mobilisation. Malgré les promesses ou les signes d'assouplissement de certains ministres et parlementaires socialistes (lire ci-dessus), les défenseurs des fêtes techno underground ne désarment pas. En attendant l'examen définitif du texte devant l'Assemblée nationale d'ici la fin juin, ils continuent à réclamer le retrait de l'amendement du gouvernement au projet de loi sur la sécurité quotidienne qui soumet l'organisation des *free parties* à une déclaration préalable, assortie d'un important volet répressif autorisant la confiscation du matériel (Le Monde du 31 mai).

« La mobilisation et la pétition continuent puisque le gouvernement persiste ! », annoncent les partisans des *free parties* sur Kanyar, l'un des sites Internet en pointe dans la mobilisation. Militants improvisés mais avisés, les raveurs jouent sur la corde sensible en misant sur les préoccupations électorales d'élus de gauche qui craignent de passer pour anti-jeunes après avoir été accusés de vouloir gagner des voix sur le thème sécuritaire. « Nous appelons désormais au non-vote pour les socialistes aux prochaines élections. Nous nous souviendrons de ce que vous nous faites », préviennent les teufeurs sur Kanyar. Le tout accompagné d'un dessin vengeur contre l'emblème du PS, une rose rouge barrée d'une grosse croix bleue. « Le gouvernement s'est mis en porte-à-faux avec les jeunes, il n'a pas compris les enjeux du débat. Derrière les *free parties*, il y a toute une partie de la jeunesse pour qui c'est un espace de liberté et une soupape de sécurité

face aux contraintes de la société », explique Briec, musicien techno et membre du collectif parisien.

Echaudés par le vote au Sénat du texte gouvernemental reprenant à son compte l'amendement répressif du député RPR Thierry Mariani (voté par le PS), les partisans des *free parties* se montrent résolument sceptiques face aux déclarations rassurantes émanant de la gauche plurielle. « Tant que l'amendement n'est pas retiré, on reste très méfiants ! Le gouvernement essaie de calmer le jeu avant de faire passer la loi. Ça fait partie de sa tactique », analyse Marc Gouttebroze, animateur du site Kanyar et activiste techno de la première heure. Sur Internet, certains raveurs se montrent encore plus véhéments contre ce qu'ils jugent être un double langage teinté de cynisme. « Les socialistes se paient notre tête ! V'là-t-y pas qu'ils se réveillent d'un seul coup, après nous avoir poignardés dans le dos avec un amendement encore pire que leur collègue RPR Mariani, sans aucun débat, sans aucune discussion avec les acteurs du mouvement », se moque un manifeste dénonçant une « repentance pseudo-lucide » des élus de gauche.

« UNE ATTITUDE POSITIVE »

Au-delà des propos parfois provocateurs d'une partie de la techno underground, le mouvement cherche à améliorer son image en tenant un discours responsable. Faisant suite aux manifestations qui ont réuni plusieurs milliers de personnes dans différentes villes le 24 mai, l'appel à deux rassemblements, le 16 juin à Paris et à Marseille, s'accompagne de consignes d'apaisement. « Prenons une attitude positive et responsable car nous serons observés et jugés », recommande un tract sur Internet. A l'opposé du cliché présentant les teufeurs comme de jeunes marginaux en rupture avec la société et incapables de s'organiser, les raveurs ont réussi à se rassembler dans plusieurs collectifs, à Paris, à Toulouse et à Marseille notamment. Ces regroupements représentent environ une centaine de sound systems organisateurs de *free parties*. Ils s'efforcent de parler d'une même voix et ont élaboré un argumentaire qui rappelle les valeurs initiales

du mouvement : liberté, gratuité mais aussi respect de l'environnement. Les fêtes organisées ces derniers week-ends se sont d'ailleurs accompagnées de gros efforts de nettoyage.

Dans le même esprit de conciliation, le mouvement continue de manifester sa volonté de dialogue avec les pouvoirs publics. La rencontre prévue, mercredi, entre les représentants des collectifs et M. Ayrault fait suite à un entretien avec des conseillers de Catherine Tasca, la ministre de la culture. Elle pourrait précéder une prise de contact avec des membres du cabinet de Daniel Vaillant, le ministre de l'intérieur. La réunion devrait s'accompagner de la remise d'un projet de charte tenant compte des critiques adressées au mouvement techno underground : consommation de drogues, occupation et détérioration de terrains privés, sécurité des participants. « Nous sommes conscients des problèmes de sécurité et d'hygiène qu'engendrent nos fêtes », affirme le texte élaboré par le collectif de Marseille. Le document prend notamment l'engagement d'une gestion des parkings, de la mise en place d'un service de sécurité et d'un maintien d'un couloir d'accès pour les secours et les forces de l'ordre. « Nous nous engageons aussi à sensibiliser le public au respect de l'environnement et au problème de la drogue », ajoute le projet de charte.

Tous ces efforts représentent une véritable « révolution culturelle » pour un mouvement underground viscéralement rebelle à toute organisation et à tout dialogue avec l'extérieur. Le mouvement n'est pas pour autant guéri de sa culture faite de querelles intestines et de prises de position radicales. « Le monde de la free party est un microcosme qui a toujours eu du mal à se mettre d'accord et à prendre position », constate Marc Gouttebroze. La tentation de la fuite en avant vers la clandestinité et la confrontation existe toujours. « On est d'accord pour être moins trash, explique Briec. Mais moi, si l'on me confisque mon matériel, je deviens un voyou. On n'appelle pas à l'émeute, mais on n'a peur de rien. »

Fr. Ch.

TROIS QUESTIONS À ... VALÈRE ROGISSART

1 Responsable de la mission rave de Médecins du monde, créée en 1997 pour réduire les risques liés à la consommation de drogues dans les free parties, que pensez-vous de la nouvelle législation en préparation ?

Jusqu'à présent, Médecins du monde était engagée, comme d'autres associations, dans un dialogue avec les pouvoirs publics pour trouver un moyen terme entre l'inorganisation des *free parties* et la répression, sous la forme d'une charte de bonne intervention dans les raves clandestines, associée à une circulaire allant dans le sens de solutions négociées. Cette logique a été abandonnée pour une solution répressive. Le danger, c'est que les fêtes aient lieu dans des endroits encore plus clandestins, donc plus dangereux et plus difficiles d'accès

pour nous. Reste à savoir si on est en face d'un problème de santé publique ou d'ordre public. Je comprends le cultivateur qui s'est fait ravager son champ. D'un autre côté, est-ce qu'il ne vaut pas mieux être présent dans les *free parties* pour limiter les risques plutôt que de laisser les gamins seuls en cas de problèmes ?

2 Quel est le rôle de Médecins du monde dans les free parties ?

On fait un travail de contact sanitaire et social en contrôlant les produits consommés et en informant sur les dangers encourus. Notre but est de sécuriser la consommation, d'inciter les participants à l'éviter mais aussi de soigner les accidents en tout genre. Mais jusqu'à preuve du contraire les *free parties* ne font pas des dizaines de morts par week-end. La réduction des risques est intégrée dans les comportements et les organisateurs ont compris l'intérêt de notre présence. Ce sont eux qui nous

appellent. De notre côté, on a compris qu'il valait mieux essayer de faire face au problème en étant présents dans les *free parties* plutôt que de mettre la tête dans le sac.

3 Quelle est l'ampleur de la consommation de drogue dans les raves clandestines ?

La consommation de produits est l'un des éléments de la culture des *free parties* comme fumer un joint ou consommer du LSD faisaient partie de la culture hippie, il y a vingt-cinq ans. Dans les raves, il y a une accessibilité des drogues qui est très visible et qui peut paraître agaçante ou choquante. Mais c'est cette visibilité qui nous permet d'intervenir et d'avoir un contact avec les consommateurs. Il y a beaucoup d'endroits, comme les boîtes de nuit, où on ne peut pas le faire alors que le problème existe aussi.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

A Londres, les parties ont cédé la place à des soirées sponsorisées

LONDRES

de notre correspondant

En Grande-Bretagne, où les *rave parties* ont été inventées à la fin des années 80, ces fêtes underground drainent des milliers de teen-agers sous illégaux et impitoyablement réprimés. Du moins dans leur version clandestine. A l'été 1988, deux disc-jockeys de retour d'Ibiza, la station balnéaire espagnole à la mode auprès de la jeunesse anglaise, organisent les premières *rave parties* dans des hangars de l'East End londonien. Le mouvement techno est lancé. Chaque week-end, des milliers de jeunes en transe et en sueur dansent jusqu'à l'aube au cours de soirées *acid house* où est remis à la mode l'usage de certaines drogues, à commencer par le LSD et l'ecstasy. Suicides de teen-agers, rixes entre policiers anti-émeutes et jeunes armés de battes de base-ball, alcoolisme à outrance, vandalisme, tapage nocturne, protestations des élus : les fêtes dégénèrent. Après le suicide de deux fans sous l'emprise de la drogue, en octobre de la même année, le quotidien *Sun* parle de « sinistre monde de la drogue ». Les tabloïds montent en épingle les risques courus par les participants à ces *free parties*, dont le service d'ordre est composé de nombreux repris de justice, et dans lesquelles les trafiquants de drogue s'adonnent à leur négoce en toute impunité. La BBC bannit de son programme « Pop of the Pops », l'émission préférée des jeunes, toute chanson *acid house*, soit plusieurs tubes de son hit-parade.

UNE DOUBLE AUTORISATION

M^{me} Thatcher, politiquement en perte de vitesse, joue alors la carte ultrasécuritaire. Les bobbies multiplient les descentes dans les « nuits » acides, interpellant organisateurs et adolescents et saisissant le matériel. Des barrages routiers empêchent les fans de la culture électronique de gagner les lieux de ras-

semblement. Mais la législation reste floue. A l'appui de leur campagne, les forces de l'ordre invoquent deux textes de loi, le Control of Pollution Act et le Public Order Act : le premier réprime le trafic de drogue et la vente d'alcool ; le second les désordres sur la voie publique.

En 1990, une nouvelle législation permet aux autorités de poursuivre les promoteurs des parties, prévoyant des peines de six mois d'emprisonnement et de 20 000 livres d'amende. Quatre ans plus tard, le ministre de l'intérieur profite de la controverse sur les jeunes *travellers* qui sillonnent les routes à bord de véhicules de fortune pour passer le *Criminal Justice Bill* qui interdit tout rassemblement non autorisé de plus de trente personnes. La loi est votée malgré les protestations du Parti travailliste, des associations libertaires et des milieux musicaux qui crient à la censure. Depuis le retour du Labour au pouvoir, cette législation a été maintenue et le débat n'a pas été relancé. L'organisation des parties est soumise à une double autorisation, de la police et des municipalités : « Nous tentons de combiner les besoins des jeunes de s'amuser, les inquiétudes des parents quant à leur sécurité et la tranquillité du voisinage », explique un porte-parole de Scotland Yard.

Mais, aujourd'hui, les *rave parties* clandestines ne font plus guère recette à Londres. Des discothèques spécialisées ont récupéré ces soirées très rémunératrices au cours desquelles les teen-agers dépensent une trentaine de livres sterling en moyenne. Les billets sont réservés au téléphone ou sur Internet auprès des organisateurs ou des agences théâtrales. La plupart de ces fêtes officielles sont d'ailleurs sponsorisées par une station de radio renommée, une compagnie aérienne ou une marque de bière.

Marc Roche

Trois détenus s'évadent de la prison de Borgo grâce à un fax contrefait

Un faux ordre de libération avait été adressé à l'administration

Trois figures du grand banditisme corse ont quitté, jeudi 31 mai, la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse) grâce à un faux ordre de libération transmis par fax, dont

la direction de l'établissement n'a pas vérifié l'origine. Selon les enquêteurs, l'origine du document a été modifiée et le fax aurait été adressé depuis le continent.

C'EST UNE PREMIÈRE dans l'histoire de l'évasion. Trois figures du grand banditisme corse, en détention provisoire dans un affaire d'extorsion de fonds et d'association de malfaiteurs, ont quitté, jeudi 31 mai, leur cellule de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse), sans violence, grâce à un faux document judiciaire. Le juge d'instruction d'Ajaccio (Corse-du-Sud), chargé de cette enquête, Patrice Camberou, ne s'est rendu compte de leur disparition que mardi 5 juin, en fin de matinée, à la suite d'une conversation téléphonique avec l'un de leurs avocats qui s'enquerraient du sort de ses clients. Les trois évadés, Pierre-Marie Santucci, Francis Mariani et Maurice Costa sont décrits par les services de police comme les piliers de la bande de « la Brise de mer », considérée comme la principale organisation criminelle en Corse.

Le ministre de la justice s'est fait transmettre un rapport, mardi, en fin d'après-midi, sur les circonstances de ce dysfonctionnement majeur qui a entraîné une vive émotion parmi le personnel policier et judiciaire en poste sur l'île. Sollicitée par le Monde, mardi, la direction de l'administration pénitentiaire s'est refusée, quant à elle, à tout commentaire. La prison de Borgo, créée en 1993, est considérée comme un établissement modèle disposant d'un régime plus libéral que les autres maisons d'arrêt.

A 17 h 04, jeudi 31 mai, le greffe de la prison de Borgo a reçu une télécopie émanant du cabinet du juge Camberou. Il s'agissait d'un ordre de libération signé paradoxalement par l'un des vice-présidents du tribunal d'Ajaccio, également juge de la détention et des libertés, Dominique Buonaguidi. Cet acte visait l'ordonnance de rejet de remise en liberté du juge Camberou et ordonnait la libération des trois hommes. Les formes de cet acte étaient respectées. La direction de la prison de Borgo n'a pas pris la peine de vérifier, par téléphone, la teneur de la télécopie et a procédé, dans les deux heures qui ont suivi, à la levée d'écrou de MM. Santucci, Mariani et Costa.

PERPLEXES FACE À UN TEL LAXISME

L'enquête a d'ores et déjà mis en évidence plusieurs erreurs sur la télécopie qui auraient dû alerter la vigilance de la direction de la prison de Borgo. Le nom du juge de la détention était mal orthographié, sa qualité était erronée et le tampon figurant sur le document est un mélange visible entre celui du juge d'instruction et celui du juge de la détention. La signature de M. Buonaguidi, chargé du suivi de ce dossier et qui avait refusé, à ce jour, toutes les demandes de remise en liberté, a été, par ailleurs, contrefaite. Enfin, contrairement à l'usage en vigueur, l'ordre de libération n'était pas annexé à l'ordon-

nance du juge motivant la décision. De même, un ordre de libération est un acte qui vise un seul individu à la fois et jamais trois personnes simultanément, comme ce fut le cas cette fois-ci.

Les enquêteurs semblent perplexes à la fois face aux erreurs, qui pourraient avoir été volontairement introduites pour dissimuler l'intervention d'un homme de loi et face à un tel laxisme de la part du personnel pénitentiaire. Seul élément rassurant aux yeux de l'autorité judiciaire, l'origine de la télécopie a été maquillée. Il ne s'agirait pas du cabinet du juge Camberou mais d'un appel émanant du continent. C'est pourtant une maigre consolation pour la justice qui avait fait, notamment, en Corse, de la lutte contre le grand banditisme une de ses priorités.

MM. Mariani, Costa et Santucci, âgés d'une cinquantaine d'années possèdent déjà un casier judiciaire chargé. « Pénalemment, il n'y a pas d'évasion, a précisé au Monde le procureur de la République d'Ajaccio. Pour caractériser ce délit, il faut qu'il y ait violence, effraction ou corruption. Donc, à moins que nous puissions démontrer que leur départ a eu une contrepartie financière quelconque, ils peuvent réintégrer leur cellule en plaçant la bonne foi sans que rien ne leur soit reproché. »

Jacques Follorou

Jean Tiberi entendu comme témoin assisté dans l'affaire des faux électeurs du 5^e

L'ancien maire de Paris n'a pas été mis en examen par les juges Philippe Coirre et Jean-Paul Valat. Qualifiant de « mensongères » les accusations portées contre lui, il a mis en cause un rapporteur du conseil constitutionnel

L'ANCIEN MAIRE de Paris, Jean Tiberi, a été entendu en qualité de « témoin assisté », mardi 5 juin, par les juges parisiens Philippe Coirre et Jean-Paul Valat, dans l'enquête sur les faux électeurs du 5^e arrondissement. Convoqué une première fois le 11 avril, M. Tiberi ne s'était pas présenté devant les magistrats. Ses défenseurs avaient qualifié d'« irrecevable » cette convocation qui faisait suite à une demande formulée par l'avocat de l'une des parties civiles (Le Monde du 12 avril). A l'issue de son audition, mardi après-midi, le maire du 5^e n'a pas été mis en examen. M. Tiberi conserve donc sa qualité de « témoin assisté », qui s'applique à une personne « mise en cause par un témoin » ou « contre laquelle il existe des indices rendant vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions ».

En l'espèce, la mise en cause de Jean Tiberi dans cette procédure repose essentiellement sur le témoignage de Raymond Nentien, secrétaire général de la mairie du 5^e de 1990 à 2000, lui-même mis en examen. M. Nentien a affirmé au cours de l'enquête que M. Tiberi avait « participé activement » au système d'inscriptions fictives qui semble avoir été mis en place à la mairie du 5^e. Selon M. Nentien, M. Tiberi aurait personnellement pris part, en 1994, aux opérations de retrait de près de 2 000 cartes de faux électeurs. « Les déclarations de M. Nen-

tien n'ont pas été confirmées par l'instruction », a déclaré au Monde l'un des avocats de M. Tiberi, M^{re} Thierry Herzog. « Mon client, injustement mis en cause, n'a logiquement pas été mis en examen », a-t-il ajouté.

« ÉTATS D'ÂME TARDIFS »

Devant les magistrats, M. Tiberi a qualifié d'« étonnante » l'attitude de Raymond Nentien qu'il a accusé d'avoir « lancé des affirmations mensongères ». « Je vous fais observer, a précisé l'ancien maire de Paris, qu'il est resté pendant environ dix ans en poste à la mairie du 5^e et que s'il s'était vraiment aperçu de quoi que ce soit, ses états d'âme auraient été bien tardifs. » Par ailleurs, Jean Tiberi a indiqué aux juges que lors de la dernière révision des listes électorales, intervenue en 1997, il y avait eu « 15 000 radiations et 10 000 nouvelles inscriptions ». « Si un système avait été mis en place, cette dernière révision l'aurait anéanti et j'aurais dû être battu. Or j'ai été réélu confortablement [lors des municipales de 2001], ce qui démontre qu'il n'y a jamais eu de système mis en place de mon côté », a-t-il dit.

Interrogé sur le rôle de son épouse Xavière, mise en examen en juillet 2000 pour « manœuvre frauduleuse de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin », M. Tiberi a affirmé : « Ma femme, n'avait aucun rôle, ni officiel ni officieux, qui lui conférerait une quelconque autori-

té. » Au cours de son audition, M. Tiberi a également mis en doute l'impartialité de Christine Maugüe, rapporteur au Conseil constitutionnel. La haute juridiction avait été saisie d'un recours formé par Lyne Cohen-Solal, l'adversaire socialiste de M. Tiberi lors des élections législatives de 1997. M^{me} Maugüe est l'auteur du rapport qui avait établi, en 1998, l'existence de plusieurs centaines de faux électeurs sur les listes du 5^e. « Son rapport était inexact », a déclaré aux magistrats Jean Tiberi, qui a affirmé avoir appris, « en lisant la presse », que M^{me} Maugüe était l'épouse du directeur adjoint de cabinet de Daniel Vaillant, lorsque ce dernier était ministre des relations avec le Parlement et maire (PS) du 18^e. « J'ai eu par la suite la surprise de voir qu'il était candidat aux élections municipales », a déclaré M. Tiberi. « Il n'a pas été candidat n'importe où » mais « dans le 5e, sur la liste de Mme Cohen-Solal et en outre, il a été membre suppléant des commissions de révision électorale. J'estime que dans ces conditions, M^{me} Maugüe aurait dû se déporter », a conclu le maire du 5^e. Interrogée par Le Monde, Mme Maugüe a assuré avoir fait son travail « en toute impartialité » et affirmé que les accusations de M. Tiberi ne reposaient « sur aucun fondement ».

Fabrice Lhomme

A Boz, l'instituteur offre une « réponse pédagogique » au dérapage raciste de ses élèves

BOURG-EN-BRESSE (Ain)
de notre correspondant

Frédéric Mathy, un instituteur de vingt-huit ans, est tombé des nues. Pendant une semaine, dans le secret, quatre des vingt-six élèves de sa classe de CM1-CM2, à Boz (Ain), ont écrit, tapé, imprimé et diffusé une chanson intitulée « Les Manouches ». Au-delà d'une orthographe chancelante, le texte exsudait la peur, la haine et le rejet des gens du voyage, dont les enfants fréquentent parfois l'école de ce petit village du Val-de-Saône de 352 habitants. Les « chansonniers » avaient fait répéter les copains dans le fond du car de ramassage. Personne – ou alors fort timidement – n'avait osé s'opposer à la démarche. Finalement, les auteurs, cédant à un sentiment de culpabilité croissant, ont révélé, en pleurs, leur secret.

Bêtise d'enfant ou dérapage raciste ? M. Mathy affirme avoir ressenti « un terrible sentiment d'échec et de trahison ». Il a convoqué les coupables et leurs familles et posé la question de l'exemplarité de la sanction. En guise de

première réparation, les enfants ont souhaité écrire une lettre d'excuses aux gens du voyage.

Fort des conseils reçus de collègues adeptes de la méthode Freinet, l'instituteur a aussi voulu construire une réponse pédagogique. Il a présenté au conseil de classe un texte rappelant « la valeur fondamentale du respect des autres », le caractère délicieux de la xénophobie, qui porte atteinte « au respect des droits de l'homme et des droits de l'enfant ». Le texte « invite » les auteurs de la chanson à faire des recherches documentaires, à consulter des articles et des sites Internet, à réaliser des lectures et des travaux pratiques d'écriture sur la vie et la culture des gens du voyage, sur le racisme, l'égalité, la justice et la loi, et sur la façon de faire tomber les préjugés.

JOURNÉE D'ÉCHANGE AVEC UN TSIAGANE

Momentanément privés des libertés normalement accordées dans la classe, comme le droit de libre circulation ou celui de donner leur avis et de décider, les jeunes fautifs se sont finale-

ment investis avec un certain enthousiasme dans ce travail, présenté quelques minutes chaque jour à leurs copains, au fur et à mesure de sa progression.

Enfin, M. Mathy a fait appel à Mémoire 2000, une association de lutte contre le racisme. Son président, l'avocat Bernard Jouanneau, a passé une demi-journée à échanger avec les élèves, en compagnie d'un tsiagane quinquagénaire, lequel a expliqué aux enfants les difficultés qu'il a connues pour réussir son intégration. L'ensemble du travail a été publié sur le site Internet de la classe (ecoleboz.fr.st/voyageurs). S'il pense avoir contribué à apporter une réponse au problème, Frédéric Mathy reste modeste et sans illusion : « Toute cette histoire n'empêchera pas mes élèves et leurs parents de penser ce qu'ils veulent. Mais elle aura permis de poser des repères, de montrer qu'à l'école, on ne peut pas dire ni faire n'importe quoi, de rappeler à chacun que de telles idées sont inhumaines et sanctionnées par la loi. »

Laurent Guigon

Aulnay-sous-Bois interdit la circulation nocturne des enfants en dépit de la jurisprudence

LE TERME « couvre-feu », de trop triste mémoire, ne lui plaît guère. Il préfère évoquer des « restrictions de circulation ». Jean-Claude Abrioux, maire (RPR) d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ne veut plus voir d'enfants de moins de treize ans seuls dans la rue, la nuit venue. Dans un arrêté municipal pris mercredi 30 mai, il « sollicite la participation de la force publique pour recueillir et conduire au commissariat de police d'Aulnay-sous-Bois les mineurs de moins de treize ans circulant de minuit à 6 heures non accompagnés d'une personne majeure ou ayant autorité sur le mineur ». Selon le maire, cet arrêté s'impose pour « protéger l'enfant mineur des différentes sollicitations pouvant porter atteinte à sa santé, sa sécurité, sa moralité ». Et éviter que cet enfant ne soit « incité par des majeurs à troubler l'ordre public ».

Jean-Claude Abrioux persévère. Car le 18 juillet 1997, le maire d'Aulnay-sous-Bois avait pris un arrêté sur le même thème, rédigé à l'identique. Arrêté qui, le 31 juillet 1997, avait été jugé illégal par le Conseil d'Etat. Durant l'été 1997, l'idée d'un couvre-feu pour les enfants avait connu un certain succès. Et suscita une belle polémique.

Une poignée de maires appartenant au RPR avaient interdit aux enfants de circuler seuls la nuit. Mais les arrêtés, pris notamment par Gérard Hamel, à Dreux (Eure-et-Loire), Jean-Pierre Hurtiger, à Gien (Loiret), ou Alain Milon, à Sorgues (Vaucluse), ont tous été annulés par les tribunaux administratifs ou le

Conseil d'Etat. Le 29 juillet 1997, la plus haute juridiction administrative avait en effet fixé sa jurisprudence en suspendant l'arrêté du maire de Sorgues, qui remettait « en cause l'exercice des libertés publiques et individuelles ». Mais au même moment, un sondage IFOP révélait que 81 % des Français « approuvaient plutôt » ce type de mesure.

Le Sénat adopte un amendement « couvre-feu »

Un amendement « couvre-feu » permettant aux maires d'interdire aux mineurs de moins de treize ans de circuler entre minuit et 6 heures du matin a été adopté par le Sénat lors de l'examen du projet de loi sur la sécurité quotidienne, du 22 au 30 mai. Il s'inscrit dans une série de mesures votées par les sénateurs, sur proposition du rapporteur Jean-Pierre Schosteck (RPR), et visant à durcir l'ordonnance sur la délinquance des mineurs du 2 février 1945. Les sénateurs de l'opposition ont ainsi introduit plusieurs mesures « responsabilisant les parents » par le biais d'amendes s'ils ne répondent pas à une convocation devant les juridictions des mineurs et le versement des prestations familiales à un tuteur. Ils ont ajouté la possibilité de prononcer une peine, à l'exception de l'emprisonnement, à l'encontre des mineurs de dix à treize ans. Le rapporteur a cependant retiré un amendement visant à autoriser la détention provisoire des mineurs de treize à seize ans en matière correctionnelle.

En 2001 comme en 1997, le préfet de Seine-Saint-Denis a saisi le tribunal administratif pour faire annuler l'arrêté du maire d'Aulnay-sous-Bois : « Il est rappelé, soulignant-il, vendredi 1^{er} juin, que même en l'absence d'un tel arrêté, la police a bien évidemment toujours mission d'intervenir, quelle que soit l'heure, si on lui signale ou qu'elle découvre un mineur en situation de danger, afin d'assurer sa protection. » Le directeur de cabinet du maire, Pier-

re-Denis Boudriot, ne se fait donc guère d'illusions. « Selon toute probabilité, cet arrêté connaîtra le même sort que le précédent. »

« UN COUP MÉDIATIQUE »

Pourquoi, alors, avoir réitéré la démarche ? « Cet arrêté est encore plus nécessaire qu'en 1997 compte tenu de l'aggravation de la délinquan-

ce, notamment juvénile », assure-t-il. Même si les enfants qui errent, la nuit, à Aulnay-sous-Bois, ne sont « pas si nombreux que ça », même si la police intervient déjà auprès d'eux, cette mesure « contribue à une prise de conscience plus large, de la part des parents et de l'opinion publique ». S'agirait-il d'un « coup médiatique », comme le suggère Gérard Ségura, tête de liste de la majorité plurielle aux dernières élections municipales ?

Pascal Krémer

Procès des vacances en temps partagé : des peines de prison ferme requises

DES PEINES de quatre ans de prison ferme à dix-mois avec sursis ont été requises, mardi 5 juin, devant la douzième chambre correctionnelle de Paris contre dix personnes accusées d'une vaste escroquerie aux vacances en temps partagé, le time share (Le Monde du 31 mai). Le substitut Daniel Magdeleine a réclamé quatre ans ferme contre le patron de la nébuleuse de sociétés Lagon Vert-Club système vacances, l'Ecossais Scott Miller, trente-sept ans, qui s'était enfui pendant l'instruction, et quatre ans dont deux avec sursis et mise à l'épreuve contre son frère Steven, trente-deux ans. Le parquet a indiqué qu'il renouçait à demander des amendes pour que les deux hommes puissent rembourser les 2 700 parties civiles. Il a requis contre les huit autres prévenus des peines assorties en partie ou en totalité de sursis et une relaxe. Les prévenus sont poursuivis pour « escroquerie en bande organisée, abus de confiance et publicité mensongère ».

Des spots télévisés pour maîtriser l'énergie et réduire la pollution

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'environnement, a annoncé, mardi 5 juin, le lancement d'une campagne de communication auprès du grand public en vue de maîtriser l'énergie et de réduire la pollution. Quatre spots de vingt-cinq secondes seront diffusés à la télévision, du 9 au 27 juin puis du 27 août au 3 septembre. Ils seront bâtis « autour de gestes de la vie quotidienne », chacun autour d'un thème : fermer son robinet quand on se brosse les dents ; ramasser ses canettes plutôt que de les jeter dans la nature ; ne pas prendre son automobile pour de courts trajets ; trier ses déchets. Une brochure de trente conseils pratiques sera par ailleurs diffusée à sept millions d'exemplaires.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : une douzaine de parents d'enfants handicapés ont installé un campement devant le rectorat de Paris, dans le 19^e arrondissement, mardi 5 juin dans la soirée, pour protester contre des « discriminations permanentes ». Ils demandent que « l'intégration scolaire des enfants handicapés en milieu ordinaire devienne la priorité et soit effective, conformément aux lois et règlements », et qu'elle soit « soutenue notamment par la nomination d'enseignants spécialisés et, si nécessaire, par l'assistance de professionnels médicaux ».

■ **NOYADES** : les décès par noyade dans les piscines privées ont augmenté de 48,6 % durant l'été 2000 par rapport à l'année précédente, et concerné 55 personnes dont 32 enfants de moins de cinq ans, indique une enquête du ministère de l'intérieur. Un tiers seulement des quelque 600 000 piscines familiales recensées en France dispose d'un dispositif de sécurité.

■ **AMIANTE** : le tribunal des affaires de la sécurité sociale (TASS) de Marseille a reconnu, mardi 5 juin, la faute inexcusable de la SNCF dans trois dossiers de victimes de l'amiante. Le tribunal a accordé 300 000 francs (45 735 euros) d'indemnité à un ancien cheminot malade et à deux veuves de cheminots décédés des suites d'un cancer de la plèvre. Il a également accordé 100 000 francs (15 245 euros) aux enfants des deux veuves. Les cheminots étaient employés dans des ateliers SNCF spécialisés dans l'entretien et la réparation des locomotives à vapeur, diesel et électriques.

■ **JUSTICE** : Thierry Ascione, considéré comme l'organisateur du double assassinat d'un couple de restaurateurs français au Guatemala, en décembre 1991, en fuite depuis avril 2000, a été condamné par contumace, mardi 5 juin, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris. Deux autres Français, Jean-Philippe Bernard et Philippe Biret, ont été condamnés au Guatemala pour ce crime à trente ans de réclusion. Interpellé en 1995 et remis en liberté en 2000, Thierry Ascione a fui quelques semaines avant son procès prévu en octobre 2000.

Ce que va changer l'arrivée du TGV Méditerranée

Dans un entretien, Yves Crozet, directeur du laboratoire d'économie des transports à Lyon-II, souligne que la pertinence du TGV est maximale quand son trajet n'excède pas deux heures. De nombreux salariés comptent cependant s'installer en Provence, où le marché de l'immobilier connaît un frémissement

LYON

de notre correspondante

« Est-ce que le TGV induit de nouveaux modes de vie ? »

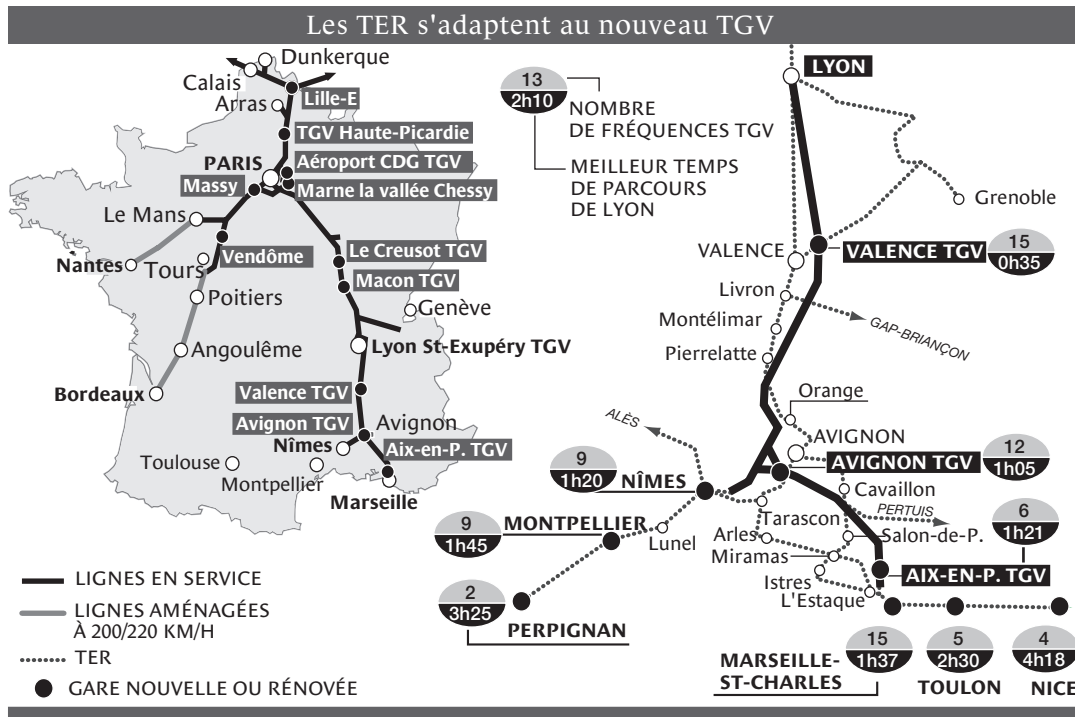
Le TGV modifie l'approche du territoire. Pour les entreprises, il permet une autre organisation, en facilitant le travail sur les trajets, les allers et retours dans la journée. Il permet aussi à des provinciaux de travailler à Paris tout en restant dans leur région et vice versa. Du point de vue professionnel, le changement est significatif. Pour les loisirs, c'est la même chose : demain, un Parisien aisé pourra disposer d'une maison sur la Côte d'Azur, comme il pouvait avoir une résidence secondaire en Normandie.

« Le TGV a-t-il changé aussi le ferroviaire ? »

Il a hiérarchisé le système ferroviaire. D'un côté, le train à grande vitesse, de haute qualité, proche de l'avion, et de l'autre le réseau hérité du XIX^e siècle, peu compétitif sur les longues distances comme Lyon-Bordeaux ou Lyon-Strasbourg. Le TGV produit une obsolescence du système traditionnel, ce qui conduit certains à se demander si l'avenir du ferroviaire n'est pas limité au trafic régional d'une part et à la grande vitesse d'autre part.

« Que va changer le TGV Méditerranée dans le paysage français ? »

La grande vitesse ferroviaire permet des couples temps-distance très pertinents – sur Paris-Lyon ou Paris-Bruxelles, respectivement 2 heures et 1 h 30 – entre deux



pôles économiques. Le TGV rafle alors au moins 90 % du marché par rapport à l'avion pour les destinations intra-muros. Quand on s'éloigne de ce rapport, on entre dans des zones de moindre pertinence : pour des trajets plus courts comme Lille (1 heure), la concurrence de la route subsiste ; au-dessus, pour des trajets plus longs, Paris-Bordeaux ou Paris-Marseille, apparaît la concurrence de l'avion.

» Avec le TGV Méditerranée, le

ferroviaire va évidemment gagner des parts de marché sur le transport aérien. Mais, comme dans le cas de Bordeaux ou de Londres, il faudra du temps pour atteindre les 60 % de part de marché pour le TGV. Et il sera sans doute difficile d'aller très au-delà.

« L'élément majeur du TGV Méditerranée, n'est-ce pas la première liaison entre deux métropoles régionales, Lyon et Marseille ? »

Il va contribuer à rapprocher

les deux villes. Mais le trafic ne sera pas aussi dense qu'entre Paris et Lyon, pour une simple raison de taille de ville. Les flux de déplacement sont liés au poids relatif des villes et à la distance. Par ailleurs, entre Paris et Lyon, une grande partie du trafic est due au déplacement d'affaires. Entre Lyon et Marseille, il y en aura moins, parce qu'il y a peu d'entreprises qui ont des sièges sociaux à Marseille et des activités à Lyon et réciproque-

ment. Par contre, il y aura sans doute plus de déplacements de tourisme.

« Mais Lyon et Marseille, à 1 h 37 l'une de l'autre, peuvent utiliser le TGV pour mettre en commun leurs atouts. »

Entre ces deux villes, il y aura autant de compétition que de coopération. Elles resteront en concurrence, même si elles organisent des synergies. On peut imaginer que se développeront les déplacements de week-end, liés en partie à la réduction du temps de travail. Actuellement, lors des ponts, les automobilistes lyonnais peuvent mettre jusqu'à 5 heures pour gagner Marseille. Accompagnée d'une logique de déplacements organisés, d'offres faites par des tour-opérateurs sur des courts séjours, l'utilisation du TGV sera intéressante. Les plus favorisés prendront le train et disposeront d'une voiture à chaque bout. Ce type de mode de vie peut se développer, mais cela ne suffira ni à remplir le TGV ni à éviter l'engorgement chronique de l'autoroute A7 lors des grandes migrations estivales.

« Si, au-delà de 2 heures, le TGV ne vous paraît pas pertinent, il reste peu de place pour les TGV européens. »

Paris-Barcelone en train, en près de 4 heures, ne représente pas une énorme clientèle potentielle par rapport à l'avion. Paris-Rome ou Paris-Madrid, n'en parlons pas ! Dire que dans vingt ans le réseau TGV sera le décalque du

réseau ferroviaire de la fin du XIX^e n'a pas de sens.

« Et le projet Lyon-Turin ? »

Outre son aspect symbolique dans la relation franco-italienne et dans la construction européenne, son intérêt réside surtout dans le fret. C'est un projet coûteux qui ne comporte pas un potentiel voyageurs élevé. Lyon et Turin sont deux villes de taille moyenne. La grande agglomération, c'est Milan, et non Turin, mais Milan est trop éloigné pour qu'un éventuel TGV ne soit pas concurrencé par l'avion.

« Un TGV Marseille-Barcelone a-t-il sa pertinence ? »

Peut-être. Mais du côté français, nous avons affaire à des métropoles moyennes. Le trafic potentiel sera surtout lié à l'effet d'attraction de Barcelone. N'oublions pas qu'à terme, sur l'arc méditerranéen, le plus gros besoin pour le transport ferroviaire concerne le fret !

« Revenons au TGV Méditerranée : va-t-il favoriser le développement des villes desservies ? »

Inégalement. Le TGV Méditerranée va renforcer un certain nombre d'activités à Marseille. Pour la cité phocéenne, il s'agit d'une chance à saisir pour rester dans le peloton des villes qui comptent à l'échelle européenne, mais cela ne va pas provoquer de miracle. Une infrastructure de transport n'est pas une corne d'abondance. Elle ne suffit pas à créer une dynamique. Parfois, elle provoque même un effet de pompage de la zone la moins dynamique vers la zone la plus dynamique.

« Pour elles, cela risque-t-il d'être un effet pervers ? »

Le développement économique est polarisé et hiérarchisé. Il y a des pôles qui attirent, mais chacun dans sa catégorie : Paris au niveau national, Marseille et Lyon au niveau régional, Valence ou Avignon au niveau local. Cela ne changera pas avec le TGV. Prenons l'exemple de la gare de Mâcon-TGV : elle connaît un fort trafic, attirant les habitants du nord de l'agglomération lyonnaise et du sud de la Bourgogne. Pourtant, l'activité économique induite par cette gare est restée relativement modeste. C'est le dynamisme local qui a attiré des emplois à Mâcon. Il faut éviter le fétichisme de l'infrastructure de transport. »

Propos recueillis par Sophie Landrin

PROCHAIN ARTICLE
Le renouveau des gares

Michel Samson

Dix mille horaires de trains express régionaux ont été modifiés

MARSEILLE

de notre correspondant régional

C'est peu de dire que l'arrivée du TGV va recomposer l'offre de transport : « Dix mille horaires de train ont dû être changés », souligne Nicolas Ligner, en charge de la mise en place du TGV pour la région PACA. Le souci majeur de la SNCF, à quelques jours du dimanche 10 juin, est que, « sur chaque train, il y ait, au jour de la mise en service, un conducteur et un contrôleur ». Passés les premiers jours de réglage, arriveront les grands déplacements d'été et un autre souci : les syndicats de cheminots estiment qu'il manquera des agents de conduite et qu'il y a un risque de saturation pour la distribution des billets. La direction a répondu en augmentant légèrement les effectifs. Mais les changements les plus sérieux interviendront à partir du troisième trimestre, quand la clientèle d'affaires prendra ses marques et quand le public local pourra constater les accélérations de cadence dans le transport quotidien. Gilles Cartier, directeur régional de la

SNCF, l'expliquait, lors du colloque organisé, le 31 mai 2001 au conseil régional, par le CE, à majorité CGT, de son entreprise : « Le TGV ne sera réussi que si le reste l'est aussi. » Le reste, c'est-à-dire les transports régionaux, forts de 400 trains à compter du 10 juin, les grandes lignes et le fret. Car après des décennies de repli, la Société nationale est en pleine mutation et doit aussi comprendre que son environnement a radicalement changé.

DOUBLEMENT DE LA VOIE AIX-MARSEILLE

La région, devenue autorité organisatrice des transports régionaux sous le mandat de Jean-Claude Gaudin (DL), le lui a souvent rappelé sous la mandature de Michel Vauzelle (PS). Jean-Marc Coppola, vice-président communiste de l'institution et ancien cheminot, soulignait au même colloque que la région PACA avait « mis en place 70 nouveaux TER (trains express régionaux), aidé à créer 170 emplois contre la fraude et l'insécurité et participé aux travaux des trois nouvelles

gares ». Elle a surtout inscrit 3 milliards de francs pour les transports collectifs dans le nouveau contrat de plan Etat-région, soit « dix fois plus que pour le précédent contrat ». Les priorités sont au doublement de la voie entre Aix et Marseille – où n'existe encore qu'une voie unique – et au renforcement des lignes et des trafics entre Aubagne et Marseille et entre Cannes et Nice. Mais la région a aussi mis en place douze « comités de ligne », animés par un conseiller régional, qui regroupent des représentants des usagers, des collectivités locales et de la SNCF. Exigeants, ces comités mettent l'entreprise ferroviaire en demeure d'expliquer chacun de ses choix et forcent à « une démarche partenariale » que saluait M. Cartier, conscient que son entreprise doit inscrire ses initiatives dans celle d'un aménagement du territoire au moins consenti, sinon désiré.

La concertation est d'autant plus nécessaire que le conseil économique et social régional (CESR) a souligné dans un récent rapport le « manque de liaison entre le TGV et le

réseau TER », en particulier dans les trois nouvelles gares. Reprenant des arguments avancés par les syndicats de cheminots, le rapporteur craignait que le nombre d'agents de conduite soit insuffisant « pour le TER et pour le fret », qui va pouvoir croître puisqu'il empruntera des voies débarrassées de l'essentiel du transport voyageur.

A ces inquiétudes s'ajoute le risque d'un « sentiment de frustration » des habitants éloignés de l'axe Paris-Marseille, anticipé par le rapport et qui a déjà donné lieu à des manifestations de mécontentement d'usagers soutenus par leurs élus. Aller de Paris jusqu'aux Hautes-Alpes, par exemple, va devenir plus long qu'auparavant car les lignes annexes ne sont pas reliées à la nouvelle gare Valence-TGV. Si le TGV comme une part importante du retard pris par la région en matière de transports collectifs, son arrivée ne va pas le supprimer en quelques années.

Les habitués de l'avion semblent prêts à faire le pari du rail

Le confort de travail offert pendant les trois heures de trajet pourrait faire la différence

MARSEILLE

de notre correspondant

La mise en service du TGV Méditerranée modifiera-t-elle les modes de vie et de travail ? Aucune étude approfondie ne permet pour le moment de mesurer l'impact de la nouvelle ligne à grande vitesse. Le service clientèle de la SNCF ne livrera la première qu'à la fin de l'année, car durant les trois premiers mois la liaison sera requise par les vacanciers.

L'engouement est cependant perceptible chez des professionnels qui, chaque semaine, réalisent au moins un aller-retour entre Marseille et Paris. Une partie des « gris » du premier avion du lundi matin – passagers ainsi nommés à cause de la couleur de leur costume, mais aussi parce qu'ils dorment encore – devraient être tentés par le rail.

Jean-Claude Boscher, directeur de Télénomia, une microsociété de conseil en télécommunications, entend y gagner en confort et en coût. « Le premier TGV me permettra d'être à pied d'œuvre à Paris à 9 h 30, et rien n'empêchera de faire un aller-retour dans la journée. » Il souhaite simplement que la SNCF concrétise les efforts promis « pour que les mobiles passent mieux » et compte sur la présence d'une prise électrique pour bran-

cher son ordinateur, transformant la voiture de première classe en bureau.

L'inconfort de l'avion est la principale motivation d'une annonce de repli sur le rail. Avocat au barreau d'Aix-en-Provence, Alain Molla a récemment ouvert un cabinet secondaire à Paris. « En temps, cela ne changera rien : trois heures trente de porte à porte mais, à la différence de l'avion, le TGV, c'est trois heures assis sur un siège sans le stress lié à la promiscuité et aux exigences de sécurité de l'avion. » Un Marseille-Paris par le train permettra de préparer un dossier, alors que « dans l'avion, le temps où l'on est autorisé à abaisser sa tablette ne dépasse pas une demi-heure ».

Prêt à abandonner l'aérien pour le rail, M. Molla redoute tout de même les éventuels retards. Au-delà des déplacements, de nouvelles équations se dessinent : Internet plus TGV et RTT. Directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Irène Théry a fait le « grand saut ». Le 31 juillet, elle habitera Marseille, dans un logement proche du métro Préfecture. Le TGV n'est pas le seul moteur de ce retour vers sa région d'origine – Irène Théry est née à Aix-en-Provence et a été lycéenne à Marseille :

« Dans ce choix, il y a aussi le sentiment de mettre fin à un exil. Et puis le temps de la logique jacobine, centralisatrice, où pour avoir des responsabilités il fallait être installé dans l'île de la Cité, est bel et bien fini. » C'est le lien Internet-TGV qui lui permet désormais de vivre à Marseille. Internet pour l'échan-

« Le TGV, c'est trois heures assis sur un siège sans le stress lié à la promiscuité et aux exigences de sécurité de l'avion »

ge d'articles, de communications, le TGV « pour maintenir les contacts » et assister aux réunions du conseil scientifique de l'école ou du conseil de la population et de la famille. Irène Théry rêve qu'on dise rapidement : « A combien Paris est-il de Marseille ? Cela permettra d'organiser des réunions

à Marseille. » Son époux a déjà gagné le sud, en octobre 2000, pour rejoindre le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), délocalisé à Marseille. Avec un aller-retour prévu à Paris chaque semaine, M^{me} Théry entend profiter de ces trois heures de trajet pour travailler avec son ordinateur portable, « à condition », plaisante-t-elle, « que les gens ne téléphonent pas comme des fous ».

Déjà fort en vogue, la cité phocéenne pourrait aussi attirer des Parisiens ou des Lyonnais cherchant une résidence secondaire (lire ci-contre). Priscille Fournand, directrice commerciale à Paris, s'est mise en quête d'un pied-à-terre marseillais. « On peut être en ville à proximité des théâtres, des cinémas, et, en dix minutes à pied, aller se baigner dans une crique quelconque », dit cette Marseillaise d'origine, mais exilée de longue date. « Avec la RTT, j'avais cette idée. La mise en service du TGV a accéléré ma décision. Maintenant, il me faut trouver vite. » Comme tous les Marseillais, M^{me} Fournand rêve pour sa villégiature d'« un petit bout de jardin ou de terrasse en pleine ville ». A trois heures de Paris...

Luc Leroux

La nouvelle ligne souffle le chaud sur le marché de l'immobilier

MARSEILLE

correspondance

Des logements neufs dont le prix oscille entre 12 000 et 15 000 francs le mètre carré, des prix dans l'ancien qui ont progressé d'environ 20 % au cours des deux dernières années : à Marseille, l'immobilier « flambe », claironnent les magazines. « Un simple rattrapage », nuancent les professionnels, qui craignent un retour de bâton devant cet engouement soudain. Jamais les grues n'ont poussé aussi vite dans la deuxième ville de France.

Mais cette effervescence ne touche pas encore les abords de la gare Saint-Charles : le quartier est le théâtre d'un gigantesque chantier dont les effets ne pourront être mesurés que dans plusieurs années.

La nouvelle donne du TGV crée cependant des tensions, à Marseille comme à Aix-en-Provence. « Trop de propriétaires tentent de profiter de la situation en augmentant déraisonnablement le prix de leur bien, explique un agent immobilier marseillais. Or ce prix ne correspond pas à la réalité du marché, ni pour l'investisseur parisien, que l'on ne doit pas prendre pour un idiot, ni pour le Marseillais, qui n'a pas les moyens d'acquiescer ce logement à un tel prix. »

Cela n'empêche pas la réalisation de quelques transactions à des prix hors normes, dans l'ancien comme dans le neuf.

Le climat est assez semblable dans les autres villes desservies par le TGV Méditerranée. Avec, encore, quelques poussées de fièvre ici ou là, telle cette agence d'Avignon spécialisée dans la location de villas confortables où l'on doit gérer « dix demandes pour une offre ».

Les promoteurs constatent que le frémissement espéré par tous est loin de prendre corps, la réalisation de nouveaux programmes étant très fortement entravée par l'absence de terrains disponibles à des prix raisonnables, que ce soit dans la Luberon ou au cœur du pays aixois.

Même si un acteur comme Bouygues se réjouit d'avoir, pour la première fois depuis dix ans, lancé en périphérie d'Avignon un programme de 150 logements individuels et collectifs : « Cette ville bénéficiait déjà d'une excellente notoriété, juge Jean-François Gabilla, directeur général de Bouygues Immobilier Méditerranée. L'arrivée du TGV ne peut que séduire un investisseur du nord de la France ou étranger. »

Michel-Philippe Baret

Les bookmakers jouent Blair gagnant

QUAND Tony Blair a annoncé la tenue d'élections générales en Grande-Bretagne, le 7 juin, les journaux et les radios se sont immédiatement tournés vers Graham Sharpe, l'oracle des paris politiques auprès du bookmaker William Hill. Combien de sièges les travaillistes obtiendront-ils à la Chambre des communes ? Qui sera le prochain leader des Tories en cas de démission de William Hague ? Combien de voix recevra le UK Independence Party, europhobe ? Ancien journaliste de cinquante ans, prophète des paris à réponse à tout, et définit sa spécialité sur un ton ironique : « Des paris triviaux avec un risque minimal pour nous. »

La société William Hill organise, en effet, des paris sur tout et n'importe quoi : l'issue de la présente consultation électorale, l'équipe de football préférée du prochain pape, ou le fait de savoir si Michael Jackson et sa sœur sont une seule et même personne... Cette institution, qui permet à tout un chacun de se défouler est unique au monde. Et c'est Graham Sharpe qui fixe personnellement la cotation, selon la probabilité de l'événement. N'importe quel événement, du plus farfelu au plus sérieux.

« Labour : 1 contre 50, conservateurs 12 contre 1, libéraux-démocrates 300 contre 1... Le principe de la cote est simple : le second chiffre est la mise, le premier chiffre est le gain. En cas de victoire, le parieur reçoit le gain et la mise. Dans cette campagne, vu la prédiction d'une victoire écrasante du Labour, Graham Sharpe a opté pour la formule *odds on*, comme il le fait dans tous les cas d'événement probable. Le profit attendu est inférieur à la mise initiale. Résultat : si vous pariez 50 livres, vous en gagnez... une. Fixer la cote se révèle toutefois un exercice périlleux. Car, base du mécanisme, la clientèle, ici, ne joue pas contre d'autres parieurs, ce qui est le cas du PMU, mais avec ou contre le « book ». C'est pourquoi Graham Sharpe effectue le calcul de telle façon que, quel que soit le résultat du 7 juin, l'organisme de pari s'en sorte bien. En cas de raz de marée travailliste, le coût pour William Hill est limité, mais si Blair est battu, c'est le jackpot. A condition que les paris rentrent. Or, à l'inverse de 1997, il n'y a guère de suspense. Le bookmaker s'attend à encaisser d'ici la consultation une douzaine de millions de livres de paris « seulement ».

« Parier sur la politique est une chose aisée, car tout le monde a une opinion, et cela ne demande aucune connaissance particulière, à l'inverse de la Bourse ou du sport », insiste Graham Sharpe. Alors, pour attirer le chaland, ce touche-à-tout éclectique a, cette fois, épicé sa gamme de paris électoraux, en sortant des sentiers battus : Tony Blair ne sera plus premier ministre le 1^{er} janvier 2002 (3 contre 1) ; William Hague ne sera plus patron de la droite cet été (14 contre 1) ; Ann Widdecombe, la « Jeanne d'Arc » tory, sera écartée (33 contre 1) ; la reine Elizabeth II abdiquera après l'élection (14 contre 1) ; un objet volant non identifié se posera devant Downing Street (1 000 contre 1) !

Un mur entier du bureau de Sharpe, niché à Wood Green, dans la banlieue nord de la capitale, est ainsi recouvert de coupures de presse consacrées aux grands moments de sa carrière de bookmaker-roi. Encore que, au souvenir de ses rares défaites, notre interlocuteur éprouve parfois une certaine amertume. Ainsi cette photo jaunée de la Lune, un échec qui a coûté très cher à la société. Au début des années 1960, un quidam avait misé 10 livres sur le pari qu'un homme marcherait sur la Lune avant le 1^{er} janvier 1970 ! On lui donna une cote de 1 000 contre un. La célèbre enjambée de Neil Armstrong, en juillet 1969, a fait gagner au parieur la somme de 10 000 livres, l'équivalent de 10 millions de nos francs actuels.

Autre symbole, la photo de Frankie Dettori, dont les sept courses remportées d'affilée en 1996 à Ascot ont fait perdre 8 millions de livres à la firme. Et une entrée dans *Le Livre Guinness des records*. Graham Sharpe n'a pas encore épinglé la récente manchette du *Sun* relatant la bonne

Jadis, ils opéraient dans l'ombre. Aujourd'hui, les bookmakers font recette : plus de 3 millions de Britanniques parient chaque semaine sur les chevaux, le sport, mais aussi la politique ou le sexe des futurs bébés de stars, etc. Jugés à cette aune, les résultats des élections du 7 juin ne font guère de doute

fortune d'un quinquagénaire de Lichfield, lequel a gagné 500 000 livres (5 millions de francs) en pariant 30 pence sur une série de quinze pronostics sur le foot, le rugby et le cricket. Après avoir consulté la cellule « sports » de Leeds qui lui avait assuré qu'il s'agissait d'un pari saugrenu, Sharpe lui a offert une cote de 1,666 million contre 1. Patatras ! Avec la victoire du Bayern Munich sur Valence en finale de la Ligue des champions, dernier volet du pari, le quinquagénaire du Staffordshire a infligé une jolie raclée à son « bookie ».

Le nom des bookmakers londoniens est aussi incongru que leur réputation mondiale est prodigieuse. Littéralement, l'appellation, qui remonte au XIX^e siècle, signifie « teneur de livre ». A l'origine, ces preneurs de paris hippiques, bannis des villes, exerçaient leur métier illégalement sur les champs de courses, les arrière-boutiques ou dans les pubs, ce qui ne les avait pas empêchés de prospérer en toute tartuferie. Les premières officines acceptant les paris non hippiques ne voient le jour qu'en 1961, quand les jeux de hasard sont légalisés. En 1976, la Grande-Bretagne connaît l'une des plus graves sécheresses de son histoire. Entré au service de promotion de William Hill quatre ans plus tôt, Graham Sharpe organise des paris sur la date, l'endroit et l'heure de la première pluie. Le succès est immédiat. Après le génial « Qui a tué JR ? », au début des années 1980, visant à identifier l'auteur de la tentative avortée d'assassinat contre le personnage central du feuilleton télévisé « Dallas », rien ne peut plus arrêter l'essor de William Hill. Aujourd'hui, plus de trois millions de Britanniques parient chaque semaine, d'abord sur les chevaux (70 % des tickets), les lévriers (20 %), le sport (6 %) et... la politique ou autres extirpations (1 %). S'ils ne sont guère rentables, les *fun bets* valent de l'or en termes de publicité gratuite.

L'ATMOSPHÈRE du 17, Westbourne Grove, l'une des 1 600 agences de William Hill en Grande-Bretagne, est feutrée, presque sereine, malgré la pléthore de téléviseurs transmettant en permanence les cotes hippiques et sportives. Rien à voir avec le brouhaha et la fumée qui caractérisent le café-tabac PMU français. « J'aimerais placer 1 livre sur le Labour gagnant entre 421-430 sièges au total. » La préposée tend une feuille de papier et demande au client d'écrire son pari, au crayon, « clairement et en majuscules », sur un petit formulaire bleu. On peut parier également par téléphone ou sur Internet. Les résultats des élections britanniques, mais aussi le disque n° 1 au hit-parade de Noël de la BBC, la météo, la future carrière de ses enfants, le poids, le sexe et le nom des bébés de stars... tels sont, dans l'ordre, les paris hors norme les plus prisés.

La vie privée est une valeur en hausse, la vogue des paris sur les pertes de poids ou sur l'espérance de vie l'atteste. Une habitante de Colchester a, par exemple, mis 5 livres sur le pari (coté 250 contre 1) que son beau-père Maurice deviendra centenaire le 13 juin 2010. « Ce sera le papy le mieux soigné et le plus chouchouté », a-t-elle déclaré. En revanche, les phénomènes paranormaux ou le pays d'origine de la future Miss Monde ne provoquent pas le même engouement qu'antan.

Sur le bureau de Graham Sharpe s'étale une marée de journaux. « Afin de

bien mesurer la cote, je suis obligé de suivre l'actualité politique et les sondages de près. Je lis ce qu'écrivent les chroniqueurs politiques, je regarde les journaux télévisés. J'ai un réseau d'informateurs à Westminster. Pour le reste, j'utilise mon flair et des rudiments d'algèbre », dit-il. Pour analyser les faits et gestes de cette campa-

gnée électorale, un professeur de science politique et un sondeur d'opinion ont été mobilisés. De même, William Hill travaille en étroite collaboration avec les correspondants royaux et les chroniqueurs *people* pour en savoir davantage sur les faits et gestes des membres de la famille royale ou des stars. La météo nationale est consultée pour les paris sur le temps, tout comme le Musée d'histoire naturelle quand il s'agit de jauger les mouvements du monstre du Loch Ness. Un gynécologue a été interrogé sur la possibilité qu'un homme donne naissance à un enfant avant l'an 2010. Ayant offert initialement 10 000 contre

« J'aimerais placer 1 livre sur le Labour gagnant entre 421-430 sièges au total ». La préposée tend une feuille de papier et demande au client d'écrire son pari, au crayon, « clairement et en majuscules », sur un petit formulaire bleu

Trois grosses sociétés se partagent ce marché très lucratif : William Hill, le leader, Ladbroke et Coral. Un véritable cartel, à en croire leurs détracteurs. On les accuse, pêle-mêle, pour se protéger, d'abaisser unilatéralement les cotes trop importantes, de réduire les versements potentiels sur les outsiders ou de renchérir sur la cote des favoris. Les mises de certains parieurs trop fréquemment chanceux sont ainsi plafonnées. A l'instar de Piers Corbyn, fondateur de Weather Action qui, depuis 1988, mise 700 livres toutes les semaines sur une vingtaine de paris météo. Cet astrophysicien de formation, inventeur d'un modèle de prévisions météo fondées sur l'étude de ses taches solaires, gagne dans 83 % des cas et empoche en moyenne 5 000 livres par an. « William Hill refuse de me permettre d'augmenter ma mise. Je me sers du "bookie" pour démontrer les erreurs de la météo nationale et la justesse de mon modèle », se plaint-il. Le scientifique se venge en envoyant la copie de ses paris chez William Hill au London Weather Center, qui s'est toujours refusé à accuser réception.

« Il nous arrive de changer la cote, mais uniquement pour de nouveaux parieurs. Cette société existe pour gagner de l'argent, pas pour en perdre », se défend Graham Sharpe. La multiplication des obstacles pour valider un pari est également à l'ordre du jour. Une seconde venue du Messie avant dix ans ? Il donne 1 000 contre 1, mais à la condition que cela soit confirmé à la fois par le pape et par l'archevêque de Cantorbéry. Par prudence, William Hill refuse les paris boursiers, pourtant prisés par les golden boys de la City. Les taux d'intérêt, le Dow Jones, les métaux précieux..., constituent un domaine trop complexe, laissé aux spécialistes du *spread betting* (« fourchettes »).

Longtemps, le législateur a vu d'un mauvais œil l'existence des bookmakers, accusés d'encourager le vice du jeu. Tout a été fait pour les rendre plus discrets : vitrines aveugles, boissons interdites et surtaxation des paris par l'Etat, premier bénéficiaire de ce business. Lors des années 1980, M^{me} Thatcher a fait sauter ces barrières, au nom de la libre entreprise. Mais, par rapport à leurs concurrents – les pronostics et la loterie nationale –, les « bookies » restent pénalisés par l'interdiction de faire de la publicité dans les journaux ou d'ouvrir leurs locaux aux moins de dix-huit ans. Sans parler de l'ultime affront à l'honorable profession qu'est la prohibition des paris sur les numéros gagnants de la *National Lottery*.

Mais, aujourd'hui, les bookmakers ont la... cote. Très soucieux de son image, le gouvernement travailliste a saisi leur importance aux yeux de l'électorat populaire. Pour fuir la fiscalité, William Hill a installé l'an dernier une antenne de paris dans un paradis fiscal des Antilles britanniques. Le chancelier de l'Échiquier a immédiatement aboli la taxe sur les paris pour la remplacer par un impôt plus raisonnable sur le chiffre d'affaires. La firme a accepté de rapatrier son antenne off shore. Aux dernières nouvelles, le Trésor envisagerait même de permettre aux bookmakers d'opérer, en toute légalité cette fois, dans les pubs...

Marc Roche
Dessin : Rita Mercedes



Fédération d'Etats-nations, mode d'emploi

par Laurent Cohen-Tanugi

F AUT-IL se féliciter de voir le concept de « fédération d'Etats-nations », jusqu'ici fer de lance du militantisme européen de l'après-Maastricht, rallier désormais les deux têtes de l'exécutif français, ou s'inquiéter au contraire de sa possible attraction dans l'orbite beaucoup moins novatrice, et directement antinomique, de l'« Europe des nations » ? C'est toute l'ambiguïté du discours longtemps attendu de Lionel Jospin sur l'avenir de l'Europe élargie, et sans doute l'origine des réactions mitigées, voire contradictoires, qu'il a suscitées, y compris dans les rangs socialistes.

Au-delà de l'habileté politique dont elle témoigne et des critiques politiciennes dont elle a été l'objet, quelle appréciation de fond peut-on porter sur l'intervention du premier ministre quant à la capacité de la France à relancer la construction européenne ?

A priori, le discours de Lionel Jospin a largement de quoi satisfaire les militants européens. Nombre des propositions qu'il contient sont en effet directement issues du laboratoire d'idées que constitue Notre Europe, l'association fondée par Jacques Delors, ou s'inspirent de positions défendues de longue date par le Mouvement européen et autres groupes de réflexion.

Au-delà du concept de fédération d'Etats-nations, citons ainsi pêle-mêle la création d'une police et d'un parquet européens, la réforme du mode de scrutin pour l'élection du Parlement de Strasbourg, la « politisation » du mode de désignation du président de la Commission par référence au parti victorieux aux élec-

tions européennes, la création d'un Conseil permanent des ministres des affaires européennes, promu au rang de « vice-premiers ministres » et légiférant à la majorité qualifiée, enfin, la perspective, certes encore lointaine, d'une Constitution européenne, dont les fondements seraient élaborés par une assemblée non intergouvernementale, du type de celle qui a enfanté la Charte européenne des droits fondamentaux.

Ces propositions ont été longtemps mûries et feraient considérablement progresser l'Europe politique si elles étaient adoptées. Comment expliquer, dès lors, le scepticisme suscité par l'intervention de Lionel Jospin ? On a évoqué ses lacunes, notamment sur l'élargissement, tant en termes de projet qu'en égard à ses implications institutionnelles : celles-ci ne font l'objet que d'un paragraphe convenu sur les « coopérations renforcées », mécanisme dont les meilleurs experts s'accordent pourtant à reconnaître le caractère inadéquat.

Mais le vrai problème est ailleurs : dans le décalage entre la portée de certaines propositions ponctuelles et le caractère mesuré, sinon défensif, de la vision d'ensemble.

La référence au concept de fédération d'Etats-nations illustre bien cette ambiguïté. Evoqué par le premier ministre en des termes très pertinents, ce concept est censé s'opposer à une conception inacceptable du fédéralisme, implicitement attribuée à Gerhard Schröder, dans laquelle les Etats membres de l'Union auraient le statut des Länder allemands ou des Etats fédérés américains.

Or, aux yeux de ses concepteurs, l'expression de fédération d'Etats-nations affirmait avant tout une évidence : la France (et chacun de ses partenaires) ne serait jamais la Bade-Wurtemberg ni même la Californie. C'est là la réalité historique, politique et culturelle incontournable du Vieux Continent.

Cette évidence a paru utile à expliciter et à approfondir après le traumatisme suscité au sein des nations par le débat sur Maastricht. Il s'agissait notamment d'enterrer

entre l'Union et ses Etats membres, ce qui sera l'un des sujets de la réforme institutionnelle de 2004. Même dans le fédéralisme classique, on sous-estime généralement, du reste, l'étendue des compétences conservées par les pouvoirs fédérés : les Etats américains ont ainsi, sur certains sujets, plus de liberté que les Etats-nations de l'Union européenne... Mais toute entité fédérative, fût-elle composée d'Etats-nations, se doit d'être en mesure d'accomplir efficace-

sitions institutionnelles du premier ministre, en matière législative et exécutive. On relèvera à cet égard le silence gardé sur le renforcement de la Commission, alors même que l'absence d'un exécutif permanent est depuis longtemps l'une des carences majeures de l'Europe.

La construction européenne bute aujourd'hui sur deux redoutables obstacles : une absence de projet véritablement commun et l'incapacité à réformer un système institutionnel inadapté à l'ambition européenne qui vient d'être réaffirmée par la France, surtout après l'élargissement. Au-delà des divergences à aplatiser sur la répartition des compétences et le devenir de telle ou telle institution, la vision fédéraliste est la seule à concilier, au niveau de l'ensemble de l'Union, l'approfondissement voulu par la majorité des Quinze et l'élargissement à venir.

Si la France adhère véritablement au concept d'une fédération d'Etats-nations, il y a désormais largement matière à une relance du couple franco-allemand, autre grand absent du discours de Lionel Jospin, et par là même de la construction européenne sur ces bases. Dans la négative, la pertinence de la contribution du premier ministre se mesurera à sa capacité à faire consensus entre les Quinze sur sa vision tout en permettant à l'Europe élargie de fonctionner. Le résultat n'est pas garanti.

Laurent Cohen-Tanugi est avocat et essayiste.

► www.lemonde.fr/ue

« Risquophiles », « risquophobes » : l'individu selon le Medef

Suite de la première page

Celle-ci est traversée par des processus d'individualisation ou de décollectivisation, qui remodelent la plupart des secteurs de la vie sociale, à commencer par celui de l'organisation du travail.

Individualisation des tâches, des rémunérations et des carrières, appel à l'initiative personnelle, au sens des responsabilités, à l'investissement et à la mobilisation des agents sont présentés comme des impératifs catégoriques imposés par les mutations actuelles du capitalisme.

Il n'est question de contester ni le fait que l'individu représente bien une valeur éminente, ni que ces processus d'individualisation qui ont fait effraction dans le domaine de l'organisation du travail en raison de la nouvelle donne économique et technologique posent aujourd'hui des problèmes majeurs. On ne fera pas davantage au Medef le grief d'affirmer la nécessité de promouvoir des changements importants des systèmes de régulation sociale pour les ajuster à ce nouveau régime du travail.

A quelles conditions les travailleurs peuvent-ils affronter ces changements en demeurant des individus au sens positif du terme ? J'entends par là des sujets dotés d'un minimum d'indépendance, de capacités d'initiative et de reconnaissance sociale – qualités que l'on attribue à l'individu dans notre culture et qui furent d'ailleurs au fondement de l'idéologie libérale.

Or, force est de constater qu'à travers sa manière de vouloir imposer le changement, le Medef prend appui sur une représentation manichéenne de l'individu théoriquement inconsistante et moralement et politiquement indéfendable dans un régime démocratique.

Sois mobile, flexible, adaptable, performant, polyvalent, etc., ou autrement tu meurs, à tout le moins de cette mort sociale que représente la relégation hors des circuits de la production des richesses et de la distribution du pouvoir : l'instrumentalisation sauvage de la mobilité clive deux profils d'individus, les gagnants et les perdants, ceux dont les nouvelles règles du jeu maximisent les chances et ceux qui sont invalidés parce qu'ils ne savent pas ou ne peuvent pas jouer.

Mais le Medef omet de poser une question essentielle : à quelles conditions, c'est-à-dire avec quelles ressources, ou quels supports, peut-on jouer ce jeu sans être floué ? Car

il y a individus et individus. Le Medef feint d'oublier que les individus sont différemment configurés dans l'espace social, différemment dotés des ressources nécessaires pour développer des stratégies personnelles, prendre des initiatives, affronter les défis du changement.

En particulier, pour ceux qui ne disposent pas de l'assise du capital, c'est l'établissement de protections collectives et de droits sociaux – droit du travail, protection sociale – qui avait permis à une majorité de salariés de disposer d'un minimum de sécurité dans le présent et d'assurances sur l'avenir. Démanteler ces systèmes de régulations collectives, en revenir par exemple de la loi au contrat, c'est vouloir faire exploser le socle de garanties juridiques, légales, statutaires, qui ont permis de généraliser l'accès à la condition positive d'individu.

Force est de constater que, à travers sa manière de vouloir imposer le changement, le Medef prend appui sur une représentation manichéenne de l'individu théoriquement inconsistante et moralement et politiquement indéfendable

A la limite, on retrouverait face à face, comme au début de l'industrialisation, deux individus, l'employeur et l'employé, dont l'un mène le jeu parce qu'il dispose de toutes les cartes tandis que l'autre n'est qu'un individu par défaut, contraint d'en passer par la volonté du premier pour survivre. On sait ce que ce type de structure contractuelle a donné dans le passé et on croyait être définitivement sorti de ce genre de situations.

Faute de prendre en compte les conditions qui, pour le plus grand nombre, permettent l'accès à l'individualité positive, le Medef en est réduit à recourir, pour discréditer ceux qui résistent à ses oukases, à une pauvre psychologie de Café du commerce matinée de moralisme. M. Seillière lui-même oppose les « risquophiles » et les « risquophobes », ceux qui ont le courage d'accepter les défis du changement et ceux qui restent frileusement crispés sur la défense de leurs avantages acquis (interview à la revue *Risques*, n° 43, septembre 2000). Il faut

sans doute entendre que la risquophilie de M. Seillière consiste, par exemple, à investir dans la société Marine-Wendel, tandis que la risquophobie est du côté des salariés d'AOM-Air Liberté qui ont la pusillanimité de vouloir défendre leur emploi.

Tout un chacun peut comprendre pourtant que l'audace de M. Seillière se réduit à prendre le risque d'engager une petite part de son capital en espérant gagner une plus grosse, tandis que les salariés des compagnies aériennes vont payer cette prise de risque du risque de perdre ce qui est au cœur de leur identité sociale.

Il y a individus et individus disais-je. L'individu Seillière peut n'avoir que faire de la sécurité de l'emploi, du droit du travail et de la protection sociale pour exister socialement. Ces « avantages acquis » – en fait pour la plupart des droits acquis ou conquis – sont au contraire de nature à le gêner dans ses entreprises. Mais ceux qu'il traite de risquophobes sont le plus souvent des salariés qui, ne pouvant

substantialiser, à hyostasier le risque, « de toute éternité principe de la dignité de l'homme », conduit à identifier des catégories complètement hétérogènes d'individus, le chasseur des sociétés néolithiques, le capitaine d'industrie, le repreneur d'entreprises, l'explorateur, mais aussi le chef de bande, l'escroc, le dealer, le mafioso ou le braqueur.

N'y a-t-il pas risques et risques ? Les conditions objectives et les situations sociales dans lesquelles s'opèrent les prises de risque ne sont jamais interrogées, dans cette étrange célébration « des noces du risque et de la politique ». C'est pourtant l'essentiel. Il y a peu de choses en commun entre ceux qui prennent des risques à partir d'une condition sociale solide en faisant souvent payer à d'autres le prix de leur héroïsme, ceux qui risquent le dos au mur et payent de leur personne parce qu'ils n'ont pas d'autres ressources à mobiliser, et aussi ceux qui hésitent à prendre des risques – de perdre leur emploi par exemple – parce qu'ils savent que, comme à la roulette russe, s'ils perdent cela, ils perdent tout.

Il y a risques et risques parce qu'il y a individus et individus différemment dotés de ressources pour faire face aux risques. Mais dans un univers où le risque règne de toute éternité comme le principe suprême de la valeur, on conçoit que la seule manière de distinguer les individus soit, ici aussi, de l'ordre du jugement moral. Le rapport au risque clive alors deux populations d'individus, « ceux qui acceptent le risque, le revendiquent, assument leur condition d'animal voué au risque, et ceux qui le refusent, l'évitent, cherchent à se protéger – les courageux et les frileux ».

Ce sont là de bien plates évaluations. Non point que l'être humain ne joue souvent sa dignité et son honneur sur sa capacité à affronter des risques ou à en prendre. Je n'ai pas d'intérêts dans les assurances et je suis autant que quiconque extrêmement critique à l'égard des obsessions sécuritaires et du souci éperdu de précautions qui caractérisent notre époque. Mais Thomas Hobbes, qui n'était pas un penseur tiède, avait déjà bien vu que l'homme ne peut survivre aux risques mortels de l'existence sociale sans un minimum de sécurité et de protection. Il avait compris aussi que seule la référence à la loi et une présence forte de l'Etat peuvent assurer au plus grand nombre ce minimum de sécurité contre une concurrence exacerbée qui fait de l'homme un loup pour l'homme.

On peut chanter les mérites de la prise de risque. Mais il faudrait alors intégrer dans ce discours le souci de ménager à tous des sup-

ports protecteurs pour que ces risques soient dans la mesure du possible démocratiquement partagés. On attend que le Medef prenne en compte cette dimension du problème afin de pouvoir peut-être alors parler sérieusement de refondation sociale.

En attendant donc, la conception de l'individu qu'entend promouvoir l'ultralibéralisme version Medef reste à la fois théoriquement pauvre et politiquement dangereuse en fonction des exigences qui devraient caractériser une société démocratique. Théoriquement pauvre : elle repose sur une conception substantialiste et an-historique de l'individu, qui serait doté en soi et par lui-même des capacités d'assurer son indépendance et d'affronter les risques du changement – alors que l'histoire sociale montre que le plein accès au statut d'individu s'est principalement constitué dans la société salariale à travers la conquête de droits et de protections, et qu'il est impensable si on ne prend pas en compte le rôle joué par l'Etat dans cette construction.

Mais la conception de l'individu que présente le Medef est également dangereuse dans une perspective démocratique parce que, poussée à son terme, elle aboutirait à casser ces conditions nécessaires pour constituer une société de semblables, à savoir un certain partage de ressources communes et de principes de cohésion de la société garantis par la loi et appuyés sur les droits sociaux. A la place, elle préconise un régime de concurrence déréglée opposant deux populations d'individus en fonction de leurs performances mesurées à partir des seuls critères du marché. Manière paradoxale de réinventer une lutte des classes au moment où l'on demande d'enterrer le vieil antagonisme du capital et du travail.

Le modernisme du Medef s'accorde fort bien du moralisme le plus conformiste pour stigmatiser ceux qui n'ont pas pu, su ou voulu jouer le jeu qu'on veut leur imposer. Autrefois les « mauvais pauvres » ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur sort parce qu'ils étaient fainéants, intempérants, lascifs, sales et méchants. Version modernisée et quelque peu euphémisée de la même bonne conscience morale, méritent aujourd'hui l'invalidation sociale les risquophobes, les frileux et tous ceux qui demeurent si stupidement attachés aux acquis du passé qu'ils sont incapables de participer à l'avènement de ces lendemains qui chantent que nous prépare le capitalisme de demain. Il s'agit bien là d'un discours de dominants pour les dominants.

Robert Castel

Cher Bernard Pivot

par Joseph Raguin

J E fus l'un des rares invités sans livre de votre défunte émission « Apostrophes ». C'était en février 1981. J'étais étudiant. Mon seul écrit d'alors : une lettre. La sortant de votre poche, vous l'aviez lue à l'antenne. J'y réclamais une réforme de l'enseignement des lettres modernes à l'Université, sur fond d'appel à la révolte.

Ma présence sur votre plateau n'avait qu'un but : témoigner de mon enthousiasme pour un livre qui m'avait sonné, *Paradis*, de Philippe Sollers, un direct social en plein silence littéraire.

Depuis ce soir-là, à travers cette télévision qui nous dévore des yeux, je vous ai suivi de partout, chaque vendredi : du fond d'un lit, seul, accompagné, dans un café de Paris, dans une ferme de Normandie, dans une caserne du Médoc, depuis Belfort enneigée, depuis Toulon enfiévrée, depuis Lausanne même.

De vos émissions, je garde surtout en mémoire le grain des voix, celle enfumée d'enfance d'Albert Cohen, celle, si rayée, de Marguerite Duras, celle, vrillée, de Marguerite Yourcenar. Mais deux souvenirs récents me reviennent ; je veux retenir l'élocution comme blessée de Patrick Modiano et l'infini sourire de Dominique Rolin.

Aura manqué toutefois, près de vous – et vous le regrettez –, la sévérité douce de Julien Gracq, cet homme très à distance.

Lors de la dernière de « Bouillon de culture », le 29 juin, je guetterai votre ultime « *Bonsoir à tous* ».

Je vous ai suivi de partout, chaque vendredi : du fond d'un lit, seul, accompagné, dans un café de Paris, dans une ferme de Normandie, dans une caserne du Médoc, depuis Belfort enneigée, depuis Toulon enfiévré

coude posés sur les cuisses, vos relèvements de mèche, les vols circulaires de vos lunettes demi-lune, vos quintes de rire, vos regards diagonaux, vos œillades exclamatives, vos « Oh ! », vos « Hein ! », vos « Ah ! » toniques, vos relances de débordement, tel un ailier qu'aimante le but adverse.

Un final en corps à corps avec le téléviseur, je ne peux manquer ça : je ne pourrai donc être présent sur votre plateau. Mais, au fait, aviez-vous l'intention de m'y inviter, comme il y a vingt ans, alors que je suis toujours l'auteur d'un livre rêvé – ce chef-d'œuvre différé ?

Et puis, vous l'avez dit ? Je suis devenu journaliste, comme vous. Et, comme vous, je me consacre à défendre les livres, ceux qui les font, les vivent, les soutiennent et les aiment. Avec passion. Avec rage. Et avec infiniment de respect.

Bien à vous, et à bientôt, peut-être.

Joseph Raguin est journaliste à « La Voix du Nord ».

Chaque lundi
LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde
DATÉ MARDI

Pays basque : les choix de Juan José Ibarretxe

LES URNES lui ont offert le plus beau des cadeaux d'anniversaire : une nette victoire aux élections autonomes basques espagnoles du 13 mai, qui était loin d'être acquise. Deux jours plus tard, Juan José Ibarretxe fêtait ses quarante-quatre ans. Et, avec eux, la nouvelle opportunité de former le gouvernement. Mais pas comme la première fois, lorsque le *lehendakari*, président du gouvernement, porté au pouvoir en 1998 par son parti, le Parti nationaliste basque (PNV-modéré), il lui avait fallu l'appui de la coalition indépendantiste Euskal Herritarrok, « vitrine politique » de l'ETA, pour que les comptes tournent rond.

Un appui qui allait vite se révéler embarrassant lorsque la trêve de quatorze mois de l'ETA, « ciment » justificateur de cette union inédite entre nationalistes radicaux et modérés, volerait en éclat avec le premier attentat. La suite, avec un Parlement privé désormais de légitimité « morale » et que le jeune *lehendakari* s'efforçait de maintenir en place, entre méfiance, motions de censure et insultes, allait être intenable. Et les efforts de Juan José Ibarretxe, cet économiste au profil effacé de technicien, réservé jusqu'à paraître emprunté et plus à l'aise dans des comptes d'entreprise qu'à la barre du bateau ivre de la politique basque, avaient quelque chose de pathétique.

Or que s'est-il passé ? Après une campagne électorale haineuse, où nationalistes et non-nationalistes, menés par le Parti populaire de José María Aznar, se sont affrontés, divisant la société en deux camps qui semblaient irréconciliables, le Pays basque s'est exprimé. Pour affirmer, sans équivoque, sa pluralité. Une pluralité « assumée » qui rejette les divisions forcées et condamne la violence : Euskal Herritarrok perd sept de ses quatorze députés. Et si le Pays basque a redonné sa confiance au Parti nationaliste basque et à son candidat, Juan José Ibarretxe, bien que le Parti populaire ait obtenu son meilleur score, c'était aussi une façon de désavouer les excès verbaux de la virulente croisade antinationaliste, au sens large, menée par les membres de l'Alliance populaire et leurs alliés pour l'occasion, les socialistes.

Le résultat, c'est qu'aujourd'hui Juan José Ibarretxe et ses « origines politiques immorales », comme l'a écrit un jour le quotidien *El Mundo*, fait figure de pacificateur. Presque de rédempteur. Et ce n'est pas là le moindre des paradoxes de cet homme tranquille, un homme de « pueblo », né dans un milieu plutôt modeste à Llodio, une bourgade d'Alava, dont il sera maire à vingt-six ans, et qui n'aime rien tant que les courses de fond à bicyclette et la vie en famille avec sa femme, Begonia, et leurs deux filles.

Arrivé au pouvoir dans un climat de fracture politique, c'est lui qui va

peut-être réussir à réparer la trame déchirée de la convivialité entre partis. Et ses premières paroles ont été pour prôner « un dialogue, sans esprit de revanche et sans rancœur ». De fait, Juan José Ibarretxe a reçu ces derniers jours tous les chefs, sans exception, des formations politiques basques, y compris Jaime Mayor Oreja, l'ex-ministre de l'Intérieur et candidat du PP aux élections, qui lui a mené la vie dure. C'est un bon début : depuis seize mois, aucun dirigeant du PP ne s'était rendu à une convocation du *lehendakari*.

Autre paradoxe, c'est lui, l'ancien « otage » des liaisons dangereuses du PNV avec Euskal Herritarrok, qui peut se permettre, à présent que sa victoire est confortable, non seulement de se passer de leur appui, mais encore de leur annoncer, comme il l'a fait, qu'il ne scellera aucun accord avec eux s'ils ne condamnent pas la violence. Une donnée qui change tout.

D'autant que si M. Ibarretxe a les « mains libres » du côté des radicaux indépendantistes, il les a aussi, et ce n'a pas été un mince combat, du côté de son propre parti, le PNV, qui après vingt ans d'une gestion du pouvoir contestée par bien des aspects, a senti aux élections du 13 mai passer le vent du boulet. Guéri ou pas de ses périlleuses tentations radicales, le PNV, réaliste, semble avoir compris le verdict des élections et mise, au moins pour l'instant, sur Ibarretxe. Du coup, de bon élève loyal et travailleur – ses opposants diraient « marionnette » –, des dirigeants de son parti, dont le charismatique et controversé chef du PNV, Xavier Arzalluz, bête noire de Madrid, « Juanjo » Ibarretxe est devenu le « dauphin ». L'homme providentiel, en un mot.

RETABLIR LA CONFIANCE

Le jeu sera compliqué, mais le futur *lehendakari* a toutes les cartes en main. Y compris cet atout qui lui permet d'être enfin lui-même. Qu'a-t-il à proposer ? Une discrétion et une force de travail qui ne sont plus à démontrer, et surtout un « volontarisme » qui frôle l'opiniâtreté, lorsqu'il pense avoir raison. Un exemple ? Sachant qu'il serait candidat aux élections de 1998, Juan José Ibarretxe, convaincu qu'il fallait en passer par là, s'est mis à étudier d'arrache-pied l'euskera, qu'il ne parlait pas. Avec succès.

A cela, il faut ajouter une qualité sur laquelle même ses pires détracteurs sont d'accord : l'honnêteté. Cette honnêteté qui assure sa « solidité ». Il lui en faudra, dans les semaines qui viennent. Même si, former, comme il le souhaite, un gouvernement « avant l'été » n'est pas le problème le plus brûlant : le PNV (en coalition avec les nationalistes modérés d'Eusko Alkartasuna), avec ses trente-trois députés, soit cinq de

moins que les trente-huit de la majorité absolue, peut gouverner en minorité. Surtout avec l'appui actif de la gauche communiste d'Izquierda Unida.

Le plus dur sera de rétablir la confiance, aller au-delà des divisions. Internes d'abord, car il lui faudra doigté et autorité pour garder la confiance intéressée des siens dans un PNV content d'être remis sur les rails après s'être fourvoyé dans l'« impasse » radicale, mais qui n'a pas renoncé à ses aspirations de souveraineté (c'était inscrit dans le programme électoral). Et ce, en gérant avec intelligence ces milliers de votes radicaux qui sont allés vers lui pour « faire barrage » au PP. Quant à réparer d'alliances possibles avec d'autres formations politiques, là, au moins à long terme, le *lehendakari* regarde du côté des socialistes, qui ont gouverné avec son parti il n'y a pas si longtemps. Ces socialistes dont certains, l'ex-président Felipe Gonzalez en tête, ont critiqué le flirt poussé entretenu avec le PP durant la campagne, et qui, peut-être, leur a fait perdre un siège.

En attendant, il faudra soigner les blessures de cette période, ce qui implique, avant tout, un minimum de projets communs. Cette base d'entente pourrait être un engagement partagé contre l'ETA, qui a fait trente et une victimes depuis la fin de la trêve, en décembre, au mépris

du verdict des urnes qui la condamne. Le PP et les socialistes ont déjà souscrit un pacte antiterroriste, mais une nouvelle formule, ouverte à tous les partis démocratiques basques, pourrait être définie. Et d'aucuns proposent de retrouver l'esprit de ce « filet de sécurité » moral et convivial qu'était le pacte d'Ajuria Enea, conclu entre démocrates contre le terrorisme, en 1988, après l'attentat-boucherie d'Hypercor, à Barcelone, qui avait fait des dizaines de victimes.

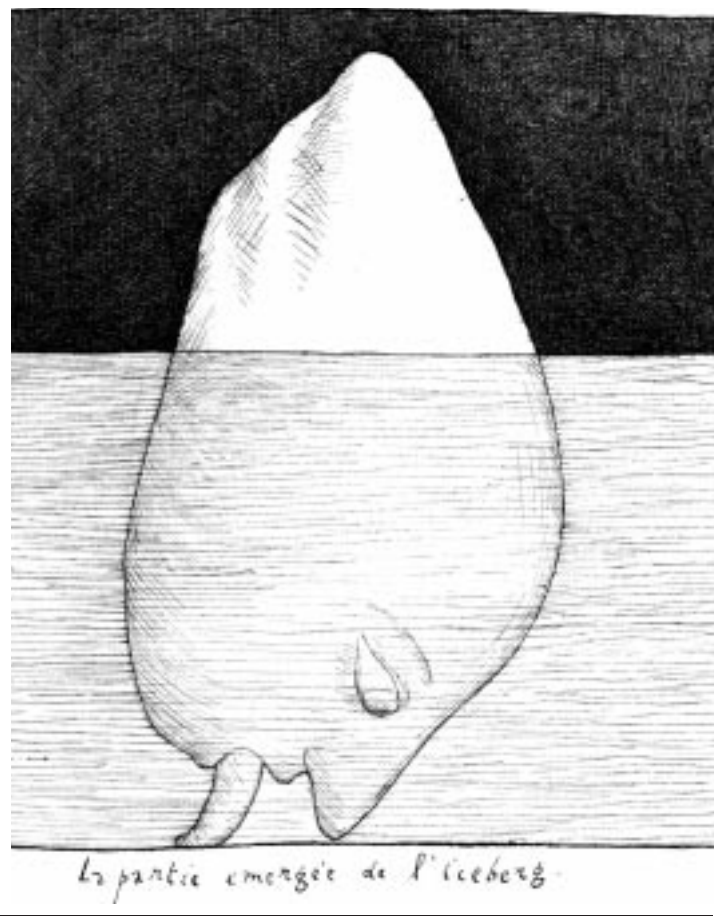
Là aussi, M. Ibarretxe est parti dans la bonne direction, affirmant que son engagement serait « ferme et absolu » contre l'ETA. Et après les critiques sur la police basque, plutôt « retenue » que poussée par ses chefs à agir contre la violence, ce sera l'occasion pour le *lehendakari* de prouver sa bonne foi et son « indépendance ».

Alors, une page se tourne au Pays basque ? Il est tôt pour le dire, mais ce n'est pas impossible. Socialistes et Alliance populaire n'ont guère le choix, il est vrai, mais tous, optant pour une opposition « constructive », semblent décidés à donner une chance à Juan José Ibarretxe. A lui de ne pas la laisser échapper.

Marie-Claude Decamps

► www.lemonde.fr/paysbasque2001

Maladies imaginaires par Dégé



La pénurie d'électricité menace la reprise au Brésil

ENTRÉ en vigueur lundi 4 juin, le plan de rationnement de l'énergie électrique va-t-il, comme le proclame l'opposition au président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, « précipiter l'extinction des feux du gouvernement » ? Premier président brésilien réélu, grâce à un amendement constitutionnel, pour un deuxième mandat consécutif (non renouvelable) de quatre ans, M. Cardoso affronte, outre une météo défavorable qui se traduit par l'adoption en urgence de mesures particulièrement impopulaires, une vague de scandales dont les principaux protagonistes appartiennent, ou appartenaient, jusqu'à une date très récente, à une majorité parlementaire désormais minée par les dissidences. Au pouvoir depuis le 1^{er} janvier 1995, le chef de l'Etat ne s'est jamais trouvé en aussi fâcheuse posture à l'approche du scrutin qui désignera son successeur en octobre 2002.

Pourtant, au début de l'année, les instituts nationaux de recherches prédisaient à l'unisson, en dépit des craintes qu'inspirait déjà le ralentissement de l'économie américaine, le maintien d'une conjonction globalement propice à la consolidation de la reprise, amorcée en 2000 grâce à une croissance du PIB de 4,4 %. La brutale dévaluation du real, la monnaie brésilienne, de 40 % par rapport au dollar, intervenue en janvier 1999, semblait bien « digérée ». Les perspectives ont commencé à se détériorer à toute vitesse il y a un mois. D'abord, en raison d'une vulnérabilité comparable découlant d'une trop grande

dépendance du pays vis-à-vis des capitaux extérieurs. La crise argentine (récession durable, déficit fiscal élevé, restructuration de la dette extérieure à un tarif prohibitif) s'est immédiatement répercutée sur le marché des changes brésiliens. Affecté par la « tendance grégiaire » des investisseurs internationaux à fuir les pays émergents dès que l'un d'eux bat de l'aile, le real a perdu, malgré les interventions de la banque centrale, 22 % de sa valeur sur les cinq premiers mois de l'année.

CARENCE DES INVESTISSEMENTS

Combattu par une hausse des taux d'intérêt nuisible à l'activité économique, le nouvel accès de faiblesse du real donnait à réfléchir sur les bienfaits de la politique d'austérité budgétaire, préconisée par le FMI et assortie d'un « fonds de secours » de 41,5 milliards de dollars (environ 49 milliards d'euros), lorsque le gouvernement s'est subitement rendu compte, avec trois mois de retard, que l'état austral avait été exceptionnellement sec et que les réservoirs des barrages hydroélectriques ne seraient bientôt plus en mesure d'assurer une fourniture d'électricité compatible avec la demande.

Les trois organismes publics chargés de la supervision du secteur, dont le ministère des mines et de l'énergie, ont été apparemment et inexplicablement pris au dépourvu. En fait, le déficit pluviométrique a mis à nu la carence, ces dernières années, pour cause de compression des dépenses exigée par le FMI, des investissements de l'Etat, de loin

principal producteur d'électricité, dans ce domaine névralgique. Résultat : un proche conseiller du président, Pedro Parente, aussitôt surnommé par la presse « le prince des ténèbres », a reçu mission de coordonner en catastrophe la gestion de la pénurie.

Tous les clients des compagnies électriques, y compris les patrons d'entreprise, ont été pressamment sommés de réduire leur consommation d'électricité de 20 %, sous peine de se voir infliger des « surtaxes » dissuasives pouvant atteindre 200 % du tarif normal. Annoncé d'autre part sous la menace du recours à des coupures d'électricité sans préavis, le rationnement de fait a provoqué une avalanche de recours en justice au nom du code de défense du consommateur.

Le gouvernement semble sur le point de lâcher du lest afin d'éviter une bataille judiciaire qui risque d'exacerber le mécontentement de la population. Car les premiers reportages télévisés sur les ouvriers licenciés en conséquence des économies d'énergie vont probablement accélérer la dégringolade de la cote de popularité du président dans les sondages. M. Cardoso est, de surcroît, confronté à la dégradation du climat politique à l'heure où se préparent les grandes manœuvres d'une succession sur laquelle il entend naturellement influer.

Ancien président du Sénat, Antonio Carlos Magalhaes, figure dominante de la droite brésilienne depuis près d'un demi-siècle, vient en effet de rompre avec fracas avec

le chef de l'Etat, dont il fut un allié de premier plan, certes parfois encombrant mais extrêmement utile, après avoir renoncé à son mandat de sénateur pour éviter d'être destitué et condamné par ses pairs à une peine d'inéligibilité : avec la complicité d'une employée du Congrès, M. Magalhaes s'est procuré, sans doute pour exercer des chantiers, les résultats d'un scrutin par système électronique qui avait scellé, l'an dernier, la destitution pour détournements de fonds d'un autre sénateur, le riche industriel entrepreneur de travaux publics Luiz Estevao. Sous prétexte qu'elle risquait de « paralyser le Parlement », M. Cardoso a dernièrement mis tout en œuvre pour torpiller l'installation d'une commission d'enquête parlementaire sur la corruption, plébiscitée par les enquêtes d'opinion. Selon son ami de longue date, le philosophe José Arthur Giannotti, « l'univers politique permet et tolère une certaine immoralité ».

Jean-Jacques Sévilla

RECTIFICATIF

MONTEDISON

Nous avons écrit, dans nos premières éditions du *Monde* du 6 juin, qu'un bloc de 20 % du capital de Montedison, présenté par la société italienne Mittel, avait été acheté le 11 mai en fin de matinée. En fait, la transaction a eu lieu une semaine plus tard, le vendredi 18 mai.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le goût du train

LE train à grande vitesse est un succès français. Une des ces « exceptions » que les étrangers commencent par condamner au regard de leur caractère planificateur et coûteux puis en viennent à envier pour leurs avantages. La nouvelle ligne Valence-Marseille inaugurée par Jacques Chirac, jeudi 7 juin, qui met la Méditerranée à trois heures de Paris, complète un réseau de 1 500 km, construit en vingt ans, qui a redonné le goût du train aux Français.

Le succès est triple : technique, commercial et économique. Le TGV, fier de ses cheminots, détient le record du monde de vitesse sur rail : 515 km/h. Il a surtout fait preuve de sa grande sûreté : on ne déplore que quatre déraillements depuis sa naissance. Rapide, sûr et confortable, le TGV a changé la nature et la fréquence de déplacement des Français : 80 millions de voyageurs l'ont emprunté en 2000 en concurrence avec la voiture et l'avion surtout lorsque le trajet dure moins de deux heures. La nouvelle ligne TGV Méditerranée devrait renforcer ce succès commercial et contribuer à la politique de redynamisation de la SNCF conduite sous la direction de son PDG Louis Gallois.

Si le train à grande vitesse ne suffit pas à développer un territoire, il apporte incontestablement une valeur ajoutée à des régions énergiques en termes de démographie, de recherche, d'emplois ou de culture. Le chemin de fer, symbole caricatural du centralisme français depuis ses origines, évolue en permet-

tant au voyageur de Calais-Marseille d'éviter l'étape parisienne obligatoire. Avec cette nouvelle ligne qui rapproche Lyon et Marseille, c'est tout le sud-est de la France qui trouve une colonne vertébrale. Il faudrait que la SNCF fasse encore un effort en reliant Bordeaux à Montpellier, via Toulouse. Alors, enfin, la France à grande vitesse sera décentralisée.

L'exception a un prix. A 25 milliards de francs pour 250 km, la ligne est la plus chère jamais construite. Le financement en a été assuré pour 10 % par l'Etat et pour 90 % par Réseau ferré de France, l'organisme qui depuis la réforme de 1997 est propriétaire des voies ferrées et chargé de leur construction. RFF, alourdi par une très grande dette de 160 milliards de francs, doit en faire reprendre une partie par l'Etat. Autrement dit, même si le TGV peut s'amortir sur une cinquantaine d'années, son coût souligne que le train est un investissement qui n'est pas rentable financièrement mais dont l'économie globale est profitable au pays. Le train est une exception au libéralisme directement comble.

C'est ce qui explique son échec à l'exportation. Pour développer un réseau de TGV, il faut un Etat qui planifie et qui accepte d'en assurer le financement. Néanmoins on peut espérer un prolongement progressif des lignes vers les voisins européens. Après Londres et Bruxelles, le TGV vise Barcelone, Milan, et un raccordement avec le cousin allemand. L'exception française doit devenir européenne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolicheon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Musso ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossiane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beauve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le général Eisenhower à Bayeux

LE SEPTIÈME ANNIVERSAIRE du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie est célébré cette année en présence du général Eisenhower, qui fut l'organisateur de cette gigantesque opération. Le général Eisenhower ira d'abord s'incliner au cimetière américain de Saint-Laurent, sur les tombes des victimes des opérations du « Jour J ». Puis, après avoir visité la plage où la première vague de soldats américains prit pied sur le sol de la Normandie, il se rendra à Bayeux, première localité importante libérée par les armées alliées, et prononcera une allocution dont voici les passages essentiels :

« Aujourd'hui l'Occident est uni pour défendre la liberté avant qu'elle soit perdue. Nous ne voulons plus jamais voir de combats libérateurs sur ces rivages. L'intégrité de toute l'Europe occidentale doit être

défendue contre la tyrannie. Ce faisant, c'est la paix seulement que nous avons en vue. Mais notre expérience tragique nous a appris que la paix ne pourra jamais être le lot des gens divisés. »

« Le monde libre est fort moralement, économiquement, matériellement ; il a de vastes ressources, des techniciens avertis, des moyens puissants. Il n'y a rien qu'il ne puisse accomplir, s'il reste uni ; uni dans sa détermination, dans son idéal, dans son abnégation. »

« L'alliance du monde libre pour la paix durera parce que son but suprême est d'assurer – pour nous et pour tous ceux qui se joignent à nous de bonne foi – la liberté nécessaire à la dignité de l'homme. Mais on ne gagne pas la liberté une fois pour toutes. Il faut la mériter chaque jour. Chaque génération doit la reconquérir. »

(7 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TRANSPORT Le TGV Méditerranée devait être inauguré, jeudi 7 juin, par le président de la République, en présence de Louis Gallois, président de la SNCF, et de Claude

Martinand, président de Réseau ferré de France (RFF), propriétaire des lignes. ● LA SNCF attend beaucoup de cette nouvelle liaison pour redorer son image et reconquérir sa clien-

tèle, échaudée par les conflits sociaux. ● LA SNCF ET RFF vont profiter de cette inauguration et de la popularité du rail pour relancer des projets. ● Le TGV Méditerranée a

coûté 20 milliards de francs, un montant très élevé qui s'explique en grande partie par le respect de l'environnement. ● LE TGV EST sera moins onéreux et devrait être inau-

guré en 2006. ● LES CHEMINOTS MARSEILLAIS sont fiers de ce TGV, mis en valeur par la CGT, mais SUD et les Autonomes ont déposé un préavis de grève pour jeudi.

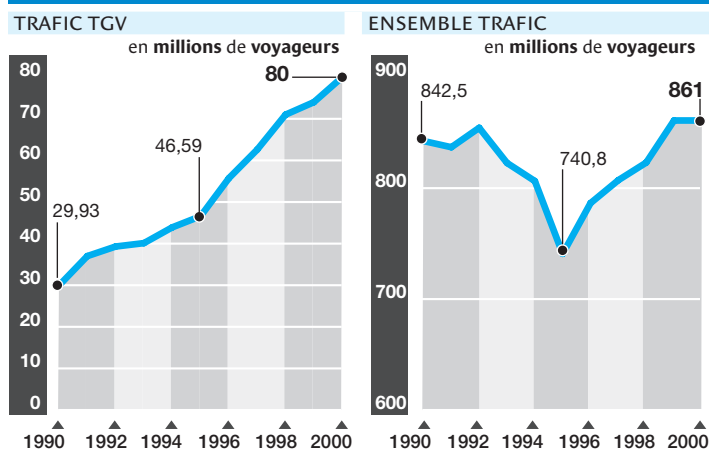
La SNCF parie sur le TGV pour reconquérir les Français

L'inauguration en grande pompe du TGV Méditerranée est l'occasion pour l'entreprise publique et le Réseau ferré de France de relancer des projets de lignes à grande vitesse coûteux mais populaires

DEUX MOIS après la grève des conducteurs qui a paralysé le trafic pendant près de deux semaines, la SNCF va profiter de l'inauguration du TGV Méditerranée, jeudi 7 juin, et sa mise en service, dimanche 10 juin, pour reconquérir le cœur des Français et tenter de remonter les chemins. Comme lors des mises en service des précédents TGV, tout sera fait pour que la technologie française (lire page 28) et le service public soient à l'honneur. La SNCF consacre pas moins de 60 millions de francs aux cérémonies liées à l'inauguration. Il est vrai que la mise en service du TGV Méditerranée constitue un enjeu économique majeur pour la SNCF. Ne serait-ce qu'en raison du nombre de passagers transportés. D'ici à 2003, l'entreprise ferroviaire nationale compte attirer 6 millions de voyageurs supplémentaires, portant ainsi le nombre des passagers à destination des dessertes méditerranéennes à 23 millions de voyageurs par an. Cet accroissement du trafic devrait se faire au rythme de 1,6 million de personnes la première année, 3 millions en 2002 et 1,5 million en 2003.

Mais, pour accroître le nombre de ses voyageurs dans de telles proportions, la SNCF doit séduire les derniers réfractaires qui préfèrent encore aller à l'aéroport ou voyager en voiture. Selon les prévisions de la SNCF, 850 000 passagers devraient dès la première année basculer de l'aérien au ferroviaire. Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, chiffre cette érosion sur sa clientèle à quelque 600 000, voire

Les voyageurs plébiscitent le train à grande vitesse



L'augmentation du trafic de la SNCF est due en très grande partie à la fréquentation accrue du TGV.

700 000 passagers, soit une baisse de 25 % du trafic. Reste que l'équation est simple, comme le rappelle Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèle de la SNCF : plus de trois heures entre deux relations, avantage à l'avion avec de 60 % à 80 % des parts de marché. A trois heures, le TGV prend 60 % des parts de marché, et, à deux heures, le train capte 90 % des voyageurs (lire page 14). Rien d'étonnant, dans ces conditions, si Air France a ouvert le 25 mars une escale à Bruxelles-Midi, réservant une à deux voitures pour ses clients sur chacune des cinq rames du Thalys qui relie chaque jour Bruxelles à Roissy-Charles-de-Gaulle, mais

abandonnant du même coup sa liaison aérienne entre les deux capitales.

C'est grâce à cette augmentation de voyageurs que la SNCF compte engranger 520 millions de francs de recettes supplémentaires dès 2001 et atteindre l'équilibre entre les charges et les recettes en 2003.

Le TGV est-il rentable ? Les 250 kilomètres de ligne nouvelle auront coûté 25 milliards de francs. Mais ce n'est pas la SNCF qui a payé la facture. Un dixième de celle-ci échoit à l'Etat et 90 % à Réseau ferré de France (RFF), l'organisme qui depuis la réforme du système ferroviaire de 1997 est propriétaire des voies ferrées et également char-

gé de leur développement et de leur financement. Pour rentrer dans ses frais, RFF fera payer des péages à la SNCF : 500 millions de francs dès cette année et environ 1 milliard par an jusqu'en 2008. Si la SNCF juge ces péages trop élevés - le TGV Méditerranée ne sera rentable qu'en 2003 -, RFF rétorque qu'il a dû lancer un emprunt sur trente-cinq ans pour financer cette opération. Il est vrai que, à 100 millions de francs le kilomètre de voie, le TGV Med est particulièrement onéreux. A titre de comparaison, le TGV Paris-Lyon a coûté 35 millions de francs par kilomètre, et le futur TGV Est coûtera environ 70 millions par kilomètre. Mais, pour Claude Martinand, le président de RFF, l'important est que, pour le TGV Méditerranée ait été construit dans les temps et surtout aux coûts prévus. « Le coût a été respecté à 1 % près », dit M. Martinand, qui précise que, conformément à une nouvelle législation, ce projet n'a pas fait « monter la Durance ou le Rhône de 1 centimètre ! »

Mais les dirigeants de la SNCF et ceux de RFF ont déjà d'autres projets en tête : le TGV Est, qui devrait être inauguré « avant la fin du pro-

chain quinquennat », selon un spécialiste. Peut-être même dès 2006. Coût de l'opération : 21 milliards de francs pour 300 kilomètres. « Dieu merci, aucun peintre célèbre n'a exercé son talent sur la Champagne pouilleuse », ironise un dirigeant. Le

L'entreprise compte attirer, d'ici à 2003, six millions de voyageurs supplémentaires

mode de financement de ce TGV sera fondamentalement différent de celui du TGV Med. RFF financera 20 % du projet, l'Etat 40 %, tout comme les collectivités locales et le Luxembourg.

Mais l'Etat et RFF ayant de plus en plus de mal à financer des projets si onéreux, les pouvoirs publics privilégient les opérations moins ambitieuses : de l'ordre de la dizaine de milliards de francs. C'est le cas de la ligne entre Perpignan et Figueras, ardemment souhaitée par l'Espagne. Cette ligne doit entrer en

service vers 2005, et le coût de la réalisation, estimé d'abord entre 4 et 5 milliards de francs, atteindra les 10 milliards en raison du contournement de Nîmes et de Montpellier.

Autre projet également bien avancé : celui du TGV Rhin-Rhône. La mise en service de la première tranche, Auxonne-Belfort-Montbéliard, est prévue pour 2008, au plus tard. La branche Sud (entre la branche Est et la région lyonnaise) en est au stade des études préliminaires, tandis que la branche ouest (raccordement de Dijon à l'actuelle ligne du TGV Sud-Est) est envisagée à plus long terme. Ce projet est estimé à 9 milliards de francs.

Enfin l'Italie et la France ont signé en janvier un accord sur la réalisation de la liaison Lyon-Turin, pour le TGV et les trains de fret. Le coût total de ce troisième projet, dont l'ouverture devrait se situer vers 2015, est d'environ 9,7 milliards de francs. En trente ans, la SNCF aura donc totalement remodelé son réseau et, par voie de conséquence, la carte des déplacements en France et en Europe.

François Bostnavaron

Un échec commercial à l'étranger

SAMEDI 26 MAI, quinze jours avant l'inauguration du TGV Méditerranée, la SNCF a organisé - et largement médiatisé - un parcours d'endurance ainsi qu'un record mondial de vitesse entre Calais et Marseille. La rame TGV 531 s'est parfaitement acquittée de sa mission en reliant les deux villes, distantes de 1 067 kilomètres, en 3 h 29. La rame, au dire de l'un des conducteurs, aurait pu aller plus vite, mais, dans ces conditions, elle n'aurait pas eu les honneurs des journaux télévisés de 20 heures. « Ce type d'opération de communication largement médiatisée est très stimulant pour l'interne », reconnaît un spécialiste, mais « il sert également les intérêts d'Alstom, qui rencontre énormément de difficultés pour vendre le TGV à l'international ! », ajoute-t-il.

De fait, « succès technologique et échec commercial » sont souvent liés quand on évoque le train à grande vitesse. Les dernières années sont ponctuées de ces échecs à l'exportation. En 1994, le consortium constitué par Alstom (devenu Alstom en 1998) et par un opérateur local est contraint d'abandonner le projet Houston-Dallas, faute d'investisseur. En 1996, le 7 août, le consortium Florida Overland Express, composé de GEC Alstom et de Bombardier, signe le montage financier du TGV Miami-Orlando-Tampa. Trois ans plus tard, le gouverneur Bush, fraîchement élu, annule les subventions promises par son prédécesseur et met un veto au projet.

Pour Guillaume Pepy, directeur général délégué de la SNCF, les Etats-Unis posent un double problème : les distances sont plus importantes, et les Américains ne savent pas investir sur une longue période. « Leur systè-

me bancaire et financier investit sur douze ou quinze ans, mais jamais sur quarante. » En France, les entreprises publiques peuvent s'endetter sur cette période, alors qu'aucune entreprise privée ne prendrait ce risque.

TAÏWAN, L'ÉCHEC LE PLUS DUR

Le TGV n'a pas échoué qu'aux Etats-Unis. En août 1998, John Howard, premier ministre australien, retient la technologie du TGV d'Alstom pour relier Canberra à Sydney au détriment de celle du Transrapid allemand à sustentation magnétique. En décembre 2000, l'Australie renonce à son projet sous la pression du gouvernement fédéral, qui trouvait difficile d'annoncer une dépense supplémentaire à quelques mois des élections législatives.

Les observateurs notent toutefois que l'un des échecs les plus durs pour Alstom a été celui du TGV de Taïwan. En octobre 1997, GEC Alstom et Siemens signent un premier accord pour la construction du TGV, en pleine crise asiatique. En juillet 1998, le consortium paraphe un contrat définitif d'un montant de 75 milliards de francs pour la ligne qui reliera Taïpeh au port de Kaohsiung. Mais, en décembre 2000, le projet est remporté par le Shinkansen japonais...

En vingt ans, 500 rames TGV sont sorties des ateliers d'Alstom, et seulement 10 % sont en circulation à l'étranger, essentiellement en Corée et en Espagne. En 2000, Alstom a réalisé 10 % de son chiffre d'affaires, soit 326 millions de francs, à l'étranger.

F. Bn

Les cheminots provençaux, fiers et revendicatifs

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les directions régionales des syndicats SUD-Rail et de la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) ont déposé des préavis de grève reconductible pour ce jeudi 7 juin. SUD-Rail, qui appelle à une manifestation allant de l'ancienne à la nouvelle gare d'Avignon jeudi après-midi, vise le début du service commercial du TGV. Le syndicat s'oppose toujours à Cap Client, le projet de réorganisation de l'entreprise, et dénonce le manque de « moyens matériels et humains, alors qu'on nous annonce 25 % de voyageurs en plus ». Les autonomes n'ont officiellement déposé leur préavis de grève au dépôt Saint-Charles de Marseille que parce que c'est le jour des changements de service annuel. Ils espèrent être suivis par la moitié des 120 conducteurs, ce qui pourrait affecter les trafics TGV et grandes lignes.

La direction a plutôt le sentiment que « les syndicats attendent de voir le démarrage » du TGV Méditerranée pour agir. La CFDT et la CGT, qui reste majoritaire avec ses 60 % aux dernières élections, sont opposées à la menace de grève. Prudents, les responsables cégétistes rappellent qu'ils sont très vigilants pour « après le 10 juin ». Mais le syndicat majoritaire paraît trop engagé dans la réussite de l'arrivée du train rapi-

de pour la gêner : le 31 mai, le comité d'établissement (CE) des cheminots du Sud-Est, qu'il domine, organisait une journée de « célébration de l'arrivée du TGV » dans l'hémicycle du conseil régional.

FÉBRILITÉ

Au menu, la présentation d'un livre, *Cheminots en Provence, Des voix de la mémoire aux voies de l'avenir*, commandé par le comité d'établissement à deux historiens, Robert Menchérini et Jean Domenichino, et édité par *La Vie du rail*. L'ouvrage, destiné à « transmettre la mémoire à la génération montante », était attendu avec fébrilité par les centaines de syndicalistes actifs ou retraités présents et fut offert « comme un album de famille » à 10 000 cheminots de la région. Le débat qui suivit - « En quoi les mouvements sociaux cheminots ont-ils influencé les missions de service public et le développement de l'entreprise ? » - semble tout droit sorti du livre. Pierre Vieu, qui dirigea la SNCF régionale et les ressources humaines au niveau national, aujourd'hui en charge de la Société nationale Corse-Méditerranée, y participe. On discute courtoisement entre un ancien administrateur CGT devenu historien, Pierre Vincent, et ce haut cadre du rail ; on concède que cette « entreprise d'ingénieurs » oublie parfois le facteur

humain, on disserte sur l'importance du politique, et l'auditeur se demande pourquoi les conflits sont si nombreux dans cette entreprise où chacun semble à deux doigts de tutoyer l'autre.

L'après-midi, sous l'œil de Jean-Marc Coppola, vice-président communiste de la région et ancien cheminot cégétiste, bavardait Alain Prouvenq, président de la commission économique de la CGT, et Gilles Cartier, directeur régional de l'entreprise. Ces gens-là se sont affrontés des dizaines de fois, ont négocié durant des heures. Les voilà échangeant leurs impressions courtoisement sur le TGV, son arrivée et les quelques difficultés de mise en route prévisibles.

Pierre Prouvenq, après avoir souligné « l'exploit d'avoir réalisé le TGV », avance des remarques sur « quelques fragilités au démarrage » qu'il avait soulignées un rapport commandé par le CE. Il s'excuse presque d'évoquer « les effectifs des agents de conduite, la question de la distribution des billets dans les lieux traditionnels, la lutte contre la fraude et l'insécurité surtout en l'absence de filtrage systématique sur les quais ». Les cheminots présents posent mille questions à Gilles Cartier qui répond, précise, explique. Et tous semblent assez fiers de l'arrivée du TGV.

Michel Samson

Fimalac

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Confiance renforcée pour 2001

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires s'est réunie le 5 juin 2001. Le Président M. Marc LADREIT de LACHARRIERE a notamment déclaré : « 2000 a été une nouvelle année de forte croissance et nous avons enregistré d'excellents résultats, ce qui confirme le bien-fondé de la dynamique de changement mise en œuvre. FIMALAC est devenu un groupe spécialisé dans les services aux entreprises dont la croissance repose sur trois filiales principales détenues à 100 % et occupant une position forte à l'échelle internationale : FITCH, 3^e agence mondiale de notation ; FACOM, l'un des leaders de l'outillage à main ; LBC, n° 2 mondial du stockage de produits chimiques. »

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'année 2000. Le résultat courant après impôt s'est élevé à 74,6 M€ et a progressé de + 30,4 %. Le résultat net a augmenté de + 40,1 % et s'est établi à 100 M€. Il a été décidé de procéder à la distribution d'un dividende net de 0,90 € par action, en progression de + 21 %, avec une mise en paiement immédiate dès le 7 juin 2001.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé la nomination de 5 nouveaux Administrateurs : René BARBIER de LA SERRE, Henri LACHMANN, Jean-Charles NACOURI, Etienne PFLIMLIN et Edouard de ROYÈRE. Le Conseil d'Administration est désormais composé de 15 Administrateurs, dont 9 sont indépendants au sens du Gouvernement d'entreprise.

M. Marc LADREIT de LACHARRIERE s'est déclaré confiant pour 2001. « Cette confiance est renforcée par les très bons résultats enregistrés au 1^{er} trimestre ; FIMALAC devrait en 2001 dépasser l'objectif de 200 M€ que nous nous étions fixés au niveau du résultat d'exploitation, ce qui représenterait une progression supérieure à l'objectif annoncé de + 25 %. »

Contacts journalistes : Véronique MORALI - Tél. 01.47.53.61.71
Image Sept : Anne-France MALRIEU - Tél. 01.53.70.74.70
Actionnaires et analystes financiers : Robert GIMENEZ - Tél. 01.47.53.61.68
www.fimalac.com

BMG, EMI et Warner vont distribuer leurs catalogues musicaux sur Napster

Le procès contre le pirate se poursuit

LE GÉANT allemand de la communication Bertelsmann a réussi à convaincre ses alliés de traiter avec le « diable » Napster. Les trois maisons de disques réunies au sein de MusicNet – BMG Entertainment, filiale musicale de Bertelsmann, le britannique EMI et Warner Music – ont conclu un accord avec le site américain qui permet l'échange gratuit de fichiers musicaux entre internautes. En vertu de cet accord, annoncé mardi 5 juin, Napster – abhorré jusqu'à tout récemment par les majors – distribuera, moyennant rétribution, des morceaux de musique puisés dans le catalogue de trois d'entre elles. L'étape est importante pour le site.

En dépit de ses efforts déployés en vue de rentrer dans le rang et de son récent partenariat avec la respectable maison Bertelsmann, il reste dans la ligne de mire de l'Association américaine de l'industrie de l'enregistrement (RIAA). Celle-ci n'a pas abandonné ses poursuites contre celui qu'elle considère comme un élément déstabilisateur sur le marché du disque. Une nouvelle audience devait avoir lieu, mercredi 6 juin, dans le cadre de cette procédure.

Le juge fédéral Marilyn Hall Patel devait notamment entendre un expert expliquer que Napster n'a pas mis en œuvre tous les moyens techniques à sa disposition pour tenir l'engagement qu'il a pris il y a quelques mois : la protection des droits d'auteur. Selon la RIAA, le système de filtrage des morceaux non protégés par copyright, mis en place par Napster, n'est pas fiable.

C'est à la veille de cette nouvelle audience que Napster et MusicNet ont annoncé leur accord. Bertelsmann voit ainsi récompensés ses efforts en vue de donner un vernis de crédibilité au site rebelle, avec lequel il a conclu un partenariat en octobre 2000. Napster ne distribuera pas uniquement les contenus de BMG, mais aussi ceux d'EMI et de Warner, filiale du numéro un mondial de la communication, AOL-Time Warner. Les internautes devraient en principe y avoir accès à partir de la fin de l'été, pour des tarifs restant à déterminer. La victoire n'est toute-

fois pas complète pour le groupe allemand. Ses alliés au sein de MusicNet ont insisté, mardi, sur le fait que leurs catalogues ne seraient disponibles sur Napster que lorsque le site aura prouvé qu'il respecte entièrement les droits d'auteur.

APPROVOISER INTERNET

L'annonce de mardi n'en demeure pas moins une nouvelle tentative de l'industrie du disque d'approvoiser le phénomène Internet. Le marché de la musique en ligne a un potentiel tel que les majors ne peuvent pas se permettre de passer à côté. Ce qui explique les diverses alliances passées par les unes et les autres. Universal Music (Vivendi Universal) et Sony, les deux autres leaders du disque, ne sont pas en reste : ils ont uni leur force en février en créant Duet, qui se veut le rival de MusicNet.

Autre stratégie, l'acquisition de technologies. Ainsi, le 20 mai, Vivendi Universal a déboursé 372 millions de dollars pour acheter MP3.com, le premier fournisseur de services musicaux sur le Web. Bertelsmann répliquait peu après en mettant la main sur Myplay, une société américaine qui propose aux internautes de construire leur discothèque en ligne. Quant à EMI, qui vient d'échouer dans sa tentative de fusion avec BMG, elle cherche à rebondir sur ce secteur. Lundi 4 juin, elle a conclu un accord de collaboration, aux contours encore flous, avec l'américain Roxio pour contrôler la gravure sur CD, en ligne, de morceaux de son catalogue.

Habités à la gratuité sur Internet, les consommateurs suivront-ils les maisons de disque sur la voie du paiement ? Pas sûr. « Pour contrer le marché parallèle qui s'est mis en place sur le Web, il faudrait changer les mentalités des internautes », estime Tariq Krim, fondateur de mptrois.com, site français d'informations et de conseils sur l'échange de fichiers musicaux en ligne. « Dans certaines tranches d'âge, notamment chez les très jeunes, les gens qui achètent des CD dans des magasins vont devenir assez rares... »

Antoine Jacob

L'Allemagne autorise les coopérations entre les opérateurs UMTS

FRANCFORT

de notre correspondant

Le coup de pouce suffira-t-il ? L'autorité allemande de régulation des télécommunications, la RegTP, a autorisé, mardi 5 juin, les six titulaires d'une licence de téléphonie de troisième génération (UMTS) à coopérer pour bâtir leurs réseaux. Ce geste était attendu depuis plusieurs semaines : en principe, il peut permettre aux opérateurs, mis en difficulté par le poids de la charge, de réaliser de substantielles économies. Selon les experts, la décision pourrait générer une baisse de 30 % à 40 % des dépenses actuellement prévues pour la montée en puissance des infrastructures UMTS.

Après avoir consacré des fortunes – un total de 50,5 milliards d'euros, soit 8,4 milliards par candidat – à l'acquisition des licences de troisième génération, en août 2000, les quatre groupes les plus modestes – Viag Interkom (adossé à British Telecom), E-Plus (contrôlé par le néerlandais KPN), le consortium Group 3G (qui réunit l'espagnol Telefonica et le finlandais Sonera) et Mobilcom (adossé à France Télécom) – plaident pour un assouplissement des règles de construction des réseaux. Les deux opérateurs principaux, Deutsche Telekom et Vodafone, qui dominent le marché de deuxième génération, refusaient tout changement notable. Ils brandissaient la menace de recours juridique si les termes du contrat signé en 2000 étaient modifiés.

L'autorité de régulation s'est montrée diplomate. Donnant des gages à Deutsche Telekom et à

Vodafone, elle n'a pas modifié la lettre des conditions d'attribution des licences. Mais elle a donné une nouvelle interprétation des possibilités de coopération. S'il était d'ores et déjà possible de partager, dans certaines mesures, les sites et les antennes, les opérateurs qui le veulent pourront s'unir pour installer des stations radios communes, à condition de disposer de systèmes de pilotage séparés.

8 % DU TERRITOIRE EN 2003

La RegTP a confirmé le délai imparti aux différents opérateurs : leur réseau propre devra être en mesure de couvrir 50 % de la population, d'ici à 2005. Soit 8 % du territoire allemand. « La décision de la RegTP nous laisse beaucoup de liberté, elle va permettre d'aller plus vite pour mettre en place les réseaux », estime Wilhelm Fuchs, porte-parole de Mobilcom, filiale à 28,5 % de France Télécom, qui compte ainsi économiser 2 milliards d'euros sur les 4 à 5 milliards d'euros prévus auparavant.

Après s'être opposée au moindre mouvement, Deutsche Telekom, dont l'endettement a été creusé par la facture UMTS, entrouvre la porte à des partenariats. « Il faut étudier la décision dans les détails, mais l'on peut vivre avec », expliquait-on chez T-Mobile. Mais l'opérateur se refuse encore à évaluer les économies liées au partage de certaines infrastructures. Les pourparlers entre opérateurs vont désormais s'intensifier.

Philippe Ricard

www.lemonde.fr/umts

L'OPEP décide de maintenir inchangé le niveau de production de pétrole

Les pays producteurs de pétrole se réuniront à nouveau le 3 juillet

Les dirigeants de pays exportateurs de pétrole (OPEP) se sont réunis en Autriche, mardi 5 juin, une semaine après l'annonce par l'Irak d'un blo-

cage de ses exportations de brut pendant un mois. Les dirigeants de l'OPEP ont décidé de ne pas augmenter le plafond actuel de production

(24,2 millions de barils/jour) mais se reverront début juillet. L'OPEP est sensible au ralentissement de la conjoncture économique en Occident.

VIENNE

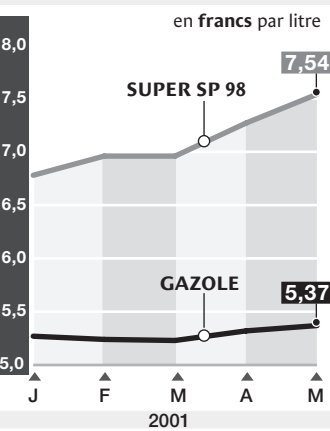
de notre correspondante

Malgré l'annonce, la semaine dernière, d'un blocage par l'Irak, pendant un mois, de ses exportations de brut, l'OPEP a choisi la prudence, mardi 5 juin à Vienne, en refusant d'augmenter son plafond de production, qui reste à fixé à 24,2 millions de barils/jour. Mais elle se réserve la possibilité d'intervenir lors d'une prochaine réunion, le 3 juillet, au cas où l'arrêt des exportations irakiennes provoquerait une hausse sur le marché : actuellement, le niveau des stocks mondiaux est « plus que satisfaisant », a souligné le président en exercice du cartel, l'Algérien Chakib Khelil.

Pour les dirigeants de l'OPEP comme pour la plupart des analystes présents à la réunion de Vienne, il n'y a pas de risque immédiat d'une déstabilisation du marché. « Tout dépend de ce que va faire l'Irak, nous a déclaré le ministre nigérian du pétrole, Rilwanu Lukman. Si cela dure plus d'un mois, alors cela change les données. » Mais, outre que l'Irak (qui est hors quotas, mais exporte un peu plus de 2 millions de

Une hausse continue

PRIX DE VENTE TTC MOYEN DES CARBURANTS EN FRANCE



Source : ministère des finances

L'augmentation du pétrole a provoqué une hausse du prix de l'essence en France.

barils/jour) a habitué ses partenaires à des manœuvres qui se résument souvent à une simple « gestion de la demande », M. Khelil semble avoir reçu des assurances du président

Saddam Hussein que le pétrole irakien continuerait à couler en quantité suffisante, notamment pour honorer les contrats déjà signés. Leo Drollas, du Centre d'études de l'énergie globale (fondé à Londres par l'ancien ministre saoudien du pétrole Zaki Yamani), juge quant à lui cette prudence excessive : « En différant trop leur intervention, ils devront augmenter la prochaine fois d'au moins 1 million de barils/jour, et les prix resteront élevés jusqu'à la fin de l'année. »

IRAK : AMÉNAGER LES SANCTIONS

Fort de sa cohésion retrouvée, le cartel préfère attendre les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie sur la consommation au cours du second semestre. La date du 3 juillet, retenue par les ministres pour leur prochaine conférence extraordinaire à Vienne, marque le début de la période où les pays occidentaux reconstruisent leurs réserves pour l'hiver, et coïncidera aussi avec la fin des délibérations au Conseil de sécurité des Nations unies sur un nouveau régime de sanctions contre l'Irak : les Britanniques

et les Américains proposent d'alléger les restrictions sur les importations destinées aux civils irakiens, mais de contrôler beaucoup plus strictement les exportations de pétrole à prix « cassé » vers les pays voisins de l'Irak, qui rapportent quelque 1,5 milliard de dollars par an au régime de Saddam Hussein. C'est dans l'espoir d'influencer la discussion que Bagdad a annoncé l'arrêt de ses exportations.

Enfin, l'opinion publique des pays arabes comprendrait mal, dans le contexte actuel de tension avec Israël, que le cartel ouvre plus largement les vannes et ait ainsi l'air de faire le jeu américain. Pourtant, même si l'ombre des conflits au Proche-Orient s'étend toujours jusqu'à Vienne, les considérations géopolitiques pèsent nettement moins que par le passé. Aujourd'hui, l'ambition affichée du cartel est de maintenir le prix moyen du baril autour de 25 dollars, et il y a depuis dix-huit mois plutôt bien réussi, ce qui a conforté son assurance et sa crédibilité.

Joëlle Stolz

Euronext, c'est votre bourse

» Derrière vos indices préférés, il y a désormais une seule bourse : Euronext. » Née de la fusion des bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam, Euronext est la première bourse pan-européenne. Euronext regroupe plus de 1600 sociétés dont les titres s'échangent en continu sur son système de cotation électronique.

» Tout en conservant l'environnement boursier qui vous est familier, votre bourse s'est agrandie, est devenue plus efficace, pour vous faire bénéficier de nouvelles opportunités d'investissement.

Rendez-vous sur Internet : www.euronext.com

C'est votre bourse **euronext**

* Cap sur la croissance

Pernod Ricard vend Orangina au britannique Cadbury Schweppes

Le groupe français se recentre sur les alcools avec la reprise de Seagram

Trois ans après une première tentative de cession à Coca-Cola, refusée à deux reprises par les autorités françaises de la concurrence, Pernod

Ricard s'apprête à céder au britannique Cadbury Schweppes son activité de boissons sans alcool, qui comprend les marques Orangina, Pampryl,

Ricqles, Banga, Pam-Pam, Brut de Pomme, Champomy... Il se recentre sur les alcools en reprenant les principales marques de Seagram.

PERNOD RICARD a enfin réussi à vendre Orangina. Trois ans après une première tentative de cession à Coca-Cola, refusée à deux reprises par les autorités françaises de la concurrence, le groupe français de spiritueux a annoncé, mercredi 6 juin, être « proche d'un accord » sur la vente au groupe britannique Cadbury Schweppes de son activité *soft drinks* (boissons sans alcool), qui comprend les marques Orangina, Pampryl, Ricqles, Banga, Pam-Pam, Brut de Pomme, Champomy... Un comité central d'entreprise de la société Orangina-Pampryl devait être convoqué pour mercredi en fin de journée afin d'examiner les modalités de la transaction.

Soixante-cinq ans après sa création par Léon Beton, la célèbre « petite bouteille jaune » va ainsi rejoindre le giron d'un groupe international qui devrait lui permettre de développer ses ventes et sa notoriété hors de France. Après avoir tenté de se désengager des boissons en les vendant à Coca-Cola – un projet en partie contrôlé par les différentes autorités de concurrence, notamment en Europe continentale – Cadbury Schweppes, déjà propriétaire de Seven Up (aux Etats-Unis) et de Canada Dry, a recommencé à investir dans le secteur. Orangina est acheté en Amérique du Nord, Europe continentale et Australie, et le groupe britannique disposera d'une option de rachat, d'ici deux ans, dans les pays où il a vendu Schweppes à Coca-Cola, en raison d'une clause de non-concurrence con-

clue jusqu'en 2003 avec celui-ci.

Pour conclure la négociation, qui traînait depuis de longs mois, Pernod Ricard a dû accepter un prix un peu inférieur à ce qu'il souhaitait. En 1998, Coca-Cola avait proposé 5 milliards de francs pour le seul Orangina. Cette fois, Schweppes va déboursier 700 millions d'euros (4,6 milliards de francs) pour l'ensemble Orangina-Pampryl, fusionné tout exprès en vue de sa vente par la maison-mère, et qui revendique la position de « leader sur le marché français des boissons à base de fruits et de numéro deux sur le marché des *soft drinks* », derrière Coca-Cola. Pour faire bonne mesure, Pernod Ricard a ajouté dans la corbeille Yoo-Hoo, une marque américaine de boissons chocolatées rachetée dans les années 1980, leader de ce marché outre-Atlantique, et que le groupe français avait aussi tenté en vain de vendre voici deux ans.

La France, troisième marché européen des sodas

● **Le groupe britannique Cadbury Schweppes** a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 7,26 milliards d'euros. Il est numéro trois mondial des boissons sans alcool, avec ses marques Schweppes, Canada Dry ou Seven Up (aux Etats-Unis seulement), et une part de marché de moins de 8 %, derrière les deux géants américains Coca-Cola (50 %) et Pepsico (21 %).

● **Orangina-Pampryl**, numéro

Pour Pernod Ricard, le calendrier est parfait. La cession de son pôle de boissons sans alcool coïncide avec l'acquisition d'une bonne part des spiritueux de l'ancien groupe canadien Seagram, démantelé après sa fusion au sein de Vivendi Universal. La Commission européenne a donné, le 8 mai, son feu vert à la prise de contrôle par Pernod Ricard et le britannique Diageo, pour 9,2 milliards d'euros, d'un vaste ensemble de marques, dont les plus connues, les whiskies Chivas et Glenlivet, ou le cognac Martell, sont tombées dans l'escarcelle du repreneur français. La décision des autorités nord-américaines (Etats-Unis et Canada) est attendue pour fin juillet.

En attendant la réalisation des cessions, Pernod Ricard avait souscrit un prêt relais de 1 milliard d'euros, dont la vente d'Orangina va permettre de rembourser une grosse part. Cet emprunt devait

être complété par un prêt de 3,5 milliards d'euros et l'émission de 500 millions d'euros d'obligations convertibles, en vue de réaliser d'autres acquisitions dans les alcools.

INTERNATIONALISATION

La reprise d'une partie des marques de Seagram devrait permettre au groupe fondé par Paul Ricard, et présidé aujourd'hui par son fils Patrick Ricard, de se hisser au troisième rang mondial du secteur des alcools, derrière Diageo (issu de la fusion en 1997 des britanniques GrandMet et de Guinness) et Allied Domecq. Un gros défi pour le champion français, qui ne pouvait se targuer jusqu'ici que d'un titre de leader mondial du pastis, avec Ricard, cinquième marque mondiale d'alcool toutes catégories confondues.

Pernod Ricard avait certes amorcé son internationalisation depuis des années, en se portant acquéreur d'une flopée de marques locales ou leaders dans des marchés « de niche », telles que le gin espagnol Larios, le rhum cubain Havana Club, le whisky irlandais Jameson, la vodka polonaise Wyborowa, le scotch Clan Campbell ou le brandy arménien Erevan. Après l'intégration de Seagram, Pernod Ricard sera numéro deux mondial du gin et le whisky pèsera plus lourd dans le chiffre d'affaires du groupe que le pastis. Une page se tourne pour les deux stars des comptoirs français, Ricard et Orangina.

Pascal Galinier

George W. Bush offre sa protection aux sidérurgistes américains

LA DÉCISION était attendue depuis des mois par les groupes sidérurgiques américains. Après un intense lobbying auprès de la Maison Blanche, ils ont obtenu gain de cause. Le président des Etats-Unis, George W. Bush, a annoncé, mardi 5 juin, qu'il avait décidé d'ouvrir une enquête sur les pratiques commerciales sur le marché de l'acier. La Commission du commerce international américaine (ITC) doit établir, dans les cinq mois, si les sidérurgistes américains sont victimes ou non de dumping. Si la commission prouve que des importations à bas prix

menacent la sidérurgie américaine, le gouvernement pourrait décider des restrictions, voire des interdictions pures et simples, d'importations d'acier étranger.

PREMIER IMPORTATEUR MONDIAL

Une réaction est indispensable, selon les producteurs et les syndicats, pour sauver l'acier américain. Aujourd'hui la sidérurgie américaine est en quasi-faillite. Depuis 1998, dix-huit groupes du secteur se sont placés sous le chapitre 11, qui protège les entreprises en dépôt de bilan. Le ralentissement de l'économie américaine

et de l'économie mondiale a accéléré encore la dégradation du secteur. Confrontés à une baisse de la demande et à une spectaculaire chute des prix, notamment dans les aciers inoxydables, les groupes américains, y compris, US Steel, Bethlehem Steel, Nucor, ont le plus grand mal à résister.

Pour éviter le désastre, tous réclament la limitation voire l'interdiction des importations étrangères, perçues comme la cause de tous les malheurs. Au fil des années 1990, les sidérurgistes ont obtenu des mesures de protection de plus en plus fortes, sur toutes les ventes d'acier en provenance de Russie, d'Europe de l'Est, de Corée du Sud, du Japon ou de l'Union européenne. En dépit de ces mesures, les Etats-Unis restent le premier importateur d'acier au monde, avec plus de 35 millions de tonnes achetées par an à l'étranger (30 % de la consommation), les consommateurs – en premier lieu les constructeurs automobiles – ne trouvant ni les quantités ni, surtout, les qualités voulues sur place.

ÉVENTUELLES REPRISES

Les groupes sidérurgiques asiatiques et européens ont engagé des restructurations drastiques au cours des années 1980 pour se moderniser, les groupes américains ont préféré alors vivre repliés sur eux-mêmes, à l'abri des frontières et des lois américaines. Ils sont incapables d'offrir des prix compétitifs et de suivre leurs clients hors des Etats-Unis. Insuffisamment rentables, ils ont été délaissés par les marchés boursiers et ne savent plus aujourd'hui comment attirer des capitaux pour se moderniser.

Inquiets de l'état de décrépitude

de leur industrie sur le premier marché mondial et craignant que cette situation rejaillisse sur l'utilisation même de l'acier, les grands groupes sidérurgiques mondiaux, à l'image de Nippon Steel, NewCo, ThyssenKrupp, sont tous en train d'étudier d'éventuelles reprises. Fortement incités par leurs grands clients américains, tous se disent qu'il leur faudra, sans doute, intervenir dans la nécessaire restructuration de l'acier américain.

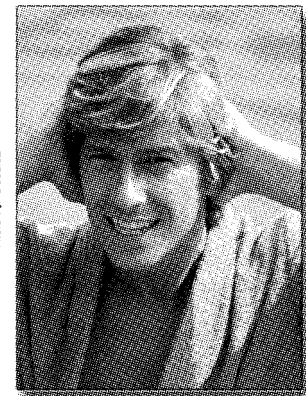
La perspective de nouvelles mesures de protection risque pourtant une nouvelle fois de différer les échéances. « Cette décision est une mauvaise nouvelle. Le coût de la restructuration du secteur de l'acier américain ne doit pas être transféré au reste du monde », a souligné, dès mardi, le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy. Certains ont remarqué même que la décision de l'administration américaine débouche sur des tensions diplomatiques et commerciales et menace les efforts pour lancer de nouvelles négociations sur les échanges mondiaux.

Martine Orange

3^{ème} cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir Ingénieur d'affaires / Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2001
Formation d'octobre 2001 à septembre 2002 dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.



Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

M. Gayssot menace les dirigeants d'AOM d'une « action »

LE MINISTRE des transports, Jean-Claude Gayssot, a indiqué mardi 5 juin que « tous les actionnaires » d'AOM-Air Liberté « sans exception devraient assumer leurs responsabilités », « faute de quoi une action sera engagée à l'encontre des dirigeants » de la compagnie, à la sortie d'une entrevue avec l'intersyndicale de la compagnie aérienne au ministère des transports.

« Face à l'inertie constatée, M. Gayssot demande aux conciliateurs de rappeler leurs devoirs » aux actionnaires, « faute de quoi une action sera engagée à l'encontre des dirigeants, administrateurs, membres du conseil d'administration, membre du directoire et conseil de surveillance ». « Le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour que le potentiel humain soit sauvegardé », a ajouté M. Gayssot, qui s'est engagé « à ce que les services concernés de l'Etat se mobilisent pour qu'aucun salarié d'AOM, Air Liberté et d'Air littoral ne soit laissé de côté dans cette épreuve difficile ».

Coup d'envoi pour l'entrée en Bourse d'Euronext

L'INTRODUCTION en bourse d'Euronext, le marché boursier franco-belgo-luxembourgeois, devait débuter le 6 juin à minuit avec l'ouverture du « pré-marketing » des titres par le syndicat bancaire chargé du placement. Euronext envisage de récolter entre 800 millions et 1 milliard d'euros à l'occasion de son entrée sur son propre marché. Le « livre d'ordres », qui recensera les réservations de titres effectuées par les investisseurs, devait être ouvert le 21 juin. Euronext a réalisé un chiffre d'affaires de 752 millions d'euros en 2000, et un bénéfice net de 127 millions d'euros. La moitié des actions de l'Euro Stoxx 50, qui regroupe les 50 premières capitalisations boursières de la zone euro, est coté sur Euronext.

La Commission des opérations de Bourse (COB) devrait apposer un avertissement sur le prospectus d'autorisation de l'entrée en Bourse, Euronext étant une société de droit néerlandais. La COB souligne régulièrement, en pareil cas, que les sociétés néerlandaises sont astreintes à moins de transparence pour leurs actionnaires.

Le projet de directive OPA garantit les droits des actionnaires

UNE DÉLÉGATION d'eurodéputés et d'ambassadeurs auprès du Conseil de l'Union européenne, réunis à Luxembourg dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 juin, ont trouvé un terrain d'entente (« conciliation ») sur le texte de la directive relative au droit des sociétés concernant les offres publiques d'achat (OPA). En discussion depuis plus de dix ans, ce projet de réglementation tente de mieux protéger les actionnaires minoritaires. Les négociations achoppaient sur les moyens de défense des dirigeants d'une entreprise convoitée face à une offre jugée hostile.

L'Allemagne et le rapporteur parlementaire, allemand, souhaitent que ces dirigeants puissent contre-attaquer sans convoquer une assemblée générale des actionnaires, ce qui les obligerait à dévoiler leurs plans. Ils ont été mis en minorité, moyennant la promesse que le texte n'entrerait en vigueur que dans cinq ans, et qu'un groupe d'experts serait constitué. L'information due aux représentants des travailleurs par ceux qui lancent l'OPA a été étouffée. L'accord doit encore être ratifié par le Conseil et par le Parlement. (Corresp.)

DuPont de Nemours en négociation avec BMS pour sa pharmacie

LE CONGLOMÉRAT CHIMIQUE américain DuPont de Nemours a engagé des discussions exclusives avec le laboratoire américain Bristol-Myers Squibb (BMS), qui souhaite acquérir son activité pharmaceutique moyennant 7,5 à 8 milliards de dollars, écrit le Wall Street Journal dans son édition en ligne, mercredi 6 juin. Un accord pourrait intervenir dans les jours qui viennent, selon le journal qui cite des personnes proches du dossier.

BMS, cinquième groupe pharmaceutique mondial, est confronté à l'arrivée dans le domaine public de nombre de ses médicaments phares. L'achat de la pharmacie de DuPont viendrait à point nommé et n'alourdirait pas la structure financière du groupe. BMS a récemment obtenu près de 5 milliards de dollars de la vente de sa filiale Clairol, spécialisée dans le traitement capillaire, à Procter & Gamble. Reste que de nombreux laboratoires sont candidats à la reprise de DuPont Pharma, dont le suisse Novartis ou l'allemand Bayer. Une offre concurrente est donc toujours possible.

La fusion GE-Honeywell inquiète la Commission européenne

LA COMMISSION européenne vient de rédiger un rapport de 156 pages qui souligne ses nombreuses réserves sur le rachat de Honeywell par General Electric pour 49 milliards de dollars. Selon l'agence de presse Bloomberg, la Commission européenne estime que l'alliance du numéro un mondial du leasing aérien et de l'un des principaux équipementiers aéronautiques se ferait au détriment de la concurrence. Pour vaincre ces réticences, General Electric serait prêt à revendre l'activité de fabrication de moteurs d'avions régionaux et se serait engagé à ne pas faire de ventes groupées de moteurs et de composants auprès des constructeurs aéronautiques ou des compagnies aériennes. Traditionnellement, les constructeurs choisissent les composants et les compagnies acquièrent les moteurs, séparément du choix de l'appareil.

Jack Welch, le patron de General Electric, qui a repoussé son départ à la retraite pour finaliser l'opération, se rendra à Bruxelles, vendredi 6 juin, pour rencontrer les négociateurs de l'Union.

CLAUDE NOUGARO

POUR 2 SOIRÉES EXCEPTIONNELLES
AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
LES 26 ET 27 JUIN 2001 À 20H30

... NODO Productions

présente, en accord avec Thierry Suc et Charley Marouani

Locations : Fnac - Carrefour - France Billet - 0 892 68 36 22 (2,21f/min) - 3615 Billelet (2,21f/min ht) - www.fnac.com - Virgin Megastore - Théâtre des Champs-Élysées



Face à l'offensive de M6, TF1 mise sur ses recettes traditionnelles

La surenchère à laquelle risquait de conduire la guerre des deux chaînes n'aura pas lieu. La Une ne pratiquera pas la politique du carnet de chèques pour contrer les attaques de la télévision rivale, et notamment la diffusion de « Loft Story »

AVEC LE BRUSQUE départ d'Anne Sinclair (*lire ci-dessous*), TF1 vient de perdre une de ses figures historiques. Au moment où toute la chaîne présidée par Patrick Le Lay se mobilise pour lutter contre la nouvelle concurrence de M6, ce départ fait figure de nouvelle fausse note. D'abord surprise, voire déstabilisée, par les fortes audiences de M6, ce départ fait figure de nouvelle fausse note. D'abord surprise, voire déstabilisée, par les fortes audiences de M6, ce départ fait figure de nouvelle fausse note. D'abord surprise, voire déstabilisée, par les fortes audiences de M6, ce départ fait figure de nouvelle fausse note.

d'un « habitant » du Loft, une épreuve synonyme d'audiences records pour M6, TF1 a proposé coup sur coup deux épisodes inédits de sa série phare « Julie Lescaut ». Une stratégie payante. Les deux derniers jeudi, la série a fait mieux que résister à la déferlante « Loft Story ». Ces programmations-surprise ont un peu agacé Jean-Pierre Guérin, président de la société de production GMT, producteur de la série. « On envoie la brave Julie au front. J'aurais préféré que TF1 garde ses épisodes pour la fin de l'année plutôt que de les sortir en juin, alors que les audiences sont traditionnellement plus faibles », déclare M. Guérin. Toutefois, précise-t-il : « Il n'a pas de désaccord profond avec TF1 ».

Le choix de « Julie Lescaut » pour faire pièce à « Loft Story » paraît

être un raccourci de la contre-attaque de TF1. Plutôt que de chambouler sa grille, TF1 a choisi « d'être créativement plus forte que M6 ». Pour preuve, le maintien du « Bigdil » malgré les forts scores d'audience quotidiens du jeu de M6. Vincent Lagaff, animateur du jeu de TF1, restera présent à la rentrée sur la première chaîne. Autre exemple de la stratégie de TF1, le succès de « Stars à domicile ». Samedi 2 juin, ce divertissement de prime time, signé par Réserveur Prod, la société de production de Jean-Luc Delarue, a écrasé la concurrence avec 39 % de parts d'audience (PDA) auprès des 4 ans et plus, et 48,3 % de PDA auprès des ménages de moins de cinquante ans.

TF1 ne semble plus craindre une concurrence effrénée de la chaîne présidée par Nicolas de Tavernost.

Avec un coût de grille estimé à moins de 1,5 milliards de francs, M6 est encore très loin des 4,8 milliards de francs (741,2 millions d'euros) dépensés par TF1 en 2000 pour ses programmes. La chaîne présidée par M. Le Lay veut jouer sur ce différentiel. En juin, TF1 a choisi de « lancer sept pilotes de nouvelles émissions ». La chaîne rivale ne devrait pas alimenter la surenchère. « M6 n'a aucune volonté d'aller battre le leader », admet M. de Tavernost. Selon lui, « l'objectif de M6 est de monter en puissance à son rythme sans changer de format. Nous n'allons pas nous mettre à faire du TF1 ». L'an prochain, souligne le président de M6, « le coût des programmes augmentera de 10 % » pour atteindre 1,5 milliard de francs. TF1 devrait ainsi pouvoir maîtriser

son coût de grille, avec une hausse à peine supérieure à l'inflation en 2002.

La maintenance de cette politique de rigueur financière, tant à TF1 qu'à M6, devrait interdire le retour d'une guerre totale comme la Une la mena contre La Cinq de Berlusconi, Hersant et Lagardère. Pourtant, un temps à courir la rumeur que TF1 voulait en finir avec M6. « Si vous avez une maison à vendre, dites qu'elle intéresse M6, et TF1 vous l'achète trois fois son prix », ironisait-on il y a peu au sein de la chaîne de Nicolas de Tavernost. TF1 dément de telles intentions : « Sortir le carnet de chèques signifierait participer à une inflation des prix qui ne servirait que des intérêts extérieurs. » Notamment ceux des producteurs ou des détenteurs de droits. Ferme sur ce princi-

pe, TF1 est pourtant prête à desserrer ponctuellement les cordons de sa bourse. « Si M6 vient marcher sur nos plates-bandes du cinéma ou de nos héros récurrents alors nous sortirons notre carnet de chèques. Nous ne voulons pas surenchérir sur des producteurs mais sur des talents. »

M6 « NE S'INTERDIT RIEN »

Réputé économe, M. de Tavernost ne devrait pas pousser TF1 à cette extrémité. Il n'a pas demandé de rallonge budgétaire à ses deux principaux actionnaires, RTL Group (filiale de l'allemand Bertelsmann) et Suez. Notamment pour ne pas mettre le groupe de Gérard Mestrallet dans l'embarras. Le président du directoire de M6 veut conserver ses deux actionnaires. Il se défend « d'être une filiale de RTL Group » et rappelle que le maintien des deux actionnaires a été « l'une des conditions du renouvellement de l'autorisation d'émettre de M6 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ». Toutefois, M6 « ne s'interdit rien ». La chaîne prévient : « À un horizon de trois à cinq ans, il y aura du sport sur M6 et nous ne voulons pas d'événements mineurs. »

Actuellement, TF1 conserve en moyenne plus de 50 % de parts de marché (PDM) publicitaire tandis que M6 atteint 22 % de parts de marché. A terme, « 25 % de PDM pour M6 serait déjà une belle performance », se réjouit Nicolas de Tavernost. Avec « Loft Story », la chaîne a gagné en notoriété, et certains de ses programmes affichent de belles audiences. Le magazine consacré à l'obésité, mardi 5 juin, a enregistré un score de 26,4 % de part de marché (5,5 millions de téléspectateurs) et « Capital », dimanche 3 juin, a enregistré 27 % de part de marché.

Anne Sinclair quitte la Une : « On m'a mal traitée »

« JE SUIS blessée. On m'a mal traitée. Après dix-sept années passées à TF1, j'ai été sommée de quitter mon bureau dans la journée », raconte Anne Sinclair, qui a annoncé, elle-

PORTRAIT

Après avoir lancé l'activité Internet, la journaliste souhaitait revenir à l'antenne

même, mardi 5 juin, son départ de la chaîne privée.

Après avoir été la journaliste vedette de TF1, notamment grâce à l'émission dominicale « 7/7 », où ont défilé tous les responsables politiques du moment, à l'exception de Jean-Marie Le Pen, président du Front national qu'elle a toujours refusé de recevoir, Anne Sinclair assurait, depuis 1997, la direction de l'activité Internet de TF1. Directrice générale de la filiale e-TF1, elle supervisait un chiffre d'affaires de 2 millions de francs et une équipe

de cent personnes. Par ailleurs, elle était toujours directrice générale adjointe de l'antenne de TF1.

Manifestement fatiguée et lassée de son expérience en matière de gestion d'entreprise, Anne Sinclair avait depuis quelques mois pris du champ par rapport à cette fonction et rêvait de revenir à son métier de journaliste. « Ayant le sentiment d'avoir rempli la mission qui m'avait été confiée de lancer le pôle Internet, je souhaitais orienter différemment ma carrière à l'intérieur du groupe TF1, notamment en revenant à l'antenne », reconnaît la journaliste, qui s'en est entretenue, début mai, avec Patrick Le Lay, PDG de TF1. Surpris, celui-ci semble alors peu disposé à lui offrir un nouveau plan de carrière, mais la dirige vers Etienne Mougeotte, vice-président de la chaîne, chargé de l'antenne.

Apparemment les deux parties ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Alors que la journaliste réfléchit à de nouveaux projets d'émissions, la direction de la chaîne n'a pas l'intention de l'installer

dans sa grille de rentrée. Du coup, Anne Sinclair reçoit deux lettres recommandées. « Il s'agissait d'un acte juridique qui constatait son absence à son poste depuis plusieurs mois et qui était destiné à lui demander ses intentions », explique M. Le Lay. C'est manifestement la non-réponse d'Anne Sinclair à cette sommation qui entraînera son départ, mardi 5 juin. « TF1 a pris acte, à regret, de la décision d'Anne Sinclair [de ne plus assurer ses fonctions de vice-présidente d'e-TF1] décision qu'elle a elle-même officialisée ce jour par voie de communiqué de presse », a laconiquement commenté la direction de TF1.

SPÉCIALISTE DE L'INTERVIEW

A cinquante-trois ans, celle qui fut une des stars du petit écran dans les années 1980 va devoir donner un nouveau tournant à sa carrière. « Tu n'as aucun souci à te faire. Tu as une voix pour la radio, une plume pour la presse écrite, mais tu vauds mieux que cela. Ton lieu d'expression, ton média, c'est la télévision »,

lui répétait Ivan Levaï, qui fut son premier mari, et qui lui consacre un chapitre de son livre *La République des mots* (Michel Laffont). Elle vient cependant de refuser la présentation du journal de 20 heures que lui a proposée France 2.

Née à New York, d'un père industriel, Anne Sinclair a fait toute sa carrière dans l'audiovisuel. Après des débuts à Europe 1, où elle préférait poursuivre son métier de journaliste que de travailler, à la direction, auprès de Jean-Luc Lagardère, elle entre à France 3 en 1976. Avec « L'homme en question », elle commence à se forger sa réputation de spécialiste de l'interview dans laquelle sa connaissance des dossiers et son regard bleu feront merveille. Elle exercera ce talent sous différentes formes sur les trois grandes chaînes françaises,

avec, comme point d'orgue, « 7/7 », pour lequel elle obtint quatre fois le prix de la presse.

C'est en 1997, au lendemain de la nomination de son époux, Dominique Strauss-Kahn, au poste de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie dans le gouvernement de Lionel Jospin, qu'elle décide de quitter l'antenne. Cette décision, justifiée par des raisons éthiques, intervient au moment où Anne Sinclair peine à renouveler la formule de son émission du dimanche soir. Aujourd'hui, lorsqu'on lui demande si elle voit un rapport entre les déboires professionnels de son mari et les siens à TF1, elle répond : « Les coïncidences ne sont pas des preuves. Je ne peux pas croire à une telle bassesse. »

Françoise Chiroit

Guy Dutheil

Le départ du « Parisien » des NMPP pourrait entraîner des perturbations dans la distribution de la presse

LA MISE en place par le *Parisien* de son propre système de distribution ne va pas sans difficultés. Les dirigeants du quotidien du groupe Amaury ont différé leur projet, initialement prévu le 1^{er} juin, de quitter les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), dans l'attente d'un arrêt de la cour d'appel de Paris. Celle-ci devait statuer en référé, mercredi 6 juin, dans la procédure engagée par Coopé-Press, la coopérative des quotidiens de la société de distribution Transports Presse (TP), et TP elle-même. Liées aux NMPP, ces deux sociétés contestent le principe et les modalités de ce départ.

Toute la question qui oppose les NMPP au groupe Amaury tient au caractère régional du *Parisien*. L'édi-

teur affirme que *Le Parisien* et *Aujourd'hui* sont deux quotidiens distincts, l'un à vocation régionale, l'autre à vocation nationale. Pour augmenter sa diffusion à Paris et en Ile-de-France, l'éditeur souhaite mettre en place son propre système de distribution, en ajustant au plus près les tirages et la diffusion de chaque édition pour réapprovisionner en cours de journée une ville qui fait l'événement. L'idée est de multiplier les points de vente, pour être commercialisés, comme les autres titres de la presse quotidienne régionale, dans les boulangeries ou les bureaux de tabac.

BOYCOTTAGE DES TITRES AMAURY

Pour mettre en œuvre une telle stratégie, qui vise à porter de 355 000 à 400 000 exemplaires sa diffusion en 2003, l'éditeur s'appuie sur l'article 1^{er} de la loi Bichet, qui régit depuis 1947 la distribution de la presse en France, selon lequel « toute entreprise de presse est libre de distribuer ses journaux par les moyens qu'elle juge adaptés ».

En revanche, les NMPP affirment que *Le Parisien* et *Aujourd'hui* ne sont en fait qu'un seul et même titre, et redoutent qu'en laissant partir *Le Parisien* certains quotidiens nationaux ne profitent de cette brèche ouverte pour créer à l'avenir leur propre édition parisienne, qui

serait également distribuée hors des NMPP. Même si l'arrêt de la cour d'appel ne devait pas lui donner raison, *Le Parisien* pourrait demander un jugement au fonds, tout en mettant en œuvre son nouveau système de distribution.

La CGT du Livre est totalement hostile à un tel schéma. « Si *Le Parisien* est distribué tout seul, aucun des titres Amaury [Le Parisien, Aujourd'hui, L'Equipe, France Football etc.] ne sera plus distribué sur tout le territoire », prévient Laurent Jourdas, délégué syndical central CGT des NMPP. Cette stratégie, décidée mardi 5 juin, sera reconductible. Le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) a également décidé mardi, au nom des correcteurs, des rotativistes et de Paris Diffusion Presse (PDP), de boycotter les titres du groupe Amaury. Le souvenir de la grève très dure de 1975, quand *Le Parisien* avait cherché à se passer des ouvriers du Livre dans son imprimerie, est encore vivace. Les représentants du Comité Inter attendaient pour jeudi un compromis, sous l'égide du conseil supérieur des messageries. Faute de quoi, d'autres initiatives étaient à l'étude pour bloquer la distribution de toute la presse française.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : Jean-Claude Paris, directeur général en charge des programmes de Canal+ Belgique, devrait succéder à Christian Dutoit à la direction générale d'i-télévision, la chaîne d'information de Canal+. A cette occasion, elle devrait être transformée en société à directoire et conseil de surveillance. Le projet de chaîne d'information-divertissement étudié pour relancer i-tv a été abandonné au profit d'un rapprochement avec la rédaction de Canal+. i-tv sera rebaptisée en novembre lors de sa relance.

■ **AFFICHAGE** : l'américain Clear Channel a annoncé, mardi 5 juin, avoir obtenu, via sa filiale AdShell, la concession exclusive de mobilier urbain de la ville de Singapour pour quinze ans. Le montant du contrat, environ 500 millions de dollars, serait le plus élevé jamais signé dans le secteur. Quatre mille panneaux seront installés principalement sur les aribus et près des stations de taxis puisque dans cette ville tout affichage est interdit le long des voies de circulation.



En 20 ans vos oreilles n'ont pas pris une ride.

RFM
la radio en or

20 ANS DE FM
DE RFM

Photo Tony Frank / O.medias

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR* taxes aéroport comprises

Montréal	3785F
Athènes	2100F
New York	3865F
San Francisco	3705F
Miami	4865F
Tunis	1290F
Singapour	4450F
Nairobi	4805F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY™

*Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. Cuid. S.A. RCS Paris 8391482452. Lic. 075960011 **0,99€/min ***2,23€/min

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **THOMSON MULTIMÉDIA** : le groupe d'électronique grand public a démenti, mercredi 6 juin, tout intérêt pour l'activité téléphones mobiles d'Alcatel, contrairement aux informations du magazine allemand *Focus Money* qui cite des sources bancaires.

● **ALCATEL** : le groupe va procéder à une augmentation de capital par émission de 3 millions de nouvelles actions réservées aux salariés des sociétés du groupe, au prix unitaire de 50 euros, a indiqué mardi la Commission des opérations de Bourse (COB).

● **DEUTSCHE TELEKOM** : la firme serait sur le point de mandater des banques pour un nouvel emprunt obligataire de 5 milliards à 10 milliards d'euros qu'il s'appête à lancer.

SERVICES

● **UMTS** : les sénateurs Pierre Laffite et René Tréguët ont déclaré mercredi 6 juin, « qu'il faudra revenir sur les conditions financières d'attribution des licences UMTS » de troisième génération de téléphonie mobile et proposent « d'asseoir les prélèvements, qui devront être plus modérés, sur la montée en chiffre d'affaires de l'activité ». Ils chiffrent les moins-values de l'Etat à 500 milliards de francs.

● **CAP GEMINI ERNST AND YOUNG** : le groupe de services informatiques a annoncé, mardi à Paris, qu'il allait supprimer 250 de ses 8 800 emplois en Grande-Bretagne, principalement dans les activités de conseil. Cette mesure s'explique notamment par le retournement du marché des télécommunications.

● **LERNOUT ET HAUSPIE** : plus de 85 % des créanciers de la société belge de technologie de reconnaissance vocale, l'ex-leader mondial en grande difficulté depuis plusieurs mois, ont approuvé, mardi, le plan de redressement de l'entreprise, a indiqué le tribunal de commerce de Ypres. Le président du tribunal se prononcera le 20 juin sur la poursuite des activités de la société.

● **AMAZON.COM** : le numéro un mondial du commerce sur

Internet a annoncé mardi qu'il allait ajouter, d'ici à la fin 2001, les ordinateurs PC à sa palette de produits disponibles (livres, disques, jouets, électronique grand public, etc.).

FINANCES

● **XEROX** : le groupe d'imagerie américain en difficultés financières, a obtenu un engagement de la banque américaine Bankers Trust, filiale de la Deutsche Bank, pour une ligne de crédit de 500 millions de dollars, a-t-il annoncé mardi dans un communiqué.

● **BNP-PARIBAS** : deux filiales du groupe, la banque Cortal (services bancaires aux particuliers par téléphone ou internet) et UCB (crédit immobilier), ont annoncé mardi avoir conclu un accord de coopération visant à développer l'offre de services à leurs clients.

● **ASSURANCE** : les groupes CNP ASSURANCES et AZUR-GMF ont annoncé, mardi, la création de Filassistance International, une filiale d'assistance commune détenue à parité par les deux partenaires.

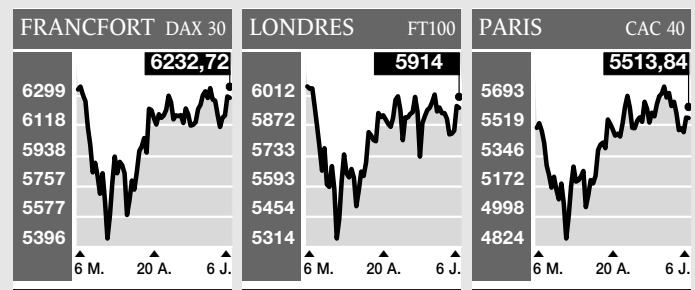
● **BOURSE DIRECT** : l'assemblée générale de la société a privé d'une partie de leurs droits de vote certains de ses actionnaires, dont Jean-Gil Boitout, son ancien président et fondateur, et Patrick Combes, le président de la société de bourse Viel & Cie, compte tenu d'une « présomption d'action de concert », a confirmé mardi le courtier en ligne.

RÉSULTATS

● **LUCENT TECHNOLOGIES** : l'équipementier américain de télécommunications a confirmé, mardi, que sa perte au troisième trimestre allait se réduire et que son chiffre d'affaires allait s'améliorer. Lucent prévoit une « croissance modeste » de son chiffre d'affaires par rapport aux 5,195 milliards de dollars enregistrés au deuxième trimestre, a déclaré Henry Schacht, le PDG du groupe.

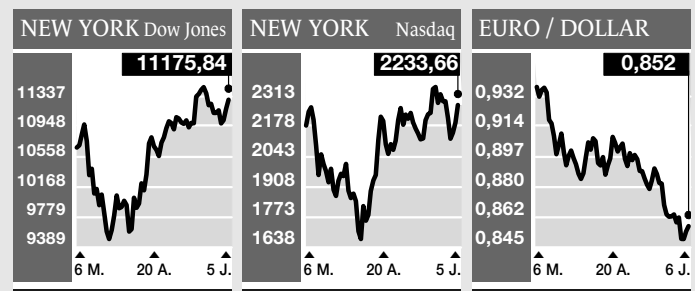
● **OBERTHUR CARD SYSTEM** : le groupe français spécialiste de la carte à puce a revu à la baisse ses objectifs de chiffre d'affaires pour l'exercice 2001, à 515 millions d'euros, soit une progression de 14 %, « compte tenu des incertitudes liées à la demande des opérateurs de téléphonie mobile », a-t-il annoncé mercredi.

EUROPE



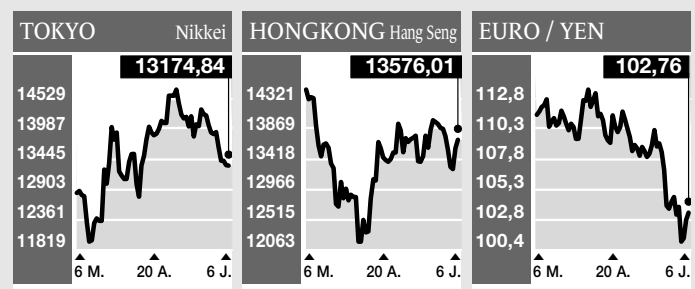
Europe 9h57	Indices sélection	cours 06/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4490,30	- 0,08	- 5,91
EUROPE	STOXX 50	4297,22	- 0,42	- 5,70
EUROPE	EURO STOXX 324	370,73	- 0,01	- 5,38
EUROPE	STOXX 653	344,52	- 0,38	- 4,24
PARIS	CAC 40	5513,84	- 0,04	- 6,96
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3771,11	- 0,08	- 6,25
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	587,95	- 0,27	- 7,79
BRUXELLES	BEL 20	2880,98	1,11	- 4,74
FRANCFORT	DAX 30	6232,72	- 0,15	- 3,12
LONDRES	FTSE 100	5914	- 0,14	- 4,96
MADRID	STOCK EXCHANGE	9600,40	- 0,01	5,39
MILAN	MIBTEL 30	38384,00	- 0,51	- 12,20
ZURICH	SPI	7573,20	- 0,26	- 6,91

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 06/06	Var. % 01/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11175,84	1,03	3,61
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1283,57	1,30	- 2,78
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2233,66	3,61	- 9,59
TORONTO	TSE INDEX	8258,82	- 0,51	- 7,55
SAO PAULO	BOVESPA	15394,82	0,89
MEXICO	BOLSA	377,13	0,56	19,34
BUENOS AIRES	MERVAL	442,90	- 0,18	6,27
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,32	- 0,68	13,87
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7749,28	- 0,47	13,54

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 06/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13174,84	- 0,05	- 4,43
HONGKONG	HANG SENG	13576,01	0,92	- 10,07
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1692,55	1,07	- 12,16
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	74,13	- 2,13	17,02
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3355,20	0,02	6,36
BANGKOK	SET	21,01	0,10	12,78
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3457,41	- 0,08	- 12,96
WELLINGTON	NZSE-40	2083,22	0,84	9,55

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était en hausse à l'ouverture, mercredi 6 juin, grâce à la progression des valeurs technologiques qui profitaient de la forte hausse des marchés américains. Le CAC 40 gagnait 0,46 % à 5 541,50 points et l'indice du Nouveau Marché 0,19 % à 1 755,06 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, mardi, sur un gain de 1,54 %, à 5 516,27 points.

FRANCFORT

L'INDICE vedette de la Bourse de Francfort a ouvert sur une note quasi-stable mercredi, le DAX gagnant 0,01 %, à 6 242,88 points dans les tout premiers échanges. La veille en clôture, l'indice avait pris 1,04 % à 6 242,13 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en baisse mercredi, l'indice Footsie reculant de 0,17 %, à 5 912,4 points. Le marché avait clôturé en hausse de 1,13 % mardi, à 5 922,5 points.

TOKYO

LE MARCHÉ des actions de Tokyo a terminé en très légère baisse mercredi, une vague de ventes étant venue annuler les gains enregistrés en début de séance sur les valeurs technologiques et les titres bancaires. L'indice de référence Nikkei a perdu 7,16 points, pour s'afficher à 13 174,84 points.

NEW YORK

LES PLACES boursières américaines ont clôturé en nette hausse pour la quatrième séance consécutive, mardi 5 juin, des nouvelles réjouissantes sur le front des entreprises compensant les mauvaises données macro-économiques publiées dans la matinée. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 77,73 points, soit 3,61 %, à 2 233,66 points, et le Dow Jones, l'indice vedette de Wall Street, s'est apprécié de 114,32 points, soit 1,03 %, à 11 175,84 points. Le Standard & Poor's 500, qui regroupe une plus large palette d'entreprises, a pris 16,46 points (+ 1,30 %), à 1 283,57 points.

TAUX

LES EMPRUNTS d'Etat à dix ans en Europe étaient en léger repli dans les premières transactions, mercredi 6 juin. Evoluant à l'inverse du prix, leur taux s'appréciait à 5,14 % pour les obligations françaises. La veille, aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans avait reculé à 5,27 %, contre 5,32 %, et celui de la ligne à trente ans à 5,65 %, contre 5,68 %.

MONNAIES

LE YEN faiblissait contre le dollar et l'euro, mercredi dans les premiers échanges, à la suite du léger redressement de la monnaie unique. L'euro s'échangeait à 103,16 yens. Contre le dollar, il se négociait à 0,8550 dollar. Le billet vert cotait 120,55 yens.

ÉCONOMIE

Baisse de la productivité aux Etats-Unis au premier trimestre

LA PRODUCTIVITÉ aux Etats-Unis a baissé de 1,2 % en rythme annuel au premier trimestre 2001, contre une première estimation en recul de 0,1 %, a annoncé, mardi 5 juin, le département du travail. Il s'agit du plus fort recul de la productivité depuis le premier trimestre 1993. Les analystes tablaient sur une baisse de 0,7 %. Le coût unitaire du travail a augmenté de 6,3 % en rythme annuel au cours du premier trimestre, contre une précédente estimation d'une hausse de 5,2 %.

Les commandes industrielles ont baissé de 3 % en avril par rapport au mois précédent, a annoncé mardi le département du commerce. Les analystes tablaient sur une baisse de 2,8 % de ces commandes. En mars, elles avaient progressé de 0,7 %. C'est le premier recul des commandes industrielles depuis janvier. D'une année sur l'autre, les commandes industrielles sont en baisse de 6,2 %.

L'indice d'activité des entreprises non manufacturières a reculé de 0,5 point en mai à 46,6 %, a annoncé mardi l'association des directeurs d'achat. Ce recul reflète un ralentissement continu de la croissance du secteur des services. Les analystes tablaient sur une progression de cet indicateur de 47,1 % en avril à 48,3 % en mai. Il s'agit du plus bas niveau depuis que cet indicateur a commencé à être calculé, en 1997.

Le ralentissement économique dans la zone euro est « désormais incontestable », a estimé mardi à Luxembourg le ministre français de l'économie, Laurent Fabius. « Nous devons rester vigilants face aux incertitudes qui affectent l'environnement international », a assuré M. Fabius, en marge d'une rencontre des ministres européens de l'économie et des finances (Ecofin). Selon lui, « le ralentissement américain et la stagnation japonaise exercent toujours leurs effets sur l'économie européenne ».

Le président de l'Eurogroupe et ministre belge des finances Didier Reynders a reconnu, mardi, que les « chocs extérieurs » étaient « probablement plus importants qu'annoncé » pour la zone euro, en citant comme motifs « d'inquiétude » le ralentissement économique aux Etats-Unis et au Japon ainsi que les prix

du pétrole. « A court terme, il est certain que l'évolution économique est moins robuste que nous ne le prévoyions même si cette évolution reste positive », a-t-il assuré.

L'indice de confiance dans la zone euro a fléchi à 101,7 points en mai, soit un recul de 0,4 point par rapport au mois d'avril, selon des chiffres publiés mardi à Bruxelles par la Commission européenne. Dans les quinze pays de l'Union européenne, l'indice de confiance est passé de 102 en avril à 101,6 en mai, soit un recul identique. Il s'agit de la cinquième baisse consécutive de cet indice qui avait atteint un pic de 104,6 points au second trimestre 2000 dans la zone euro.

FRANCE : le chiffre d'affaires en volume du commerce de détail est en repli au premier trimestre par rapport au trimestre précédent (-1,9 %) mais en progression de 3,1 % sur le trimestre équivalent de 2000, selon l'indice publié mardi par l'INSEE.

Le secrétaire d'Etat français aux PME et au commerce, François Patriat, a indiqué mardi que le gouvernement n'allait pas instituer un « blocage des prix » à l'occasion du passage à l'euro mais procéderait à des « contrôles » des prix et prendrait des « mesures contraignantes » en cas de dérive.

AUTRICHE : le taux de chômage s'est établi à 3,7 % de la population active en mai, en hausse de 0,1 point par rapport au mois précédent, mais stable par rapport à mai 2000, a annoncé mardi l'Agence nationale pour l'emploi.

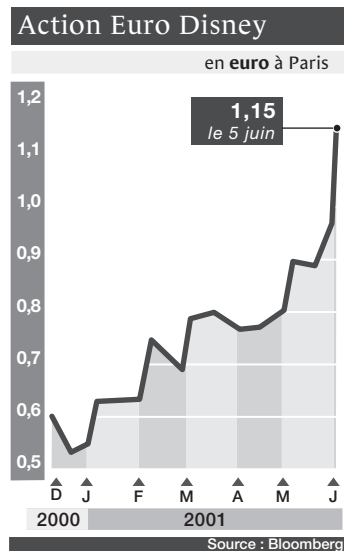
BRÉSIL : la Banque mondiale a accordé mardi au Brésil un prêt d'un montant de 757,5 millions de dollars destiné à renflouer les réserves du pays en devises étrangères, sérieusement entamées par les ventes répétées de dollars pour contrer les pressions à la baisse sur le réal.

HONGRIE : la monnaie hongroise, le forint, bénéficiera d'une convertibilité totale à partir du 10 juin avec la levée de toutes les restrictions actuellement en vigueur, a annoncé mardi le porte-parole du gouvernement Gabor Borokai. « La décision a été prise avec l'accord de la Banque nationale », a précisé M. Borokai après le conseil des ministres, estimant que l'état de l'économie hongroise permettait d'éviter « les dangers potentiels créés par cette décision ». Le forint avait bénéficié d'une convertibilité partielle le 1er janvier 1996, avec la libéralisation des transactions des comptes courants.

VALEUR DU JOUR

La spéculation sur Euro Disney reprend

EN S'ADJUGEANT 11,65 %, mardi 5 juin, à 1,15 euro, l'action Euro Disney a affiché la plus forte hausse du compartiment des grandes valeurs d'Euronext Paris, celles éligibles au service à règlement différé (SRD). En l'absence de nouvelles informations sur le titre, cette flambée boursière alimente toutes les spéculations. Selon des rumeurs de marché, la hausse serait due aux achats massifs d'un institutionnel anglo-saxon. Mardi, quelque 1,27 % du capital a changé de mains. Vendredi, la valeur avait progressé de 6,19 %, dans un volume représentant déjà 0,57 % du capital.



second parc à thème, les Studios Walt Disney, où seront également réalisées des activités de production audiovisuelle, au printemps 2002. Les délais comme le budget de ce nouveau parc seraient tenus, ce qui pourrait inciter les investisseurs à revenir sur la valeur afin de jouer le succès de ce nouveau développement, suggèrent des opérateurs cités par l'agence Reuters. Depuis le début du mois de mai, le retour en grâce du titre Euro Disney s'est accompagné de nombreuses « applications », des transactions de blocs de capital portant sur plusieurs centaines de milliers de titres. L'appétit mystérieux manifesté par certains investisseurs pour le titre Euro Disney lui redonne, en tout cas, le caractère « spéculatif » de ses débuts.

Adrien de Tricornot

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	COUR. NORVEGIENNE	7,9690
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,3730

Cours de change croisés						
06/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,82991	0,85255	0,12999	1,39930	0,56222
YEN.....	120,49500	102,76000	15,65500	168,62000	67,74500
EURO.....	1,17295	0,97314	0,15245	1,64120	0,65965
FRANC.....	7,69270	6,38425	6,55957	10,76480	4,32915
LIVRE.....	0,71464	0,59305	0,60930	0,09285	0,40190
FRANC SUISSE.....	1,77865	1,47580	1,51680	0,23115	2,48855

Taux d'intérêt (%)				Matif			
Taux 05/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Cours 9h57	Volume 06/06	dernier prix	premier prix
FRANCE.....	4,53	4,36	5,13	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE.....	4,50	4,45	5,01	DÉCEMBRE 2001	12510	88,47	88,57
GDE-BRETAG.....	5,09	5,06	5,10	Euribor 3 mois			
ITALIE.....	4,50	4,39	5,39	JANVIER 2001	NC	NC	NC
JAPON.....	0,07	0,01	1,22				
ÉTATS-UNIS.....	3,97	3,64	5,29				
SUISSE.....	3,10	3,11	3,43				
PAYS-BAS.....	4,45	4,39	5,15				

Matières premières		
En dollars	Cours 05/06	Var. % 01/06
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1687	- 0,12
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1517	- 0,20
PLOMB 3 MOIS.....	467	+ 0,43
ETAIN 3 MOIS.....	5005	+ 0,30
ZINC 3 MOIS.....	936,50	+ 0,05
NICKEL 3 MOIS.....	7165	- 0,42
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,38	+ 0,23
PLATINE A TERME.....	160942,50
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	260	- 0,19
MAIS (CHICAGO).....	194,25	- 0,64
SOJA TOURTEAU (CHG.)	166,40	+ 0,48
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	952	+ 2,37
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Pétrole		
En dollars	Cours 05/06	Var. % 01/06
BRENT (LONDRES).....	29	- 2,29
WTI (NEW YORK).....	0,28	- 1,91

VALEURS EUROPÉENNES

● **SaïrGroup**, holding de la compagnie aérienne Swissair, a continué de s'apprécier, mercredi 6 juin, à l'ouverture de la Bourse de Zurich à 136,75 francs suisses (+0,55%). Le groupe avait indiqué, la veille, compter sur une réorganisation des structures internes et des réductions d'emplois pour économiser au moins 500 millions de francs suisses (322,6 millions d'euros) d'ici la fin de l'année par rapport au deuxième semestre 2000.

● **Volkswagen** a ouvert, à la Bourse de Francfort, à 59,9 euros, en hausse de 0,34 % par rapport à la clôture de la veille où l'action avait déjà grimpé de près de 3 % à 59,7 euros, dans l'attente de l'as-

semblée générale de jeudi.

● **BASF** cédait 0,42 % à 47,45 euros à l'ouverture, à Francfort. Le chimiste allemand a confirmé être soupçonné par la justice américaine d'entente sur les prix dans les peintures automobiles.

● L'action **Railtrack**, la société privée chargée de l'infrastructure des chemins de fer britanniques, s'est effondrée de façon spectaculaire, à la Bourse de Londres, mardi, après une recommandation à la vente d'une grande maison de courtage. Le titre avait terminé la journée à 364,5 pence, en baisse de 16,7 %, il a poursuivi sa chute, mercredi matin, tombant à 353,5 pence (-3 %).

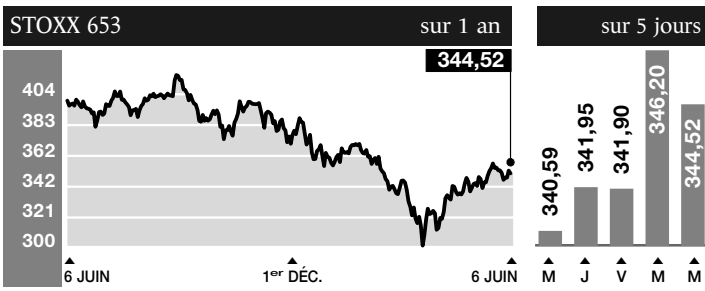
06/06 10h14

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR SE	21,05	...
BASF AG DE	47,40	-0,52
BMW DE	40,05	-0,62
CONTINENTAL AG DE	16,90	+0,80
DAIMLERCHRYSLER DE	54,20	-0,55
FIAT IT	26,78	-0,37
FIAT PRIV. IT	16,95	+0,30
MICHELIN FR	41,86	-0,36
PEUGEOT FR	336,50	+0,42
PIRELLI SPA IT	3,51	-0,28
DR ING PORSCHE DE	382	+0,26
RENAULT FR	54,50	+0,93
VALEO FR	51,15	-0,68
VOLKSWAGEN DE	60	+0,50
► DJ E STOXX AUTO P	246,86	-0,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
BANQUES		
ABBAY NATIONAL GB	21,09	+0,48
ABN AMRO HOLDIN NL	22,88	+0,13
ALL & LEICS GB	13,09	+0,64
ALLIED IRISH BA GB	21,56	...
ALPHA BANK GR	28,10	-0,71
B.P.SONDRIO IT	11,35	...
B.P.VERONA E.S. IT	11,70	+0,43
BANK OF IRELAND GB	19,59	+0,86
BANK OF PIRAEUS GR	13,82	-1,99
BANKINTER FR	41,70	+0,60
BANQUE PARIBAS FR	36,31	+0,37
BAHR.HYPO-UVLR DE	57	-0,35
BBVA R ES	16,19	...
BCA AG.MANTOVAN IT	10,25	-0,29
BCA FIDEURAV IT	12,09	-0,58
INTESA SBCI IT	4,27	-0,23
BCA LOMBARDA IT	10,12	-0,10
BCA P.BERG.-CV IT	19,29	...
BCA P.MILANO IT	4,89	...
B.P.EMILIA ROMA IT	37	...
B.P.NOVARA IT	7,55	-0,53
B.P.LODI IT	12,06	-0,08
BCA ROMA IT	4,42	...
BCO POPULAR ESP ES	40,35	+0,47
BCP R PT	4,60	...
BIPOP CARIRE IT	4,34	+0,23
BK OF SCOTLAND GB	13,54	-0,12
BNL IT	3,87	-0,26
BNP PARIBAS FR	103,60	+0,39
BSCH R ES	11,28	+0,09
COMIT IT	6,16	...
COMM.BANK OF GR GR	49,90	-0,48
COMMERZBANK DE	29,20	-0,34
CREDIT LYONNAIS FR	41,53	-0,24
DANSKE BANK DK	18,78	+1,82
DEUTSCHE BANK N DE	89,75	-0,27
DEXIA BE	181	+0,89
DNB HOLDING -A NO	4,99	...
DRESDNER BANK N DE	54,25	-0,37
EGF EUROBK ERGA GR	15,64	+0,13
ERSTE BANK AT	59	-0,32
ESPIRITO SANTO PT	16,05	...
FOERENINGSSA SE	13,47	...
HALIFAX GROUP GB	13,45	-0,98
HSBC HLDG GB	14,94	+0,67
IKB DE	15,95	+0,31
KBC BANCASSURAN BE	43,33	+1,64
LLOYDS TSB GB	12,30	+0,54
MONTI PASCHI SI IT	3,93	+0,77
NAT BANK GREECE GR	37,08	-1,64
NATEXIS BP POP FR	96,20	-1,03
NORDEA SE	6,76	...
ROLO BANCA 1473 IT	18,31	+0,31
ROYAL BK SCOTL GB	28,44	+0,53
S-E-BANKEN -A SE	10,93	...
SAN PAOLO IMI IT	15,63	-0,26
STANDARD CHARTER GB	16,44	+0,10
STEGENAL -A FR	71,80	+0,07
SV HANDBK -A SE	16,88	...
SWEDISH MATCH SE	5,52	...
UBS N CH	178,31	-1,28
UNICREDITO ITAL IT	5,23	...
► DJ E STOXX BANK P	328,41	+0,07

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
PRODUITS DE BASE		
ACERALIA ES	14,95	-2,99
ACERINOX R ES	38,02	-0,34
ALUMINIUM GREC GR	33,44	+0,78
ANGLO AMERICAN GB	18,79	-1,57
ASSIDOMAEN AB SE	24,13	...
BEKAERT BE	43,20	-0,46
BILLITON GB	6,24	+1,63
BOEHLER-UDDEHOL AT	43,80	-0,11
BUNZL PLC GB	7,62	+0,88
CORUS GROUP GB	1,13	-5,56
ELVAL GR	4,08	...
HOLMEN -B SE	24,56	...
ISPAT INTERNATI NL	4,11	+2,75
JOHNSON MATTHEY GB	16,69	-0,89
MAYR-MELNHOF KA AT	52,40	-0,04
M-REAL -B FI	9,05	+0,56
OUTOKUMPU FI	10,90	-0,82
PECHINEY-A FR	64	+0,08
RAUTARUKKI K FI	4,75	...
RIO TINTO GB	23,17	+0,72
SIDENOR GR	3,60	...
SILVER & BARYTE GR	21,32	+0,57
SMURFIT JEFFERS GB	2,25	...
STORA ENSO -A FI	13,90	...
STORA ENSO -R FI	13,90	-0,22
SVENSKA CELLULO SE	26,51	...
THYSSENKRUPP DE	17,38	-0,97
UNION MINIERE BE	49,35	+0,61
UPM-KYMMENE COR FI	37,50	+0,54
USINOR FR	14,13	-6,73
VIOHALCO GR	10,30	+0,98
VOEST-ALPINE ST AT	32,85	-1,05
WORMS N FR	19,50	+2,63
► DJ E STOXX BASI P	197,18	-0,81

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
CHIMIE		
AIR LIQUIDE FR	163,10	+0,31
AKZO NOBEL NV NL	49,90	-1,09
BASF AG DE	47,40	-0,52
BAYER AG DE	46,88	-0,68
BOC GROUP PLC GB	18,21	-0,64
CELANESE N DE	27,05	+0,56
CIBA SPEC CHIMI CH	72,15	-0,23
CLARIANT N CH	334,83	...
DSM NL	43,91	+0,14
EMS-CHEM HOLD A CH	4867,26	...
ICI GB	7,67	+0,88
KEMIRA FR	6,89	+0,58
KON. VOPAK NV NL	27,70	...
LAPORTE GB	11,57	...
LONZA GRP N CH	691,45	-0,10
NORSK HYDRO NO	48,81	...
RHODIA FR	13,70	-0,72



Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
PHARMACIE		
ACTELION N CH	166,42	+2,02
ALTANA AG DE	41,50	+0,24
ASTRAZENECA GB	57,94	-0,09
AVENTIS FR	86,50	+0,46
BB BIOTECH CH	95,10	+1,59
CELLTECH GROUP GB	20,96	+1,05
ELAN CORP IR	41,81	+1,73
ESSILOR INTL FR	321,20	+0,31
FRESINIUS MED C DE	81,30	+0,99
GALEN HOLDINGS GB	15,26	+0,55
GAMBRO -A SE	8,44	...
GLAXOSMITHKLINE GB	32,91	+0,15
H. LUNDBECK DK	27,32	...
NOVARTIS N CH	46,03	+0,07
NOVO-NORDISK -B DK	215,93	...
NOVOZYMES -B DK	25,75	+0,52
NYCOMED AMERSHA NY ORION B FI	19	+2,43
OXFORD GLYCOSCI GB	17,29	+0,48
PHONAK HLDG N CH	3995,51	-0,66
QIAGEN NV NL	29,75	+0,17
ROCHE HLDG CH	104,35	-0,32
ROCHE HOLDING CH	8453,31	...
SANOFI SYNTHELA FR	72,80	-0,34
SCHERING AG DE	62,85	+0,56
SERONO -B CH	1114,12	+0,54
SHIRE PHARMA GR GB	21,01	+0,24
SMITH & NEPHEW GB	5,50	...
SSL INTL GB	9,27	-0,71
SULZER AG 100N CH	450,40	-1,02
SYNTHES-STRATEC CH	723,15	-0,27
UCB BE	36,77	+1,32
WILLIAM DEMANT DK	37,15	+1,09
WS ATKINS GB	13,09	-0,63
ZELTIA ES	12,55	+0,64
► DJ E STOXX HEAL	570,25	+0,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ABB N CH	84,53	...
ADECO N CH	705,32	...
AEROPORT DI RO IT	9,14	...
AGGREGO GB	8,20	-0,40
ALSTOM FR	34,60	-1,14
ALTRAN TECHNO FR	69,80	+0,07
ALUSUISSE GRP N CH	832,12	...
ASSA ABLOY-B SE	17,64	...
ASSOC BR PORTS GB	7,30	-0,90
ATLAS COPCO -A ATLAS COPCO -B SE	24,67	23,91
ATTICA ENTRA SA GB	6,90	-11,99
BAA GB	10,34	-0,80
BBA GROUP PLC GB	4,92	...
BTG CH	20,79	+0,56
CIBR IT	1,83	+1,67
CAPITA GRP GB	8,50	-0,20
CDB WEB TECH IN IT	4,56	+1,33
CGIP FR	46,50	+1,09
COOKSON GROUP P GB	2,78	...
DAMPKIBS -A DK	8307,62	...
DAMPKIBS -B DK	9281,12	+1,76
DAMPKIBS SVEND DK	12272	+1,67
E.ON AG DE	61,10	+0,41
EADS SICO FR	23,81	-1
ELECTROCOMPONEN GB	10,64	...
EPCOS DE	74	+0,68

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
ÉNERGIE		
BG GROUP GB	4,63	-1,07
BP GB	10,64	-1,39
CEPSA ES	14,10	-1,05

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
ASSURANCES		
AEGIS GROUP GB	2,10	-0,79
AEGON NV NL	33,57	+0,54
AGF FR	66,35	-2,43
ALLEANZA ASS IT	12,60	-0,24
ALLIANZ N DE	350,50	-0,28
ASR VERZEKERING NL	81,10	...
AXA FR	34,80	+1,02
BALOISE HLDG N CH	1196,01	+0,06
BRITANNIA GB	15,76	-0,42
CGNU GB	15,51	+0,76
CNP ASSURANCES FR	38,26	+0,68
CORP MAPFRE R ES	25,27	+0,08
ERGO VERSICHERU DE	174	+1,64
ETHNIKI GEN INS GR	11,58	-0,86
EULER FR	55	-0,90
CODAN DK	92,54	...
FORTIS (B) BE	29,23	+0,34
GENERALI ASS IT	34,70	...
GENERALI HLD VI AT	172,90	...
INDEPENDENT INS GB	1,93	-3,33
INTERAM HELLEN GR	19,76	+0,20
IRISH LIFE & PE GB	13,30	...
FONDIARIA ASS IT	6,13	+0,33
LEGAL & GENERAL GB	2,58	+0,65
MEDIOLANUM IT	12,76	-0,16
MUENCH RUECKVER DE	335,30	+1,30
SCHW NATL VERS CH	647,87	-0,41
POHJOLA GRP-B FI	25,70	...
PRUDENTIAL GB	13,25	+0,25
RAIS IT	14,64	+0,21
ROYAL SUN ALLIA SAI IT	17,10	...
SAMPO -A FI	9,87	+0,71
SCOR RE N CH	2336,55	-1,45
SWISS FR	51,55	-0,48
SKANDIA INSURAN SE	12,55	...
STJAMES'S PLAC GB	7,20	-1,14
STOREBRAND NO	8,66	...
SWISS LIFE REG CH	805,71	-0,25
TOPDANMARK DK	32,86	+2,51
ZURICH FINL SVC CH	405,49	+0,66
► DJ E STOXX INSU P	404,59	+0,24

Code pays	Cours en euros	% Var. 05/06
HAUTE TECHNOLOGIE		
AIXTRON DE	101,40	+0,65
ALCATEL-A FR	31,19	+3,24
ALTEC SA REG. GR	5,10	-1,54
ARM HOLDINGS GB	5,72	+1,18
ARM INTERNATIONAL GB	1,68	+3,06
ASM LITHOGRAPHY NL	28,90	+0,98
BAAN COMPANY NL	2,66	-0,37
BALTIMORE TECH GB	1,12	...
BAE SYSTEMS GB	6,09	...
BROKAT DE	7,88	+1,16
BULL FR	2,77	+1,84
BUSINESS OBJECT FR	37,71	-1,28
CAP GEMINI FR	140,20	+0,86
COMPTREL FI	12,55	+0,40
DASSAULT SYST. FR	55,35	+0,82
ERICSSON -B SE	7,52	+1,46
F-SECURE FI	1,39	+1,46
FLTRONIC GB	4,05	...
FINMATICA IT	20,69	+2,07
GETRONICS NL	5,44	-0,73
GN GREAT NORDIC DK	13,14	+1,99
INFINEON TECHNO DE	40,85	+0,70
INFOGRAMS ENTE FR	22,14	+0,91
INTRACOM R GR	17,84	+0,22
KEWILL SYSTEMS GB	2,28	+2,24
LEICA GEOSYSTEM CH	338,79	+0,59
LOGIC A GB	15,86	-0,94
LOGITECH INTL N CH	351,34	+1,14
MARCONI GB	6,20	-0,80
NOKIA FI	36,45	+1,67
OCE NL	14,55	-0,68
OLIVETTI IT	2,16	...
PSION GB	2,27	...
SAGE GRP GB	4,92	...
SAGEM FR	76,50	+2,55
SAP AG DE	176,60	+0,51
SAP VZ DE	177,90	+0,68
SEMA GB	9,30	...
SEZ HLDG N CH	696,08	...
SIEMENS AG N DE	85,90	+1,08
MB SOFTWARE DE	3,17	...
SPRENT GB	4,32	+0,78
STMICROELEC SIC FR	44	+1,97

VALEURS FRANCE

Le titre Pernod Ricard a ouvert en hausse de 1,78 %, mercredi 6 juin, à 82,9 euros. Près de deux ans après l'échec des négociations avec Coca-Cola, le groupe français s'approprie à céder ses boissons sans alcool au britannique Cadbury Schweppes pour 700 millions d'euros (lire page 20). Cette somme permettra au numéro trois mondial des vins et spiritueux de financer l'acquisition des alcools du canadien Seagram et les coûts de restructuration qui en résulteront.

Les AGF ont cédé 2,87 %, mercredi à l'ouverture, à 66,05 euros. L'assureur avait souhaité mardi une prolongation du groupe d'actionnaires partenaires du Crédit lyonnais, en soulignant que l'Etat devait conserver ou ventiler sa participation résiduelle de 10%.

Alcatel Optronics a ouvert, mercredi, en augmentation de 2,84 % à 22,1 euros. Alcatel a annoncé qu'il allait ajuster à la baisse le plan de charge de l'usine de Lannion (Côtes-d'Armor) de sa division optronique pour tenir compte d'une baisse de l'activité. Jusqu'à 286 emplois pourraient être supprimés sur le site breton.

Le titre de la société de biotechnologies Cerep a perdu 2,76 % à l'ouverture de la Bourse, mercredi, à 95 euros. La société a annoncé une augmentation de capital de 40 millions d'euros dans le but de financer des acquisitions ou de nouvelles infrastructures.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 6 JUIN Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Includes ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE G., AIR LIQUIDE.

Main table of stock prices for France, listing various companies like ALCATEL, AXA, ALSTOM, ALTRAN TECHN., ATOS ORIGIN, ARCEL, AVENTIS, AXA, BAIL INVESTI., BAZAR HOT.V., BIC, BIS, BNP/PPARIBAS, BOLLORÉ, BOLLORÉ INV., BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF., BULL#., BUSINESS OBJ., B P (LA CI.), BURELLE (LY.), CANAL+, CAP GEMINI., CARBONE-LORR., CARRÉFOUR, CASINO GUICH., CASINO GUICH., CEIA INDUSTRI., CEGID (LY.), CFF/RECYCLIN., CGIP, CHARGEURS., CHRISTIAN DA., CHRISTIAN DI., C IC-ACTIONS., CEMENTS FRAN., CLARINS., CLUB MEDITER., CNP ASSURANC., COFACE., COFLEXIP., COLAS., CONTIN.ENTRE., CPR., CRED.FON.FRA., CREDIT LYONN., CS COM.ET SY., DAMART., DANONE., DASSAULT-AVI., DASSAULT SYS., DE DIETRICH., DEVEAUX(LY)#., DEV.R.N.-P.C.A., DMC (DOLLFUS.), DYNACTIION., EIFFAGE., ELIOR., ELEC.MADAGAS., ENTENIAL(EX.), ERAMET., ERIDANIA BEG., ESSILOR INTL., ESSO., EULER., EURAZEO.

Main table of stock prices for Europe, listing companies like EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURCIA., FIMALAC SA., F.F.P. (NY), FINAXA, FIVES-LILLE, FONCLYON#, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF., GAUMONT #., GECINA., GEOPHYSIQUE., GFI INFORMAT., GROINDVISION., GROUPE ANDRE., GROUPE GASCO., GR.ZANNIER., GROUPE PARTO., GUYENNE GASC., HAVAS ADVERT., IMERY., IMMOBANQUE., IMMUEBLES DE., INFOGRAMES E., IM.MARSEILLA., INGENICO., ISIS., KAUFMAN ET B., KLEPIERRE., LAFARGE., LAGARDERE., LAPEYRE., LEBON (CIE), LEGRAND., LEGRAND ADP., LEGRIN INDUS., LIBERTY SURF., LOGINDUS., L'OREAL., LOUVRÉ #., LVHM MOET H., MARINE WENDE., MAUREL ET PR., METALEUROPE., MICHELIN., MARIONNAUD P., MONTUPET SA., MOULINEX., NATEXIS BQ P., NEOPOST., NORBERT DENT., NORD-EST., NRJ GROUP., OBERTHUR CAR., OLIPAR., ORANGE., OXYG.EXT-ORI., PECHINEY ACT., PECHINEY B P., PENAULLE PO., PERNOD-RICAR., PEUGEOT., PINAULT-PRIN., PLASTIC OMN., PSB INDUSTRI., PUBLICIS GR.

Table of International stock prices, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCO, ANGLICOLD LT., A.T.T., BARRICK GOLD., COLGATE PAL., CROWN CORK O., DE BEERS #., DIAGO PLC., DOW CHEMICAL., DU PONT NEMO., ECHO BAY MIN., ELECTROLUX., ERF GABON., ERICSSON #., FORD MOTOR #., GENERAL ELEC., GENERAL MOTO., GOLD FIELDS., HARMONY GOLD., HITACHI #., HSBC HOLDING., I.B.M., I.C.I., ITO YOKADO #., I.T.T. INDUS., KINGFISHER P., MATSUSHITA., MC DONALD'S., MERK AND CO., MITSUBISHI C., NESTLE SA #., NORSK HYDRO., PFIZER INC., PHILIP MORRI., PROCTER GAMB., RIO TINTO PL., SCHLUMBERGER., SEGA ENTERPR., SHELL TRANSP., SONY CORP. #., T.D.K. #., TOSHIBA #., UNITED TECHNO., ZAMBIA COPPE.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
S = Symboles
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
♦ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'annexion;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; ‡ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 5 JUIN
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock prices for Nouveau Marché, listing companies like ABEL GUILLEM., AB SOFT., ACCESS COMME., ADL PARTNER., ALGORIE #., ALPHAMEDIA., ALPHA MOS #., ALPHA MOS BO., ALTAMIR & CI., ALDETA., ALTI #., A NOVO #., ARPRICE COM., ASTRA., AUFEMINUCO., AUTOMA TECH., AVENIR TELECOM., AVENIR TELECOM., BANC MAJESTIC., BARBARA BUI., BCI NAVIGATI., BELVEDERE., BORSE DIREC., BRIME TECHNO., BRIME TECHN., BUSINESS INT., BUSINESS INT., BVRP ACT.DIV., CAC SYSTEMS., CALL CENTER., CAST., CEREP., CHEMUNEX #., CMT MEDICAL.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing companies like COALA #., COHERIS ATIX., COIL., CION ET SYS., CONSODATA #., CONSODATA NV., CONSORS FRAN., CROSS SYSTEM., CRYO #., CRYO NV., CRYONETWORKS., CYBERDECK #., CYBER PRES.P., CYBERSEARCH., CYRANO #., DALET #., DATASOURCE #., DATATRACON., DESK #., DEVTEAM #., DMS #., DIAGNOSTIC N., D INTERACTIV., D INTERACTIV., D INTERACTIV., DIREKT ANLAG., DIREKT ANLAG., DURAND ALLIZ., DURAN DUBOI., DURAN DUBOI., EFFIK #., EGIDE #., EMMEEJEC I/1., ESI GROUP., ESKER., EUROFIN SCI., EURO.FARGO S., FIMATX #., FI SYSTEM #., FI SYSTEM #., FI SYSTEM #., FLOREANE MED., GAMELOFT COM., GAUDIOT #., GENEX #., GENESYS #., GENESYS #., GENESYS ACT., GENESYS B500.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing companies like MICROPOLÉ., MONDIAL PECH., MULTIMANIA., NATURE #., NETS #., NETGEM #., NETVALUE #., NEURONES #., NICOX #., OLITEC., OPTIMS #., OXIS INTL RG., PERFECT TECH., PERF.TECHNO., PHARMAGEST I., PHONE SYS.NE., PICOGIA., PROSODIE #., PROSODIE #., PROSODIE SOF., PROXIDIS #., QBIQENGE., QUALIFLOW., QUANT #., R21 SANTE., R21 SANTE BS., RECIF #., REPONSE., REGINA RUBEN., RIBER #., RIGIFLEX INT., RISC TECHNOLOG., SAUVERS DE F., GUILLEMET BS., SELF TRADE., SILICOMP #., SITICOM GROU., SODITECH INC., SOFT COMPUTI., SOI TEC BIL., SOI TEC BIL., SOLUCOM., SQU NOV01 #., STACI #., STELAX., STYNELEC #., SYSTAR #.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 6 JUIN
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for Second Marché, listing companies like AB GROUPE., ACTIELEC TEC., ALGECO #., ALTEA., ALTEN (SVN), APRIL S.A.#., ARKOPHARMA #., ASYSYSTEM #., AUBAY., BENETEAU #., BOIRON (LY)#., BONDULEU., BOUQUE TARNIEU., BRICORAMA #., BROUCHE PASO., BUFFALO GRIL., C.A. OISE CC., C.A. PARIS I., C.A.PAS CAL., CEGEDIM #., CEFIN ST-H., CNIM #., COFFITEM-COFFI., DANE-ELEC ME., ETAM DEVELOP., EUROPEENNE C., EXPAND SA., FINIFUR #., FINIFUR MICHON., FOCAL GROUP., GEODIS #., GEDDIS.

Main table of stock prices for Second Marché, listing companies like GFI INDUSTRI., GRAND MARNIE #., GROUPE BOURB., GROUPE CRIT., GROUPE J.C.D., HERMES INTL., HYPARCO (LY.), IHS(INIT.META.), INTER PARFUM., JET MULTIMED., LAURENT-PERR., LDC., LECTRA (B) #., LOUIS DREYFU., LVL MILEY., M6-METR-TV A., MANITOU #., MANUTAN INTE., PARC DES EXP., PCAS #., PETIT FOREST., PIERRE VACAN., PINCUELY HAU., POCHET #., RADIAL #., RALLYE (LY), ROCANEX #., RODRIGUEZ GR., SABATE SA #., SECHE ENVIRO., SINOPASST., SIPAREX CROI., SOLERI #., SOLVING #., STEF-TFE #., STERIA GROUP., SYLEA #., SYLIS #., SYNERGIE (EX.), TEAM PARTNER #., TRIGANO #., UNION FIN.FR., VILMOR.CLAUS., VIRBAC #., GEODIS.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 5 juin

Table of SICAV and FCP prices, listing companies like AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), BNP MONÉ COURT TERME., BNP MONÉ PLACEMENT C., BNP MONÉ PLACEMENT D., BNP MONÉ TRÉSORERIE #., BNP OBLI. CT., BNP OBLI. LT., BNP OBLI. MT C., BNP OBLI. MT D., BNP OBLI. SPREADS., BNP OBLI. TRÉSORS., BNP OBLI. TRÉSORS., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, BNP MONÉ ASSOCIATIONS., BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, BP OBLI HAUT REND., BP MEDITERRANÉE DÉV., BP NOUVELLE ÉCONOMIE #., BP OBLIG. EUROPE., BP SECURITE., EUROACTION MIDCAP., FRUCTIF EURO 50., FRUCTIFRANCE C., FRUCTIFONDS FRANCE NM, CDC IXIS, MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉV. C., NORD SUD DÉV. D., CAISSE D'ÉPARGNE, ÉCUR. 1,2,3... FUTUR., ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. ACTIONS FUTUR., ÉCUR. CAPITALISATION C., ÉCUR. DYNAMIQUE+ D.PEA., ÉCUR. ÉNERGIE D.PEA., ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSION PLUS C., ÉCUR. INVESTISSEMENTS C., ÉCUR. MONÉTAIRE C., ÉCUR. MONÉTAIRE D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.

Main table of SICAV and FCP prices, listing companies like ÉCUR. TECHNOLOGIES., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C., ÉCUREUIL PRUDENCE C., ÉCUREUIL VITALITÉ C., CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, ATOUT CROISSANCE D., ATOUT FONCIER D., ATOUT FRANCE ASIE D., ATOUT FRANCE EUROPE D., ATOUT FRANCE MONDE D., ATOUT FUTUR C., ATOUT FUTUR D., ATOUT SÉLECTION D., DIÈZE C., EUDROYN C., INDICIA EUROLAND D., INDICIA FRANCE D., INDOCAM AMÉRIQUE C., INDOCAM ASIE C., INDOCAM FRANCE C., INDOCAM FRANCE D., INDOCAM MULTI OBLIG. C., OBLIFUTUR C., OBLIFUTUR D., REVENU-VERT D., UNIVERS ACTIONS C., UNIVERS-OBLIGATIONS C., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ATOUT VALEUR D., INDOCAM VAL. RESTR. C., MASTER ACTIONS C., MASTER DUO C., MASTER OBLIGATIONS C., MASTER PEA., OPTALIS DYNAMIQ. C., OPTALIS DYNAMIQ. D., OPTALIS ÉQUILIB. C., OPTALIS ÉQUILIB. D., OPTALIS EXPANSION C., OPTALIS EXPANSION D., OPTALIS SÉRÉNITÉ C., OPTALIS SÉRÉNITÉ D., PACTE SOL LOGEM., PACTE SOLTIERS MONDE., UNIVAR C., UNIVAR D., CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, EUROCO SOLIDARITÉ #., LION 2000 C/3 11/06/99., LION 2000 D/3 11/06/99., SICAV 5000., SILVAFRANCE., SILVARENTE., SILVINTER., TRILION., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C #., ACTILION DYNAMIQUE D #., ACTILION PEA DYNAMIQUE., ACTILION ÉQUILIBRE C #., ACTILION ÉQUILIBRE D #., ACTILION PEA ÉQUILIBRE #., ACTILION PRUDENCE C #., ACTILION PRUDENCE D #., INTERLION., LION ACTION EURO., LION PEA EURO., CREDIT MUTUEL, CM EURO PEA., CM EUROPE TECHNOL., CM FRANCE ACTIONS., CM MID. ACT. FRANCE., CM MONDE ACTIONS., CM OBLIG. LONG TERME., CM OPTION DYNAM., CM OPTION ÉQUIL., CM OBLIG. COURT TERME., CM OBLIG. MOYEN TERME., CM OBLIG. QUATRE., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CM OPTION MODÉRATION., LCFE DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, AMÉRIQUE 2000., ASIE 2000., NOUVELLE EUROPE., SAINT-HONORÉ CAPITAL C., SAINT-HONORÉ CAPITAL D., SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES., SAINT-HONORÉ FRANCE., SAINT-HONORÉ PACIFIQUE., SAINT-HONORÉ TECH. MEDIA., SAINT-HONORÉ VIE SANTÉ., SAINT-HONORÉ WORLD LEAD., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, WEB INTERNATIONAL., LEGAL & GENERAL BANK, STRATÉGIE IND. EUROPE.

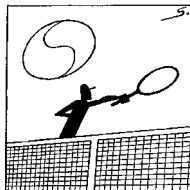
Main table of SICAV and FCP prices, listing companies like FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, C IC EURO OPPORTUNITÉ., C IC NOUVEAU MARCHÉ., C IC TECHNO. COM., CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, www.damdirect.com, LA POSTE, ADDILYS C., ADDILYS D., AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE EUROPE C., AMPLITUDE EUROPE D., AMPLITUDE FRANCE C., AMPLITUDE MONDE C., AMPLITUDE MONDE D., AMPLITUDE PACIFIQUE C., AMPLITUDE PACIFIQUE D., ÉLANCIER EURO D.PEA., ÉLANCIER FRANCE D.PEA., ÉMERGENCE E.POST.D.PEA., GÉOLYS C., GENEBLYS C., INTENSYS D., KALEIS DYNAMISME C., KALEIS DYNAMISME D., KALEIS DYNAMISME FR C., KALEIS ÉQUILIBRE C., KALEIS ÉQUILIBRE D., KALEIS SÉRÉNITÉ C., KALEIS SÉRÉNITÉ D., KALEIS TONUS C., OBLITYS C., OBLITYS D., PLÉNITUDE D.PEA., POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., POSTE PREMIÈRE #., POSTE PREMIÈRE 1 AN., POSTE PREMIÈRE 2-3., PRIMIE EUROPE C., REVENUS TRIMESTRIELS., THÉSORA C., THÉSORA D., THÉSORA E., TRÉSORYS C., SOLSTICE D., DÉDIALYS FINANCE., DÉDIALYS MULTI-SECT., DÉDIALYS SANTÉ., DÉDIALYS TECHNOLOGIES., DÉDIALYS TELECOM., POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIÈRE 8 ANS C., POSTE PREMIÈRE 8 ANS D., REMUNYS PLUS., SG ASSET MANAGEMENT, CADENCE 1 D., CADENCE 2 D.

Main table of SICAV and FCP prices, listing companies like CADENCE 3 D., CONVERTIS C., INTEROBLIG C., INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., SÉLECT DYNAMIQUE C., SÉLECT ÉQUILIBRE 2., SÉLECT PEA DYNAMIQUE., SÉLECT PEA 1., SG FRANCE OPPORT. C., SG FRANCE OPPORT. D., SOGENFRANCE C., SOGENFRANCE D., SOGEBLIG C., SOGEBLIGNE D., SOGEPAR EUROPE., SOGINTER C., SÉLECT PEA 1., SÉLECT PEA 2., SÉLECT PEA 3., SÉLECT PEA 4., SÉLECT PEA 5., SÉLECT PEA 6., SÉLECT PEA 7., SÉLECT PEA 8., SÉLECT PEA 9., SÉLECT PEA 10., SÉLECT PEA 11., SÉLECT PEA 12., SÉLECT PEA 13., SÉLECT PEA 14., SÉLECT PEA 15., SÉLECT PEA 16., SÉLECT PEA 17., SÉLECT PEA 18., SÉLECT PEA 19., SÉLECT PEA 20., SÉLECT PEA 21., SÉLECT PEA 22., SÉLECT PEA 23., SÉLECT PEA 24., SÉLECT PEA 25., SÉLECT PEA 26., SÉLECT PEA 27., SÉLECT PEA 28., SÉLECT PEA 29., SÉLECT PEA 30., SÉLECT PEA 31., SÉLECT PEA 32., SÉLECT PEA 33., SÉLECT PEA 34., SÉLECT PEA 35., SÉLECT PEA 36., SÉLECT PEA 37., SÉLECT PEA 38., SÉLECT PEA 39., SÉLECT PEA 40., SÉLECT PEA 41., SÉLECT PEA 42., SÉLECT PEA 43., SÉLECT PEA 44., SÉLECT PEA 45., SÉLECT PEA 46., SÉLECT PEA 47., SÉLECT PEA 48., SÉLECT PEA 49., SÉLECT PEA 50., SÉLECT PEA 51., SÉLECT PEA 52., SÉLECT PEA 53., SÉLECT PEA 54., SÉLECT PEA 55., SÉLECT PEA 56., SÉLECT PEA 57., SÉLECT PEA 58., SÉLECT PEA 59., SÉLECT PEA 60., SÉLECT PEA 61., SÉLECT PEA 62., SÉLECT PEA 63., SÉLECT PEA 64., SÉLECT PEA 65., SÉLECT PEA 66., SÉLECT PEA 67., SÉLECT PEA 68., SÉLECT PEA 69., SÉLECT PEA 70., SÉLECT PEA 71., SÉLECT PEA 72., SÉLECT PEA 73., SÉLECT PEA 74., SÉLECT PEA 75., SÉLECT PEA 76., SÉLECT PEA 77., SÉLECT PEA 78., SÉLECT PEA 79., SÉLECT PEA 80., SÉLECT PEA 81., SÉLECT PEA 82., SÉLECT PEA 83., SÉLECT PEA 84., SÉLECT PEA 85., SÉLECT PEA 86., SÉLECT PEA 87., SÉLECT PEA 88., SÉLECT PEA 89., SÉLECT PEA 90., SÉLECT PEA 91., SÉLECT PEA 92., SÉLECT PEA 93., SÉLECT PEA 94., SÉLECT PEA 95., SÉLECT PEA 96., SÉLECT PEA 97., SÉLECT PEA 98., SÉLECT PEA 99., SÉLECT PEA 100.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif. # Part div. par 10 au 5/99.

ROLAND-GARROS Les demi-finales du tournoi féminin opposeront, jeudi 7 juin, l'Américaine Jennifer Capriati à la Suisse Martina Hingis, d'une part, et les jeunes Belges Justine Hénin et Kim Clijsters, de l'autre. ● EN QUARTS, Jennifer Capriati est venue à bout de sa compatriote Serena Williams (6-2, 5-7, 6-2). A 25 ans, la jeune femme retrouve les demi-finales de Roland-Garros, onze années après



avoir atteint ce niveau lors de son premier tournoi du Grand Chelem. Entretemps, elle a traversé de très dures années sur un plan personnel. ● LA PREMIÈRE demi-finale du tournoi masculin mettra aux prises,

vendredi, le Brésilien Gustavo Kuerten et l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, qui s'étaient déjà rencontrés à ce stade de la compétition en 2000 et se sont imposés sans trembler en quarts de finale.

Onze ans après, Jennifer Capriati a retrouvé son talent et repris sa place

En 1990, à l'âge de quatorze ans, l'Américaine atteignait les demi-finales des Internationaux de France. Apaisée, après des années de crise personnelle, elle a battu sa compatriote Serena Williams en quarts de finale et rencontre jeudi la Suisse Martina Hingis qu'elle a déjà battue à l'Open d'Australie

« JE ME SUIS DIT : « Oh, merde ! », ou peut-être pire encore... », sourit Jennifer Capriati en évitant la balle de match en sa faveur gâchée par une double faute. Cette maladresse lui a coûté sa concentration et la deuxième manche du quart de finale, truffé de fautes directes, qui l'opposait, mardi 5 juin, à sa compatriote Serena Williams.

« Je contrôlais la situation, reprend la jeune femme, victorieuse en trois manches (6-2, 5-7, 6-2). En gardant la balle dans le court sans rien tenter d'extravagant, en la variant, je savais qu'elle ferait des

fautes. Les choses sont juste allées dans son sens à la fin du deuxième set et dans le premier jeu du troisième. »

Eloignée des courts à cause d'une tendinite au genou depuis sa défaite en quarts de finale du tournoi de Miami contre... Jennifer Capriati, en mars, Serena Williams manquait surtout sérieusement de matches sur terre battue, et ses modestes adversaires depuis le début de la quinzaine ne l'avaient guère mise à l'épreuve.

Au-delà d'un pas supplémentaire vers un titre majeur, cette victoire est hautement symbolique pour

Jennifer Capriati. Elle la ramène onze années en arrière, alors qu'elle s'appropriait à disputer les demi-finales de son premier tournoi du Grand Chelem, à Roland-Garros, un peu plus d'un an après son entrée fracassante sur le circuit professionnel.

« TOUT EST DIFFÉRENT »

Avec sa bouille ronde de gamine, son bracelet-fétiche offert par Chris Evert et la naïveté de ses quatorze ans, elle s'était inclinée face à la future lauréate, Monica Seles. Les souvenirs affluent, encore vivaces : une chaîne de télévision américaine

filmaient alors ses moindres gestes et ceux de sa famille, au petit déjeuner, à l'entraînement ou autour des monuments parisiens quand elle jouait les touristes. Le tennis n'était encore qu'un jeu, auquel elle excellait.

« Je me souviens que ça avait vraiment été facile, dit-elle. Je ne sais même pas si j'avais vraiment eu des matches difficiles pour parvenir à ces demi-finales. Tout est différent aujourd'hui : je suis plus âgée, j'ai déjà gagné un tournoi du Grand Chelem. Maintenant, j'éprouve davantage qu'à l'époque le sentiment que je peux gagner. »

A vingt-cinq ans, Jennifer Capriati s'offre à la fois une deuxième carrière et une vraie vie. En janvier, à l'Open d'Australie, elle a remporté, aux dépens de la numéro un mondial, Martina Hingis, ce premier titre du Grand Chelem qui lui semblait promis depuis tant d'années.

Puis elle a réalisé un parcours presque sans faute sur terre battue en s'adjugeant le titre à Charleston, toujours face à Martina Hingis - qu'elle retrouvera d'ailleurs jeudi 7 pour une place en finale, l'autre demi-finale de Roland-Garros opposant les deux jeunes Belges Kim Clijsters et Justine Hénin - et en se hissant en finale à Berlin face à Amélie Mauresmo. Mais elle refuse désormais d'endosser les attentes du public et des médias. « Je ne pense même pas au fait que je puisse être favorite, dit-elle. Cela me semblerait à trop de pression. »

Jennifer Capriati sait trop bien d'où elle revient pour s'inquiéter du stade de la compétition qu'elle peut atteindre dans quelque tournoi que ce soit. Indirectement, le tennis a failli ruiner sa vie. Milliardaire bien avant sa majorité, saturée du régime tournois-lycée que lui imposait son jeune âge, minée par le divorce de ses parents, en mal d'amour, elle a alors appelé à l'aide à la façon de l'adolescente qu'elle était.

Son arrestation pour le vol d'un bague de pacotille, en décembre 1993, suivie cinq mois plus tard d'une autre pour possession de marijuana puis d'une cure de désintoxication, a défrayé la chronique.

En 1996, ses doutes et ses problèmes de poids ont entravé ses tentatives de retour. Il y a deux ans, à l'US Open, en pleurs, elle a fini par lire aux médias une lettre les implorant d'oublier son passé.

Avec l'aide de deux préparateurs, elle a travaillé sa condition physique. Après un intermède avec l'ancien joueur Harold Solomon, elle a rappelé son père, Stefano, pour qu'il l'entraîne à plein temps. Par ailleurs, le petit monde du tennis féminin a tenté d'éviter que se reproduise un tel désastre en instaurant une réglementation visant à une entrée progressive des très jeunes filles sur le circuit.

Jennifer Capriati, qui a avoué un jour s'être détestée au point de vouloir mourir, a prouvé mardi qu'elle sait désormais prendre du recul sur les choses du tennis. Avant son match, elle a brandi une petite pancarte : un signe d'encouragement à l'attention de Corina Morariu, joueuse américaine atteinte d'une leucémie récemment diagnostiquée.

Lors de la première semaine des Internationaux de France, un journaliste lui a demandé ce qu'elle considérerait comme une belle histoire pouvant survenir à Roland-Garros cette année. « Trouver mon prince charmant », a-t-elle répondu avant d'ajouter plus sérieusement : « Me sentir bien et jouer du bon tennis, c'est déjà une belle histoire. »

Patricia Jolly

► www.lemonde.fr/rolandgarros2001

« Guga » contre « Mosquito », ou le choc des styles

« GUGA » contre « Mosquito » : deux surnoms pour une rencontre à haute tension. Après leurs victoires respectives sur le Russe Evgueni Kafelnikov (6-1, 3-6, 7-6 [7-3], 6-4) et l'Australien Lleyton Hewitt (6-4, 6-2, 6-1), mardi 5 juin en quarts de finale des Internationaux de France, Gustavo Kuerten et Juan Carlos Ferrero se retrouveront, vendredi 8, pour disputer une demi-finale particulièrement alléchante. Les deux hommes ne se sont auparavant rencontrés que deux fois, toujours sur terre battue.

Leur dernière confrontation, en finale du tournoi de Rome, le 13 mai, a vu la victoire de l'Espagnol sur le Brésilien (3-6, 6-1, 2-6, 6-4, 6-2). En demi-finales de Roland-Garros 2000, « Mosquito » s'était incliné face à « Guga » (5-7, 6-4, 6-2, 4-6, 3-6). Après ce match nul symbolique, la demi-finale à venir aura comme un parfum de défi et de revanche, entre deux hommes qui s'observent depuis un an, chacun pouvant légitimement prétendre au titre de meilleur joueur sur la terre ocre.

Guga le Brésilien et Mosquito l'Espagnol se sont succédé, mardi, sur le court Philippe-Chatrier. C'est Gustavo Kuerten qui a ouvert les débats dès midi, soutenu par la clameur d'un public clairsemé mais déjà acquis à sa cause. Dès son premier service face à Evgueni Kafel-

nikov, le Brésilien signalait un ace, puis concluait la première série d'échanges par un jeu blanc. Il annonçait clairement la couleur, les trois premiers jeux se déroulant en à peine cinq minutes. « Gustavo m'a un peu pris par surprise, reconnaît-il après son comportement, qu'il n'était pas encore dans le match, et je n'avais pas l'impression qu'il allait jouer si bien. Je me suis donc déconcentré. En trente secondes, le set était déjà fini. »

DÉPARTS EN TROMBE

Pour son plus grand malheur, Evgueni Kafelnikov s'est retrouvé opposé à un Kuerten déterminé à faire le nécessaire pour que les choses aillent vite. « La façon dont j'ai débuté avait pour but de lui montrer que j'étais bien dans le match, a déclaré Gustavo Kuerten. Dès la première balle, je me sentais beaucoup mieux que l'autre jour [vainqueur en cinq sets de l'Américain Michael Russell, le Brésilien avait sauvé une balle de match]. »

A ce stade du tournoi, chaque manche peut être, fatigante oblige, la manche de trop. Services puissants, imparables revers décroisés, amorties diaboliques au terme de longs échanges : malgré la résistance que lui opposait Evgueni Kafelnikov, Gustavo Kuerten avançait inexorablement vers la victoire.

Après un peu plus de deux heures et demie de jeu, le chant entonné par la foule en l'honneur de Guga, le joueur danseur, s'est fait définitivement un hymne de victoire.

Juan Carlos Ferrero, qui s'installait alors sur le court central en compagnie de l'Australien Lleyton Hewitt, a fait lui aussi en sorte que les choses ne s'éternissent pas. « C'est vrai qu'il joue très bien en ce moment, reconnaissait son adversaire après sa défaite en trois manches. Il est très difficile à battre (...), il jouait très bien sur tous les points importants. Pour moi, c'est Ferrero qui est le favori. »

« Mosquito », surnommé ainsi en raison de sa fine silhouette, développe un jeu tranchant, à la fois extrêmement tendu et puis-

sant. Il se dégage de ce joueur une forme de violence contenue dont il parvient à canaliser le flux sur les courts. Sa raquette est une lame, et les coups qu'il porte sont précis et tranchants. Sa grâce offensive, qui rappelle parfois la posture d'un matador, et ses déplacements millimétrés confèrent une grande pureté à son style.

Vendredi, Guga et Mosquito affronteront leurs savoirs tennistiques. Guga, le tenant, dégingandé à la bouille de rasta, contre Mosquito, le prétendant, bretteur altier : deux styles - ou plutôt deux cultures - qui, en tentant de dominer l'autre, cherchent à établir la nouvelle mode.

Jean-Jacques Larrochelle

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS

(quarts de finale)

G. Kuerten (Bre, n° 1) b. E. Kafelnikov (Rus, n° 7) 6-1, 3-6, 7-6 (7/3), 6-4
J.C. Ferrero (Esp, n° 4) b. L. Hewitt (Aus, n° 6) 6-4, 6-2, 6-1.

SIMPLE DAMES

(quarts de finale)

M. Hingis (Sui, n° 1) b. F. Schiavone (Ita) 6-1, 6-4
J. Capriati (Usa, n° 4) b. S. Williams (Usa, n° 6) 6-2, 5-7, 6-2
K. Clijsters (Bel, n° 12) b. P. Mandula (Hon) 6-1, 6-3
J. Hénin (Bel, n° 14) b. L. Krasnoroutskaya (Rus) 6-1, 6-2.

L'heure des retrouvailles entre la France et le Brésil a sonné

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

« On nous attendait contre le Cameroun. Nous avons vengé notre élimination en quart de finale des



FOOTBALL

Jeux de Sydney. Maintenant, nous avons la chance d'affronter les Français. C'est ce que tout le monde voulait, nous compris. » Ainsi parlait Emerson Leao, le sélectionneur brésilien, à l'issue du match nul poussif (0-0) concédé par son équipe, lundi 4 juin, face aux Japonais à l'occasion du troisième et dernier match du groupe B de la Coupe des Confédérations. Un faux pas qui fait que la grande explication entre le Brésil et la France, attendue en affiche de la finale du tournoi, aura lieu dès jeudi 7 à Suwon (Corée du Sud), en demi-finale de la compétition.

Pour le sélectionneur brésilien, cette demi-finale (la seconde verra le Japon recevoir l'Australie à Yokohama) semble fleurir le règlement de comptes. Le « Leao » (lion en portugais), qui fut le gardien de la seleção lors des Coupes du monde 1974 et 1978, espère un sursaut d'orgueil de ses troupes contre les champions du monde et d'Europe en titre, afin d'effacer tant que faire se peut l'humiliation subie le 12 juillet 1998 au Stade de France en finale du Mondial (3-0). En cas de nouveau revers trop cinglant, ses jours en tant qu'entraîneur national risqueraient fort d'être comptés.

Du côté de Rio et de Sao Paulo, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que le « vieux loup » Mario Zagallo a été poussé vers la sortie après le naufrage des quadruples champions du monde à Saint-Denis. Son successeur, le fringant Wanderley Luxemburgo, n'a tenu que deux années à la tête de l'équipe nationale, avant d'être emporté à son tour par le fiasco des Jeux de Sydney et les accusations diverses (fraude fiscale, commissions occultes sur des transferts de joueurs, trafic de cocaïne...) portées contre lui par son ancienne compagne et secrétaire, Renata Alves.

Troisième titulaire du siège éjectable en trois ans, Leao n'a jamais appartenu - son maigre palmarès l'atteste - à l'élite des entraîneurs brésiliens. Il a en fait fini par accepter un poste que quelques autres de ses confrères, plus prestigieux, avaient refusé parce qu'ils n'avaient pas obtenu les garanties souhaitées concernant leur liberté de travail, en particulier vis-à-vis du sponsor officiel de la seleção, l'équipementier américain Nike.

68 JOUEURS ESSAYÉS

Endémique à tous les niveaux au Brésil, la valse des sélectionneurs a en tout cas accouché d'une invraisemblable revue d'effectifs : soixante-huit joueurs ont été appelés en équipe nationale depuis le début des éliminatoires sud-américains pour le Mondial 2002 !

Reputé tétu, Leao a opté dès son intronisation, en octobre, pour la mise en quarantaine de plusieurs « grosses pointures », généralement considérées comme des titu-

laires indiscutables, tels les défenseurs Cafu, de l'AS Roma, et Roberto Carlos, du Real Madrid, ainsi que le milieu offensif Rivaldo, du FC Barcelone. En outre, comme la plupart des joueurs de premier plan évoluant au Brésil disputent actuellement des compétitions importantes (Coupe du Brésil et Coupe Libertadores) et qu'ils ont été dispensés du voyage en Asie, le groupe convoqué pour la Coupe des Confédérations ne compte qu'un seul rescapé des vingt-deux vice-champions 1998 : le gardien Dida, ex-doublure de Claudio Taffarel et remplaçant dans son club, le Milan AC.

Privée de ses vedettes sans que les Brésiliens comprennent trop pourquoi, à la recherche d'un minimum de cohésion en dépit des changements de joueurs incessants, encore loin d'avoir gagné son visa pour le prochain Mondial (elle occupe actuellement la quatrième et dernière place qualificative de la zone Amérique du Sud), la seleção navigue en bateau ivre depuis que Leao en a pris les rênes. Au cours des huit matches officiels disputés sous son commandement, elle n'a marqué que neuf buts. En revanche, la défense, grâce à la jeune charnière composée de Lucio (Bayer Leverkusen) et Edmilson (Olympique lyonnais) est en progrès évidents. « Pour gagner, il est bon de commencer et de terminer sans aucun but pris. C'est un « handicap » favorable », estime Leao, enchanté par l'imperméabilité de sa défense depuis le début de la Coupe des Confédérations.

Jean-Jacques Sevilla

Sortez du quotidien

Pariscope, par ici les sorties.

THÉÂTRE - CINÉMA - EXPOSITIONS - RESTAURANTS - CONCERTS - FÊTES - CURIOSITÉS ET BONS PLANS

www.pariscope.fr

Andorre, « émirat thermoludique »

ANDORRE-LA-VIEILLE
de notre envoyé spécial

A la fois émoussé du fait de la reconnaissance *de jure* en 1993 de son antique souveraineté par Paris et Madrid et chagriné à cause des soupçons bruxellois d'abus commerciaux dus à sa non-appartenance à l'Union européenne, un émirat montagnard en forme de cœur, et où le caviar n'est taxé qu'à 1 %, décida un beau jour, à la fin du XX^e siècle, de se refaire une virginité.

Une eau de jouvence chaude, connue des Romains auxquels elle doit son nom, de souche latine - *Escaldes* -, exploitée au Moyen Age par les tisserands, dédaignée à notre époque délicate en raison de son odeur sulfurée, fut donc désodorisée puis grandiosement mise en scène pour qu'Andorre, après y avoir fait elle-même peau neuve, puisse y amener une partie des dix millions de ses visiteurs annuels, originaires surtout d'Ibérie et de France.

Privée par la désodorisation d'une partie de ses vertus dermatologiques et anti-rhumatismales, l'eau du roc de Metge, jaillissant aux Escaldes de trente-cinq sources, est devenue le pivot d'une invention moderne se voulant spécialité andorrane : le « thermoludisme » en altitude. Impossible d'y échapper car, en déboulant au cœur de la Principauté, on se trouve face à une spectaculaire cathédrale de verre, pointue comme une flèche gothique, ce qui n'étonne point dans un pays dont la comtesse de Ségur louait la piété, et dont la fête nationale coïncide avec celle du sanctuaire marial local et dont le co-prince est, depuis 1278, l'évêque espagnol de La Seu-d'Urgell, en Catalogne (l'autre co-prince se trouve être le chef de l'Etat français depuis qu'Henri IV, au XVI^e siècle, a déposé ce droit dans notre corbeille étatique).

Cependant, l'édifice « cathédraïforme », de sa véritable identité « centre Caldea », ouvert depuis déjà plus d'un lustre, n'a strictement rien de religieux : sa verrière

La millénaire principauté pyrénéenne, lassée du romantisme frelaté de la contrebande, a fait peau neuve dans ses sources chaudes. Elle invite à l'imiter les millions d'étrangers qui la visitent chaque année

de 450 tonnes « traitée contre l'effet de serre », ses 6 000 mètres carrés de bassins, ses 30 000 mètres carrés d'espace total, ses restaurants, ses boutiques et jusqu'à ses piscines extérieures « quatre saisons » où on peut même nager sous la neige, est devenue le pivot d'une invention moderne se voulant spécialité andorrane : le « thermoludisme », à mi-chemin d'Aquaboulevard et de la « thalasso-therapie sans eau de mer »...

DES BAINS LATINO-HINDOUS

« On se relaxe, on se trempouille, on se détend, on se déconnecte totalement du milieu externe... », écrit le nouveau Guide du Routard, qui a été séduit par « les effets vasoconstricteurs et dilatateurs de l'eau portée à différentes températures », au fil des jacuzzi, hammam, sauna, cuves, baignoires bouillantes ou fraîches, lits et jeux aquatiques, marbres chauds et bains parfumés aux pamplemousses frais ou aux aromates. Le comble du « délire » thermoludique est atteint dans une tiède grotte hindo-romaine où on barbote en cœur, sous une lumière abricot, favorable au teint (et à l'atmosphère kitsch). La mixi-

té des sexes et des âges est assurée, ce qui confère un style très familial à cette version ultra-douce du thermalisme, qu'il n'est pas rare de voir pratiquer par trois générations ensemble. Les enfants sont à leur affaire dans ce qui pourrait être aussi qualifié de « plus vaste espace couvert d'Europe pour jouer à cache-cache »...

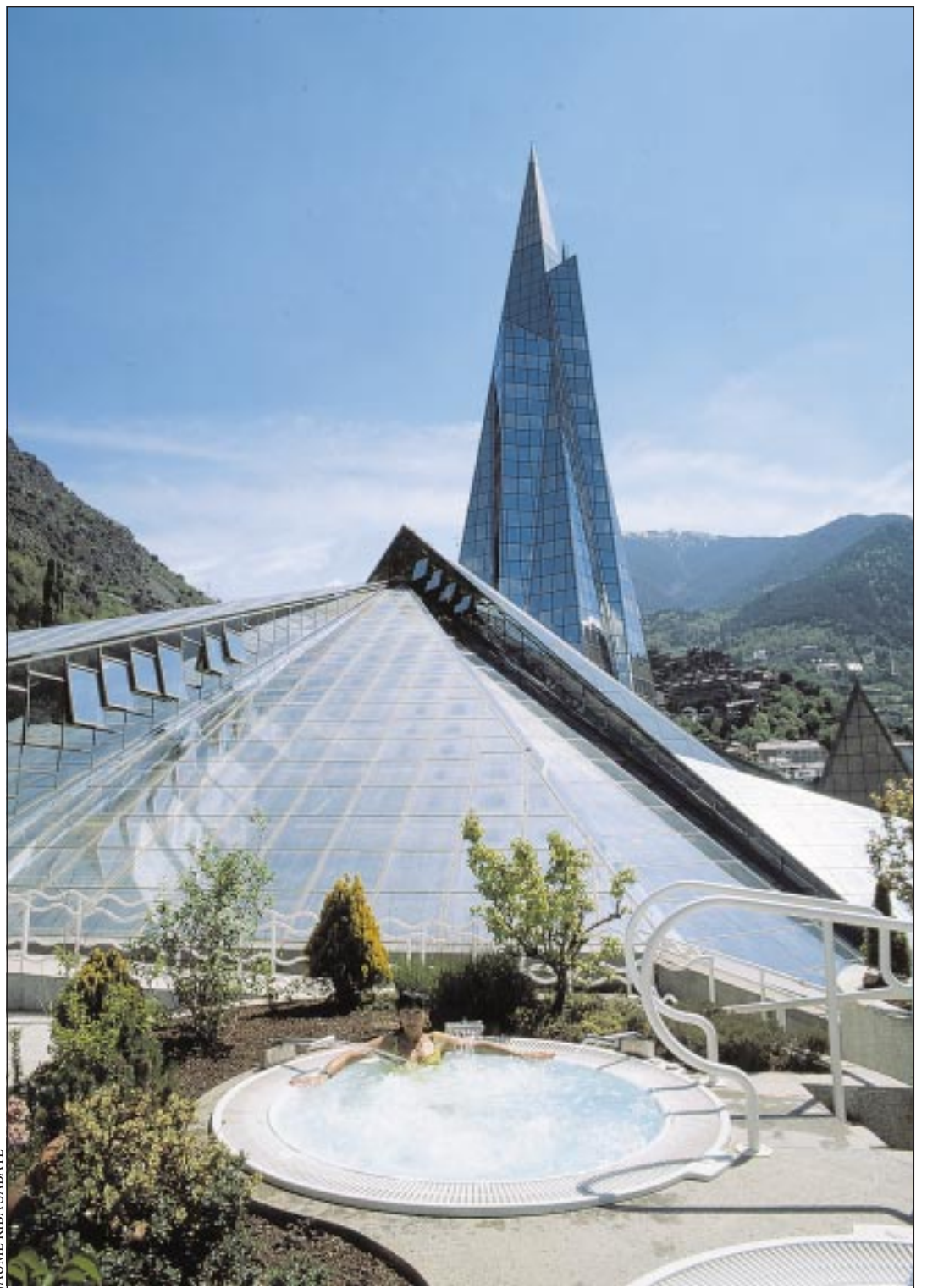
La majorité des 400 000 clients du dernier exercice venaient d'Espagne, mais les Français et autres Européens sont de plus en plus nombreux à tester cette curiosité nichée à 1 150 mètres dans les Pyrénées, à 200 km à la fois de Toulouse et de Barcelone. Si la première liaison routière permanente avec l'Espagne remonte à 1913, une vraie route ne relie Andorre à la France que depuis... 1970. Aucun aéroport n'est envisageable au milieu de l'insurrection de pics, crêtes, cimes et arêtes régissant la géographie andorrane. Malgré le risque esthétique pour une étroite vallée, on rêve d'un métro aérien filant vers l'aéroport, à agrandir, de La Seu-d'Urgell.

DU SOLEIL À VOLONTÉ

La pointe du « clocher » thermoludique, où on a inséré un minibar à 50 mètres de hauteur, permet de jeter un œil sur d'autres aspects de cet émirat *sui generis* de très longue date en paix, grâce à la médiation de deux chefs d'Etat « exilés ». Cette entité jouit de trois cents jours de soleil par an ; se flatte d'être « le seul Etat officiellement catalanophone, membre des Nations unies », tout en parlant et enseignant également français et castillan ; dispose de trois systèmes postaux dont l'intérieur, assuré *gratis* ; aura bientôt l'euro comme monnaie unique, à la place des actuels francs et pesetas, sans pour autant adhérer à l'Union européenne.

Du sommet de Caldea, on aperçoit des falaises, heureusement inaccessibles aux promoteurs, couvertes de narcisses *grandalla*, emblème floral d'Andorre ; des forêts, tantôt propices aux randonneurs, tantôt aux chasseurs ; des pistes de ski vertigineuses que Sa Majesté catholique et sportive, Juan Carlos, a éternuées. Le centre Caldea, lui, a attiré la cantatrice Montserrat Caballé.

Afin d'offrir aux vacanciers étrangers tous ces arguments sur un plateau bien net, le gouvernement andorran a, en 1995, promulgué la loi, à l'intitulé un peu contradictoire, sur « la protection du secret bancaire et la prévention du blanchiment d'argent ou de valeurs résultant du crime ». D'un autre côté, les autorités de la Principauté n'ont pas encore proposé aux vingt-huit élus du peuple réunis au sein du « très illustre Conseil général des vallées » de se prononcer sur la création d'un casino, objet



JALME RIBA SABATÉ

« Scènes et types » andorrans

Célébré de la Catalogne aux Amériques, mais quasiment ignoré en France, le grand photographe andorran Valenti Claverol (1902-2000) a entre autres laissé une énorme collection de photographies montrant la vie quotidienne, agraire, culturelle, politique dans la principauté pyrénéenne entre 1930 et 1970. L'album en noir et blanc *Andorran Memories*, coédité en anglais l'an passé par Valenti-Claverol Archives en Andorre et Turtle Point Press aux Etats-Unis, montre l'incroyable richesse sociologique et historique de cette minuscule mais vieille nation (468 km² groupant 2 000 habitants en 1176, 66 000 en 2000, dont 52 000 étrangers), sur fond de catholicisme flamboyant, de guerres d'Espagne et de démocratie médiévale. L'enrichissement commercial et touristique qui a récemment bouleversé une toile de fond immuable depuis des siècles est illustré, lui, par un autre photographe andorran, actif dès 1970, Joan Burgués-Martisella, dans un album commenté en catalan, *L'Apassionament per la fotografia* (ministère de la culture d'Andorre, 1998).



de polémique en Andorre depuis... près d'un siècle et demi. L'autre dossier poil à gratter a longtemps été la contrebande liée à la franchise douanière établie sous Napoléon III pour les denrées françaises arrivant en « Principat ».

Cette contrebande fut originellement le monopole de romantiques escaladeurs de précipices, en espadrilles et taïole rouge, escortés de mules, cachés par des jeunes filles enthousiastes, puis vint le règne des trafiquants informatisés qui, statistiquement, firent sans vergogne de chaque Andorran, même les nourrissons, le fumeur de sept paquets de cigarettes par jour... Les produits du tabac, achetés au nom d'Andorre auprès de telle ou telle nation productrice, ne se donnaient même plus la peine de venir

EVA SION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
Nouveau sur Directours.com
"La Bourse des hôtels US"
aux Etats-Unis les hôtels bradent (cause récession)
Directours intègre en temps réel toutes les promos
ex : New York
• hôtel Hudson 4*
à partir de 110 F TTC la nuit*
• hôtel Intercontinental Central Park 5*
à partir de 150 F TTC la nuit*
* Minimum 4 nuits.
directours.com/nos promotions/Bourse des hôtels.
www.directours.com
3615 Directours (2.21 F/m) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Compagnie Italienne de Tourisme
PROMOTION SICILE
Séjour à l'hôtel Club Riviera 3*
A partir de 3 986 F TTC.
Départs de Paris chaque Vendredi
Vol aller/retour Catane + 7 nuits base chambre double et pension complète.
7 JOURS DE LOCATION DE VOITURE CAT. B OFFERTS*
* Promotion valable à partir du 29 juin 2001
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.civoyages.com - Email : civ@civoyages.com

REV VACANCES
LE CHARME DES ANTILLES À PRIX DE RÊVE
Le Mississippi ****
A Saint Martin 5 960 Frs
(taxes aéroport incluses)
Départs du 1er mai au 30 juin 2001
7 nuits en logement seul en suite junior. Vols Air France de Paris et province.
Réservations dans votre agence de voyages ou :
01 42 61 56 56

FORMULE « CONCORDE »
Voyages d'affaires à Moscou
17 vols hebdomadaires
Séjour de 6 heures à 6 jours
Gros porteur A-310
Tarifs très compétitifs
Services : repas + boissons
AGENCE : 33, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : 01 42 25 43 81, 01 42 25 31 92
Aéroport Charles-de-Gaulle 1 : Tél. : 01 48 64 22 09, 01 48 62 13 09 Télécopie : 01 48 64 55 11
MINITEL : 3615 AEROFLOT E-mail : aeroflot.paris@free.fr

calme
recommandé par Johansens
le guide des plus beaux hôtels d'Europe
www.johansens.com/108B
JOHANSENS
ANNUELLEMENT INSPECTÉS POUR LE VOYAGEUR INDÉPENDANT

ÉVIDEMMENT, CE N'EST PAS EN RÉSERVANT UNE VOITURE SUR AVIS.FR QUE VOUS FEREZ DU SPORT.
www.avis.fr
Décidés à faire mille fois plus.
AVIS.fr

CUBA
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Île
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande "CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

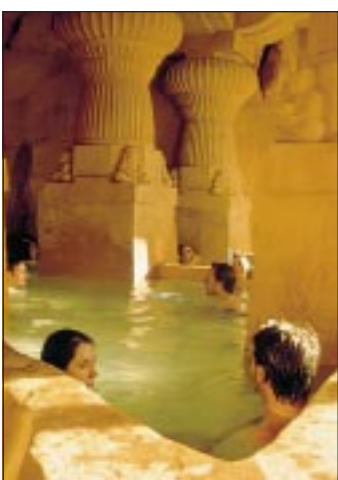
Vacances en Espagne/Alicante
Villa directement en bord de mer/plage. Se relaxer avec tout confort sous le soleil d'Espagne.
www.spanien-urlaub.at
Tél. 0043-7682-6205

Marche & re-mise en forme en Ardèche, 7 j., ça requinque et ça coûte 3 450 F (seulement !)
Marcher 8 j. en Cappadoce ça développe l'imaginaire et ça coûte 4 350 F (seulement !)
Marcher 10 j. au Vietnam ça met du vert dans la vie et ça coûte 7 950 F (seulement !)

... et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme cela !!!
Brochure : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

HAUTE SAVOIE
HOTEL DU LAC**
Région du Mont-Blanc (74) - A 1 500 m., calme, pleine nature, Piscine, Sauna, SPA.
VTT, Mini-golf, Equitation, Tennis, Parapente, Randonnées.
Pens. Comp. ETE de 295 F à 330 F
Hiver : Pied des pistes.
Semaine et Week-end groupe.
☎ 04.50.34.20.88

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION",
renseig. publicité :
☎ 01.42.17.39.63



Au cœur d'Andorre, une flèche miroitante signale les multiples installations aquatiques de Caldea, incluant même une grotte inspirée par le temple hindou d'Elephanta, près de Bombay (trois photos en escalier de gauche à droite). L'audacieux forum et le double arc « gratuit » de l'église de Meritxell, sanctuaire national de la principauté, sont dus à l'architecte Ricardo Bofill (ci-dessous).

JAUME RIBA SABATÉ

jusqu'à l'enclave pyrénéenne, car ils étaient « distribués » en chemin...

Il fallut sévir pour éviter que le vertueux Etat lilliputien ne se salisse au contact de la « mafiosité » : la contrebande devint enfin un délit en Andorre et la Commission européenne a pu, en 1999, déclarer que « la Principauté n'était plus considérée comme une source importante de cigarettes introduites illégalement dans l'UE ».

Soulagés, les dirigeants andorrans, requerynés à leur tour par le « thermoludisme », en passe ici de devenir, *mutatis mutandis*, ce qu'est la corrida à l'Espagne ou la gastronomie en France, ont très vite porté plus haut encore leurs ambitions : ils voudraient recevoir en 2010 les Jeux olympiques hivernaux, conjointement avec les stations française de Font-Romeu et espagnole de Jaca.

Comment grandir encore tout en conservant les charmes de la petitesse, tel est le nouveau défi que la principauté d'Andorre s'est lancée à elle-même en ce début de millénaire.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



JAUME RIBA SABATÉ

Carnet de route

■ **ACCÈS.** A partir de Paris, train ou avion jusqu'à Toulouse, où on peut prendre un car ou louer une voiture : 2 h 30 de belle route, ensuite pour atteindre Andorre, via Foix. Train de nuit quotidien Paris-Austerlitz-L'Hospitalet-près-Andorre, avec navette pour la Principauté.

■ **HÔTEL.** Le Valira (tél. : 00-376-820-565), vieille et bonne maison modernisée, à 10 minutes à pied de Caldea, aux Escaldes... Chambre double avec petit déjeuner à partir de 340 F (52 €).

■ **RESTAURANT.** Les Solanelles, Grau-Roig, Pas-de-la-Case (tél. : 00-376-344-017). Cuisine et décor soignés, vue panoramique sur les Pyrénées. Repas en libre service ou à la carte.

■ **TERROIR.** Spécialités dont le fameux *tupi*, « fromage dans le toupin », inoubliable « roquefort » andorran, à la Gourmeterie Marquet (tél. : 820-722), avenue Charlemagne, Les Escaldes.

■ **THERMOLUDISME.** Le centre Caldea (tél. : 00-376-800-995, Fax : 865-656) offre un large choix de services et de prix. Entrée générale, pour trois heures : 138 F (21 €) ; abonnement de trois jours pour l'espace grand public : 372 F (57 €). Tarifs pour groupes avec réservation, minimum 20 personnes.

■ **VOYAGISTE.** La Balaguère (tél. : 05-62-97-20-21) organise sur demande en Andorre une « rando-balnéo », avec marche en montagne et détente à Caldéa.

■ **FRANCHISES.** Variables selon les produits qu'on veut acquérir, se renseigner auprès des postes douaniers. Sont autorisés par adulte, à chaque sortie d'Andorre, 300 cigarettes ou 75 cigares ; 375 ml d'eau de toilette ; 4 kg de fromage ; 5 kg de sucre et sucreries. Brochure multilingue relative aux franchises, à Duana, ministère de finances, govern d'Andorra. Douane du Pas-de-la-Case (tél. : 00-376-855-120).

■ **SITES.** Outre sa quarantaine de chapelles romanes, en pierres sèches, parfois avec fresques, et dont certaines peuvent être incluses dans des circuits pédestres, Andorre a conservé plusieurs demeures anciennes d'aristocrates ou de fermiers, qu'elle a transformées en vivants musées de la vie quotidienne de jadis : Casa Plandolit, Casa Rull, Casa Cristo. Sanctuaire marial de Meritxell, redessiné à la fin du XX^e siècle par Ricardo Bofill ; pèlerinage national chaque 8 septembre (attention aux embouteillages : prévoir un temps pour se garer. Les fêtes et « ponts » français et espagnols sont à déconseiller si on craint les encombrements). La maison Busquets, construite à la Renaissance et siège du pouvoir andorran de 1702 à la fin du XX^e siècle, réserve d'agréables surprises historiques et artistiques.

■ **LIRE.** *La Principauté d'Andorre, hier et aujourd'hui*, de Meritxell Mateu et François Luchaire (Economica, 1999). *Andorre*, d'Alain Degage et Antoni Duro i Arajol (Que sais-je ?, 1998). Guide du Routard *Andorre-Catalogne* (Hachette). *Quand l'islam était aux portes des Pyrénées*, de Pierre Tucoo-Chala (J. et D. Editions, Biarritz, 1994). *Voyage en Andorre* (1910), d'André Gide, in *Journal 1889-1939* (La Pleiade). Numéro spécial de *L'Œil*, « Andorre, pays de cultures », 2001. Cartes Michelin 86 et 235.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Office du tourisme d'Andorre à Paris, tél. : 01-42-61-50-55, Internet : www.tourisme.ad

A tous prix

■ **105 F (16 €) par adulte, 79 F (12 €) par enfant : un safari francilien à Thoiry.** Un château, des jardins, une petite ferme et, surtout, la réserve africaine avec des animaux sauvages en liberté : éléphants, girafes, dragons de Komodo... Spectaculaire, un tunnel en verre qui traverse le territoire alloué aux lions et procure des face-à-face inédits. Certaines espèces menacées sont élevées dans le parc afin d'être ensuite réintroduites dans la nature. Situé à Thoiry-en-Yvelines, à environ 50 km de Paris, Thoiry est ouvert de 10 heures à 17 h 30 (18 heures en juillet et en août). Renseignements au 01-34-87-52-25 et sur www.thoiry.tm.fr.

■ **349 F (54 €) : un week-end en Touraine,** les 16 et 17 juin, à l'occasion de la « Marche des dames », une randonnée pédestre familiale (28 km en 4 étapes) qui, du village de Montrésor à la cité médiévale de Loches, entend honorer les grandes figures féminines de la région, dont Aliénor

d'Aquitaine, épouse d'Henri II, et Agnès Sorel, la courtisane de Charles VII. Un hommage mis en scène par 36 comédiens et musiciens. Inclus dans le forfait : 2 visites au choix (Chenonceau, Azay, Tours, Villandry, etc.), le dîner et la nuit du samedi à Tours, le petit déjeuner, la marche et le buffet du dimanche à Loches. Renseignements à l'office du tourisme de Tours, tél. : 02-47-70-37-34.

■ **2 880 F (439 €) à 3 150 F (480 €) : six jours d'initiation à l'astronomie dans les Pyrénées,** du 25 au 30 juin et du 20 au 25 août, à Gripp (Hautes-Pyrénées), autour du pic du Midi, et du 23 au 28 juillet et du 8 au 13 octobre, « sous le soleil de Cerdagne », à Llo (Pyrénées-Orientales) qui, perché à 1 400 m, bénéficie d'une atmosphère particulièrement pure. Programmés par l'association A ciel ouvert, ces séjours, qui s'adressent aux amateurs avertis ou néophytes, sont agrémentés de randonnées faciles, notamment sur le sentier du

four solaire d'Odeillo, en Espagne, et à la découverte du pic du Midi de Bigorre. Prix par personne, en pension complète, hors acheminements. Renseignements au 05-62-06-09-76.

■ **A partir de 6 490 F (989 €) : une semaine au Sénégal, sur la Langue de Barbarie,** longue bande de sable fin séparant l'Atlantique du fleuve Sénégal. Au programme : visites de Saint-Louis, premier établissement français du pays, sur une île ancrée à l'embouchure du fleuve, et de la réserve ornithologique du Djoudj, activités nautiques et farniente sur la plage du cap Saint-Louis, un hôtel de 35 bungalows. Ce prix, valable jusqu'au 28 juin, comprend le vol Air France de Paris (ou de Lyon, Marseille et Toulouse), les taxes d'aéroport et les transferts, une nuit à Dakar et 6 nuits en demi-pension. Renseignements auprès de Voyageurs en Afrique à Paris (tél. : 01-42-86-16-00) et à Lyon (tél. : 04-72-56-94-56) et sur Internet (www.vdm.com).

Week-end « Colette » à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Un visage triangulaire de chatte flotte sur les brumes matinales de Saint-Sauveur. Frimousse triste aux yeux allongés, bouche fine et bien dessinée de jouisseuse délicate. Et pourtant on a cherché, cherché une esquisse de sourire parmi les milliers de photos évoquant une vie. Celle, voluptueuse et étirée sur soixante-dix-sept ans, du 28 janvier 1873 au 3 août 1954, de Gabrielle Sidonie Colette. Et ne dites pas que sa franche Sido de mère, son savant distrait de père – deux personnages hors du commun –, les mille travers et gamineries de l'école du pays, dont elle s'est délectée et nous régale à longueur de pages, ne l'ont pas fait rire en secret. Alors pourquoi, devant l'objectif, son visage se fige-t-il, songeur ?

Mystère des roueries de la petite fille à bottines, de l'adolescente aux tresses trop longues et ondulantes pour être sages, de la femme hardie et provocante, affichées sur les murs d'un château dont elle aurait tenu les habitants sous le charme si elle l'avait fréquenté. Château aux fenêtres ouvertes sur la Puisaye et dont l'intérieur ressuscite un bref instant l'ingénue libertine, sa chambre, à fond pourpre, du Palais-Royal, à Paris, au mobilier légué par Bertrand de Jouvenel et transféré ici, ses collections de boules de verre et de papillons.

Le plus saisissant est l'évocation, par l'accumulation de photographies du haut en bas des hauts murs d'un salon, d'une vie qui s'inscrit – voyez les dates – dans la durée. L'enfance et la jeunesse heureuses à Saint-Sauveur ; Willy, le premier mari qui la fait femme et femme de lettres ; Missy – l'« oncle Max » – la protectrice des années de music-hall ; Henri de Jouvenel, le second mari, qui ne l'empêchera pas de « goûter » à son fils Bertrand ; Maurice Goudek, le « saint » homme qui l'accompagne jusqu'à sa mort. Cent mètres plus bas et un chemin au-dessous, voici la maison natale. « La roide pente de la rue bousculait un peu sa gravité et son perron boitait, quatre marches d'un côté, six de l'autre. » Inutile de tirer la « clochette d'orphelinat » : les volets de cette demeure « qui ne souriait que d'un côté » sont fermés. Pour voir les deux jardins de Sido, le « jardin du bas » et le « jardin du haut », contacter M^e Marguerite Boivin, auteure de plusieurs monographies sur l'écrivain, à la mairie, au 03-86-45-52-15.

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

★ Saint-Sauveur-en-Puisaye est à deux heures de Paris en voiture par l'A6. Musée Colette (tél. : 03-86-45-61-95), tous les jours sauf le mardi, de 14 heures à 18 heures. Toits de charme : le moulin des Ruats (tél. : 03-86-34-97-00), à Avallon, et le domaine du Roncemay (tél. : 03-86-73-50-50), à Aillant-sur-Tholon. Bonne table : La Salamandre (tél. : 03-86-52-87-87), à Auxerre. Lectures : Guide vert Bourgogne (Michelin) ; *L'Yonne*, de Vincent Rousot et Pascal Stritt (Siloë). Week-ends et séjours culturels ou insolites (péniche, montgolfière) : service de réservations loisirs-accueil de l'Yonne, au 03-86-72-92-10, et comité départemental du tourisme, au 03-86-72-92-00.

Croisière Egypte
3990F^{TTTC*} au lieu de 5990F^{TTTC}
 Vol + 7 nuits de croisière 5* + pension complète.
 Départ le 30 juin.

Tunisie
2220F^{TTTC*} au lieu de 3200F^{TTTC}
 Vol + 7 nuits en hôtel club 3* + demi-pension.
 Départ le 03 juillet.

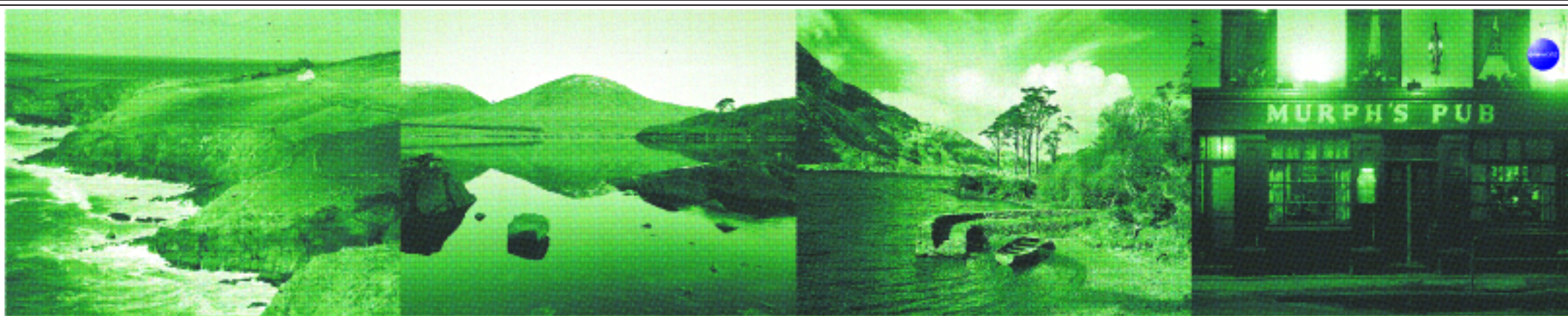
degriftour.com
 En partenariat avec **lastminute.com**

www.degriftour.com - 3615 DT**

08 36 68 28 27
221 F TTC/mn

Photos : Courances Prim et Margaretha Dischewski / Photos.com / Contrasto

Lic.095960001* Prix par personne (base chambre double), au départ de Paris. Offres selon disponibilité.
 * de 0,99 à 2,21F/mn



Des vues superbes de votre chambre d'hôtel.

La Compagnie Aérienne Internationale Irlandaise www.aerlingus.com 01 55 38 38 42

Dublin €123 a/r (806-83F)* Aer Lingus

Jusqu'à quarante TGV par heure entre Valence et Marseille

Grâce aux systèmes de signalisation numérique, l'espacement minimal entre deux trains roulant à plus de 300 km/h passe de 5 à 3 minutes. La régulation du trafic tient compte des vents traversiers qui balaient la vallée du Rhône ainsi que de l'activité sismique de la région

Pas question pour les conducteurs de TGV de lire des panneaux de signalisation sur les voies lorsqu'ils circulent à plus de 220 km/h. Pour ces trains, les signaux lumineux sont remplacés par un écran qui affi-

che en permanence la vitesse limite autorisée et d'autres données telles que le profil de la voie et les séquences de freinage. Les mécaniciens disposent d'un ordinateur de bord. Si le trafic le justifie, vingt trains

- dans chaque sens - peuvent se suivre en l'espace d'une heure à plus de 300 km/h, dans des conditions de sécurité optimales. La ligne Valence-Marseille est équipée de la dernière génération de circuit de voie entiè-

rement numérique, la TVM 430, avec, en prime, une informatisation complète des équipements au sol. Les relais électromécaniques ont été remplacés par des instructions informatiques, aussi fiables et moins coûteuses.

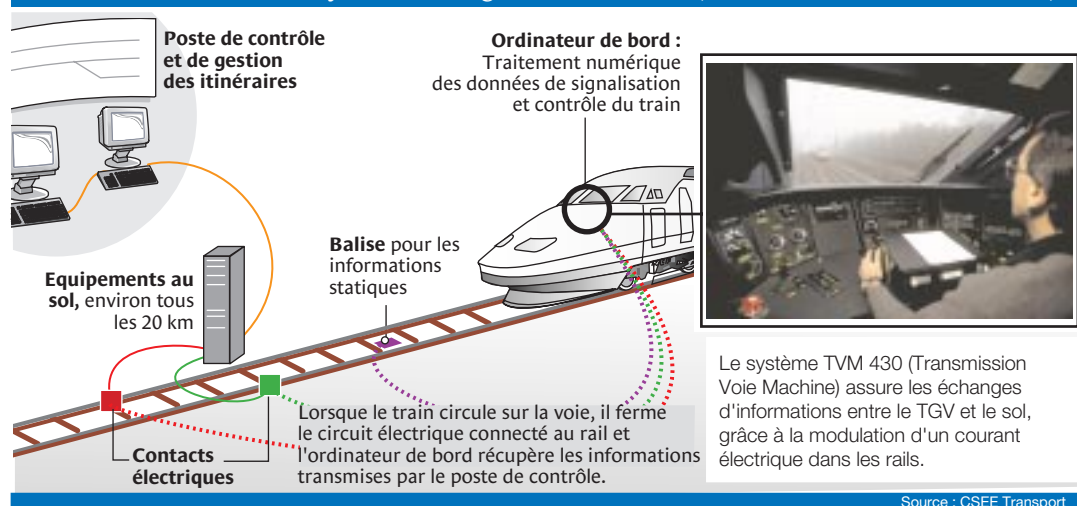
Pendant le trajet, le poste de contrôle prend en compte en temps réel les effets du vent et de l'activité sismique grâce aux informations fournies par des stations fixes disposées tous les 10 kilomètres.

CHACQUE OUVERTURE de ligne à grande vitesse a donné lieu depuis vingt ans en France à l'apparition de nouveaux TGV. Ce n'est plus le cas avec le prolongement jusqu'à Marseille de la ligne Paris-Valence. Trois types de trains déjà bien connus des voyageurs emprunteront cette ligne : les TGV de la première génération, les TGV Réseau et surtout les TGV Duplex à deux étages. Pour tenir le pari des trois heures entre la capitale et Marseille, la SNCF a simplement adapté à une vitesse commerciale de 300 km/h les TGV de la première génération, prévus à l'origine pour rouler à 270 km/h.

La ligne nouvelle Valence-Marseille s'est surtout traduite par un effort technique dans la signalisation et le guidage des trains. Les TGV disposent depuis l'origine d'une signalisation en cabine car, au-delà de 220 km/h, les mécaniciens ne peuvent voir distinctement les signaux lumineux installés le long de la voie. Ces signaux sont remplacés par un écran qui affiche en permanence la vitesse limite autorisée et quelques autres données utiles à la conduite, comme le profil de la voie et les séquences de freinage.

Pour transmettre les instructions aux mécaniciens et connaître à tout moment la position des trains, la SNCF utilise un circuit de voie. Il s'agit d'un courant électrique de très faible intensité qui

Le fonctionnement du système de signalisation TVM (Transmission Voie Machine)



circule dans chaque rail. Le passage d'un train crée un court-circuit, ce qui permet aux postes de régulation d'enregistrer sa position sur la ligne. Une modulation du courant électrique du circuit de voie permet par ailleurs de transmettre au train les instructions relatives à la conduite.

INFORMATISATION COMPLÈTE

Chaque système de régulation est testé par la SNCF pour faire face à toutes les situations possibles en mode dégradé. En cas d'incident, il doit être capable de gérer le trafic avec des perfor-

mances d'exploitation restreintes mais en conservant le niveau de sécurité maximum. Ainsi, dans le cas où le mécanicien ne respecte pas l'affichage des consignes pendant un fonctionnement en conduite manuelle, le dispositif est en mesure d'arrêter le train et d'ajuster en conséquence l'ensemble du trafic. En mai, sur la ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux, un train mal aiguillé a pu ainsi retrouver son chemin sous le contrôle du système de régulation automatique de l'ensemble du réseau.

Dès 1981, les premières lignes à grande vitesse ont été équipées

d'un circuit de voie baptisé TVM 300 (TVM pour Transmission Voie Machine). Ce dispositif de CSEE Transport (aujourd'hui dans le groupe Finmeccanica) témoigne d'une grande fiabilité, malgré les parasites qu'il doit supporter, mais il a l'inconvénient de ne délivrer aux trains que 14 informations simultanées. Pour la ligne à grande vitesse Paris-Lille, l'industriel a fourni un circuit de voie entièrement numérique, la TVM 430, capable d'alimenter les trains avec des messages de 28 bits, soit environ 2 millions d'informations en continu.

Autant dire que les mécaniciens disposent d'un véritable ordinateur de bord qui leur fournit en temps réel une excellente perception de la ligne. Une amélioration qui a permis d'optimiser le contrôle de vitesse et les séquences de freinage, mais aussi d'abaisser à trois minutes au lieu de cinq l'espacement minimal entre deux trains. En théorie, si le trafic le justifie, vingt trains - dans chaque sens - peuvent se suivre en l'espace d'une heure à plus de 300 km/h, dans des conditions de sécurité optimales. La ligne Valence-Marseille bénéficie de la TVM 430 avec, en prime, une informatisation complète des équipements au sol. Dans ces équipements, répartis tous les 20 kilomètres, les relais électromécaniques utilisés pour les enclenchements de sécurité ont été remplacés par des instructions informatiques, aussi fiables... et beaucoup moins coûteuses.

VENTS VIOLENTS

La régulation du trafic sur Valence-Marseille prend en compte la position des différents trains et la configuration de la voie, mais aussi l'environnement local. Car la vallée du Rhône est parfois balayée par des vents violents qui sont encore accélérés en hauteur, par exemple sur les viaducs de la ligne nouvelle, dont certains s'élèvent à plus de cinquante mètres. Des brise-vent en atténuent les effets dans les endroits les plus critiques, notamment sur quatre viaducs.

Pour plus de sûreté, la SNCF a étudié les effets des vents latéraux sur les TGV en combinant les retours d'expérience, la modélisation mathématique et les essais sur maquettes dans la soufflerie climatique du CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), à Nantes. Elle en a tiré des tables de correspondance entre le vent et la vitesse limite appropriée, de façon à garantir le confort des passagers et à prévenir le décrochage des pantographes, voire le déraillement du train.

Douze anémomètres, répartis le long de la voie Valence-Marseille, mesurent la vitesse du vent et en prévoient l'évolution avec quelques minutes d'avance. Leurs données sont complétées par celles des stations météo locales puis communiquées aux postes de

régulation et à la signalisation en cabine. En cas de danger, celle-ci peut réduire à 170 km/h la vitesse limite des trains.

Une démarche de même nature a été mise en place pour le risque sismique. Celui-ci n'est pas à négliger, comme l'atteste le souvenir du séisme de Lambesc, près d'Aix-en-Provence, qui, le 11 juin 1909, fit 44 morts. La SNCF a donc pris en compte ce risque. Elle a appliqué aux ouvrages d'art de la ligne les règles antisismiques édictées il y a quelques années. Mais elle a

Maîtriser les aléas

La SNCF a mis en place un Centre national des opérations (CNO) chargé de maîtriser les effets des aléas de circulation. La liaison Paris-Marseille va offrir un premier champ d'expérimentation d'envergure au CNO, installé il y a quelques mois gare Saint-Lazare. Les agents du CNO utilisent l'enregistrement de plusieurs centaines de décisions antérieures afin de caractériser les perturbations et définir la meilleure façon d'y faire face (arrêter tel train, en détourner un autre, etc.).

Pour comparer un incident présent à un incident passé, ils regardent en premier lieu la réduction de capacité qui en résulte et non pas la nature de l'incident. Quand des incidents aussi différents qu'une rupture de caténaire ou un accident de personne occasionnent la même réduction de capacité, ils donnent lieu à des traitements similaires, la priorité étant de remédier à leurs effets sur le trafic plutôt qu'à leurs causes.

aussi prévu d'adapter en conséquence la régulation du trafic. C'est ainsi que des stations fixes enregistrent en continu les mouvements de terrain tous les 10 kilomètres sur le tronçon Valence-Marseille. En cas d'alerte, elles informent tout de suite les postes de régulation de trafic en vue d'arrêter les trains ou simplement de les ralentir. A défaut de supprimer les sources de perturbations, l'exploitant ferroviaire veut de la sorte en maîtriser les effets.

A. La.

André Larané

Un risque de saturation sur la ligne Paris-Lyon

SI LE SUCCÈS commercial de la liaison Paris-Marseille se confirme, la SNCF devra faire face à un accroissement d'au moins 20 % du trafic voyageurs au départ de la capitale, avec un risque de saturation entre Paris et la bifurcation vers Dijon aux périodes de pointe. En effet, Paris-Lyon, première-née des lignes TGV, a été conçue à l'origine pour un maximum de 10 trains à l'heure dans chaque sens. Mais des innovations ont déjà permis d'accroître de plus de moitié le nombre de voyageurs par heure.

En 1996, la SNCF a mis en service des rames à deux niveaux avec 510 places par rame au lieu de 350 à 377 pour les voitures à un seul niveau. Un train à deux rames transporte ainsi jusqu'à 1 020 voyageurs (50 % de plus que sur les trains à un niveau) sans dépasser les 400 mètres, la longueur des quais. L'emploi de l'aluminium de préférence à l'acier a permis aux TGV Duplex de ne pas dépasser la charge limite de 17 tonnes par essieu. Ces trains à deux étages vont peu à peu se généraliser entre Paris et Lyon.

L'amélioration de la gestion des circulations et de la signalisation sur la ligne Paris-Lyon a permis par ailleurs de faire circuler jusqu'à 12 trains à l'heure dans chaque sens au lieu de 10. Il serait possible de faire encore mieux en remplaçant la signalisation en cabine d'origine (TVM 300) par une signalisation TVM 430 de la dernière génération, avec la perspective d'une quinzaine de trains à l'heure en période de pointe. Le principal obstacle réside dans la mise en œuvre de la nouvelle signalisation. Il faudrait en effet effectuer les travaux pendant la nuit afin de ne pas interrompre le trafic.

UN EFFORT D'UNIFICATION EUROPÉENNE

D'autres solutions se font jour, comme la mise en œuvre d'un nouveau système de signalisation en cabine fondé sur une transmission des informations variables par une fréquence radio de type GSM et non plus par un courant dans le rail. Les informations statiques telles que le signal d'entrée dans un tunnel seraient

transmises au train par des balises implantées entre les rails. Cette signalisation, encore au stade expérimental, répond à un ensemble de prescriptions établi par la Commission de Bruxelles, (connu sous le nom d'ERTMS ou European Rail Traffic Management System), en vue de rendre compatibles les systèmes de gestion du trafic des différents pays de l'Union européenne.

D'après l'industriel CSEE Transport, qui a reçu commande de systèmes ERTMS pour l'Espagne, cette signalisation doit autoriser des espacements inférieurs à deux minutes, même pour des trains dépassant 300 km/h. La ligne à grande vitesse Paris-Strasbourg, dont un tronçon sera ouvert en 2006, est précisément prévue pour des trains circulant à 320 km/h. Elle sera vraisemblablement la première ligne française dotée d'un système ERTMS, en attendant que celui-ci s'étende à la liaison Paris Sud-Est et aux autres lignes.

Une alliance inédite entre paysagistes, architectes et ingénieurs pour les ouvrages d'art

PLUS de 500 ouvrages d'art ponctuent les 250 kilomètres de la ligne Valence-Marseille-Nîmes. Certains sont de classiques réalisations d'ingénieries, d'autres, plus complexes, plus majestueux, semblent avoir été médités avec un soin tout particulier. Une vingtaine d'entre eux ont en effet nécessité une collaboration poussée entre ingénieurs et architectes, et huit

ont été carrément abandonnés - après concours - aux seuls architectes qui bénéficiaient, il est vrai, d'une solide logistique SNCF. Cette abondance d'ouvrages spéciaux - ponts, viaducs, tunnels -, inconsciemment sur les sections plus anciennes du TGV, s'explique par la complexité du tracé, la topographie du terrain traversé et par la virulence des polémiques qui ont amené la

SNCF à revoir plusieurs fois sa copie. La qualité du paysage a sans doute joué un rôle déterminant dans ce choix. Le tracé de la ligne a été modifié à maintes reprises.

Le TGV Méditerranée doit franchir quatre fois le Rhône, une fois le canal du Rhône et trois fois la Durance ; quant au triangle des Angles, nœud ferroviaire qui fait communiquer le versant provençal avec le versant languedocien, il nécessite deux viaducs et un saut-de-mouton particulièrement audacieux. Sur ce trajet, la longueur des ouvrages d'art dépasse parfois les 600 mètres alors que leur moyenne ne va guère au-delà des 200 mètres sur les autres lignes du TGV. Cette taille inusitée réclame des profils impeccables et une insertion particulièrement soignée dans le paysage.

UN EXPERT INDÉPENDANT

Ces contraintes ont un prix. Le coût des 250 kilomètres de voies nouvelles, des 500 ouvrages d'art et du million d'arbres plantés est estimé à 25 milliards de francs (3,81 milliards d'euros). Mais surtout la SNCF, ce bastion d'ingénieurs, a, sans doute pour la première fois à cette échelle, accepté de bouleverser ses méthodes de travail en faisant appel à des maîtres d'œuvre extérieurs. Sur ce chantier, la collaboration entre les architectes et les paysagistes, d'une part, et les ingénieurs de la société nationale, d'autre part, a été poussée très loin. « On a souvent opposé architectes et ingénieurs », indique Philippe Ramondec, responsable



Essais sur le gigantesque viaduc de Ventabren (1 700 m), au nord-ouest d'Aix-en-Provence.

des ouvrages d'art à l'ingénierie SNCF. Le TGV Méditerranée prouve que les deux professions peuvent travailler ensemble.

Un expert indépendant, le paysagiste Didier Courtemanche, a été chargé d'élaborer le schéma directeur paysager du futur TGV. Il a identifié et hiérarchisé les enjeux, en pointant une trentaine de situations. Les études paysagères de détail étaient confiées à des cabinets extérieurs, commune par commune. Un atelier d'architecture, créé sous la houlette de la direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) et de la direction régionale de l'équipement (DRE), a consulté 75 cabinets d'architectes avant d'en retenir trois : ceux

d'Alain Amedeo à Marseille, de Jean-Pierre Duval à Nîmes et de Charles Lavigne à Paris. Avec les ingénieurs et les architectes de la SNCF, ils ont élaboré, au sein de l'atelier des ouvrages d'art, une charte pour définir avec précision un cahier des charges et conférer à l'ensemble des travaux qualité et unité.

QUELQUES BELLES RÉUSSITES

Pour les sept ouvrages d'art considérés comme exceptionnels, des consultations ont été lancées auprès de cabinets d'architectes, familiers ou non de ce genre de travaux. C'est ainsi que le néophyte Bruno Gaudin a réalisé un des viaducs les plus réussis. Ce dernier

franchit la vallée de l'Arc, entre Marignane et Aix-en-Provence. Six piles en forme de T arrondi soutiennent un tablier rectangulaire d'une seule portée, sous-tendu par sept arcs en treillis métalliques en « dos de poisson » qui confèrent à l'ouvrage une grande légèreté.

Jean-Marc Mimram, ingénieur-architecte spécialiste du génie civil - il est l'auteur de la passerelle Solferino de Paris -, a conçu le bowstring, pont métallique à triple arcature qui franchit de biais le canal de Donzère-Mondragon à La Garde-Adhémar, une impressionnante masse de 5 000 tonnes de métal, finement dessinée. Il faut signaler aussi le gigantesque viaduc de Ventabren (long de 1 700 mètres), soutenu par trente-six piles, qui enjambe l'autoroute A8 au nord-ouest d'Aix-en-Provence en dessinant une belle courbe dans l'espace. Il est signé par Charles Lavigne. Le souci esthétique est également évident chez Alain Amedeo, qui a conçu le viaduc de Vernègues, au nord-est de Salon-de-Provence, trois ponts en un, demi-croque de béton de 1 200 m de long posé sur des piles doubles dont l'écartement varie régulièrement, jusqu'à venir se souder en un seul élément, pour conférer à l'ensemble une élégante impression de mouvement. On peut espérer que cette nouvelle méthode de travail, initiée par la SNCF, portera ses fruits sur la ligne TGV qui doit bientôt être lancée en direction de Strasbourg.

Emmanuel de Roux

http://www.ebookers.fr

Voyagez moins cher avec www.ebookers.fr !

Los Angeles 2990F*	Miami 2455F*	Mexico 3555F*
Bangkok 3395F*	La Havane 3555F*	Casablanca 1995F*

FIA-NET.com
eBookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

* Tarif A/R TTC au départ de Paris. Sous réserve de disponibilités.

Perturbations par le nord-ouest

JEUDI. La journée est marquée par un contraste entre les régions proches de la Manche, qui vont voir arriver par l'Angleterre une perturbation pluvieuse, et les régions méridionales, protégées par l'anticyclone des Açores.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Il pleut dès la fin de la matinée en Bretagne et en Normandie. Les côtes de la Manche voient le ciel s'éclaircir en soirée. Les régions proches du val de Loire connaissent un soleil timide en matinée avant que des ondées n'apparaissent, dans la soirée. Température de 15 à 20 degrés.

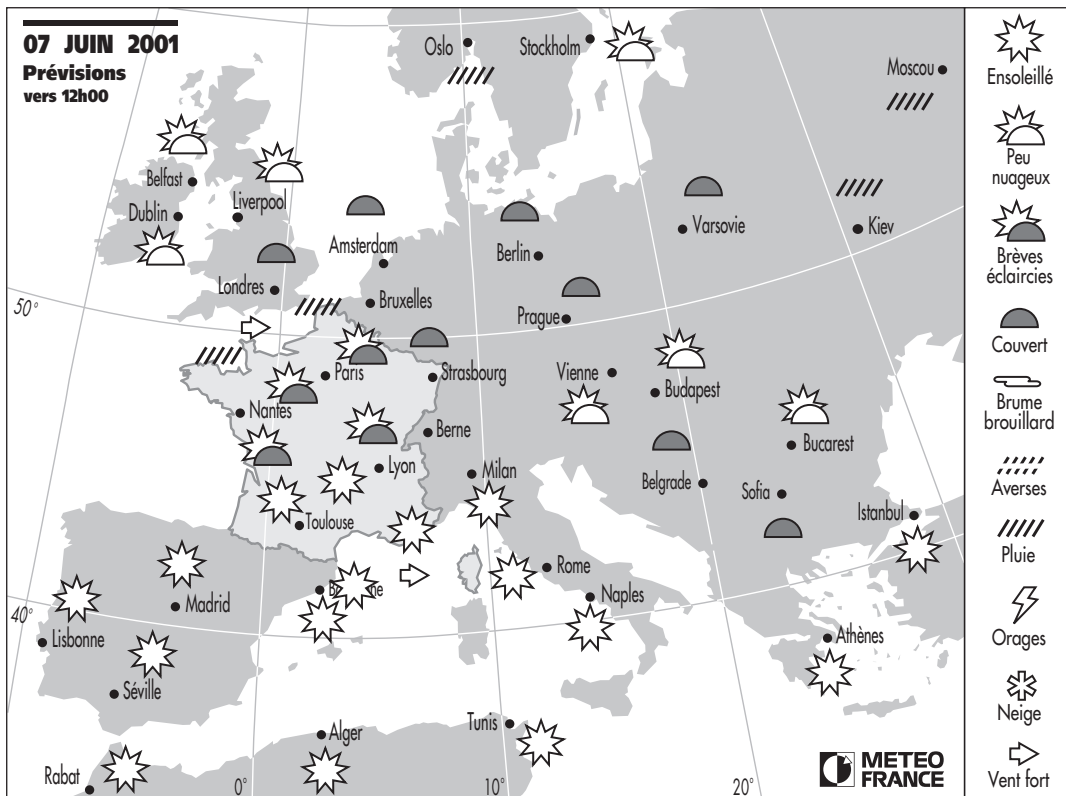
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Il commence à pleuvoir en matinée de la Haute-Normandie à la frontière belge. De l'Ile-de-France au Berry, le voile nuageux déjà présent le matin se renforce l'après-midi, quelques ondées arrivent en soirée en région parisienne. Le vent de sud-ouest atteint 50 km/h sur les côtes. Il fait de 16 à 21 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La Franche-Comté et le sud de la Bourgogne profitent d'une journée clémente agrémentée d'éclaircies. Plus au nord, le soleil timide perce difficilement un rideau nuageux toujours présent. Il fait de 19 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Quelques plaques brumeuses vers le Pays basque en matinée. Le soleil prend le relais et brille généreusement des Landes à Midi-Pyrénées. Dans le Poitou-Charentes, le ciel se charge en cours d'après-midi. Il fait de 21 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le soleil a la part belle dans le ciel, même si celui-ci se drape de filaments nuageux en cours d'après-midi du Limousin au nord de l'Auvergne. Il fait de 22 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Grand soleil. Températures de 23 à 28 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

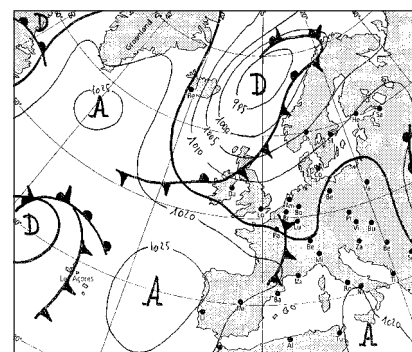
HÔTELS. Formule 1, l'hôtellerie très économique, vient de publier l'annuaire de ses 361 établissements en France et en Europe, auxquels s'ajoutent une adresse en Afrique du Sud et une en Australie. La chambre coûte de 120 F à 165 F (de 18 € à 25 €), à l'exception de quatre hôtels parisiens (de 170 F à 210 F, de 26 € à 32 €). Tél. : 08-36-685-685 ; Minitel : 3615 Formule 1 ; Internet : www.hotelformule1.com.

FRANCE. Initiative originale du comité régional du tourisme de Franche-Comté, la brochure *Elu par les Européennes*, qui présente 46 sites de cette région vus et sélectionnés par quatorze femmes de différents pays d'Europe. Hébergements, transports, musées et bonnes adresses reflètent des critères féminins : charme, authenticité, rêve, santé, beauté, liberté. Sur demande à la Maison de la Franche-Comté (tél. : 01-42-66-26-28).

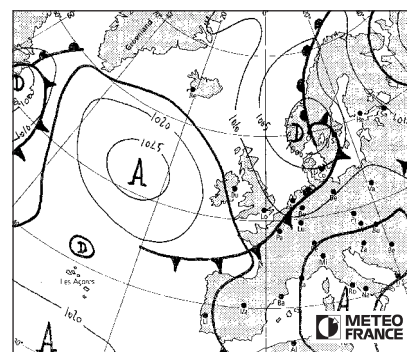
PRÉVISIONS POUR LE 07 JUIN 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	13/24 S	NANCY	12/19 C
BIARRITZ	13/22 N	NANTES	12/20 C
BORDEAUX	13/24 N	NICE	17/23 S
BOURGES	11/22 C	PARIS	12/21 N
BREST	11/16 P	PAU	11/24 S
CAEN	12/15 P	PERPIGNAN	15/26 S
CHERBOURG	12/16 P	RENNES	11/19 C
CLERMONT-F.	10/22 N	ST-ETIENNE	11/24 S
DIJON	10/21 N	STRASBOURG	12/20 C
GRENOBLE	11/25 S	TOULOUSE	11/25 S
LILLE	11/16 P	TOURS	11/20 C
LYMOGES	12/21 S	FRANCE outre-mer	
LYON	12/25 N	CAYENNE	24/29 P
MARSEILLE	16/26 S	FORT-DE-FR.	25/30 C
		NOUMEA	20/24 S

PAPETE	23/30 S	KIEV	11/15 P	VENISE	15/24 S	LE CAIRE	19/30 S
POINTE-A-PIT.	25/32 C	LISBONNE	16/29 S	Vienne	12/21 S	NAIROBI	16/25 S
ST-DENIS-RÉ.	18/25 S	LIVERPOOL	8/14 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/20 S
		LONDRES	9/16 C	BRASILIA	16/27 S	RABAT	18/28 S
		LUXEMBOURG	10/16 C	BUENOS AIR.	10/20 S	TUNIS	19/28 S
		MADRID	15/33 S	CARACAS	23/28 S		
		MILAN	14/29 S	CHICAGO	9/18 S	ASIÉ-Océanie	
		MOSCOU	12/17 P	LIMA	15/19 S	BANGKOK	26/35 P
		MUNICH	10/18 C	LOS ANGELES	17/24 S	BEYROUTH	22/27 S
		NAPLES	17/26 S	MEXICO	14/18 P	BOMBAY	28/31 P
		OSLO	7/10 P	MONTREAL	13/20 C	DJAKARTA	28/30 C
		PALMA DE M.	16/26 S	NEW YORK	16/19 P	DUBAI	29/39 S
		PRAGUE	9/19 C	SAN FRANCIS.	11/19 S	HANOI	27/34 P
		ROME	14/26 S	SANTIAGO/CHI	8/16 S	HONGKONG	26/28 P
		SEVILLE	20/37 S	TORONTO	10/17 P	JERUSALEM	21/27 S
		SOFIA	12/20 C	WASHINGTON	17/25 S	NEW DEHLI	25/34 P
		ST-PETERSB.	13/21 C	AFRIQUE		PEKIN	25/31 C
		GENEVE	12/22 S	ALGER	8/16 S	SEOUL	18/25 S
		HELSINKI	9/19 C	STOCKHOLM	12/29 S	SINGAPOUR	26/30 P
		ISTANBUL	16/24 S	TENERIFE	19/25 S	SYDNEY	13/21 C
				VARSOVIE	10/21 C	TOKYO	22/25 C



Situation le 6 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 juin à 0 heure TU

JARDINAGE

Savoir résister aux étalages de godets de plantes vivaces

CES THÉORIES de godets de plantes vivaces alignés comme à la parade dans les jardinerie et les foires aux plantes donnent envie de jardiner. Mais une pratique récente et pas très honnête doit faire réfléchir l'amateur débutant, toujours pressé, trop pressé de voir ses plantations prendre de l'ampleur.

Quels chalandes les producteurs veulent-ils abuser en regroupant par quatre ou cinq les delphiniums, les lupins, dans des gros pots de plastique, et en les vendant cinq ou six fois plus cher qu'un simple pied dans son petit godet ? Que doit-on penser de ces professionnels qui osent commercialiser les lupins si jeunes que leurs premières feuilles sont encore accompagnées de leurs cotylédons ? De ces autres qui vendent les iris coincés dans des pots, déjà en fleur, quand la meilleure date de plantation de ces magnifiques plantes correspond justement à la fin de leur période de floraison, voire de ceux qui font passer pour vivaces des plantes bisannuelles monocarpiques qui crèvent juste après leur floraison ?

Rien de bien à attendre de ces propositions, c'est le moins que

l'on puisse dire. Car les producteurs sont les premiers à savoir que ce prêt-à-planter prêt-à-fleurir n'occasionne que des déboires au débutant. Certes, c'est en essayant des échecs répétés, en observant, en testant, que l'on apprend à cultiver son jardin, mais il est désespérant de voir les professionnels faire partir les jardiniers avec un handicap si lourd qu'ils ne pourront pas le remonter.

Observons le cas des lupins. Ces plantes ont un système racinaire si peu ramifié qu'il est conseillé de les semer en place. Ils supportent difficilement la transplantation quand ils sont développés. Leur

culture est aussi facile que... difficile : ils n'aiment pas les terres trop lourdes, trop humides, et moins encore le calcaire, qui provoque le jaunissement de leur feuillage (la chlorose). Mais quand ils se plaisent dans un jardin, ils poussent comme du chiendent et, pour peu qu'on laisse monter à graines un épi de fleurs, on est assuré du renouvellement constant de cette plante vivace à durée de vie assez courte.

On peut les repiquer quand ils sont petits et il est même possible de les multiplier l'hiver venu en prélevant des éclats sur le pourtour des pieds adultes - la seule

façon pour conserver les coloris les plus rares avec certitude -, mais ce n'est pas si facile à réussir.

Pourtant, certains producteurs n'hésitent pas, poussés en cela par le commerce de détail, à vendre les lupins en fleur dans des gros pots ou tout jeunes et regroupés à plusieurs afin de donner l'illusion que les touffes vendues sont plus fortes et valent leur prix. Pour couronner le tout, ces pots sont proposés en mélange de couleurs ! Idem des delphiniums vendus en fleur, poussés aux engrais, car plantés dans de la tourbe pure. Chaque année, on en voit dans les journées des plantes les plus en vue.

Ce sont les mêmes producteurs et détaillants qui vendent les pivoniés sous forme de racines dans des petits sacs de plastique remplis de tourbe, des rhizomes de cannas si petits qu'ils ne réussissent souvent pas à fleurir la première année de leur plantation au jardin, etc. Gardons-nous de parler de scandale et réservons les grands mots aux grands maux, mais il faut bien admettre que le jardinier de peu d'expérience est abusé par un marché qui pousse à la consommation en passant outre aux recommandations des vrais professionnels,

amoureux de leur métier - ils sont nombreux -, et qu'il finit souvent par jeter l'éponge, pensant à tort qu'il n'est vraiment pas doué.

Que le néophyte qui n'aurait pas résisté au cours de sa dernière visite dans une jardinerie ne fasse pas trop la grimace, le pire peut être encore évité. Les petits lupins seront immédiatement séparés les uns des autres, après qu'on aura

Une pratique pas très honnête pour le jardinier débutant

fait tremper le pot dans un seau d'eau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles qui remontent à la surface. Ils seront repiqués en pleine terre dans un sol bien ameubli, auquel on mélangera du terreau à parts égales, toujours le soir, afin qu'ils profitent d'une nuit de fraîcheur. S'il fait très chaud, il faudra les abriter des rayons du soleil, les deux ou trois jours suivants, et évidemment bien les arroser. S'il pleut, il faudra les protéger des escargots et des limaces, qui raffo-

lent de leurs jeunes feuilles. Et, de toutes les façons, des pucerons, qui les ravagent en se collant à leurs feuilles, voire à leurs racines.

Les delphiniums vendus dans des gros pots et déjà en fleur seront immédiatement plantés en pleine terre. Qu'ils soient petits ou grands, ils nécessiteront les mêmes soins, faute de quoi cette magnifique vivace ne poussera pas convenablement et n'arrivera jamais à se développer... sauf, si elle trouve des conditions idéales à sa culture, ce qui est rare, pour ne pas dire rarissime. Dans la plupart des jardins, on creusera un trou de 40 centimètres de profondeur et de largeur. On en retirera la terre, dont on conservera la moitié, qui sera mélangée à du terreau ou du compost, au fond du trou on jettera une bonne poignée d'engrais complet. Après quoi, on plantera le pied de delphinium, on l'arrosera et, après avoir admiré ses fleurs, on les coupera sans regret, que la plante soit déjà grande ou toute petite, et on la protégera immédiatement des limaces et escargots qui, en une nuit, peuvent en dévorer une touffe entière.

Alain Lompech

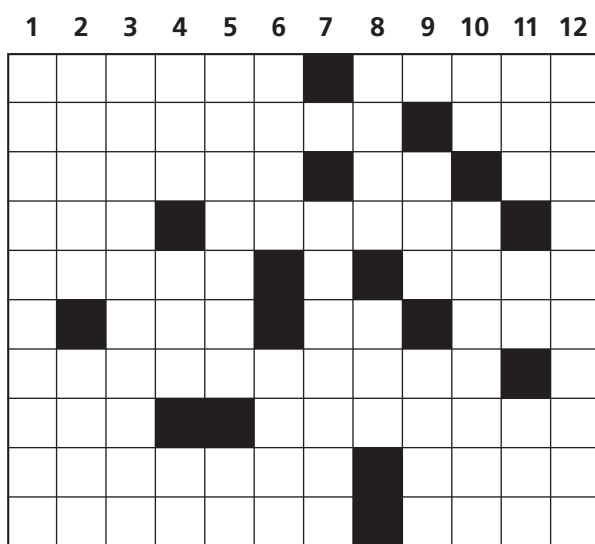
MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 134

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

BRIDGE

N° 1948



HORIZONTALEMENT

I. Deux kilomètres carrés et beaucoup de communication. Au centre des affaires du précédent. - II. Panégyrique. Qui vient de partir. - III. Auguste ou non, il devrait récolter. Cité antique. Donne la fièvre. - IV. Avant la tournée. Office en fin de journée. - V. Mis de côté. Bonne voie quand il n'y a pas de grève. - VI. Ouverture départementale. Excellent. Affaiblit. - VII. Abandonné. - VIII. Disparu avant de devenir fou. Etendons. IX.

Mise à neuf. Froide ou chaude dans le cou. - X. Boiras à la source. Part en guerre du haut de l'Olympe.

VERTICALEMENT

I. Son bistrot lui fait perdre la tête. - 2. Bonne voie pour les belles voix. Ramasse les voix. - 3. Sélectionnaient serait préférable sous la Coupole. - 4. Anglaise et blonde. Reste couché. Dans la purée. - 5. Y entrer vous met en règle. L'argon. - 6. Monstre de papier. Toute la mythologie

scandinave. - 7. Communautés où chacun peut se retrouver. - 8. Né en France de parents émigrés. Pour un ami de Guy. - 9. Sillonner l'Ile-de-France. Peuple du Soudan. - 10. En cave ou devant le caveau. Au cou des belles. - 11. Apporte du nouveau. En crise. Trois points. - 12. Complètement dépassés.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 133

Horizontalement

I. Sermon. Moral. - II. Adouber. Race. - III. Nid. Isolants. - IV. Atèle. Génies. - V. Touèrent. Dsi (dis). - VI. Ors. Mètre. - VII. Rieuse. Reste. - VIII. Ia. Terril. Au. - IX. ULM. Agonises. - X. Mecque. Etale.

Verticalement

1. Sanatorium. - 2. Editoriale. - 3. Rôdeuse. Mc. - 4. Mu. Le. Ut. - 5. Obier. Seau. - 6. Nés. Emerge. - 7. Rogne. Ro. - 8. Lettrine. - 9. Oran. Relit. - 10. Ranidés. Sa. - 11. Actes. Tael. - 12. Lessiveuse.

UN SPONSOR AMÉRICAIN

Au cours d'un championnat d'Amérique de printemps (la Coupe Vanderbilt), Simon Deutsch, qui était le sponsor d'une des deux équipes finalistes, n'a pu le remporter malgré la réussite de ce grand chelem.

Mettez-vous à sa place, en Sud, en cachant les mains d'Est-Ouest.

♠ AR9
♥ RV104
♦ AV95
♣ A3

♠ 8643
♥ 9865
♦ 1064
♣ 104

♠ 10752
♥ 7
♦ D83
♣ D8652

♠ DV
♥ AD32
♦ R72
♣ RV97

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passé	2 ♠	passé
2 ♠	passé	3 ♠	passé
4 ♥	passé	4 SA	passé
5 ♠	passé	5 SA	passé
6 ♥	passé	7 ♥	passé...

Ouest ayant entamé le 5 de Cœur, comment Deutsch, en Sud, a-t-il gagné ce GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il a adopté une solution qui permettait de gagner si la Dame de Carreau était seconde ou si les Carreaux étaient 3-3. Il a pris l'entame avec le 10 de Cœur, puis il a tiré la Dame de Pique et As et Roi de Pique pour défausser un Carreau. Ensuite, il a joué le Roi de Carreau et l'As de Carreau, puis il a rejoué le 9 de Carreau pour le couper. Mais, avec l'apparition de la Dame, il l'a coupé avec le 3 de Cœur, et il n'y avait plus qu'à tirer l'As et la Dame de Cœur, l'As de Trèfle, le Roi de Cœur et le Valet de Cœur...

Ce coup est simple quand on voit les quatre jeux, mais il rapporta 13 IMPs car, à l'autre table, les adversaires se sont arrêtés à 6 SA après des enchères simples : 1 SA - 5 SA - 6 SA. Sud fit l'impasse à la Dame de Carreau qui échoua, et il trouva sa douzième levée grâce au partage 3-3 à Carreau.

LE COUP DE SONNETTE

Cette donne a été distribuée au cours d'un tournoi par quatre aux Etats-Unis. Elle a été publiée dans la revue de la Fédération américaine par Roselyn Teukolski, pour montrer comment un joueur de flanc doit raisonner. Cachez les mains

d'Est et de Sud et mettez-vous en Ouest.

Ouest a entamé l'As de Carreau et a continué avec le 8 de Carreau sur l'appel de son partenaire. Est a

♥ AD7
♥ 97
♦ D5
♣ RV5432

♠ V10
♥ 1032
♦ A86
♣ AD876

♠ 985
♥ D64
♦ RV10974
♣ 10

♠ R6432
♥ ARV85
♦ 32
♣ 9

Ann. E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	3 ♠	contre
4 ♠	contre	passé	4 ♥

pris avec le Roi de Carreau et Sud a fourni son second et dernier Carreau. Est ayant contre-attaqué le 10 de Trèfle sec, que doit jouer Ouest pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Aux Etats-Unis, il est assez fréquent d'ouvrir au palier de trois avec des couleurs sixièmes, et le contre d'appel sur « 3 Carreaux », avec un singleton, est assez discutable.

Philippe Brugnion

THÉÂTRE Cet art pratiqué par François Tanguy et le Radeau est sans équivalent en France. Fondé sur des glissements de textes et de musiques de haute volée, leur travail relève

d'un artisanat dont la modestie affichée met en valeur la richesse et la complexité profondes. ● DEPUIS un an, le metteur en scène et sa troupe ont commencé d'élaborer, en partant

de l'idée de cantates, une recherche ouverte par leurs spectacles précédents *Choral*, *Bataille du Tagliamento* et *Orphéon*. ● ILS SERONT au jardin des Tuileries, à Paris, jusqu'au 17 juin.

Ils y ont installé la tente qui leur sert de lieu de répétition et de spectacle, une « structure » remodelée pour les Cantates afin de faire corps avec l'œuvre. ● AU MANS, siège du Théâtre du

Radeau, La Fonderie, ancien lieu industriel, a été reconvertie en espace d'accueil pour les jeunes troupes. Elles y trouvent l'assistance nécessaire à leur existence, à leur travail.

François Tanguy et le Théâtre du Radeau à l'œuvre des « Cantates »

Le metteur en scène et sa compagnie présentent, jusqu'au 17 juin, au jardin des Tuileries à Paris, leur nouvelle création théâtrale née d'un long processus que « Le Monde » a suivi depuis l'origine

LES PIÈCES de François Tanguy et du Théâtre du Radeau sont sans exemple. Jeu austère, idées éclatantes, images dépouillées et sons prenants, elles ouvrent un sentier exigeant, en recherche d'harmonies inédites. La programmation des *Cantates*, leur nouvelle création, par le Théâtre de l'Odéon, appelait la tentation d'en suivre l'élaboration. Une navigation entre les musiques, les mots, les gestes, dans la défiance des cartes établies et dans l'agencement de signes qui, à défaut de sauver le monde, répondraient à l'interrogation répétée de François Tanguy : « A quoi ça sert ? »

Octobre 2000. « Le travail ne sait jamais où il va. On est dans le trou. Une éthique de base : s'oublier. Trouver les actes et les gestes de fabrication les plus simples. » Les Cantates ? « Un titre chassé-croisé... » Une trame ? « Un pas de côté, une sorte d'esquive scrupuleuse, qui n'a pas pour tâche de se montrer. » Il fait part de ses doutes, et de quoi passer au travers. « Ce type d'activité est une guerre d'usure. Sans résultat. Il n'y en a jamais. Un feu de paille... »

Il prend à témoin : « Quel poids devant la dramaturgie du réel ? La chute de Milosevic, la guerre des pierres en Israël. Il y a nécessité de les représenter où qu'on se trouve. La réalité doit venir faire signe... » La place des Cantates ? « Ne pas penser au trou qu'on est en train de creuser, au bourbier ordinaire, peut-être en conservant l'allure pour résister à de mauvaises tentations... »

Mi-décembre. La Fonderie, au Mans. A l'accueil, Eric Communier : « François travaille à la scène depuis juin, aux textes depuis octobre. Le son arrive depuis deux semaines, les lumières ne vont pas tarder. » Où en sont les répétitions ? Hervé Vincent, régisseur, bâtisseur : « On va dire qu'il y a des matières en action depuis le 1^{er} octobre. » Le langage de François Tanguy synthétisé, réinventé. Direction : la « structure » (la tente où le Théâtre du Radeau crée et fait circuler).



VINCENT PONTET/AGENCE ENGUERAND

Les « Cantates », par la compagnie du Théâtre du Radeau, ici en représentation au Théâtre national de Bretagne, le 9 mai.

Zone industrielle sud. Un terrain vague, entre rocade et voie ferrée. François Tanguy y loge dans une vieille caravane. A côté, la « structure », piquets dans l'eau, a été grossie d'absides. Pénombre humide. Le chauffage hoquette et se tait. Sept silhouettes à la table, comme apôtres blottis autour du metteur en scène. Confidences murmurées, ininterrompues, qui ne dépassent pas le groupe : « Avec les dieux, c'est compliqué... »

Partout, des livres. A chacun son usuel. Ouvert. Corné. Patiné de lectures. Un *Zarathoustra*. Rilke. Dante en Pléiade. Puis deux, trois, quatre, cinq autres éditions de *La Divine Comédie*. Une *Misère du monde*. Les *Carnets* de Coleridge.

Kafka et Celan. Péguy. Une caisse de CD prêts à l'emploi : Bach, bien sûr, Liszt, Schumann. Bouteilles d'eau, et ce qu'il faut de biscuits devant un déluge. D'inextinguibles cigarettes. Des lampes de poche suivent les lignes et guident les pas.

« LUMIÈRES, SONS, COSTUMES »

Briefing à voix basse, devant des tables de fortune, des panneaux de contreplaqué sur roulettes : « Se tenir là où c'est clair. » Un néon saute de l'obscurité. Les talons d'une comédienne invisible claquent sur le sol. Fröde Björnstad, affublé de loupes aux yeux, entame son Coleridge d'une voix blanche : « *Les étourneaux en vol immense dérivent comme la fumée...* » Interruption,

reprise, interruption. Katja Fleig passe une robe blanche en fond de tente, l'enlève, la repasse. Une musique est lancée, puis une autre. « *Tout avance de front : lumières, sons, costumes* », commente Laurence Chable en un souffle.

« *Les étourneaux en vol immense...* » François Tanguy est à la place de Fröde Björnstad, mais ne joue pas à sa place. Il cherche, avec lui, devant lui, « à faire lever ». Il interroge et répond. Creuse sans cesse, se déplace. Prend les mots par leurs extrémités, les retourne, les secoue. Recueille ce qu'ils sèment et relance. Coups de dés. Le glissement des phrases évoque celui des scènes. Tout énoncé trop définitif est suspendu. Un ample

geste des bras, parti du sommet des épaules, poursuit.

Fin janvier 2001. Zone industrielle du Mans. Le souffle de la musique parvient jusqu'au boulevard. Sibelius, *Cinquième Symphonie*. Les thermos de tisane parfument la tente. Dixième jour sur une séquence. Chapeau de papier sur la tête, graves, Fosco Corliano et Fröde Björnstad s'observent. Deux femmes en capote militaire (Muriel Hélay et Karine Pierre) valsent à se faire tomber par terre.

Laurence Chable, masquée, dresse une lance formée de tasseaux ficelés. Une autre s'avance vers elle. Croisements. Chostakovitch, Scriabine, Mozart, Brahms.

Les musiques, lancées, reprises, couvrent et découvrent les mots, comme marées sur le rivage. François Tanguy saute du mixage à la direction d'acteurs : « *On vient chercher les choses dans la gorge. Où se trouve la gorge ? Où est le sens qui prend à la gorge ? Sortir, rentrer dans la gorge. C'est ce que vous atteignez. Qu'est-ce que ça touche d'Antigone et d'Ismène ? L'hésitation entre la loi et le commandement, dans les dictions. L'édition. Etrange de faire des édits ! Qui l'a dit ?* »

Aujourd'hui, le metteur en scène danse avec les acteurs. Les prend par la main, compare « *intérieuriser les citations* » et « *passer à travers* ». Il joue. Gaieté déchirante. Les comédiens engagent d'eux-mêmes les mouvements. Il précise, rectifie : « *Ce mot, répétition, ne veut plus dire grand-chose puisqu'il s'agit d'inventer chaque fois avant de fixer.* »

Début mars. La Fonderie. Pause, pour la semaine, pendant que la tente passe devant les services de sécurité. François Tanguy revient de Rillieux-la-Pape, où il est allé soutenir Maguy Marin à la veille des municipales. Son émotion devant cent cinquante femmes du quartier venues chanter avec leurs enfants. Ses interrogations devant la « *remise aux normes de la planète* », le « *clonage* » des présidents américains, l'impuissance des experts, le chant du merle et la division du travail. « *On est contemporain de qui, et comment ? De Joyce quand il entre par effraction chez Ulysse et invente l'écriture moderne.* » Et de s'enthousiasmer pour Le Tasse et la *Jérusalem délivrée*, dont « *l'obscurité est plus claire que les sujets de France-Infos.* »

Il se retourne vers la scène, vers l'obsédante question des images. « *Je ne suis pas un exhibitionniste. Ce n'est pas parce qu'il y aurait des images qu'on y verrait mieux. Ce n'est pas dans les images qu'on voit, mais dans l'espace qu'il y a entre elles.* »

Mi-mai. Veille de générale à la périphérie de Rennes. En deux mois, les choses se sont condensées. Le titre de *Cantates* s'est imposé. « *Peut-être que ça s'est achevé, parce qu'on ne voyait plus où aller après* », dit François Tanguy. Il attend les premières rencontres. Avec les « *gens* ». Pas des spectateurs : des « *gens* ».

Jean-Louis Perrier

★ Odéon-jardin des Tuileries, entrée par la Concorde, Paris-1^{er}. M^o Concorde. Tél. : 01-44-41-36-36. 120 F (18,29 €). Du mardi au samedi à 20 heures ; dimanche à 15 heures. Jusqu'au 17 juin.

Douze créations en dix-neuf ans

Le Théâtre du Radeau a été fondé en 1977 au Mans, et François Tanguy en est devenu le metteur en scène en 1982.

- 1982 : *Dom Juan*, de Molière. Créé au Mans.
- 1983 : *L'Eden et les Cendres*. Créé au Mans.
- 1984 : *Le Retable de Séraphin*. Créé au Mans.
- 1985 : *Le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare. Créé au Mans.

- 1986 : *Mystère bouffe*. Créé au Mans, puis donné au Théâtre de la Bastille (Festival d'automne à Paris).
- 1987 : *Jeu de Faust*. Créé par l'Atelier lyrique du Rhin, à Colmar.
- 1989 : *Woyzeck-Büchner-Fragments forains*. Créé au Quartz, à Brest, puis joué au Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis (Festival d'automne).

- 1991 : *Chant du bouc*. Créé au Mans, puis joué au Théâtre de la Bastille (Festival d'automne).
- 1994 : *Choral*. Le Mans, puis Théâtre de la Bastille (Festival d'automne).
- 1996 : *Bataille du Tagliamento*. Créé au Mans, puis donné au Théâtre de Gennevilliers (Festival d'automne).
- 1998 : *Orphéon*. Créé au Campement, à Saint-Jacques-de-la-Lande.
- 2001 : *Les Cantates*. Créé à Saint-Jacques-de-la-Lande.

La Fonderie industrielle et silencieuse

LE MANS de notre envoyé spécial

Une longue vitrine dans un carrefour central du Mans. Une porte à laisser passer des charrois chargés. De hauts murs de brique et de ciment. Voici La Fonderie, siège administratif du Théâtre du Radeau. Un espace industriel d'où émane un étrange silence. Dans des existences antérieures, on y a fait stationner des bus, exposé et vendu des automobiles Renault et, bien sûr, fondu les minerais.

Le terme de fonderie est assurément plus évocateur que celui de garage. D'autant que le Radeau s'intéresse aux alliages inédits, plutôt qu'à la présentation ou à la commercialisation d'œuvres préfabriquées. La Fonderie est en effet d'abord un lieu de création, même si elle accueille, quatre ou cinq fois l'an, une série de manifestations pour la plupart originales : mises en scène, performances, concerts, expositions, débats, conférences.

Cette semaine de mars, Egum Teatro, jeune compagnie de Sienna, présente *Musik*, de Wede-

kind. Sur une valse de Strauss avec la mort, des robes tombent sur des grossesses inavouables ; des femmes rendent fous des pantins volontaires ; des hystériques prennent de vitesse leurs confidences ; des médecins barbus s'imposent comme metteurs en scène à des patients auxquels le mélodrame redonne toute la santé exigée par la scène. Ces cousins latins du Théâtre du Radeau avaient créé *Gamblet* à la Fonderie en 1999. Cette fois, ils ont été hébergés deux mois au Mans, pour mettre leur *Musik* au bon tempo. Lumières, décors et costumes compris. « *Il n'y a pas de lieu comme celui-là en Italie. Tranquillité, silence, concentration : dès le premier jour, on peut construire quelque chose* », disent d'une même voix Annalisa Bianco et Virginio Liberti, les metteurs en scène.

L'histoire théâtrale de La Fonderie commence en 1985, alors qu'il est « squatté » par François Tanguy et le Théâtre du Radeau avec l'assentiment du propriétaire, la communauté urbaine du Mans. Etape par étape, il est restructuré

pour les besoins de la compagnie. En récupérant d'abord de quoi faire une salle de spectacle, puis en aménageant tout le bâtiment. Le lieu de travail devient lieu de vie, de compagnonnage, de rencontre. A la scène et aux ateliers de fabrication s'ajoutent la table et de modestes chambres d'hôtes. Les pensionnaires mettront la main à la pâte. Ici passera le pinceau de Didier-Georges Gabily, là les couleurs des frères Forman.

« **MORALE ARTISTIQUE** »

Depuis *La Bataille du Tagliamento* (1996) et son long séjour à Weimar, François Tanguy cherche une nouvelle voie. Comment éviter d'adapter sans cesse la scénographie à des lieux changeants ? Comment maintenir un rapport exact avec le public ? Il décide de créer une véritable « Fonderie mobile » à bord d'une tente, qu'il installe, devant le manque d'empressement des Sarthois, dans la banlieue de Rennes, en bord d'aéroport, à la ferme du Haut-Bois, à Saint-Jacques-de-la-Lande.

L'engagement du Radeau sous la tente révolutionne La Fonderie. Et l'œuvre à d'autres. Elle va devenir l'un des trop rares lieux d'accueil pour les jeunes compagnies en France. Les troupes retenues ne sont pas sans se reconnaître dans les engagements de François Tanguy. Bernardo Montet y achève *Ma Lov'*. Chantal Morel y prépare son *Frankenstein*, avant de continuer chez les Fédérés de Montluçon-Hérisson. Il y aura Itra, du Mans, Pierre Meunier, Madeleine Louarn, Lluís Ayet, Yann-Joël Collin ou Isabelle Tanguy, le Théâtre-Baraque de Brantio et Nigloo ou les Lucioles de Marcial di Fonzo Bo. La Fonderie tente de suivre chacun, comme Marie Vayssières. Elle leur écrit : « *A La Fonderie, tout vient de l'attitude. L'attitude, c'est-à-dire une morale artistique. Oser, risquer, libérer des formes.* »

J.-L. P.

★ La Fonderie, 2, rue de la Fonderie, Le Mans (Sarthe). Tél. : 02-43-24-93-60 ; radeau@wanadoo.fr/

Le Centre à l'Espace Gardin Franco-Américain pour les Arts
8 juin au 4 juillet 2001

An American Festival

EXPOSITION du 9 juin au 4 juillet
L'art américain, sculptures et photographies
Sculptures d'Amir Hour,
Photographies : Chicago 2000

DANSE du 13 au 17 juin Hubbard Street Dance Chicago
Read My Hips, Passomezzo, Cobras in the Moonlight, Minus 16

JAZZ les 19 et 20 juin New Orleans Preservation Hall Jazz Band

CONCERTS les 21, 22, 23 juin Charleston Festival
Directeur musical : Charles Wadsworth,
3 concerts de musique de chambre avec le Whitman String Quartet,
Stephen Brotzman (piano) et Todd Palmer (clarinette)

THEATRE du 23 au 30 juin Festival Théâtre RSC-USA
Le Bœuf sur le Toit (D. Milhaud), Buried Child (S. Shepard),
This Property is condemned (T. Williams),
Star Wars Trilogy in 30 minutes...

GOSPEL les 1, 3 et 4 juillet The Chicago Gospel Music Festival
Calvin Bridges and the Chicago Praise Ensemble
avec Cynthia Nunn

Exposition Danse Jazz Concerts Théâtre Gospel

RÉSERVATION : Tél. 0 820 800 400
Espace Gardin : 01 42 65 27 35
1, avenue Gabriel - 75008 PARIS

Au fil du musée imaginaire d'Alfred Hitchcock

Le Centre Pompidou met en regard des extraits de films et d'autres œuvres d'art qui ont pu inspirer le cinéaste et propose un parcours initiatique dans l'histoire des formes modernes

HITCHCOCK ET L'ART : COÏNCIDENCES FATALES. Centre Pompidou, tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi. 40 F (6 €), 30 F (5,39 €). Jusqu'au 24 septembre. Catalogue sous la direction de Dominique Païni et Guy Cogeval. Textes d'Henri Langlois, Jacques Aumont, Jean-Louis Shefer, Alain Bergala, Gérard Genette, Pierre Gras, Nathalie Bondil-Poupard, etc. Centre Pompidou-Mazzotta. 498 p., 235 F (38,83 €). Du 6 au 16 juillet, intégrale des films d'Hitchcock ; du 5 au 24 septembre, « *Around Hitchcock* », sélection de films ayant influencé le cinéaste, ou influencés par son œuvre.

Hitchcock au musée ? Suspense... et complot de famille. La famille des cinéastes, représentée par Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque française, s'étant trouvée des cousins parmi les hommes des arts plastiques - Guy Cogeval, directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, en l'occurrence -, ensemble ils ont tramé cette intrigante rencontre entre une grande œuvre cinématographique et une réflexion sur l'art figuratif.

Sous le signe de « L'Inconscient esthétique »

Hasard ou convergence significative, vient de paraître un petit livre du philosophe Jacques Rancière, *L'Inconscient esthétique* (Gallée, 80 pages, 92 F, 14,03 €), où le philosophe, qui s'est souvent occupé de cinéma, expose de manière théorique une approche de l'art dont l'exposition du Centre Pompidou semble une illustration. Il traite le thème des correspondances - le vocabulaire baudelairien s'impose - entre l'imaginaire artistique du XIX^e siècle et la « scène » construite par la psychanalyse. Mise en œuvre d'une esthétique conçue comme « un mode de pensée qui se déploie à propos des choses de l'art et s'attache à dire en quoi elles sont des choses de pensée », cette approche ne rencontre pas seulement l'œuvre d'un cinéaste chez qui la psychanalyse joue un rôle majeur : elle correspond à la démarche même des concepteurs de l'exposition.

L'affaire commence par une affirmation, péremptoire, inscrite au mur du vestibule de l'entrée dans la maison du Dr Hitchcock : « On a oublié pourquoi Joan Fontaine se penche au bord de la falaise et qu'est-ce que Joel McCrea s'en allait faire en Hollande. (...) Mais on se souvient d'un autocar dans le désert. Mais on se souvient d'un verre de lait, des ailes d'un moulin, d'une brosse à cheveux, (...) d'une partition de musique, d'un trousseau de clés. Parce qu'avec eux, et à travers eux, Alfred Hitchcock réussit là où échouèrent Alexandre, Jules César, Napoléon : prendre le contrôle de l'univers. »

C'est Jean-Luc Godard qui le dit, dans *Histoire(s) du cinéma*. La salle suivante se fait un plaisir de confirmer cette proposition. Dans la pénombre, vingt et une vitrines identiques, créant un vertigineux dispositif de reflets, abritent autant d'objets et de photos, issus de vingt et un films. Effet garanti, fondé sur l'un des principaux ressorts de tout le cinéma hitchcockien : le fétichisme. Fétichisme au carré, où la fascination pour chaque objet est multipliée par le goût maniaque propre à la cinéphilie. Là se vérifie le contrôle de l'univers par l'intermédiaire

de choses banales élevées au rang de formes.

Après un sas tapissé de documents d'époque, pour les références historico-biographiques, une deuxième installation fait écho à la salle des objets-fétiches et achève le travail de résurgence de l'œuvre, avec une grande économie de moyens : en rappelant l'apparition d'Hitchcock dans chacun de ses films.

Une fois ce décor mental planté, l'exposition peut réellement se déployer. Avouons que le début en est décevant : ces peintures préraphaélites au symbolisme explicite renvoient sans doute à des images des films de Hitchcock, le rapprochement entre tableaux et photographies apparaît d'abord soit forcé, soit au contraire d'une proximité trop évidente. Patience... Dès cette première salle, une splendide *Proserpine* de Rossetti laisse soudain entrevoir de plus troublantes assonances, de plus suggestives liaisons entre œuvres picturales et références filmiques.

CÉLÉBRATION D'UNE UNION LIBRE

Dès la salle suivante, il est clair que le pari est gagné : somptueusement mis en scène, l'assemblage de tableaux, gravures, photos et extraits de films suscite une foule d'émotions et d'idées. Dès lors, autour des thèmes-repères, qui vont de l'architecture à la chevelure et du motif du double à la rhétorique de la terreur, l'enchaînement des espaces se déploie, à la fois ludique et riche de propositions théoriques suggérées, jamais imposées. Là est la véritable réussite de ce projet : au lieu d'un mariage arrangé, la célébration d'une union libre qui engendre de multiples possibilités.

Ainsi l'on perçoit concrètement la manière dont certains éléments



SUCCESSION GEORGES BRAQUE/ADAGP (PARIS)/SODRAC (MONTREAL) 2000

formels, depuis longtemps reconnus pour leur efficacité dramatique, fonctionnent aussi comme éléments plastiques, d'une formidable puissance de rayonnement. La mise en parallèle des images avec des peintures met en évidence la beauté intrinsèque des éléments visuels auxquels recourt le cinéaste. Les meilleurs critiques l'avaient souligné, Truffaut, Chabrol, ou Rohmer quand il écrivait, lors de la sortie de *Vertigo*, en 1959 : « *Idées et formes suivent la même route, et c'est parce que la forme est pure, belle, rigoureuse, étonnamment riche et libre qu'on peut dire que les films d'Hitchcock (...) ont pour objets - outre ceux dont ils savent captiver nos sens - les idées, au sens noble, platonicien, du terme.* »

Le savoir est une chose, le voir en est une autre. Surtout, entre Odilon Redon et Kim Novak, de Vuillard à *Agent secret*, de Chirico à *L'Inconnu du Nord-Express*, le système de libres échos mis en branle par l'exposition dépasse ce parallélisme décrit par les critiques, pour atteindre une vérité plus complexe : la séparation entre forme et sens, idées et images, est dépassée, sublimée. En cela, le parcours des « *Coincidences fatales* » ouvre une

Ci-dessus : « *Les Oiseaux noirs* », de Georges Braque (1956-1957).
Ci-contre : *Tippi Hedren dans « Les Oiseaux », d'Alfred Hitchcock (1963).*
La mise en parallèle des images avec des peintures révèle la beauté intrinsèque des éléments visuels auxquels recourt le cinéaste.



P. HALSMAN/MAGNUM/1963 ALFRED HITCHCOCK PRODUCTIONS INC.

réelle perspective sur l'art en général, sur les puissances des formes. On y décèle, entre autres, l'hypothèse (elle aussi d'inspiration godardienne) du cinéma comme recomposition par le XX^e siècle des formes élaborées au XIX^e. La présence majoritaire d'œuvres plastiques conçues avant qu'Alfred

Hitchcock ne réalise son premier film (en 1925) insiste paradoxalement sur la modernité de son cinéma, travaillé en profondeur par ces apports antérieurs, et les réinventant dans le dispositif nouveau qu'est le cinéma.

J.-M. F.

Dominique Païni, commissaire de l'exposition

« Comment le cinéma, art populaire, a revitalisé la peinture »

« Comment vous est venue l'idée de cette exposition ? »

« Elle est née d'une conversation que j'ai eue, voilà déjà douze ans, avec Guy Cogeval, conservateur au Musée du Louvre, où j'étais responsable du département cinéma. Nous posant la question de savoir quel était le cinéaste le plus informé par l'art, nous sommes tombés spontanément d'accord sur le nom d'Alfred Hitchcock. Là est née l'idée de l'exposition. Nous voulions à l'époque l'organiser au Louvre, mais la difficulté de convaincre certains détenteurs de tableaux du bien-fondé de cette idée ne nous a pas permis de la faire alors. »

« J'ai souhaité ensuite, en tant que directeur de la Cinémathèque française, en faire la première grande exposition temporaire au Palais de Tokyo, qui devait accueillir la Cinémathèque et le Musée du cinéma. C'est finalement Guy Cogeval, devenu entre-temps directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, qui a monté le projet au Canada, en 2000, avant son installation, dans une version légèrement différente, au Centre Pompidou. »

« Pourquoi votre choix commun s'est-il précisément porté sur Alfred Hitchcock ? »

« On aurait pu, c'est vrai, penser à des cinéastes dont le rapport à l'art est plus explicite, comme Eisenstein ou Buñuel. Mais le paradoxe n'est qu'apparent. En fait, Hitchcock est le seul cinéaste qui

couvre tout le siècle et, comme l'histoire de l'art, va du classicisme à la modernité, puis au maniérisme. Notre hypothèse est que Hitchcock constitue le chaînon qui permet de relier le symbolisme, c'est-à-dire la croyance dans le fait qu'il est possible de figurer l'âme, au surréalisme, qui découvre l'inconscient et la sexualité. C'est à travers son œuvre qu'on observe comment le cinéma, art jeune et populaire, a donné au XX^e siècle les arguments de vision qui permettent de revitaliser la peinture, art ancien et en danger d'isolement. »

« Comment avez-vous conçu cette exposition, et qu'est-ce qui la distingue de celle présentée à Montréal ? »

« Nous disposions à Montréal de 1 500 m², l'exposition était plus muséale et solennelle que celle du Centre Pompidou. Sur une surface de 1 000 m², nous l'avons voulue ici plus dramatique, mystérieuse et désorientée. Elle s'organise selon trois niveaux. Le premier met en évidence les influences artistiques attestées du cinéma de Hitchcock, Dali par exemple, et conforte le positivisme historique des historiens d'art. Le deuxième révèle les correspondances poétiques de sa création, qui sont liées à ce que l'on connaît de ses goûts en matière d'art. Le troisième suggère des coïncidences, en toute liberté, depuis la peinture symboliste jusqu'à l'art abstrait en passant par l'expressionnisme, en relevant ce

que Georges Bataille appelait « des ressemblances qui crient ». C'est l'esprit même de l'œuvre de Hitchcock, qui est justement basée sur l'inquiétude et l'effroi de la ressemblance. »

« Ne craignez-vous pas, ce faisant, de susciter une certaine confusion dans l'esprit des visiteurs ? »

« Tant mieux ! Cette manifestation est avant tout une exposition d'émotion, qui n'a d'autre but que d'enrichir la vision qu'ont les gens du cinéma de Hitchcock, et de leur redonner envie d'aller voir les films. Pour le reste, et notamment pour une explication raisonnée de la visite, tout est dans le catalogue. Il était important pour nous que le cinéma reste au poste de commandement, notre désir était moins d'anoblir Hitchcock que de prouver, à travers une exposition qui conserve toute sa place au spectacle, à l'amusement et à la jouissance, la fécondité d'une rencontre entre ces deux arts que sont le cinéma et la peinture. »

« A présent que vous êtes directeur du département de développement culturel du Centre Pompidou, envisagez-vous d'organiser d'autres expositions comparables ? »

« Certainement. Le premier projet, déjà bien avancé, sera consacré à Jean Cocteau. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon et Jacques Mandelbaum

Bernard Herrmann, compositeur intransigent du « son Hitchcock »

POUR BEAUCOUP, le « son » des films d'Alfred Hitchcock, c'est la musique de Bernard Herrmann (1911-1975), et, plus particulièrement, les coups d'archet stridents de *Psychose*, exemple type de musique pour film d'angoisse, mille fois imitée. Pourtant, ils n'auront travaillé qu'un peu plus de dix années ensemble, entre 1955 et 1966, pendant lesquelles Herrmann réalise les bandes-son cousu main de sept longs métrages du très exigeant Hitchcock : *Mais qui a tué Harry ?* (1955), *L'Homme qui en savait trop* (1956), *Le Faux Coupable* (1957), *Vertigo* (1958), *La Mort aux trousses* (1959), *Psychose* (1960) et *Pas de printemps pour Marnie* (1964).

Dans tous ces films, Herrmann se trouve en osmose avec la minutie légendaire du cinéaste : son écriture, faite essentiellement de petits motifs mélodico-rythmiques répétés, lui permet de « coller » avec souplesse à la dramaturgie du film.

Un incident fâcheux met fin, en 1966, à la collaboration d'Herrmann et d'Hitchcock, alors que le musicien présente les esquisses de la musique qu'il a écrite pour *Le Rideau déchiré*. La production a enjoint au cinéaste de songer à des collaborations musicales plus « modernes », d'avantage tournées vers le jazz et les musiques populaires, permettant l'exploitation commerciale d'un « hit », thème ou chanson, mis sur disque. L'idée est assez éloignée des conceptions musicales d'Herrmann, même si

celui-ci, ainsi que le rappelle le musicologue Christopher Palmer (*The Composer in Hollywood*, Marion Boyars, 1990), « a toujours maintenu qu'il pouvait écrire un "tube" et qu'il en aurait fait un si nécessaire ». Or Herrmann ne juge pas nécessaire d'en écrire un pour ce nouveau film. Au contraire, il écrit une partition pour un vaste ensemble d'instruments graves, qui exclut l'idée d'un thème mélodique qui « marche » commercialement.

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Inévitablement, les deux hommes se fâchent. John Addison écrira la musique. C'est la fin d'une époque, celle d'une musique hollywoodienne dans une tradition jugée trop européenne, trop cultivée, trop somptueuse par beaucoup, une musique pratiquée par les Max Steiner, Erich Wolfgang Korngold, Miklos Rozsa ou Frank Waxman, l'auteur du plantureux thème de *A Place in the Sun*.

Après leur séparation, Bernard Herrmann trouvera le renouvellement de son inspiration auprès d'une jeune génération de cinéastes, dont François Truffaut (*Fahrenheit 451*, 1966, *La mariée était en noir*, 1967), Brian de Palma (*Obsession*, 1975). Le jour de sa mort, en décembre 1975, Bernard Herrmann mettait la barre de mesure finale à sa dernière partition, celle de *Taxi Driver*, de Martin Scorsese.

Renaud Machart

DÉPÊCHES

MUSIQUES DU MONDE : la compagnie phonographique Harmonia Mundi vient de fonder World Village, label spécialisé dans les musiques du monde. Alain Raemackers, âgé de quarante-sept ans, sera le directeur artistique pour l'Europe, et René Goiffon aura des responsabilités équivalentes pour les Etats-Unis. World Village devrait éditorialiser une dizaine de disques par an, dont les ventes moyennes attendues seraient de vingt-cinq mille exemplaires.

THÉÂTRE : le Théâtre Edouard VII a été racheté par le metteur en scène Bernard Murat et le producteur de cinéma Jean-Louis Livi. Il appartenait aux héritiers de l'homme d'affaires et auteur de pièces Julien Vartet, mort en mai à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Situé dans le quartier de l'Opéra, le Théâtre Edouard VII, construit en 1913, doté d'une salle de 720 places et totalement rénové depuis 1993, rouvrira le 7 septembre avec une pièce de Sacha Guitry, *La Jalousie*, dans une mise en scène de Bernard Murat autour de Michel Piccoli, Anne Brochet et Stéphane Freiss.

CINÉMA : l'actrice américaine Nastassja Kinski et l'acteur britannique Ben Kingsley figurent parmi les principaux invités d'honneur du prochain Festival international de Karlovy Vary (République tchèque) dont la 36^e édition aura lieu du 5 au 14 juillet. Dix-sept films, dont cinq en première mondiale, seront en lice pour le Globe de cristal, principal trophée du festival, dont le jury sera présidé cette année par le réalisateur polonais Krzysztof Zanussi. - (AFP.)



RICHARD EDSON dans **I AM JOSH POLONSKI'S BROTHER** un film de RAPHAËL NADJARI

SORTIE LE 6 JUIN

Disponible chez Warner Music France

GRAND JEU CONOURS "RECHERCHE JEUNES CINÉASTES"

Réalisez votre premier court-métrage Super 8 et remportez le guide du jeune cinéaste.

Connectez-vous!

www.mk2.com

www.kodak.fr

Centré sur l'Afrique noire, Musiques métisses s'achève sur une note optimiste

Cinquante mille personnes ont fréquenté le site du festival du 1^{er} au 4 juin à Angoulême

ANGOULÈME

de nos envoyés spéciaux

Même si Christian Mousset, directeur de Musiques métisses d'Angoulême, n'est pas homme à mesurer le succès d'un festival au rapport comptable investissement/fréquentation, la présence de cinquante mille spectateurs du 1^{er} au 4 juin sur l'île de Bourgne ne peut que le réjouir. Avec quinze mille entrées payantes aux concerts du Chapiteau, le seul lieu de spectacle dont l'accès ne soit pas gratuit, Musiques métisses peut déjà penser sereinement à la prochaine édition. Cette année, l'Afrique noire, en particulier australe, était mise en avant ; en 2002, ce devrait être la Louisiane.

La programmation des 26^{es} Musiques métisses a dosé les vedettes rassembleuses (Cheb Mami, Mahotella Queens, Kassav), les artistes auxquels le festival est fidèle (Dédé Saint-Prix, Tao Ravao, les Tambours de Braza...) et son lot de découvertes plus ou moins récentes (Faadah Kawtal, Kwela Tebza, Lagbaja, Rajéry...).

Le beau temps a permis au lieu de vivre sa vocation à la déambulation, en famille ou entre copains. Les musiciens s'y promènent facilement,

le contact y est aisé, naturel. « Les gens sont contents, constate Christian Mousset. Cela peut faire un peu cucul-la-praline de le dire, mais moi je marche complètement à ça. »

Ainsi, le bouche-à-oreille enthousiaste et les effets de la présentation décentralisée depuis le 21 mai de *La Légende du singe tambourinaire* ont attiré, trois soirs consécutifs, nombre de spectateurs. Le Circus Baobab, troupe acrobatique et voltigeuse de Guinée, a planté son décor à l'entrée du festival. On se presse devant le grand arbre sur lequel évoluent les artistes, de branche en branche, accrochés à un mince filin, entre ciel et terre. Les lumières, l'utilisation intelligente d'effets spéciaux et la musique, tambours et chants traversés des langues du saxophone du compositeur Momo Wandel Soumah, soulignent les déplacements de ces funambules imaginatifs.

Le retour de la scène acoustique (entrée libre), supprimée en 2000 pour raison budgétaire, a augmenté les possibilités de diffusion. Avec les autres concerts gratuits de l'espace Mandingue et les interventions d'artistes au débotté, près d'une tente, le long de la Charente, aux abords des

stands tenus par diverses associations, le festival est à la portée de tous. C'est l'une des forces de Musiques métisses que les politiques semblent avoir comprise. A leurs financements renouvelés, la ville, dirigée par le maire Philippe Mottet (centre-droit), le conseil général de la Charente et le conseil régional Poitou-Charentes ont ajouté à parts égales au budget du festival - 4 millions de francs (610 000 euros) -, les 600 000 francs (91 470 euros) du programme européen de subvention Aide Afrique Caraïbes Pacifique (AACP) qui ont manqué au dernier moment... pour cause de formulaire non imprimé par les instances européennes.

AVENIR RADIEUX

Certaines années, les événements extérieurs ont pu se retrouver dans les discours des artistes. L'apartheid, les sans-papiers, les massacres au Rwanda, le drame algérien... Un terme pourrait résumer cette édition : « positifs ». Sans pour autant oublier les malheurs du monde, les artistes ont souvent appelé à un avenir radieux, l'individu mis au service du collectif. Artistiquement, la nuit

sud-africaine, le 3 juin, a été un bonheur permanent de danses et de mélodies, comme lors de la prestation de la Colombienne Toto La Mompesina et son formidable ensemble de cumbia.

Le joueur de kora malien, Ballaké Sissoko a aussi montré qu'il avait su s'émanciper du poids du maître Toumani Dyabaté dans un registre très proche des sources traditionnelles. Rajéry, chanteur et joueur de harpe valiha de Madagascar, a conquis par son magnétisme naturel, son rapport généreux au public. Comme son compatriote, le guitariste Tao Ravao et ses invités (l'harmoniste Vincent Bucher, Loy Ehrlich...) ou le Camerounais Faadah Kawtal. On gardera aussi en tête l'arrivée de Lagbaja, saxophoniste et chanteur nigérian, sous un masque de tissu somptueux. Avec un ensemble de *talking drums*, ces tambours aux sonorités modulables, il combine l'électricité vive et la vibration des percussions. « J'enlèverai mon masque quand l'homme ordinaire aura un visage », chante Lagbaja.

Patrick Labesse et Sylvain Siclier

Les artifices féériques de la « Damnation de Faust » à l'Opéra

LA DAMNATION DE FAUST, de Hector Berlioz, par Jennifer Larmore (Marguerite), Giuseppe Sabbatini (Faust), José van Dam (Méphistophélès), Clayton Brainerd (Brand), Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, Seiji Ozawa (direction), Robert Lepage (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille, 75012 Paris. M° Bastille. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F (5,45 €) à 570 F (86,9 €). Jusqu'au 22 juin. Diffusion sur France Musiques le 23 juin à 19 h 30.

La Damnation de Faust, d'abord qualifiée par son auteur, Hector Berlioz, d'« opéra de concert », est l'une de ces œuvres ambiguës dont la représentation est possible mais nullement indispensable : la forte suggestivité de ses images sonores ne rend pas forcément utile l'ajout d'images, de gestes.

Pour cette production scénique de La Damnation, d'abord présentée au Japon, au Festival Saïto Kinen, que dirige Seiji Ozawa chaque fin d'été, le risque qu'a pris le metteur en scène multimédia

canadien est maximal : Robert Lepage n'a pas choisi l'épure mais a soumis la partition de Berlioz à une foisonnante dramaturgie visuelle faisant appel à des images vidéo, des acrobates, des danseurs, en plus du chœur, au rôle important (mais en petite forme ce soir-là), et des trois solistes principaux.

LE CHARME PREND VITE

Le cadre de la scène de l'Opéra-Bastille a le format d'un écran de télévision 16/9. Cet espace rectangulaire est lui-même découpé par des lignes horizontales, passages suspendus soutenus par des piliers métalliques, créant une multitude d'alvéoles rectangulaires qui sont autant de fenêtres cathodiques, niches à effets spéciaux, illusions d'optique, mais propres également au passage de danseurs et d'acrobates, en sus des chanteurs. Lorsque, par effet de transparence bleutée, on voit des personnages féériques plonger dans les « écrans » (à cristaux liquides ?) et y accomplir des danses aquatiques, le charme prend vite. De même, à la fin de *La Damnation*, quand les répliques copiées-collées de Méphisto et de Faust chevauchent des chevaux virtuels, ou que Marguerite

chante sa fameuse *Romance* devant un rideau de feu.

Les animations, les projections de matières et de couleurs finissent par perdre leur premier aspect un rien artificiel pour s'intégrer, corps et âme (corps réels et corps virtuels), à l'œuvre.

Seiji Ozawa obtient, dans la fosse, des couleurs indicibles de la part d'un orchestre conquis et magnifique, capable de textures de cordes comme suspendues et oniriques. Le lyrisme, le soin du détail, l'attention parfaite aux chanteurs dont témoigne le chef japonais (dirigeant, comme d'habitude, de mémoire), forcent l'admiration et gagnent le plus gros des applaudissements.

Si le Faust de Giuseppe Sabbatini est compromis par une voix ingrate, une diction honteuse et un jeu malhabile, on retrouve avec bonheur le Méphisto de José Van Dam, inchangé, c'est-à-dire impeccable, après quarante exemplaires années de carrière, et on aime la Marguerite sensible et compréhensible de Jennifer Larmore. Mais, dans sa *Romance*, la vedette lui était presque volée par un accompagnement et un cor anglais de rêve...

Renaud Machart

Les cauchemars sublimes de « Roberto Zucco », par Klaus Michael Grüber

ROBERTO ZUCCO, de Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Klaus Michael Grüber. Avec August Diehl, Mareike Sedl, Lukas Miko, Martin Schwab, Libgart Schwarz, Branko Samarovski, Ignaz Kirchner... Spectacle présenté à l'Akademietheater, dans le cadre du Festival de Vienne, les 9, 10, 15 et 16 juin, à 19 heures. Tél. : (43-1) 589-22-22.

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Un enfant, à qui il était demandé ce qui, un matin, le rendait si rêveur et silencieux, répondit : « Je rembobine mes cauchemars. » De la même manière, rêveuse et silencieuse, Klaus Michael Grüber « rembobine » *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès. A la fin de la pièce, dont la succession des scènes, pourtant infiniment théâtrales, évoque le déroulé d'un film, Roberto Zucco fait le saut de l'ange, du haut du toit de la prison. Il est de dos, en slip, et il plonge vers le soleil, comme un oiseau antique. Une voix dit : « Il tombe. » C'est le dernier mot de la pièce de Koltès, mais ce n'est pas le dernier de la mise en scène de Klaus-Michael Grüber. Quand le noir devrait venir

sur la scène, annonçant les saluts, le temps reste en suspens. La voix de Nick Cave se fait entendre, les toits de la prison reculent, et Roberto Zucco revient.

Il revient, il remet son jean, et il danse, tandis que défilent sur la scène tous les éléments des décors de la pièce, de la fin au début. Roberto Zucco se met derrière la Sainte-Vierge qui ornaît la cuisine de la gamine et s'amuse. Il joue avec le ballon qui était chez sa mère, il prend des poses de kung-fu devant la façade de l'hôtel du Petit Chicago, il traverse les grilles de la prison, danse toujours et sourit. Reviennent alors tous ceux qu'il a croisés dans sa cavale, les morts et les passants, les policiers et les survivants. Tous les acteurs sont là maintenant, sur la scène. Leur salut ne doit rien à la convention. C'est un signe, un appel discret sur la musique de Nick Cave, qui termine ses *Murders ballads* par « Just remember, that death is not the end. »

Jamais il n'a été donné de voir au théâtre une fin aussi douce que celle de *Roberto Zucco*. La mort est à sa place - dans la distance qui sépare des autres. L'énigme est intacte. « Qui êtes-vous », demande le policier qui s'approche de Roberto Zucco pour l'arrêter. « Je suis le

meurtrier de mon père, de ma mère, d'un inspecteur de police et d'un enfant. Je suis un tueur. » Le même avait dit à la gamine qu'il était agent secret et qu'un agent secret voyage, qu'il va en Afrique. « Je connais des coins, en Afrique, des montagnes tellement hautes qu'il y neige tout le temps. Personne ne sait qu'il y neige en Afrique. Moi, c'est ce que je préfère au monde : la neige en Afrique qui tombe sur des lacs gelés. » Zucco a aimé la gamine. C'est la seule à qui il a dit son nom, lui qui ne veut pas avoir de nom, et rêve d'être transparent, invisible au monde.

FUITE SANS FIN

Klaus Michael Grüber offre à Roberto Zucco la grâce d'une nuit qui l'enveloppe comme une cape d'invisibilité. Une nuit d'un bleu magnifique (décor d'Antonio Recalcati) teintée d'un rouge antique, où tourne une roue qui évoque tous les soleils et les rêves des lacs d'Afrique et les pas infinis de danse. Au fil des scènes apparaissent des grilles, la façade d'un hôtel, un bar, une station de métro, un square, une rue. Le jeune homme les traverse, toujours le même et toujours changeant. Il est celui qui ne s'arrête pas, même devant les murs, même devant le meurtre. Il embras-

se sa mère et l'étrangle, puis il la pose délicatement sur le sol avant d'enfiler son treillis. Geste d'un instant, fuite sans fin. Klaus Michael Grüber le regarde s'échapper.

Il faudrait parler de la mélancolie des policiers, de la rage de la gamine, du laconisme désespéré de la bourgeoise prise en otage, et de la lucidité rousse de la patronne du bordel. Il faudrait dire la grande beauté de la rencontre avec le vieil homme dans le métro. Il faudrait « rembobiner » la mise en scène, qui pourtant n'est pas sans accents.

On se demandera longtemps pourquoi Klaus Michael Grüber a donné au frère de la gamine une voix de fausset plaquée sur un corps de cow-boy urbain. On se demandera aussi pourquoi il a jugé bon de nommer la station de métro Place-du-Chômage, quand rien aurait suffi. Et pourquoi l'enfant tué par Zucco de plusieurs balles dans la nuque se relève-t-il ? Mais cela compte peu en regard de celui qui traverse la pièce, les murs et la mort comme un danseur nietzschéen : August Diehl, Roberto Zucco. Il est jeune, et il est plus que doué. Il a la grâce. Il vole vers le soleil, et on s'incline.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Absence de problèmes

C'est l'histoire de Carla. Une « courte fantaisie pour une femme seule, la nuit, dans son appartement » imaginée et mise en scène par Jean-Paul Delore. L'auteur, lui-même membre de la compagnie LZD-Léopard Dramatique, attiré par les « gens » qu'il trouve « étranges », s'est inspiré pour écrire cette « fiction » d'une femme réelle, Isabelle Vellay, comédienne et assistante à la mise en scène de la plupart des spectacles de la compagnie, depuis 1981.

Théâtre Paris-Villette,

211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e.

M° Porte-de-Pantin. 21 heures, les

mardis, jeudis, vendredis ; 19 h 30, le

mercredi ; relâche samedi,

dimanche et lundi.

Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F

à 135 F. Jusqu'au 22 juin.

Tartuffe et Ennemi public

Dans le cadre de la saison hongroise en France, le Théâtre du Rond-Point lance une invitation au prestigieux Théâtre Katona de Budapest. C'est une excellente occasion de confronter deux metteurs en scène, deux générations, deux styles : Gabor Zsambeki (né en 1943) a choisi le *Tartuffe* de Molière ; Arpad Schilling (né en 1974), dont on a vu à Paris un remarquable *Baal*, de Brecht a demandé à l'écrivain Istvan Tasnadi d'adapter la nouvelle de Kleist,

Michael Kohlhaas.

Théâtre du Rond-Point,

2 bis, avenue Franklin D.-Roosevelt,

Paris-8^e. M° Franklin-Roosevelt.

20 heures, les 6, 7, 8 (*Tartuffe*) ;

20 heures, les 12, 13, 14, 15 et 16

(*Ennemi public*). Tél. : 01-44-95-98-

10. 60 F, 100 F, 140 F ; 200 F, billet

couplé (*Tartuffe/Ennemi public*).

Orchestre national de France

Jacques Mercier et l'Orchestre

national d'Ile-de-France avaient

été les premiers à donner en

France le merveilleux *Kullervo*

de Jean Sibelius. Après quelques

enregistrements sur disque, dont

celui, magnifique, de Paavo Järvi

(Virgin Classics), l'œuvre semble

trouver une seconde vie au

concert. L'Orchestre national de France n'est pas un familier de l'univers sibélien, mais, sous la direction de Leif Segerstam, il pourrait s'y révéler intéressant. *Théâtre des Champs-Élysées*, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M° Alma-Marceau. 20 heures, le 7 juin. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Jean-Claude Gallotta

La danse prend d'assaut le Théâtre de l'Odéon avec un spectacle de Jean-Claude Gallotta *Presque Don Quichotte*. Créée en 1999, cette pièce autour de l'ingénieur Hidalgo, imaginée par Cervantès, ne prétend pas mettre en scène toutes les péripéties du roman. Il s'agit plutôt de suggérer, d'évoquer la douce dinguerie du personnage à travers une danse toute dans l'esquive et la piroquette. Sur une bande-son singulière composée de musique classique, de morceaux de fanfare aux accents felliniens et de chansons de variétés latinos des années 1950, Jean-Claude Gallotta poursuit sa quête d'un corps vibrant et poétique entre gravité inquiète et légèreté fantaisiste. *Odéon-Théâtre de l'Europe*, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. M° Odéon. 20 heures, les 6, 7, 8 et 9 ; 15 heures, le 10. Tél. : 01-42-79-80-02. De 30 F à 180 F.

YVELINES

Barbara Bonney (soprano), Malcolm Martineau (piano)

Mozart : *Kantata*. Fauré : *Mélodies*. Schumann : *Liederkreis op. 39*. Barbara Bonney est l'une des chanteuses du moment les plus intéressantes. Elle est capable de chanter le *Stabat Mater* de Pergolèse, avec Christophe Rousset et Andreas Scholl, et Sophie du *Chevalier à la rose* pour le disque et à la scène. La chapelle royale du château de Versailles est un lieu inattendu et acoustiquement peu idoine pour ce genre d'exercice, mais un concert de Miss Bonney ne se refuse pas, surtout quand l'entrée est libre... *Versailles (Yvelines)*. Chapelle royale du château. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 01-39-07-70-92. Entrée libre, réservation indispensable.

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Un théâtre citoyen dans la ville de Jean-Gabriel Carasso, Jean-Claude Lallias et Jean-Noël Roy (France, 2001). Projeté en avant-première, ce film s'interroge sur le théâtre de service public à partir de l'expérience du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis. La projection sera suivie d'une rencontre avec Valérie Lang, Stanislas Nordey, Christian Schiaretti et les réalisateurs du film. *Centre Pompidou*, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M° Rambuteau. 19 h 30, le 7. Tél. : 01-44-78-43-59. Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Compagnie Alentours** Bernard Glandier. *Théâtre de la Cité internationale*, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. M° Cité-Universitaire. 20 h 30, les 7 et 8. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F. **Le Concert spirituel** Œuvres de Charpentier. Hervé Niquet (direction). *Eglise Saint-Louis-des-Invalides, esplanade des Invalides, Paris-7^e*. M° Invalides. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 01-44-42-48-14. Entrée libre. **The Angel of Death** Œuvre de Reynolds. Jean-Marie Cottet (piano), Ensemble Court-circuit, Pierre-André Valade (direction). *Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4^e*. M° Rambuteau. 20 h 30,

le 7. Tél. : 01-44-78-12-33. De 60 F à 120 F.

Alain Blessing, Yves Rousseau Duo

7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e.

M° Saint-Paul. 21 h 30, les 7 et 8. Tél. :

01-48-87-08-97. 70 F.

Sonic Youth

Olympia, 28, boulevard des Capucines,

Paris-9^e. M° Opéra. 19 h 30, le 7. Tél. :

01-47-42-25-49. De 160 F à 200 F.

Manu Chao

La Cigale, 120, boulevard Roche-

chouart, Paris-18^e. M° Pigalle. 20 heures,

les 7 et 8. Tél. : 01-49-25-89-99.

143 F.

La Kumpania Zelwer

Le Divan du monde, 75, rue des Mar-

tyrs, Paris-18^e. M° Pigalle. 19 h 30, les 7,

8 et 9. Tél. : 01-44-92-77-66. De 80 F à

90 F.

RÉGIONS

I. J. K. de la Compagnie 111, mise en scène de Christian Coumin. *Châlons-en-Champagne (Marne)*. Théâtre du Muselet, 5, rue des Fripiers. 20 h 30, le 8. Tél. : 03-26-69-50-99. De 30 F à 60 F. **Tournée d'adieux au music-hall** de et avec Frédéric Tusch et Pierre-Claude Artus. *Châlons-en-Champagne (Marne)*. Chapiteau du Grand-Jard. 23 heures, le 8. Tél. : 03-26-65-90-06. Entrée libre. **Orchestre de Bretagne** Œuvres de Brahms. Hélène Grimaud (piano), Stefan Sanderling (direction). *Brest (Finistère)*. Quartz, 2-4, boulevard Clemenceau. 20 h 30, le 8. Tél. : 02-98-33-70-70. 140 F.

GALERIE PATRICE TRIGANO

4 bis, rue des Beaux-Arts - 75006 Paris
Tél. 01 46 34 15 01 - Fax 01 46 34 64 02
E-mail : artrigano@aol.com
Web : http://www.od-arts.com/patricetrigano

CLAVÉ
Jusqu'au 30 juin

COLLECTION DOCUMENTS : LES PLUS GRANDS DOCUMENTAIRES DU CINÉMA

En vente en vidéo et DVD le 7 Juin

Un documentaire bouleversant sur la Shoah produit par Steven Spielberg. **Oscar du meilleur documentaire 1999**

Le film témoignage de la tournée de Neil Young and Crazy Horse. **Prix du meilleur documentaire à la Mostra de Sao Paulo 2000**

Le documentaire culte de Julien Temple sur le groupe de rock légendaire qui bouleversa l'histoire de la musique. **Prix du meilleur documentaire à la Mostra de Sao Paulo 2000**

Le chef-d'œuvre de Wim Wenders. **Prix du meilleur documentaire European Film Awards**

L'âme de la musique cubaine avec Compay Segundo, Ibrahim Ferrer, Ry Cooder...

Par le réalisateur culte Jim Jarmush. **Des images inédites dans les coulisses des concerts des années 70 aux années 80**

Les survivants témoignent de leur histoire...

OSCAR DU MEILLEUR DOCUMENTAIRE 1999

NOUVEAUTÉ NOUVEAUTÉ

STUDIO CANAL

DISPARITIONS

Flora Groult

Coauteur
du « Féminin pluriel »

LA ROMANCIÈRE Flora Groult, auteur, avec sa sœur Benoîte Groult, du *Journal à quatre mains* (1963) et du *Féminin pluriel* (1965), est morte dimanche 3 juin à Paris. Sa fille, Colombe Pringle, a précisé que l'écrivain, qui souffrait de la maladie d'Alzheimer, a succombé à une crise cardiaque.

Née le 23 mai 1924 à Paris, Flora Groult, fille de décorateur et nièce du grand couturier Paul Poiret, avait étudié à l'École des arts décoratifs et à l'académie Julian, avant de débiter comme journaliste à *Elle*, à *Connaissance des arts* et aux *Lettres françaises*. Elle écrira plusieurs livres avec sa sœur et complice, dont ce *Journal à quatre mains* qui connut un grand succès, réédité en 1994 chez Denoël. Pionnières et militantes de la condition féminine, elles écriront ensuite *Le Féminin pluriel* et *Il était deux fois* (1968). Seule, Flora Groult a publié ensuite, chez Flammarion, *Maxime ou la Déchirure* (1972), *Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre* (1979), ou encore *Tout le plaisir des jours est dans leur matinée* (1985) et, plus récemment, *Le Coup de la reine d'Espagne* (1993).

« En abordant la page une de cette tentative, je me réjouis comme d'une fête des découvertes que je vais faire en chemin, et j'ai presque honte d'avoir le droit d'exercer un métier qui m'amuse tant. » Ainsi commençait-elle, en 1975, ses *Mémoires de moi*, livre où elle évoquait ses souvenirs d'enfance ; on y voyait passer les silhouettes de Paul Poiret, Jean Cocteau, Georges Hugnet ou Marie Laurencin. A cette dernière, qui fut une familière de ses parents, Flora Groult consacra un peu plus tard une biographie sensible et délicate (Mercure de France, 1987).

Faite chevalier de la Légion d'honneur par François Mitterrand, qui salua son écriture « vive, alerte, précise, au français très pur », Flora Groult a vécu de nombreuses années à l'étranger. D'abord mariée à Michael Pringle, dont elle eut deux filles, elle épousa ensuite le diplomate britannique Sir Bernard Ledwidge – lui-même écrivain, auteur notamment d'une biographie de De Gaulle (Flammarion, 1984) et d'un livre sur Sappho (Mercure de France, 1987) –, qu'elle suivit en poste en Finlande, en Israël, puis à Londres. Veuve, Flora Groult était rentrée vivre à Paris il y a deux ans.

■ HANK KETCHAM, humoriste américain et créateur de la bande dessinée *Dennis la Menace*, est mort vendredi 1^{er} juin dans sa maison de Pebble Beach, en Californie. Né le 14 mars 1920 à Seattle, Henry King (dit « Hank ») Ketcham travailla d'abord pour les studios de Walt Disney (notamment sur les dessins animés *Bambi*, *Fantasia*, *Donald Duck*, etc.) et de Walter Lantz (*Woody Woodpecker*), avant de concevoir le personnage de Dennis en octobre 1950 en regardant son fils de quatre ans mettre la pagaille dans un magasin. Créé en mars 1951, Dennis fut adopté par plus de mille quotidiens publiés dans quarante-huit pays et parlant dix-neuf langues ; ce petit garçon à la mèche blonde indisciplinée, au visage grêlé de taches de rousseur et grand amateur de bêtises, a aussi inspiré des albums, des films et des séries de dessins animés (diffusés en France par France 3). Hank Ketcham a ensuite vécu en Suisse pendant dix-sept ans, avant de revenir aux Etats-Unis en 1960, puis de renoncer à la création des *strips* de *Dennis la Menace*, confiés à un studio au milieu des années 1980.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 2 juin est publiée :

● SCOP : la liste des sociétés coopératives ouvrières de production pour l'année 2001.

Au *Journal officiel* daté lundi 4-mardi 5-mercredi 6 juin est publié :
● Accord international : un décret portant publication de l'accord sur la sécurité des informations entre les parties au traité de l'Atlantique nord.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Birgit WISSEL, Jacques MORICE, et leur fille, Lou, ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 17 mai 2001.

14, rue Colmet-Lépinay
93100 Montreuil.

– Lourmarin (Vaucluse).

La famille Rachid Aït Si Selmi, Arno, Larbi, Margot et Zoé-Fazia ont la joie d'accueillir

Inès,

née le 5 juin 2001,

fille de Céline et Tarik AÏT SI SELMI.

47, rue Waldeck-Rousseau,
69005 Lyon.

Sophie FAY-SAULAIS

et François SAULAIS partagent, avec Pierre, la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 31 mai 2001.

8, rue de Quatrefoies,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

– Sarhélo, 8 juin 1976, vingt-cinq ans plus tard. Bon anniversaire nos

Catherinettes !

Tendresses de vos parents indignes mais aimants. Suresnes, 1976. Taormina, 1996. Natal, 2001.

Luc,

Un demi-siècle déjà !
Et une petite place dans le *Monde*

Bon anniversaire !

Ta famille.

Noces de diamant

– Calvi. Aix-en-Provence.

Emilie, Céline, Julien et Hugo, leurs petits-enfants, Jacqueline et René, leurs enfants, Toute la famille et leurs amis, embrassent tendrement et félicitent

Jean et Sipi HOLTZ
7 juin 1941 - 7 juin 2001,
pour leurs noces de diamant.

Décès

– Alger. Paris. Nice.

M. et Mme Abbas Abdelhalim, Leurs enfants, Yasmine, Myriam et Ferhat, Les familles Abbas, Stoetzel, parentes et alliées d'Algérie et de France, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Ferhat ABBAS,
née Marcelle STOETZEL,

survenu le 31 mai 2001. Ses obsèques auront lieu à Notre-Dame de Nice, vendredi 8 juin, à 14 h 30.

62-64, avenue de Suffren,
75015 Paris.
24, rue Bendanoune,
Kouba, Alger.

– Haïfa, Le Caire, Paris, Mountain Rest (SC, Etats-Unis). Sobhi, Shoukry et Amin Azzam, ses frères,

Rose Toubia, sa sœur, Christine et Simone Banoub, Caroline Malauzat, Jacqueline Jolivet, Gladys Hall, ses filles, Bernard Malauzat, Emmanuel Jolivet et Tim Hall, ses gendres, Ses petits-enfants, Les familles Azzam, Banoub, Hall, Jolivet et Malauzat, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Yolande Gad AZZAM,
épouse de feu Fouad Fahmy Banoub,
à Walhalla, Caroline-du-Sud,
le 21 mai 2001.

« Je suis la Résurrection et la Vie : celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »

Tous les jours
dans le

« Carnet du Monde »

NAISSANCES,
ANNIVERSAIRES,
FIANÇAGES,
MARIAGES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABBONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

– M. Gerald Belkin, M. et Mme Kostia Belkin, M. et Mme Daniel Dib, Et ses deux petits-enfants, Le baron et la baronne Gilles Halna du Fretay,

Le baron et la baronne de Montesquieu, Mlle Bernadette Halna du Fretay, Ainsi que ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Paule BELKIN,
née HALNA DU FRETAY,

survenu à Monaco, le 3 juin 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 juin, à 14 h 30, en l'église Sainte-Dévote, à Monaco.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pourraient être versés à une association de lutte contre le cancer.

– Narbonne, Auch, Paris, Toulouse.

Monique, son épouse, Arnaud, Cyril et Alexis, ses enfants, Ses parents, ses frères et sœurs, Sa belle-mère, Les familles Caspar, Plessy, Marie, Meynier, Del-Ponte, Pensarini, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Dr Frédéric CASPAR,

à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 6 juin 2001, à 11 heures, en la cathédrale Saint-Just de Narbonne.

Ni fleurs ni couronnes, un don à la recherche médicale contre le cancer peut en tenir lieu.

Que vos pensées l'accompagnent pour honorer le dévouement et le courage dont il a toujours fait preuve. Sa mémoire restera à jamais dans nos cœurs.

– Ses amis et anciens collaborateurs ont la tristesse de faire part du décès de

Louis CUMIN,

inspecteur général honoraire des PTT, officier de la Légion d'honneur.

Une cérémonie sera célébrée le 8 juin 2001, à 14 h 30, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Yvelines.

– Sofia, Paris, Pesaro.

Mme Monica Paneff Lancellotti, son épouse, M. Ivan Paneff, Constantin et Dimitri Paneff Lancellotti, ses fils,

Mme Maria Teresa Lancellotti, sa belle-mère, Cecilia Lancellotti, Paolo, Flavia et Benedetta Lancellotti, sa famille, ont la douleur de faire part du décès le 28 mai 2001 à Paris dans sa soixante-dix-huitième année de

Dimitri PANEFF,

docteur en droit, docteur ès lettres, avocat à la Cour, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres, chevalier de l'ordre des saints Cyrille et Méthode, commandeur de l'ordre de Saint-Alexandre.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 31 mai en la cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Neviski et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

11bis, rue Lord-Byron,
75008 Paris.

– Timothy Pringle, Colombe Pringle, Vanessa Pringle, ses enfants,

Jean-Pierre Mahot de la Quérantonnois, Gilles Royaux, ses gendres,

Lucy, Bella, Delia, son mari Laurent, et Pauline Dorchy, leur mère, Eloi, Adrien, Merry et Melchior, Zoé et Simon, ses petits-enfants,

Benoîte Groult et Paul Guimard, sa sœur et son beau-frère, Blandine, Lison et Constance, Violette, Clémentine et Pauline, leurs enfants et petits-enfants,

Toutes et tous ses tendres amis et sa fidèle Nany, ont le chagrin d'annoncer la disparition de

Flora GROULT,

écrivaine, chevalière de la Légion d'honneur,

survenue le dimanche 3 juin 2001.

Ils appellent à votre souvenir les hommes qu'elle a aimés

Michaël PRINGLE,

qui nous a quittés en 1981,

Sir Bernard LEDWIDGE,

qui nous a quittés en 1998.

Sa famille et ses amis lui diront au revoir à la coupole du crématorium du Père Lachaise, Paris-20^e, le vendredi 8 juin à 16 h 45.

(Lire ci-contre.)

Marie-Madeleine Guille-Giraud, sa femme, Lise Guille, sa mère, Catherine, Marianne, Cécile, Manon et Thomas, ses enfants, Paul, Antoine, Didier, ses gendres, Swann, Baptiste, Marjolaine et Maëlys, ses petits-enfants, Françoise, Lucien, Jean et Marc Seve, ses sœur, beau-frère et neveux, Marilène Bertola, Les familles Guille, Giraud et alliées, Seve, Combes, Lemaitre, Tournaire, ont la tristesse de faire part du décès de

Alain GUILLE,
professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie,

directeur de l'UA 699 du CNRS au Muséum national d'histoire naturelle (1986-1989), directeur de l'Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer (1989-1999), directeur du centre des sciences de la mer de l'université Pierre-et-Marie-Curie, docteur *honoris causa* de l'universidade Santa Ursula (Rio de Janeiro), chevalier des Palmes académiques.

survenu le 4 juin 2001, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 juin à 9 heures au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e.

Ni fleurs ni couronnes, dons au service d'oncologie du professeur Khayat CHU-Pitié-Salpêtrière.

18, rue de Toul,
75012 Paris.

– Paul-Emmanuel et Elisabeth Roy et leurs enfants, Yves et Monique Guinzbourg, son frère,

Jean-Michel et Sophie Husson-Guinzbourg et leurs enfants, Catherine Bachollet-Pozner, son amie, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Claire GUINZBOURG-
PEVERELLI,

survenu le 31 mai 2001.

Elle sera incinérée le vendredi 8 juin, à 14 h 50, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Grenoble.

Marie-Laure, son épouse, Olivier, Catherine, Myriam, Jean-Jacques, Virginie et Arnaud, ses enfants, Aurélie, sa belle-fille, Ses petits-enfants, Sa sœur, ses frères et leurs conjoints, Sa belle-mère, Sa famille, ses amis ont la douleur de faire part du décès survenu, le 4 juin 2001, de

Daniel HOLLARD,
professeur de médecine, ancien chef de service au CHU de Grenoble.

L'inhumation aura lieu à Belmont-Tramont (Savoie), dans la plus stricte intimité.

Un hommage lui sera rendu à Grenoble, dont la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

– Le directeur et les membres du laboratoire d'anthropologie sociale ont la tristesse de faire part du décès, le 4 juin 2001, de leur collègue et ami,

Pierre LAMAISON,
chargé de recherche au CNRS, ancien directeur adjoint du laboratoire,

et s'associent à la douleur de sa famille. Sa générosité, son intelligence lumineuse et sa liberté d'esprit demeurent dans nos souvenirs comme un modèle.



« LOFT STORY »

Chaque jour, télévision et cinéma dévoilent le lent brouillage des frontières qui séparent vie publique et vie privée.

Ils révèlent l'homme moderne, pris entre pulsion scopique et désir impudique de se montrer.

Par Ignacio Ramonet et Marc Augé

et aussi :

Entrée hésitante du Maroc dans la mondialisation ; L'injustice faite aux Afghans ; La série télévisée qui dérange l'Afrique du Sud ; Cette passion tenace des libraires de quartier ; Le « noble art », ou la pute, l'esclave et l'étalon ; Hors des frontières, la France à la recherche d'une ambition culturelle ; etc.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

– Le docteur Mireille Le Pourhiet, son épouse, Le docteur Annick Le Pourhiet-Le Mevel, Mme Nicole Salat, ses enfants, M. Jacques Salat, son gendre, Solenne, Marine, David, Gwenola et Agnès, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur

Roger LE POURHIET,

survenu le lundi 28 mai 2001, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

Les obsèques religieuses suivies de la crémation, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e, ont eu lieu le mardi 5 juin, dans l'intimité familiale.

8, avenue du Petit-Parc,
94300 Vincennes,
10, rue de la Pépinière,
44880 Sautron.

– La Rochelle.

Mlle Brigitte Létard, M. et Mme Philippe Létard, Les docteurs Thierry et Héléne Etienne,

Mlle France Létard, M. et Mme Francis Formell, Florian, Vincent, Erwan, Claire-Marie, Constance, Claire, Pierre, Guillaume et Baptiste, ses enfants et petits-enfants, Mlle Annie Chouvel, M. et Mme Paul Chouvel et leurs fils, Mlle Agnès Létard, Le bâtonnier Bertrand et Mme, et leurs enfants, Les familles Larneyre, Fabrègue, Vieux-Rouchas et Hardy, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise LÉTARD,
née CHOUVEL,

survenu le 4 juin 2001, dans sa soixante-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église du Sacré-Cœur de la Genette, à La Rochelle, le vendredi 8 juin 2001, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Que vos prières aillent également à son époux, le

docteur

Raymond LÉTARD,

qui nous a quittés il y a tout juste dix ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'ambassade de Lituanie en France a la tristesse de faire part du décès de

Pauline MINONZIO,
mère de M. Pierre Minonzio, consul honoraire de Lituanie en France,

et exprime à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Ambassade de Lituanie en France,
14, bd Montmartre,
75009 Paris.

– Marie-Luce et Georges Duffau, Tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jeanine Bliuma RUSANSCHI,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 8 juin 2001, à 13 heures.

Famille Duffau,
16, rue d'Alsace,
92300 Levallois-Perret.

– Michel Moret, Marcel et Perlette Danan, Sa famille, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès survenu, à Paris, le lundi 4 juin 2001, de

Lise MORET,
née DANAN.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 mai, à 14 heures, au cimetière de Pantin, 164, av. Jean-Jaurès, à Pantin.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre de SURMONT,
née Geneviève MANOHA,

survenu à Valence (Drôme), le 2 juin 2001, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Ardoix (Ardèche). Les familles de Surmont, Boll-Lambla, Bouchardeau, Chevallier, Lamotte, Morin, Breton.

– Le président de l'université Lumière-Lyon-II, Le doyen de la faculté des sciences juridiques,

Le directeur du Laboratoire d'économie des transports, Les personnels de l'université et ses étudiants,

ont le regret de faire part de la disparition de

Eric TABOURIN,

maître de conférences de sciences économiques à l'université Lumière-Lyon-II, responsable de la filière administration économique et sociale.

86, rue Pasteur,
69365 Lyon cedex 07

– Antoine et Chantal Thomas, Vincent Thomas, Sabine et Bruno Greffe, Geneviève et Jean Debenest, Martine Thomas, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, font part du décès, le 26 mai 2001, de

Mme Jules THOMAS,
née Elisabeth LESCANNE.

25, rue du Chanoine-Jacob,
54000 Nancy.

Remerciements

– Claude Spielmann et ses enfants expriment tous leurs remerciements aux nombreuses personnes qui ont témoigné leur attachement à

Franceline SPIELMANN,

entre autre lors de son décès.

– Mme Françoise Zaslawsky-Caujolle, Mme Moussia Zaslawsky, et ses enfants, Mme Vera Zaslawsky, M. Eric Jeanneret et leurs enfants, adressent leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, lors de la disparition de

M. Denis ZASLAWSKY,

le samedi 12 mai 2001.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans disparaissait tragiquement

Henry GUEZ.

Sa lumière brille toujours aussi fort dans le cœur de Berty, son épouse, Paule et Michel, sa fille et son fils, Cécile, sa petite-fille. Il manquera aussi à son petit-fils, Joshua.

Offices religieux

Le consistoire de Paris, appelle à un office de recueillement à la mémoire des malheureuses victimes de l'odieuse attentat de Tel-Aviv.

Mercredi 6 juin 2001 à 18 h 30

Synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris (Tél. : 01-45-26-95-36)

en présence : du Grand Rabbín de France, du Grand Rabbín de Paris, et des principaux dirigeants communautaires.

Cours

Année scolaire 2001-2002. Stages de formation « Enseigner autrement ». Réunion d'information mercredi 20 juin 2001. Pour tout renseignement, tél.: 01-46-02-64-33 de 8 h 3

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Algérie, retour sur la guerre. **Forum**
 22.00 Les Récits d'aventure. **Forum**
 22.25 L'Europe made in Belgium. **RTBF 1**
 23.00 Peut-on mesurer l'univers ? **Forum**

MAGAZINES

19.00 Nulle part ailleurs. **Canal +**
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le mur de l'Atlantique. **Arte**
 20.50 Combien ça coûte ? Invités : Jean-Pierre Foucault ; Carlos ; Sophie Thalmann ; Elodie Gossuin. **TF 1**
 21.00 Des racines et des ailes. Porquerolles : La petite perle du Sud. Cuba dans tous ses états. Mon paradis à moi. **France 3**
 22.25 Ça se discute. Les troubles du langage. **France 2**
 23.10 52 sur la Une. Inconnue en France, star en Corée : le fabuleux destin d'Ida la Normande. **TF 1**
 23.30 Drôles de gammes. Spéciale Brahms. **France 3**
 0.40 La Route. Invités : Marc Cerrone et Claude Challe. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Coupe du monde 2002. Éliminatoires : Suisse - Slovénie. **TSR**
 20.00 Basket-ball. Championnat Pro A. Play-offs. Demi-finale aller. **Pathé Sport**
 20.10 Football. Coupe du monde 2002. Éliminatoires. Groupe 6. Saint-Marin - Belgique. **RTBF 1**

DANSE

21.00 Ivan le Terrible. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par les danseurs du Bolchoï. L'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhuraitis. **Muzzik**
 23.45 La Veuve joyeuse. Chorégraphie de Ronald Hynd. Musique de Franz Lehár. **Mezzo**

DOCUMENTAIRES

19.45 Les Mystères de l'Histoire. L'or de l'Eldorado. **La Chaîne Histoire**
 20.00 Pilot Guides. Cambodge. **Voyage**
 20.05 Les Chutes Victoria. **Odyssee**
 20.15 360°, le reportage GEO. Un moteur à eau. **Arte**

M6

20.50 **Police District**
 Retour de cette série policière effaçante, lancée en septembre 2000. Deux nouveaux réalisateurs, Jean-Teddy Philippe et Manuel Boursin-hac, ont pris la relève d'Olivier Charvarot. Avec le même plaisir et une familiarité accrue, on retrouve Rivière, Franc, Norbert et les autres, incarnés par les mêmes excellents comédiens qui ont signé sans hésiter pour cette nouvelle saison. Deux épisodes par soirée.

MUSIQUE

21.20 La Science et la guerre. Le laboratoire de la guerre. **La Chaîne Histoire**
 21.50 La Traversée du Shu Fu. **Odyssee**
 22.00 L'Assassinat de Reinhard Heydrich. **Histoire**
 22.10 Les Mystères de la Bible. Joseph, maître des rêves. **La Chaîne Histoire**
 22.20 Sexe, censure et cinéma. [3/6]. L'âge d'or d'Hollywood. **Ciné Classics**
 22.20 A l'est de la guerre. [2/2]. Guerre d'extermination : crimes de la Wehrmacht de 1941 à 1945. **Planète**
 23.10 Profil. Norman McLaren. **Arte**
 23.30 Icebergs. La menace qui vient du froid. **Odyssee**
 0.00 Louisiane à volonté. **Muzzik**
 0.00 Pilot Guides. L'Inde du Sud. **Voyage**

TÉLÉFILMS

20.45 A corps consentant. James Lemmo. **RTL 9**
 20.50 L'Impasse du cachalot. Elisabeth Rappeneau. **France 2**
 22.30 Fatalité. David Hugh Jones. **RTL 9**
 22.30 Britannic. Brian Trenchard-Smith. **Téva**
 22.45 Enquête sous contrôle. Pat Verducci. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

22.40 et 0.10 Festival d'Annecy. **Canal +**

SÉRIES

19.30 Hill Street Blues. La fuite. **Monte-Carlo TMC**
 20.50 **Police district**. Mauvaise pioche. **M 6**
 21.00 **Star Trek**, Deep Space Nine. Il était un petit navire. **Canal Jimmy**

MUSIQUE

19.30 Nuit française. Berlin, le 20 août 1992. Avec Leon Fleisher, piano. L'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Mezzo**
 21.00 **Classic Archive**. Festival de Menton, 1964. **Mezzo**
 23.30 **The Nat « King » Cole Show 7**. Enregistré le 9 juillet 1957. **Muzzik**
 0.30 Jazz à Vienne 1998. Avec Maria Schneider, piano ; Ben Mondor, guitare ; Greg Gisbert, trompette ; Ingrid Jensen, trompette. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 A corps consentant. James Lemmo. **RTL 9**
 20.50 L'Impasse du cachalot. Elisabeth Rappeneau. **France 2**
 22.30 Fatalité. David Hugh Jones. **RTL 9**
 22.30 Britannic. Brian Trenchard-Smith. **Téva**
 22.45 Enquête sous contrôle. Pat Verducci. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

22.40 et 0.10 Festival d'Annecy. **Canal +**

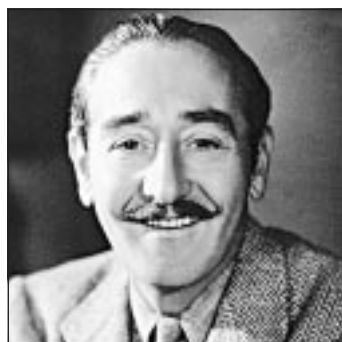
SÉRIES

19.30 Hill Street Blues. La fuite. **Monte-Carlo TMC**
 20.50 **Police district**. Mauvaise pioche. **M 6**
 21.00 **Star Trek**, Deep Space Nine. Il était un petit navire. **Canal Jimmy**

FILMS

18.40 **Le Rapt** ■■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1952, v.o., 80 min). **Ciné Classics**
 18.45 **Classe tous risques** ■■ Claude Sautet (France, 1960, version réactualisée, 110 min). **Canal + Vert**
 19.00 **L'Inconnu du Nord-Express** ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1951, 105 min). **TCM**
 20.30 **Le Plus Grand Cirque du monde** ■■ Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, 135 min). **Ciné Cinémas 2**
 20.45 **Il faut sauver le soldat Ryan** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min). **Cinéstar 1**
 20.45 **Scaramouche** ■■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, 115 min). **TCM**
 21.00 **Trop belle pour toi** ■■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min). **Ciné Cinémas 3**
 21.55 **Les Ailes du désir** ■■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1987, v.o., 125 min). **Ciné Cinémas 1**
 22.30 **La vie est belle** ■■ Roberto Benigni (Italie, 1998, v.o., 115 min). **Ciné Cinémas 3**
 22.40 **Le Démon des femmes** ■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 130 min). **TCM**
 22.50 **Place Vendôme** ■■ Nicole Garcia (France, 1998, 115 min). **Cinéstar 2**
 0.20 **Les Trente-neuf Marches** ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, 80 min). **Cinétoile**
 0.35 **L'Empire de la passion** ■■ Nagisa Oshima (France - Japon, 1978, v.o., 105 min). **Cinéfaz**

0.45 **Deanna et ses boys** ■ Henry Koster. Avec Deanna Durbin, Leopold Stokowski (Etats-Unis, 1937, v.o., 85 min). **Ciné Classics**
 0.55 **Les Tuniques écarlates** ■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, v.o., 125 min). **Ciné Cinémas 3**



17.15 Chris Colorado. **► En clair jusqu'à 20.35**
 18.00 **Dilbert O.**
 18.30 **Canal + classique O.**
 18.40 **Nulle part ailleurs** cinéma.
 19.00 **Nulle part ailleurs O.**
 20.35 **Le Journal du cinéma.**
 21.00 **Trader** Film. James Dearden O.
 22.50 **Mort clinique** Film. Charles McDougall O.
 0.20 **Intrusion** Film. Rand Ravich (v.o.) O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Découvrir son corps. **Forum**
 22.00 Greenpeace, au nom de l'écologie. **Forum**
 23.00 Etre autrement, vivre normalement. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. Brian Gosschaak. **LCI**
 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Catherine Jentile ; Jean-Charles de Castelbajac. **Canal +**
 20.55 **Envoyé spécial**. Les tournantes. Trafic d'œuvres d'art : sur la piste des nouveaux pilliers. Turquie ; jeûne de la mort. Les webcams. **France 2**

SPORTS EN DIRECT

0.00 Pilot Guides. Cambodge. **Voyage**
 0.05 A l'est de la guerre. [2/2]. Guerre d'extermination : crimes de la Wehrmacht de 1941 à 1945. **Planète**
 0.30 **Sujet tabou**. Le Vampire du Kentucky. **France 3**
 0.35 **Une journée ordinaire** chez des animaux extraordinaires. Grandir dans la nature. **Odyssee**
 0.45 **Les Messagers de l'ombre**. De la débâcle à la clandestinité. **La Chaîne Histoire**

DANSE

18.00 La Fleur de pierre. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Kirov. Avec Anna Polikarpova (Katerina), Alexandre Gulyaev (Danila), Genady Babanin (Severyan)... L'Orchestre du Théâtre Maryinsky, dir. Alexandre Viliouminis. **Mezzo**
 19.55 **Mansouria**. Chorégraphie de Josette Baiz. Musique d'Ibrahim Pétienese. Par les enfants de l'école Saint-André de Marseille. **Mezzo**

MUSIQUE

19.00 **Luigi Nono**. Enregistré en 1977. Avec Maurizio Pollini, piano ; Liliana Poli, soprano ; Jacques de Donato, clarinette. **Muzzik**
 21.55 **Beethoven**. Ouverture en fa mineur, dite « Egmont » et Concerto pour piano n° 1. Enregistré en 1983. Avec Martha Argerich, piano. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. **Mezzo**
 22.05 **Les Grands Interprètes**. Enregistré en 1975. Avec T. de Bruhnoff, piano. **Muzzik**

DOCUMENTAIRES

17.00 **Les Enquêtes** du National Geographic. Les bombardiers du feu. **TCM**
 18.00 **Les Grandes Batailles**. Napoléon 1812. **La Chaîne Histoire**
 18.05 **Le Monde des animaux**. Animaux en danger. Le guépard, l'éléphant d'Asie, l'orang-outan. **La Cinquième**
 18.25 **L'Actors Studio**. Sean Penn. **Paris Première**
 19.00 **Voyages, voyages**. Hongkong. **Arte**
 19.00 **Biographie**. Mandela, les chemins de la liberté. **La Chaîne Histoire**
 20.00 **Pilot Guides**. Le Vietnam. **Voyage**
 20.15 **Le Reportage GEO**. Embouteillages aériens. **Arte**
 20.35 **La Science et la Guerre**. Le laboratoire de la guerre. **La Chaîne Histoire**
 20.46 **Thema**. Les Esprits, des gens comme vous et moi. **Arte**
 21.20 **Questions d'enfants**. [4/6]. Etre lavé. **Planète**
 21.25 **Les Mystères de la Bible**. Jésus en Galilée. **La Chaîne Histoire**
 21.50 **Grenouilles et compagnie**. Un casse-cou : le crapaud vert. **Odyssee**
 22.15 **Fabuleusement riches**. Quand la chance vous sourit. **Odyssee**
 22.30 **French Riviera**. [3/3]. La volupté. **Monte-Carlo TMC**
 22.35 **Légendes**. Vanessa Redgrave. **Téva**
 23.10 **L'Inde fantôme**, réflexions sur un voyage. [6/7]. Les étrangers en Inde. **Planète**

DOCUMENTAIRES

19.45 **Les Mystères de l'Histoire**. L'or de l'Eldorado. **La Chaîne Histoire**
 20.00 **Pilot Guides**. Cambodge. **Voyage**
 20.05 **Les Chutes Victoria**. **Odyssee**
 20.15 **360°**, le reportage GEO. Un moteur à eau. **Arte**

M6

20.50 **Police District**
 Retour de cette série policière effaçante, lancée en septembre 2000. Deux nouveaux réalisateurs, Jean-Teddy Philippe et Manuel Boursin-hac, ont pris la relève d'Olivier Charvarot. Avec le même plaisir et une familiarité accrue, on retrouve Rivière, Franc, Norbert et les autres, incarnés par les mêmes excellents comédiens qui ont signé sans hésiter pour cette nouvelle saison. Deux épisodes par soirée.

ARTE

21.40 **Musica**
 Le film que Bruno Monsiegeon vient de réaliser avec le pianiste Piotr Anderszewski jouant les Variations sur un thème de Diabelli, de Ludwig van Beethoven, proposé ce soir dans « Musica », souffre de quelques handicaps : ce pianiste n'est pas assez captivant, et n'a pas une nature marquante de musicien. Bruno Monsiegeon l'a, en outre, filmé avec un peu trop de complaisance.

ARTE

23.10 **Profil**
 André S. Labarthe propose, dans « Cinéma de notre temps », une rencontre avec un pionnier de l'animation moderne, Norman McLaren. Né avec la première guerre mondiale, mort en 1987, cet artiste incarne toujours le prototype indépassable en matière de recherche et de création. Le documentaire est en adéquation avec le style du Géo Trouvetout de la poésie en mouvement.

ARTE

23.10 **Profil**
 André S. Labarthe propose, dans « Cinéma de notre temps », une rencontre avec un pionnier de l'animation moderne, Norman McLaren. Né avec la première guerre mondiale, mort en 1987, cet artiste incarne toujours le prototype indépassable en matière de recherche et de création. Le documentaire est en adéquation avec le style du Géo Trouvetout de la poésie en mouvement.

ARTE

23.10 **Profil**
 André S. Labarthe propose, dans « Cinéma de notre temps », une rencontre avec un pionnier de l'animation moderne, Norman McLaren. Né avec la première guerre mondiale, mort en 1987, cet artiste incarne toujours le prototype indépassable en matière de recherche et de création. Le documentaire est en adéquation avec le style du Géo Trouvetout de la poésie en mouvement.

ARTE

23.10 **Profil**
 André S. Labarthe propose, dans « Cinéma de notre temps », une rencontre avec un pionnier de l'animation moderne, Norman McLaren. Né avec la première guerre mondiale, mort en 1987, cet artiste incarne toujours le prototype indépassable en matière de recherche et de création. Le documentaire est en adéquation avec le style du Géo Trouvetout de la poésie en mouvement.

ARTE

23.10 **Profil**
 André S. Labarthe propose, dans « Cinéma de notre temps », une rencontre avec un pionnier de l'animation moderne, Norman McLaren. Né avec la première guerre mondiale, mort en 1987, cet artiste incarne toujours le prototype indépassable en matière de recherche et de création. Le documentaire est en adéquation avec le style du Géo Trouvetout de la poésie en mouvement.

MUSIQUE

22.50 **Beethoven**. *Quatuor à cordes n° 10* en si bémol majeur, opus 74. Enregistré en 1989. Avec Günter Pichler, 1^{er} violon ; Gerhard Schulz, 2^e violon ; Thomas Kakuška, alto ; Valentin Erben, violoncelle. **Mezzo**
 23.10 **Jazz à Vienne 1998**. Avec Taj Mahal, chant et percussions ; Joe Sublett, saxophone ; Darrrel Leonard, trompette ; Denis Freeman, guitare ; Michael Weaver, piano et orgue ; Larry Fulcher, chant et basse ; Tony Braunagel, batterie. **Muzzik**
 0.30 **Jazz à Vienne 1998**. Avec Buddy Guy, guitare chant ; Scott Holt Wenston, guitare ; Anthony Zamagni, claviers ; Gregory Rabess, basse ; Ray Allison, batterie. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.20 **Les Grandes Espérances**. Marcel Cravenne. **Festival**
 17.30 **A l'est d'Eden**. Harvey Hart [3/4]. **Téva**
 18.15 **Le Mari de l'ambassadeur**. François Velle [4/6]. **TV 5**
 20.45 **Otages en péril**. Gustavo Graef-Marino O. **TF 6**
 20.55 **Un été sur la côte**. Hans-Jörgen Tögel O. **TMC**
 22.40 **Destination inconnue**. Eric Laneuville [1 et 2/2]. **TF 1**

COURTS MÉTRAGES

20.40 **Courts au 13**. Post mortem. Julien Eude. **13^{ème} RUE**

SÉRIES

17.00 **Sept à la maison**. Peines de cœur. **RTBF 1**
 18.00 **Dilbert**. The Takeover O. **Canal +**
 18.35 **21, Jump Street**. Pas touche au prof. **Série Club**
 18.55 **200 dollars plus les frais**. Un dans chaque port. **13^{ème} RUE**
 19.05 **Cousin Skeeter**. Skeeter passe à la télé. **Canal J**
 19.10 **La Vie à cinq**. L'amour en fuite O. **Téva**
 19.25 **Hill Street Blues**. Un meurtrier précède O. **Monte-Carlo TMC**
 19.50 **Homicide**. Emmuré vivant O. **Série Club**
 20.05 **Madame est servie**. Comme le temps passe O. **M 6**
 20.30 **Action**. Y a-t-il un réalisateur dans la piscine ? (v.o.) O. **Canal Jimmy**
 20.40 **Buffy contre les vampires**. La faille. **Série Club**
 20.50 **Commissaire Moulin**. Au nom de nos enfants O. **TF 1**
 22.00 **Lain**. Weird O. Girls O. **Canal +**

DOCUMENTAIRES

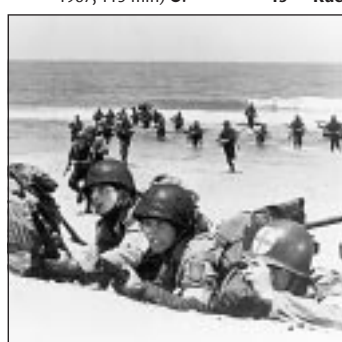
19.45 **Les Mystères de l'Histoire**. L'or de l'Eldorado. **La Chaîne Histoire**
 20.00 **Pilot Guides**. Cambodge. **Voyage**
 20.05 **Les Chutes Victoria**. **Odyssee**
 20.15 **360°**, le reportage GEO. Un moteur à eau. **Arte**

M6

20.50 **Police District**
 Retour de cette série policière effaçante, lancée en septembre 2000. Deux nouveaux réalisateurs, Jean-Teddy Philippe et Manuel Boursin-hac, ont pris la relève d'Olivier Charvarot. Avec le même plaisir et une familiarité accrue, on retrouve Rivière, Franc, Norbert et les autres, incarnés par les mêmes excellents comédiens qui ont signé sans hésiter pour cette nouvelle saison. Deux épisodes par soirée.

FILMS

14.05 **Les Tuniques écarlates** ■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, v.o., 120 min). **Ciné Cinémas 3**
 15.30 **Notre histoire** ■■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min). **Ciné Cinémas 1**
 16.05 **Trop belle pour toi** ■■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min). **Ciné Cinémas 3**
 17.20 **Il faut sauver le soldat Ryan** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min). **Cinéstar 1**
 18.55 **Le soleil se lève aussi** ■■ Henry King (Etats-Unis, 1957, v.o., 125 min). **Cinétoile**
 20.45 **Western** ■■ Manuel Poirier (France, 1997, 140 min). **Cinéstar 1**
 20.50 **Cop** ■■ James B. Harris (Etats-Unis, 1987, 115 min). **13^{ème} RUE**



21.00 **Au-delà de la gloire** ■■ Samuel Fuller. Avec Lee Marvin, Mark Hamill, Robert Carradine (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min). **Paris Première**
 21.00 **Le Prix du danger** ■■ Yves Boisset (France - Yougoslavie, 1983, 95 min). **Canal Jimmy**



21.00 **Les Félines** ■■ René Clément. Avec Jane Fonda, Alain Delon, Lola Albright (France, 1963, 95 min). **Cinétoile**
 22.00 **Le Roi des gueux** ■■ Frank Lloyd (Etats-Unis, 1938, v.o., 95 min). **Ciné Classics**
 22.35 **Short Cuts, les Américains** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1993, v.o., 185 min). **Canal Jimmy**
 22.35 **Le Jour et l'Heure** ■■ René Clément (France, 1962, 110 min). **Cinétoile**
 22.50 **Jin-Roh**, la brigade des loups ■■ Hiroyuki Okiura (Japon, 1999, 100 min). **Canal +**
 23.45 **Viva Las Vegas** ■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, 115 min). **Mezzo**
 23.50 **Mille milliards de dollars** ■■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min). **Ciné Cinémas 1**
 0.10 **Allée sanglante** ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1955, 95 min). **TCM**
 0.15 **L'Empire des sens** ■■ Nagisa Oshima (France - Japon, 1975, v.o., 100 min). **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

17.30 **Sunset Beach**. 18.15 et 1.50 **Exclusif**. 18.55 **Le Bigdill**. 20.00 **Journal**, Tercé, Météo. 20.50 **Combien ça coûte ?** 23.10 **52 sur la Une**. 0.15 **Vol de nuit**.

FRANCE 2

14.45 **Tennis**. Internationaux de France. Quarts de finale Messieurs. 18.15 **Un livre**. 18.25 **Nash Bridges O.** 19.15 **Qui est qui ?** 19.50 **Un gars, une fille**. 19.55 et 20.45 **Tirage du Loto**. 20.00 et 0.30 **Journal**, Météo. 20.50 **L'Impasse du cachalot**. Téléfilm. Elisabeth Rappeneau. 22.25 **Ça se discute**. 0.55 **Retour à Roland-Garros**. 1.20 **Mezzo l'info**.

FRANCE 3

16.35 **MNK, A toi l'actu@**. 17.50 **C'est pas sorcier**. 18.15 **Un livre, un jour**. 18.20 **Questions pour un champion**. 18.50 **Le 19-20 de l'information**, Météo. 20.10 **Tout le sport**. 20.15 **Le Journal de Roland-Garros**. 20.30 **Tous égaux**. 21.00 **Des racines et des ailes**. 22.55 **Météo**, Soir 3. 23.30 **Drôles de gammes**. Spéciale Brahms. 1.15 **La Loi de Los Angeles**. La main dans le sac.

CANAL +

17.15 **Chris Colorado**. **► En clair jusqu'à 20.35**
 18.00 **Dilbert O.**
 18.30 **Canal + classique O.**
 18.40 **Nulle part ailleurs** cinéma.
 19.00 **Nulle part ailleurs O.**
 20.35 **Le Journal du cinéma**.
 21.00 **Trader** Film. James Dearden O.
 22.50 **Mort clinique** Film. Charles McDougall O.
 0.20 **Intrusion** Film. Rand Ravich (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

13.00 **Football**. Coupe des Confédérations : Demi-finale - France - Brésil. 14.50 **Conduite coupable**. Téléfilm. Chuck Bowman. 16.30 **Les Dessous de Palm Beach O**. 17.25 **Sunset Beach**. 18.15 et 1.40 **Exclusif**. 18.55 **Le Bigdill**. 20.00 **Journal**, Tercé, Météo. 20.50 **Commissaire Moulin**. Au nom de nos enfants O. 22.40 **Destination inconnue**. Téléfilm. Eric Laneuville. [1 et 2/2].

FRANCE 2

13.45 **Derrick O**. 14.50 **Tennis**. Internationaux de France. Demi-finales Dames. 18.15 **Un livre**. 18.20 **Nash Bridges O**. 19.10 **Qui est qui ?** 19.50 **Un gars, une fille**. 20.00 et 1.10 **Journal**, Météo. 20.55 **Envoyé spécial**. 23.05 **Comme au cinéma**. 1.30 **Retour à Roland-Garros**.

L'homme pluriel

par Pierre Georges

AH, QUELLE TARE, quel malheur, que de ne point avoir été trotskiste ! Comme l'on aurait aimé avoir, avec de doux maîtres en bolchevisme, des prophètes du lendemain chantant, ces conversations édifiantes et formatrices, le grand soir à la veillée. Comme l'on aurait aimé naviguer sous pseudonyme, brouiller les pistes et en passer par le stade juvénile et exaltant de la fausse barbe à Marx.

Au lieu de quoi, on n'est rien ! Rien de rien ! Moins que rien. Pas de passé, pas d'avenir ! Un pauvre diable de rien, condamné à ne faire son misérable outing, terme désormais consacré aux mœurs politiques autant qu'amoureuses, sans la moindre chance d'intéresser quiconque. Lambertiste ? Non. Lutte ouvrière, alors ? Non. Ligue communiste, au moins ? Nenni. Circulez, pêcheur à la ligne !

Alors que les vrais hommes véritablement pluriels, eux, passionnent et intriguent. Prenons le plus récent et le plus célèbre d'entre eux, Lionel « Michel » Jospin. Le midi, dans la presse, il est fortement question de son entrisme. L'après-midi, devant la représentation nationale, il fait, contraint, forcé, et peut-être ravi, son outisme. In, out, un festival. Trotskiste, moi ? Eh bien oui, jadis. Une pensée, des engagements, des hommes remarquables, ni regrets, ni excuses, circulez. Et d'ailleurs, si je n'en ai pas parlé plus tôt, eh bien, honnêtement, c'est parce que je crois que cela n'intéressait personne.

Voilà en substance ce que disait l'homme pluriel parfaitement transparent, et de son passé révolutionnaire faisant table rase. Cela n'intéressait person-

ne ! Le passé politique d'un homme politique exerçant de hautes fonctions politiques et postulant, éventuellement, à de plus hautes encore n'intéresse personne. C'est évident !

Donc arrivé à ce point de désintérêt généralisé, et curieux nonobstant, car pourquoi cacher si soigneusement une chose aussi dénuée d'intérêt ?, on en arrive à se demander si l'homme pluriel Lionel « Michel » n'aurait pas tendance à faire de l'art de l'outing celui de se moquer du monde. De prendre les intéressés pour des billes.

Tout homme politique a un passé politique qui ne saurait relever du domaine de l'engagement privé. Il en est comptable, ce qui ne veut pas dire coupable. Il en est le dépositaire, ce qui ne veut pas dire davantage qu'il puisse devenir le conservateur exclusif et taiseux de son propre musée égoïste et idéologique.

Lionel Jospin fut trotskiste. Lambertiste. Ce qui ne nous fait ni chaud ni froid. Il eut des idées, des engagements qu'il n'a plus. Comme d'autres, beaucoup d'autres. A droite comme à gauche. Il eut, Lionel « Michel », des idées, des engagements et le droit évident d'en changer. Mais, répétons-le, ce qui nous intrigue et nous gêne, c'est ce brouillage délibéré, et vain, sur la reconnaissance, hier, que ce passé fut vécu comme un passif. Ce qui tout de même ne laisse pas d'étonner. Car entre nous, en 2001, en politique comme ailleurs, culture, entreprises, presse, il n'est point besoin de soulever mille pavés pour trouver des cadres ex-zélotes de Léon. Et qui ne le cachent point.

Le cycliste Pascal Hervé est soupçonné à nouveau de prise d'EPO

Le coureur a été un acteur de l'affaire Festina

LE COUREUR français Pascal Hervé n'a pas pris le départ de la 17^e étape du Tour d'Italie, mercredi 6 juin à San Remo. Le Poitevin, âgé de 36 ans, ancien équipier de Richard Virenque au sein des formations Festina et Polti, a été « retiré de la course » dans la soirée de mardi par son employeur, la société italienne Team Alexia Alluminio, à la suite de « la communication de [sa] non-négativité ».

« Hervé a été contrôlé pendant le Giro, et c'est un problème d'EPO », a déclaré Pier Pedruzzi, le manager général de l'équipe italienne. « Nous attendons les résultats de la contre-analyse qui démontrera de manière définitive sa culpabilité ou son innocence », a-t-il souligné. A l'instar de tous les participants de l'épreuve phare du cyclisme italien, Pascal Hervé a subi des tests sanguin et urinaire le vendredi 18 mai à Pescara, à la veille du départ. A la suite des mesures exceptionnelles adoptées par l'Union cycliste internationale (UCI) à la fin du mois de mars, ces

échantillons ont été analysés au laboratoire médico-légal de Lausanne, un des seuls – avec celui de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) – suffisamment équipé pour détecter les traces éventuelles d'érythropoïétine (EPO) exogène dans l'organisme. Cette méthode de contrôle présentée il y a un an par le laboratoire français aux institutions cyclistes internationales est utilisée pour les grandes épreuves du calendrier cycliste depuis deux mois.

Si l'expertise confirme les soupçons des premières analyses, Pascal Hervé deviendrait le cinquième coureur professionnel formellement accusé de prise d'EPO, après le Danois Bo Hamburger (CSC-Wolrd on Line), le Suisse Roland Meier (Team Coast), le Français Laurent Chotard (Mercury-Viatel) et l'Italien Sergio Barbero (Lampre).

Ancien coureur de l'équipe Festina, mis en cause dans le scandale survenu lors du Tour de France 1998, Pascal Hervé avait choisi durant l'instruction de cette affai-

re de nier son implication dans le dopage. Comme son leader Richard Virenque – venu lui rendre visite mardi à San Remo –, Pascal Hervé avait attendu l'ouverture du procès pour avouer à son tour avoir eu recours à des produits illicites. « A la question, est-ce que je me suis dopé, la réponse est oui, je me suis dopé », avait-il lancé à la barre du tribunal correctionnel de Lille, le 25 octobre.

Sanctionné par la Fédération française de cyclisme (FFC) à la suite de ces aveux, Pascal Hervé avait repris la compétition au mois d'avril. Dans le cas où la contre-expertise validerait les premiers résultats, Pascal Hervé risquerait une nouvelle suspension pouvant aller d'un an à deux ans de retrait de licence. Ce qui serait sans doute synonyme de fin de carrière pour ce coureur devenu professionnel à presque trente ans.

Ce « Giro », dont l'arrivée sera jugée dimanche 10 juin à Milan, aura été marqué par plusieurs incidents. Samedi 2 juin, à la suite d'une étape mouvementée, le coureur italien Vladimir Belli (Fassa Bortolo) avait été exclu par les commissaires de course pour brutalité envers un spectateur, alors qu'il occupait la deuxième place du classement général. La veille, des policiers avaient saisi une quantité importante de médicaments dans le camping-car du beau-père d'Ivan Gotti, vainqueur du Tour d'Italie en 1997 et 1999, et huitième au classement général après la 16^e étape. Une enquête judiciaire concernant cette affaire a été ouverte mardi 5 juin.

Yves Bordenave

Nouveau contrôle inopiné sur le Tour d'Italie

Un contrôle antidopage inopiné visant les sept premiers du classement général du Tour d'Italie a été organisé, mardi 5 juin à San Remo, à l'occasion de la journée de repos. Les échantillons prélevés ont été envoyés au laboratoire de Lausanne, afin que soit effectuée la détection de prise d'EPO. Mercredi matin, au départ de la 17^e étape et à quatre jours de l'arrivée à Milan, l'italien Gilberto Simoni (Lampre) portait le maillot rose de leader. Il était suivi à 15 secondes par son compatriote Dario Frigo (Fassa Bortolo) et à 4 minutes et 32 secondes, par l'Espagnol Abraham Olano (ONCE). Dix-septième du classement général à près de dix-huit minutes de Gilberto Simoni, Marco Pantani, malade, n'a pas écarté l'hypothèse d'un abandon. La course se jouera, jeudi, avec la grande étape alpestre dont l'arrivée sera jugée en altitude, à la station de Santa Anna di Vinadio.

Un nouveau plan de circulation maritime sur la Manche

LE DISPOSITIF DE SÉPARATION DU TRAFIC MARITIME à l'entrée et à la sortie de la Manche, connu sous le nom de « rail d'Ouessant » et qui avait été mis en place après la catastrophe de l'Amoco-Cadiz en 1978, va être modifié, a annoncé, mardi 5 juin à Brest, Christian Serradji, directeur des affaires maritimes et des gens de mer au ministère de l'équipement. Actuellement, cinquante mille navires empruntent chaque année ce rail à trois voies, deux montantes et une descendante. Cette configuration entraîne au nord-est et au sud des croisements de routes de navires, ce qui peut présenter des risques. Le futur dispositif, plus au large et qui s'appuie sur les progrès réalisés dans les aides à la navigation, prévoit deux voies, l'une montante, l'autre descendante, la plus proche à 24 milles d'Ouessant contre 5 aujourd'hui. Ce projet doit être soumis à l'OMI (Organisation maritime internationale) en juillet et devrait prendre effet à la fin 2002. – (Corresp.)

Onze victimes de l'amiante recensées près d'une usine d'Aulnay-sous-Bois

L'ASSOCIATION nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) a annoncé, mardi 5 juin, qu'elle venait de recenser onze personnes atteintes de maladies liées à l'amiante dans l'environnement d'une ancienne usine de broyage de minéraux, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). « Six personnes sont décédées, cinq de cancer de la plèvre et une de cancer bronchique. Quatre autres souffrent de fibrose pleurale ou pulmonaire et une de cancer bronchique. Le bilan n'est malheureusement que provisoire. D'autres dossiers sont à l'étude, sans compter ceux des personnes ayant travaillé à l'intérieur de cette usine », affirme l'Andeva, qui enquête depuis six mois aux abords de l'entreprise, fermée en 1991. Une plainte devant la Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) auprès du tribunal de Bobigny vient d'être déposée et doit être examinée le 12 juin. Une autre plainte au pénal est également en cours d'instruction.

DÉPÊCHES

■ GRANDE-BRETAGNE : trois personnes ont été blessées lors d'affrontements, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 juin, entre des centaines de manifestants d'origine asiatique et la police antiémeutes, à Leeds, dans le nord de l'Angleterre. Des Asiatiques ont incendié des dizaines de véhicules et chargé la police. Un homme a été blessé au visage et deux journalistes ont également été blessés. Les troubles qui ont eu lieu dans les quartiers de Harehills semblent avoir été provoqués par l'arrestation d'un homme originaire du Bangladesh, il y a trois jours. – (AFP.)

■ ÉTATS-UNIS : James Hahn a remporté, mardi 5 juin, la mairie de Los Angeles, selon des résultats partiels du deuxième tour des élections municipales annoncés mercredi. D'après un décompte portant sur 68 % des bulletins de vote, James Hahn, le procureur de la deuxième ville des États-Unis, était en tête, avec 54 % des voix, face à M. Villaraigosa, d'origine mexicaine, crédité de 46 % des suffrages et défendant comme son adversaire les couleurs du Parti démocrate. – (AFP.)

■ ATHLÉTISME : l'Américaine Marion Jones, quintuple médaillée aux Jeux olympiques de Sydney, a annoncé, mardi 5 juin, qu'elle allait divorcer de l'ancien champion du monde du lancer de poids C. J. Hunter, auquel elle est mariée depuis trois ans. C. J. Hunter avait été contrôlé positif à quatre reprises à la nandrolone avant les Jeux de Sydney et avait mis ensuite un terme à sa carrière.

Vache folle : des animaux britanniques contaminés seraient encore commercialisés

PLUS DE CINQ ANS après la reconnaissance officielle par le gouvernement britannique de la possibilité d'une contamination humaine par l'agent responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) des viandes bovines potentiellement infectées sont-elles toujours commercialisées au Royaume-Uni ? Au vu d'une série de données concernant les pratiques actuellement en vigueur dans certains abattoirs, un groupe de scientifiques britanniques le redoute.

Ce groupe a réclamé, mardi 5 juin, aux autorités sanitaires « un examen urgent » des risques de contamination par l'agent de l'ESB de viandes supposées saines et actuellement commercialisées dans leur pays. Selon ces experts, membres de la Royal Society et de l'Academy of Medical Sciences, le risque de contamination humaine proviendrait des établissements chargés à la fois d'abattre des bovins apparemment sains âgés de moins de 30 mois (dont la viande peut être consommée) et ceux âgés de plus de 30 mois, qui, depuis les accords de Florence d'août 1996, sont déclarés impropres à la consommation, doivent donc être détruits. Après la publication de ces observations, l'Agence britannique pour la sécurité alimentaire (Food Standards Agency) a annoncé, le 5 juin, qu'elle allait prochainement lancer une enquête sur ce thème.

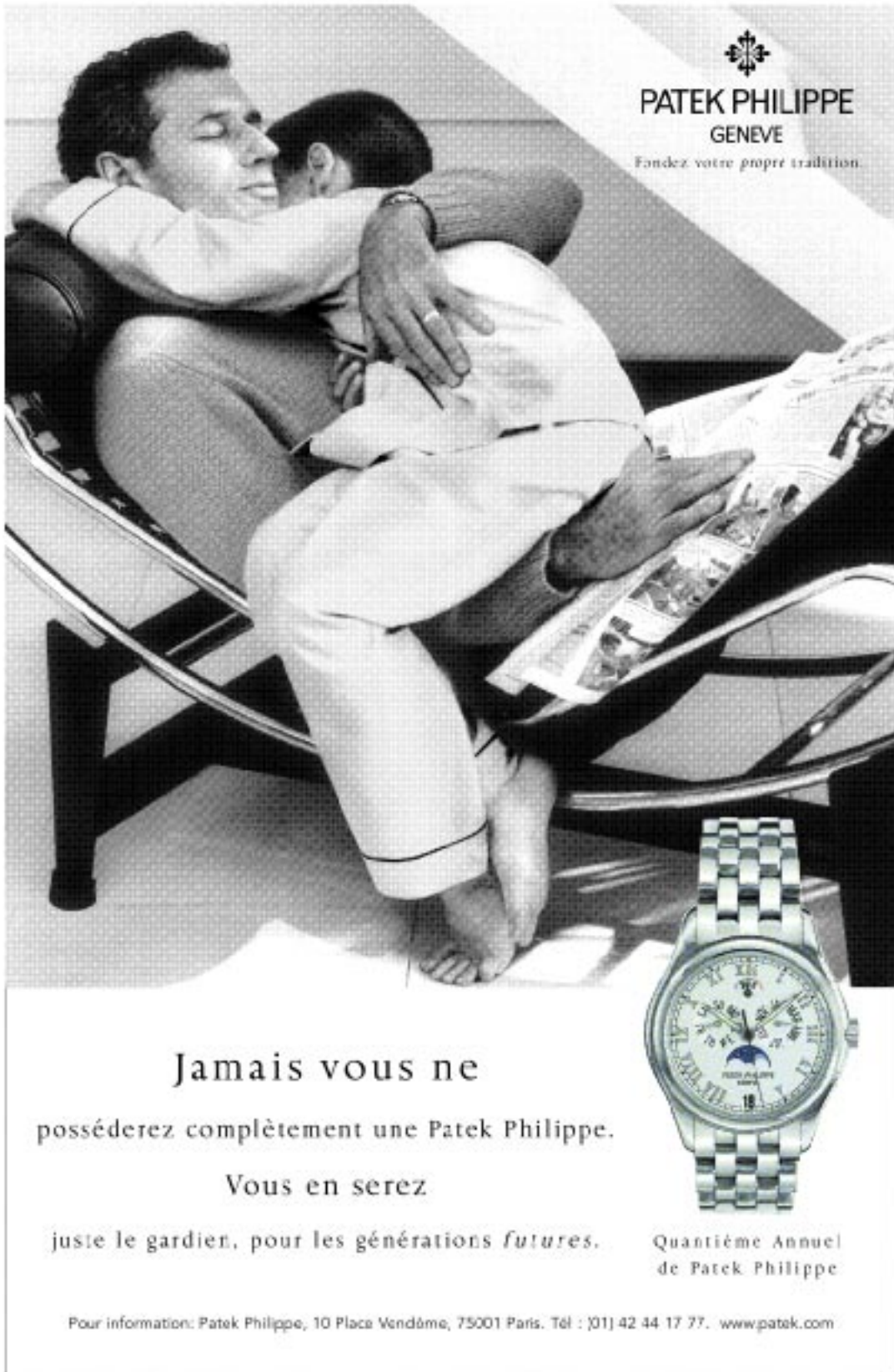
MESURES D'HYGIÈNE

Les caractéristiques physico-chimiques du prion pathologique à l'origine de la maladie bovine imposent le respect d'une série de mesures d'hygiène sur les lieux d'abattage. Il s'agit d'éviter, d'une part, la contamination de la viande à partir des abats à haut risque infectieux et, d'autre part, les contaminations croisées entre animaux contaminés et animaux sains. En Grande-Bretagne, du fait notamment du haut niveau de contamination du cheptel, la réglementation prévoit que l'abattage des animaux destinés à la consommation et celui des animaux plus âgés devant être détruits ne peuvent, dans un abattoir donné, être pratiqués au même moment. Selon les experts britanniques, une telle mesure n'est en aucune manière suffisante pour prévenir tout risque de transmission de la maladie de la vache folle.

« Quand l'abattage concerne des bêtes de plus de 30 mois pouvant être infectées par l'ESB, il faudrait établir de façon formelle que les plans de travail et le matériel des abattoirs ne restent pas contaminés après les procédures habituelles de nettoyage et de stérilisation », a expliqué Brian Heap, vice-président de la Royal Society. Pour leur part, les responsables de la FSA ont tenu à préciser que sur les 394 abattoirs que compte le Royaume-Uni il n'y en a que 8 qui tuent à la fois des bovins destinés à la consommation humaine et des bêtes de plus de 30 mois. « Il existe des règles strictes pour éviter une contamination croisée mais celles-ci doivent maintenant être réexaminées à la lumière de ce nouveau rapport », a précisé Sir John Krebs président de la FSA. La Royal Society dit clairement qu'à son avis il s'agit d'un risque théorique, mais nous devons le prendre au sérieux. »

En France, une pratique d'abattage à haut risque de contamination (celle dite du « jonchage », qui nécessite l'effraction de la boîte crânienne pour introduire une tige destinée à détruire différentes régions du système nerveux central) a, sur proposition des experts du comité Dormont et de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, été interdite il y a plus d'un an (Le Monde du 14 mars 2000). Selon le dernier bilan du ministère britannique de la santé, on avait, au 1^{er} juin, recensé 101 personnes atteintes par la forme humaine de la maladie de la vache folle. Parmi elles sept patients étaient encore en vie.

Jean-Yves Nau



PATEK PHILIPPE
GENEVE
Fondez votre propre tradition.

Jamais vous ne posséderez complètement une Patek Philippe. Vous en serez juste le gardien, pour les générations futures.

Quantième Annuel de Patek Philippe

Pour information: Patek Philippe, 10 Place Vendôme, 75001 Paris. Tél : 01 42 44 17 77. www.patek.com